



Analyse Compréhensive
de la Sécurité Alimentaire
et de la Vulnérabilité
(CFSVA) en Milieu Rural
Haïtien

République
d'HAÏTI



Coordination Nationale
de la Sécurité
Alimentaire

Données de novembre 2007

REMERCIEMENTS

Ce rapport présente les résultats d'une enquête sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire réalisée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) avec le concours technique et financier du Programme Alimentaire Mondial (PAM), de FEWS-NET et d'autres partenaires de la CNSA. Les travaux préparatoires ont débuté en août 2007, la collecte des données auprès d'un peu plus de 3000 ménages vivant en milieu rural a commencé en octobre 2007 et a duré un mois et demi environ. A l'enquête auprès des ménages s'ajoute une enquête dite « communautaire » devant permettre de caractériser les localités dans lesquelles vivent les ménages interrogés, tant du point de vue des infrastructures et de l'accessibilité physique des centres urbains, que du point de vue de la disponibilité et de l'accès aux services sociaux de base, etc.

La réalisation de cette étude sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en milieu rural haïtien traduit une volonté inébranlable de la CNSA et d'un ensemble d'Institutions partenaires de doter les décideurs, les chercheurs et les opérateurs intervenant dans le domaine d'un outil de prise de décision adapté à leurs besoins.

A toutes ces Institutions, en particulier, au Ministère de l'Agriculture, à l'USAID, au World Vision, à la CARE, au CRS, à SAVE THE CHILDREN, à l'ACTION AID, à CONCERN, à l'Union Européenne qui finance les activités de la CNSA, nous adressons nos plus vifs remerciements.

Cet ouvrage, fruit de la participation de différents acteurs, a été préparé sous la direction de la CNSA et a bénéficié de la coordination de Nathalie Lamaute-Brisson, avec la collaboration de l'équipe technique de la CNSA (Harmel Cazeau, Abnel Desamours, Pierre-Anthony Garraud) et de Raoul Balletto, Cédric Charpentier, Raphaël Chuinard, Jan Delbaere, Peter Horjus, Cinzia Papavero, Jean Carrel Norceide, Romain Sirois, Ludovic Subran et Sabine Bongji du PAM.

Le graphisme et la mise en page ont été réalisés par une équipe du PAM composée de : Nancy Pallus (couverture) et de Hillary Clarke (quatrième de couverture).

Enfin, un chaleureux remerciement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont facilité la réalisation de cette étude.

Le Coordonnateur

Pour des informations concernant cette étude, merci de contacter :

Gary Mathieu

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)

7, Delmas 99, Pétiion-Ville• B.P. 1717, Port-au-Prince. Haïti

Tél. : (509) 2257-2633, (509) 2257-3055, (509) 2257-6333, (509) 2510-3933

E-mail : Gmathieu@cnsahaiti.org

Myrta Kaulard

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

Bureau de pays en Haïti

387 Avenue Panaméricaine, Bourdon, Port-au-Prince. Haïti

E-mail : Myrta.Kaulard@wfp.org

Le rapport est consultable en format électronique sur

<http://vam.wfp.org/main/index.jsp>

*"Ce document a été produit avec le soutien financier de la Fondation Citigroup.
Les vues exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de la Fondation
Citigroup."*

Table des matières

TABLE DES MATIERES	IV
LISTE DES CARTES	VI
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
LISTE DES TABLEAUX	VII
RESUME.....	1
INTRODUCTION.....	7
GENERALITES	7
SITUATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE	8
SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	8
I. CONDITIONS DE VIE DES MENAGES	11
LOGEMENTS	11
ACCES A L'EAU DE BOISSON	11
PRINCIPALE TOILETTE	13
II. PROFILS SOCIODEMOGRAPHIQUES	14
LES CHEFS DE MENAGE	14
ALPHABETISME, SCOLARISATION ET NIVEAUX D'ETUDE.....	15
III. ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI	20
L'ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITE ECONOMIQUE	20
LES EMPLOIS.....	22
LA PARTICIPATION AUX ORGANISATIONS TRADITIONNELLES DE TRAVAIL	26
MIGRATIONS DE TRAVAIL.....	30
IV. ACTIVITES AGRICOLES ET ELEVAGE	33
ACCES A LA TERRE	33
ACTIFS PRODUCTIFS DES MENAGES PRATIQUANT L'AGRICULTURE : OUTILS ET EQUIPEMENTS	33
CULTURES PRATIQUEES	35
ELEVAGE, APICULTURE ET PECHE	38
V. REVENUS ET « SYSTEMES DE VIE »	41
RESSOURCES, STRATEGIES ET RESULTATS	41
LES REVENUS DES MENAGES RURAUX: UN PANORAMA	42
LES GROUPES DE SOURCES DE REVENU	46
SOURCES DE REVENU ET FORMES DE MOBILISATION DU TRAVAIL.....	50
VI. SECURITE ALIMENTAIRE	51
LES SOURCES DE NOURRITURE.....	51
L'INSECURITE ALIMENTAIRE VUE A PARTIR DU SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	58
SAISONNALITE DANS LA DISPONIBILITE DES ALIMENTS ET TENDANCES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	61
INCIDENCES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE SELON LE SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	67
INSECURITE ALIMENTAIRE SELON LE SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET DEPENSES DES MENAGES	69
L'INSECURITE ALIMENTAIRE VUE A PARTIR DES STRATEGIES DE REPONSE AU MANQUE DE NOURRITURE .	76

VII. PROFILS DES MENAGES SELON LES NIVEAUX D'INSECURITE ALIMENTAIRE	80
.....	
LOCALISATION ET SOCIO-DEMOGRAPHIE DES MENAGES	80
PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET PROFIL DE LA MAIN-D'OEUVRE	82
SOURCES DE REVENU ET INSECURITE ALIMENTAIRE	83
ACTIVITES AGRICOLES ET ELEVAGE CHEZ LES MENAGES EN SITUATION D'INSECURITE ALIMENTAIRE.....	84
VIII. VIH/SIDA ET SECURITE ALIMENTAIRE	87
.....	
LA PREVALENCE DE LA SEROPOSITIVITE SELON LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES	87
CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET NUTRITION	88
PROFIL DES INDIVIDUS SEROPOSITIFS	91
IX. VULNERABILITE DES MENAGES ET INSECURITE ALIMENTAIRE	92
.....	
LA VULNERABILITE VECUE : CHOCS SUBIS ET STRATEGIES DE REPONSE	92
LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE VUE A PARTIR DE L'INDICE DE RICHESSE EN BIENS DURABLES	95
PROFIL DES MENAGES VULNERABLES	100
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	112
.....	
CONCLUSIONS	112
RECOMMANDATIONS	115
BIBLIOGRAPHIE	120
.....	
ANNEXE 1 : PLAN D'ECHANTILLONNAGE	121
ANNEXE 1 : PLAN D'ECHANTILLONNAGE	121
ANNEXE 2 : L'INDICE DE RICHESSE EN BIENS DURABLES	125
ANNEXE 3 : MATRICE DE CORRELATION ENTRE SCORES ET INDICATEURS	128
ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES.....	129

Liste des cartes

Carte 1: Zones de modes de vie rurales	10
Carte 2 : Accessibilité aux sources améliorées d'eau pour la boisson par département	12
Carte 3 : Proportion d'individus de 6-24 ans ayant un niveau d'études correspondant au 3 ^{ème} cycle fondamental	19
Carte 4: Incidence de l'insécurité alimentaire par département	68
Carte 5: Prévalence (%) du VIH/SIDA par département géographique	88
Carte 6 : Incidence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par département	100

Liste des graphiques

Graphique 1 : Distribution des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson par zone de mode de vie	13
Graphique 2 : Taux d'alphabétisme par classe d'âge quinquennale	16
Graphique 3 : Taux de fréquentation scolaire des 6-24 ans par âge simple	17
Graphique 4: Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par tranche d'âge quinquennale	24
Graphique 5: Existence d'actifs productifs (en % des ménages pratiquant l'agriculture)	34
Graphique 6: Cultures par zone de moyens de subsistance (en % des ménages pratiquant l'agriculture)	36
Graphique 7: Cultures par département (en % des ménages pratiquant l'agriculture)	37
Graphique 8: Proportion (%) des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre déclarant recourir à tel type de main d'œuvre pour l'une au moins des cultures	38
Graphique 9 : Proportion (%) des ménages pratiquant l'élevage de tel type de cheptel par zone de moyens de subsistance	39
Graphique 10 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par zone de moyen d'existence	43
Graphique 11 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département	44
Graphique 12: Revenu total des groupes de ménages selon les sources de revenu déclarées par groupe	47
Graphique 13 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture par département	52
Graphique 14 : Nombre cumulé de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête en fonction du score de consommation alimentaire	60
Graphique 15 : Nombre moyen de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête en fonction du score de consommation alimentaire	60
Graphique 16 : Prévalence de l'insuffisance d'aliments par mois et par département	61
Graphique 17 : Prévalence de l'insuffisance d'aliments par mois et par zone de moyens de subsistance	61
Graphique 18 : Distribution (%) des ménages selon les sources d'approvisionnement en aliments par seuil du score de consommation alimentaire	64
Graphique 19 : Distribution des ménages selon le score de consommation alimentaire par zone de moyens de subsistance	67
Graphique 20 : Distribution des ménages selon le score de consommation alimentaire par département	68
Graphique 21: Dépenses per capita (en gourdes) selon le type de dépense et par score de consommation alimentaire	72
Graphique 22: Dépenses per capita (en gourdes) selon le type de dépense et par combinaison de revenus	73

Graphique 23: Distribution (%) des ménages selon le quintile de consommation pc par niveau de sécurité alimentaire	74
Graphique 24: Localisation des ménages dans les départements par niveau d'insécurité alimentaire	81
Graphique 25: Distribution des femmes qui sont allées au lit sans manger selon le nombre de jours d'absence de repas par statut de séropositivité et par milieu de résidence	89
Graphique 26: Distribution des individus de 15-49 ans selon la présence d'iode dans le sel disponible dans le ménage par statut de séropositivité et par quintile de l'indice de richesse en biens durables	90
Graphique 27 : Prévalence (%) du VIH par quintile de richesse en biens durables	91
Graphique 28 : Distribution des ménages selon la zone de moyens de subsistance par quintile de l'indice de richesse	101
Graphique 29: Localisation des ménages dans les départements par quintile de l'indice de richesse en biens durables	101
Graphique 30: Distribution des logements des ménages selon la principale toilette par quintile de l'indice de richesse en biens durables	102
Graphique 31: Distribution des individus de 6-24 ans selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables et par sexe	104
Graphique 32: Distribution (%) des ménages selon le niveau du score de consommation alimentaire par quintile de dépenses per capita	105
Graphique 33: Distribution (%) des ménages selon les quintiles de l'indice de richesse en biens durables et par combinaison de source de revenu	107
Graphique 34: Recours (en % des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre) aux différentes formes de mobilisation de la main d'œuvre par quintile de l'indice de richesse	109
Graphique 35: Indicateurs dans l'index de richesse par quintile de l'index de richesse	127

Liste des tableaux

Tableau 1: Distribution (%) des femmes chefs de ménage selon le statut matrimonial par zone de moyens de subsistance	14
Tableau 2: Taux de fréquentation scolaire (%) de la population de 6-24 ans par sexe selon le département	17
Tableau 3: Distribution (%) de la population de 6-24 ans selon le niveau d'études (cycle) atteint par département	18
Tableau 4: Taux d'activité (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe par département	20
Tableau 5 : Ratios de dépendance économique selon la zone de moyens de subsistance	21
Tableau 6 : Ratios de dépendance économique selon le département géographique	22
Tableau 7 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance	23
Tableau 8 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par département géographique	23
Tableau 9 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance	24
Tableau 10 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'étude par branche d'activités	25
Tableau 11 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par niveau d'étude	25
Tableau 12: Proportion (%) des individus de 10 ans et plus ayant participé - au cours des 12 derniers mois - à une organisation traditionnelle de travail par département géographique	28
Tableau 13: Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête par département géographique	29
Tableau 14 : Proportion (%) de ménages dont un membre au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail selon l'exercice de l'agriculture à compte propre	29

Tableau 15 : Proportion (%) de ménages ayant recours aux différents modes de mobilisation de la main-d'œuvre pour la récolte selon la participation aux différents types d'organisations traditionnelles de travail	30
Tableau 16 : Proportion (%) d'individus de 10 ans et plus ayant effectué une migration de travail en Haïti ou à l'étranger au cours des 12 mois précédant l'enquête par situation d'activité .	30
Tableau 17 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon la destination par zone de moyens de subsistance	31
Tableau 18 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon la destination par département géographique	31
Tableau 19 : Distribution (%) des travailleurs migrants selon la nature de la migration de travail par destination	32
Tableau 20 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par zone de moyens de subsistance	34
Tableau 21 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par principale source de revenu du ménage	35
Tableau 22 : Existence d'outils et machines (en % des ménages non agricoles) par zone de moyens de subsistance	35
Tableau 23 : Distribution (%) des ménages pratiquant l'élevage à compte propre selon le fait de pratiquer ou non l'agriculture à compte propre (a) et distribution (%) des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre selon le fait de pratiquer ou non l'élevage à compte propre (b)	38
Tableau 24 : Taille moyenne des cheptels selon le type de cheptel par zone de moyens de subsistance	40
Tableau 25 : Distribution (%) des ménages selon la réception de revenus de transferts internes et externes par zone de moyens de subsistance	45
Tableau 26 : Distribution (%) des ménages selon la réception de revenus de transferts internes et externes par département	45
Tableau 27 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département	46
Tableau 28 : Distribution (%) des ménages selon les sources de revenus par zone de moyens de subsistance	49
Tableau 29 : Distribution (%) des ménages selon les sources de revenus par département	49
Tableau 30 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour l'ensemble des ménages par zone de moyens de subsistance	51
Tableau 31 : Proportion (%) de ménages recevant des transferts alimentaires de ménages résidents et de ménages de la diaspora selon la fréquence de réception par département	53
Tableau 32 : Nombre moyen de mois de disponibilité insuffisante de nourriture en provenance du marché, de ménages résidents ou non ou de l'aide alimentaire pour l'ensemble des ménages selon la combinaison des sources de revenus	54
Tableau 33 : Proportion (%) de ménages ayant utilisé telle source de nourriture au cours des 7 jours précédant l'enquête	55
Tableau 34 : Proportion (%) de ménages ayant utilisé telle source de nourriture au cours de 7 jours précédant l'enquête par groupe de sources de revenus	56
Tableau 35 : Nombre moyen de mois pendant lesquels la disponibilité de la nourriture est insuffisante selon le groupe de sources de revenus	57
Tableau 36 : Nombre moyen de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête	59
Tableau 37 : Nombre moyen d'occasions de manger la veille de l'enquête selon le niveau du score de consommation alimentaire	62
Tableau 38 : Nombre moyen d'occasions de manger la veille de l'enquête et nombre moyen d'occasions de manger par jour en période normale et en période de soudure selon l'âge (enfants/adultes) et le sexe	62
Tableau 39 : Nombre moyen de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture selon le niveau du score de consommation alimentaire	63
Tableau 40 : Nombre moyen de mois durant lesquels la nourriture est disponible par source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre	63

Tableau 41 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution de la quantité d'aliments consommés en glissement annuel par département	65
Tableau 42 : Evolution de l'Indice des Prix des produits alimentaires les plus consommés au cours de la semaine précédant l'enquête (Octobre 2006 -Octobre 2007). Poste Alimentation de l'Indice des Prix à la Consommation, base 100 en août 2004	65
Tableau 43 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution des quantités d'aliments consommées entre octobre 2006 et octobre 2007 par zone de moyens de subsistance	66
Tableau 44: Distribution (%) des ménages selon l'évolution des quantités d'aliments consommées entre octobre 2006 et octobre 2007 par seuil du score de consommation alimentaire	66
Tableau 45 : Incidence de l'insécurité alimentaire (%) selon la combinaison de revenu du ménage (par ordre décroissant)	69
Tableau 46 : Dépenses per capita (en gourdes) et distribution (%) de la dépense monétaire selon le type de dépense par quintile de consommation per capita	70
Tableau 47 : Dépenses per capita (en gourdes) et distribution (%) de la dépense monétaire selon le type de dépense par seuil du score de consommation alimentaire	70
Tableau 48 : Distribution (%) de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage	75
Tableau 49 : Distribution (%) de la dépense alimentaire selon le groupe d'aliments par quintile de dépense per capita	75
Tableau 50 : Distribution (%) des ménages selon la fréquence de telle stratégie de réponse au manque de nourriture	77
Tableau 51 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture (ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture) selon la zone de moyens de subsistance	78
Tableau 52 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture (ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture) selon le département	78
Tableau 53 : Distribution (%) des ménages selon la zone de moyens de subsistance de résidence par niveau du score de consommation alimentaire	80
Tableau 54 : Distribution (%) des ménages selon la source d'eau de boisson par seuil du score de consommation alimentaire	81
Tableau 55 : Distribution (%) de la population de 6-24 ans selon le niveau d'étude atteint par niveau d'insécurité alimentaire	82
Tableau 56 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'études atteint par seuil du score de consommation alimentaire	83
Tableau 57 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon la combinaison de sources de revenus par seuil du score de consommation alimentaire	83
Tableau 58 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon le type de revenu par seuil du score de consommation alimentaire	84
Tableau 59: Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par seuil du score de consommation alimentaire.	85
Tableau 60 : Proportion (%) de ménages ayant eu recours à tel type de main -d'œuvre pour la récolte par seuil du score de consommation alimentaire	85
Tableau 61 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'élevage de type de cheptel par seuil du score de consommation alimentaire	86
Tableau 62 : Nombre moyen de têtes par type de cheptel selon le seuil du score de consommation alimentaire	86
Tableau 63 : Incidence (%) des migrations de travail internes et externes selon le seuil du score de consommation alimentaire	86
Tableau 64 : Distribution (%) des autres membres des ménages où il existe une femme ayant eu faim au lit au moins une fois au cours des 7 derniers jours selon le lien de parenté avec cette femme par statut de séropositivité.	89
Tableau 65 : Distribution des individus de 15-49 ans selon la présence d'iode dans le sel disponible dans le ménage par statut de séropositivité et milieu de résidence	90
Tableau 66 : Proportion (%) d'individus vivant dans les ménages propriétaires de terres cultivables ou de cheptels selon le statut de séropositivité par milieu de résidence	91
Tableau 67 : Proportion (%) de ménages ayant subi tel choc par département	93

Tableau 68 : Proportion (%) de ménages ayant subi tel choc par département	94
Tableau 69 : Proportion (%) de ménages ayant déclaré que tel ou tel choc a eu pour effet de réduire leur capacité à se procurer de la nourriture. En % des ménages ayant subi les chocs idiosyncrasiques ou des chocs collectifs énumérés.	95
Tableau 70 : Distribution (%) des ménages selon le quintile de richesse en biens durables par niveau de sécurité alimentaire	96
Tableau 71: Nombre moyen de chocs ayant affecté la capacité des ménages à se procurer de la nourriture par quintile de l'indice de richesse en biens durables	96
Tableau 72 : Proportion (%) de ménages ayant envisagé telle stratégie en cas d'aggravation future de leur situation par quintile de l'indice de richesse en biens durables.	98
Tableau 73 : Distribution (%) des ménages selon la source d'eau de boisson par quintile de l'indice de richesse en biens durables	102
Tableau 74 : Taux de fréquentation scolaire (%) par sexe selon le quintile de l'indice de richesse en biens durables.....	103
Tableau 75 : Distribution (%) de la population des 6-24 ans selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables	103
Tableau 76 : Distribution (%) des femmes inactives selon le type d'inactivité par quintile de l'indice de richesse en biens durables	104
Tableau 77 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables	105
Tableau 78 : Dépenses per capita selon le type de dépense (en gourdes) et distribution (%) de la dépense totale selon le type de dépense par quintile de l'indice de richesse en biens durables	106
Tableau 79 : Distribution (%) des dépenses alimentaires selon le type d'aliments par quintile de l'indice de richesse en biens durables	106
Tableau 80 : Distribution (%) des ménages selon la combinaison de sources de revenu par quintile de l'indice de richesse en biens durables	108
Tableau 81 : Distribution (%) des ménages selon le fait de posséder ou non une parcelle (au moins) par quintile de l'indice de richesse en biens durables	108
Tableau 82 : Distribution (%) des ménages propriétaires d'une parcelle au moins selon le mode d'accès à la terre possédée par quintile de l'indice de richesse en biens durables	108
Tableau 83 : Nombre moyen de parcelles possédées par ménage selon le mode d'accès à la terre par quintile de l'indice de richesse en biens durables	109
Tableau 84 : Proportion (%) d'individus de 10 ans et plus ayant participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête	110
Tableau 85 : Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail selon le type d'organisation du travail par quintile de l'indice de richesse en biens durables	110
Tableau 86 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon le type de migration par quintile de l'indice de richesse en biens durables	111
Tableau 87 : Distribution (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse en biens durables par type de migration de travail effectuée par l'un des membres au moins du ménage	111
Tableau 88 : Filières rurales prioritaires	117
Tableau 89 : Découpage population urbaine et rurale selon l'IHSI par département	121
Tableau 90 : Découpage population urbaine et rurale selon l'IHSI par zone de moyens de subsistance	122
Tableau 91 : Population rurale incluse dans l'échantillonnage	122
Tableau 92 : Echantillon final	124
Tableau 93 : Résultats des analyses factorielles (sorties SPSS, en anglais)	126
Tableau 94: Matrice de corrélation entre les indicateurs de sécurité alimentaire	128
Tableau 95 : Proportion (%) de ménages ayant accès aux sources d'approvisionnement en eau améliorées selon la zone de moyens de subsistance	129
Tableau 96 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage par zone de moyens de subsistance	129

Tableau 97 : Taux d'alphabétisme (%) des individus de 15 ans et plus selon le sexe par zone de moyens de subsistance	129
Tableau 98 : Taux d'alphabétisme (%) des individus de 15 ans et plus selon le sexe du chef de ménage par groupe d'âge quinquennal	129
Tableau 99 : Taux de fréquentation scolaire (%) de la population de 6 -24 ans par sexe selon la zone de moyens de subsistance	130
Tableau 100 : Distribution (%) de la population de 6 -24 ans selon le niveau d'études (cycle) atteint par zone de moyens de subsistance	130
Tableau 101 : Distribution (%) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'études (cycle) atteint par zone de moyens de subsistance	130
Tableau 102 : Taux d'activité (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe par zone de moyens de subsistance	130
Tableau 103 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par niveau d'étude	131
Tableau 104 : Proportion (%) des individus de 10 ans et plus ayant participé - au cours des 12 derniers mois - à une organisation traditionnelle de travail par zone de moyens de subsistance	131
Tableau 105 : Distribution (%) des participants aux organisations traditionnelles de travail selon le statut dans le ménage par zone de moyens de subsistance	131
Tableau 106: Distribution (%) des actifs occupés ayant participé à une organisation traditionnelle de travail selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance	131
Tableau 107 : Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête par zone de moyens de subsistance	131
Tableau 108: Distribution (%) des ménages selon le département géographique de résidence par type de migration	132
Tableau 109 : Proportion (%) de ménages propriétaires d'une parcelle au moins parmi les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre	132
Tableau 110 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par principale source de revenu du ménage	132
Tableau 111 : Cultures pratiquées par zone de moyens de subsistance (en % des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre)	132
Tableau 112 : Distribution (%) des ménages selon la pratique de l'élevage à compte propre par zone de moyens de subsistance	133
Tableau 113 : Distribution (%) des ménages pratiquant ou non l'élevage à leur propre compte selon la zone de moyens de subsistance	133
Tableau 114 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon le type de revenus par zone de moyens de subsistance	133
Tableau 115 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département	133
Tableau 116 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre par zone de moyens de subsistance	134
Tableau 117: Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture par département géographique	134
Tableau 118 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour l'ensemble des ménages et selon la pratique de l'agriculture à compte propre	134
Tableau 119 : Proportion (%) de ménages recevant des transferts alimentaires de ménages résidents et de ménages de la diaspora selon la fréquence de réception par département et par zone de moyens de subsistance	134
Tableau 120 : Nombre moyen de mois durant lesquels la nourriture est disponible par source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre.	135
Tableau 121 : Nombre moyen de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture selon le niveau du score de consommation alimentaire	135
Tableau 122 : Proportion (%) de ménages obtenant la nourriture à partir de telle source d'approvisionnement par seuil du score de consommation alimentaire	135

Tableau 123 : Distribution (%) des ménages selon la principale toilette utilisée par seuil du score de consommation alimentaire	135
Tableau 124 : Taux de fréquentation scolaire (%) par sexe selon le score de consommation alimentaire	135
Tableau 125 : Proportion (%) de ménages pratiquant telle culture par niveau du score de consommation alimentaire	136

Résumé

1. L'enquête pour l'analyse compréhensive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) réalisée en 2007 en milieu rural vise principalement à connaître l'incidence de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité et à établir les profils des ménages – notamment en fonction de leurs moyens d'existence - en situation d'insécurité alimentaire et ceux des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire. La collecte des données – qui a duré un mois et demi environ à compter de début octobre 2007 - a porté sur plus de 3000 ménages résidant en milieu rural. L'échantillon de ménages a été stratifié selon le découpage administratif du territoire en départements (y compris le département de Nippes) et selon le découpage en zones de moyens de subsistance établi par la CNSA et FEWS-NET en 2005 sur la base de travaux d'ordre qualitatif.
2. La population rurale est, sans surprise, une population jeune avec 50% d'individus âgés de moins de 20 ans. Les conditions de vie de cette population sont pour l'essentiel problématiques. Si la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement, l'entassement moyen est de 2.8 personnes par pièce et l'accès aux services de base est restreint, notamment en ce qui a trait aux sources améliorées d'approvisionnement en eau (39.4% des ménages), ou à des toilettes aménagées dans le logement (37.3%).
3. Le taux d'alphabétisme de la population de 15 ans et plus est encore largement insuffisant (56.2%) mais il faut souligner une forte progression intergénérationnelle du fait de savoir lire et écrire : les jeunes de 25-29 ans sont deux fois plus (2.42) alphabétisés que leur aînés de 50-54 ans. De plus, l'écart entre les taux d'alphabétisme des hommes et des femmes s'est très largement resserré chez les jeunes générations.
4. On observe que deux tiers (2/3) de la population d'âge scolaire (6 -24 ans) ont déclaré fréquenter l'école. Ce taux de fréquentation est surprenant en regard des résultats des enquêtes précédentes comme l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH 2001) de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et du recensement de la population réalisé en janvier 2003 par le même Institut qui indique qu'au cours de l'année 2001-2002, 45,9% de la population âgée de 6 à 24 ans ont fréquenté un établissement scolaire ou universitaire.
5. En tout état de cause, 56.3% des 6-24 ans ont réussi au moins une année du primaire et 20.3% ont un niveau d'études secondaires. En résumé, les niveaux d'étude de la population rurale d'âge scolaire sont encore faibles. Ils le sont notamment dans les zones rurales les moins affectées par les dynamiques urbaines comme les zones de plaine.
6. La participation de la population en âge de travailler (10 ans et plus) au marché de l'emploi est plutôt faible : 50.2% de celle-ci travaillent ou sont à la recherche d'un emploi. D'où des ratios de dépendance économique particulièrement élevés (103 inactifs à la charge de 100 actifs occupés). Les actifs occupés se retrouvent pour moitié dans l'agriculture, le reste travaillant dans le commerce, et pour une bonne part (20%) dans des branches d'activité non spécifiées. Ceci dit, il se produit vraisemblablement une cassure intergénérationnelle : les jeunes actifs sont moins engagés dans l'agriculture que leurs aînés. On les retrouve davantage dans le commerce et les autres services. En outre, certains niveaux d'éducation semblent éloigner les individus de l'agriculture : alors que celle-ci concentre la majorité des actifs occupés sans niveau d'étude (60.3%), ceux qui ont achevé avec succès au moins une année du cycle secondaire se retrouvent plus fréquemment dans d'autres branches, notamment dans les services comme le transport ou la restauration (plus d'un tiers d'entre eux).

7. L'agriculture pratiquée, généralement de petite taille, est centrée sur les vivres (maïs, tubercules et pois notamment) – le riz étant spécifique aux zones de plaine - avec des équipements traditionnels (machette, houe) et une mobilisation encore substantielle des organisations traditionnelles de travail. Plus d'un tiers des ménages ont vu au moins un de leurs membres – surtout le chef de ménage – participer à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. La participation aux collectifs traditionnels est d'abord le fait des ménages qui pratiquent l'agriculture à compte propre. Par ailleurs, la mobilisation de ces collectifs pour la récolte demeure remarquable. Si la main-d'œuvre familiale fait l'objet d'une mobilisation « massive » (61.5% des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre y ont recours), l'appel aux *konbit* gratuits et aux collectifs rémunérés sont le fait respectivement d'un ménage sur trois, de 3 ménages sur dix pour les *konbit rémunérés* et de plus d'un ménage sur dix (12.5%) pour les *eskwad*. La mobilisation des *konbit* gratuits pour la récolte est bien plus fréquente chez les ménages dont les membres s'engagent eux-mêmes dans les *konbit* gratuits que ceux dont les membres participent à d'autres organisations traditionnelles de travail (*eskwad*, *konbit* rémunéré, etc.). Il semble que l'« échange » de travail se fonde sur un principe de réciprocité pour l'accès quasi-gratuit à la main-d'œuvre extérieure au ménage.
8. L'agriculture exercée à compte propre constitue pour 20% des ménages quasiment leur unique source de revenu. Autrement, elle est articulée principalement avec l'élevage (9%) - près de sept ménages sur dix pratiquent l'élevage - ou le commerce, soit le commerce de produits agricoles (9% des ménages), soit le commerce de produits non agricoles (9%). Par ailleurs, près d'un ménage sur dix vit principalement de la vente de charbon de bois. Il faut noter que ce type de ménage est particulièrement présent dans la zone agro-pastorale sèche (21% des ménages de cette zone) et dans les départements de Nord-Est (14%) et du Nord-Ouest (11%).
9. La pratique de l'élevage est fort répandue. Elle l'est particulièrement dans la zone agro-pastorale de plateau (86% des ménages), encore que la majorité des ménages éleveurs se trouvent d'abord dans la zone d'agriculture de montagne humide (33%) et la zone sèche d'agriculture et de pêche (25%). Dans l'ensemble la pratique de l'élevage est centrée sur les « petits » cheptels : volailles, porcs et cabris, le gros bétail étant bien moins présent. De plus, on trouve 8.4 têtes de volaille, 2.5 cabris ou 1.5 porc en moyenne par ménage. Par ailleurs, hormis le cas des ménages vivant des revenus de l'élevage en tant que tel, il semble que l'élevage assure plutôt une fonction d'épargne et de manière secondaire le rôle de source de revenu durant 2.8 mois dans l'année.
10. En dépit du fait que la pratique de l'agriculture à compte propre est déclarée par la majorité des ménages ruraux, les revenus de l'agriculture indépendante ne sont pas déterminants dans la composition du revenu total des ménages ruraux. Ils ne comptent – avec les revenus de l'élevage, de la chasse et de la pêche, que pour 37.2% du revenu total des ménages. Les activités non agricoles contribuent à hauteur de 25.6% au revenu total et les transferts entre ménages – et plus particulièrement les transferts de la diaspora à hauteur de 16%.
11. Les ménages vivant principalement de la vente de leur force de travail dans l'agriculture comptent pour 5% du total des ménages. Ils figurent parmi les plus pauvres du point de vue du revenu annuel déclaré et sont davantage engagés dans les organisations traditionnelles de travail que les autres (61% contre 43% de ceux qui vivent presque exclusivement de l'agriculture à compte propre).
12. Si l'agriculture est centrée sur les vivres, la principale source de nourriture est le marché dans la mesure où la majorité des ménages s'y approvisionnent quasiment toute l'année tandis que l'autoconsommation agricole ne s'étale que sur 7.9 mois dans l'année en moyenne. La dépendance à l'égard du marché est plus forte pour les ménages engagés

dans l'agriculture ou dans le complexe agriculture -élevage si l'on se base sur les sources des aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête. Environ deux tiers de ces deux catégories de ménages se sont procurés de la nourriture par les achats au comptant et les achats à crédit.

13. En outre, dans l'ensemble, les transferts alimentaires en provenance des ménages résidents ou non-résidents ainsi que l'aide alimentaire (hors cantines scolaires) ne sont que des sources ponctuelles de nourriture. L'importance du marché est d'autant plus cruciale que la dépense monétaire est fortement concentrée sur l'alimentation : celle-ci représente en effet 58.9% de la consommation monétaire totale du mois précédant l'enquête pour l'ensemble des ménages.
14. Les ménages déclarent 5 mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture sur 12. Mais pour les ménages vivant d'abord de la vente de leur force de travail dans l'agriculture, le nombre de mois d'approvisionnement insuffisant passe à 6.3 mois sur 12.
15. Pour appréhender l'insécurité alimentaire en tant que telle, un indicateur du PAM a été utilisé: le score de consommation alimentaire fondé sur deux notions principales :
 - a. la diversité du régime alimentaire (représentée par le nombre d'aliments individuels ou de groupes d'aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête);
 - b. la fréquence de consommation des aliments par le ménage, exprimée en nombre de jours durant la période de référence.
16. Ce score de consommation alimentaire est calculé en multipliant la fréquence des groupes d'aliments consommés au cours des 7 derniers jours par une pondération attribuée à chaque groupe d'aliments sur la base de la valeur nutritive de ceux-ci. Deux seuils standard ont été établis par le PAM. Lorsque le score atteint la valeur de 21, on considère que la consommation alimentaire du ménage est pauvre (elle est en « moyenne » constituée de céréales et de légumes sur une base journalière). Les ménages dont le score est inférieur ou égal à ce seuil sont en situation d'extrême insécurité alimentaire. Le second seuil, établi à 35, renvoie aux ménages qui consomment quotidiennement céréales, légumes et huile ainsi que des légumineuses environ 4 jours par semaine. Les ménages dont le score de consommation est compris entre 21 et 35 sont en situation d'insécurité alimentaire : leur consommation est à la limite de l'acceptable. Au-delà de 35, il n'y a pas d'insécurité alimentaire. Ces seuils peuvent être ajustés en fonction des spécificités des pays. Ici, les seuils retenus pour les ménages ruraux haïtiens sont 26 et 40 en raison du fait que la consommation quotidienne d'huile et de sucre est largement répandue
17. L'insécurité alimentaire extrême (SC <= 26) affecte 5.9% des ménages ruraux et l'insécurité alimentaire 19.1%. Au total, 25% des ménages ruraux étaient, en octobre 2007, en situation d'insécurité alimentaire.
18. Les incidences de l'insécurité alimentaire varient entre les zones de moyens de subsistance et les départements. Ainsi la zone agro-pastorale sèche et la zone d'agriculture de montagne humide connaissent les plus fortes incidences de l'insécurité alimentaire (respectivement 36% et 29%) ainsi que les départements du Nord-Ouest (42%), du Nord (38%), du Nord-Est (35%) et de la Grand'Anse (31%).
19. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire affecte en premier lieu les ménages qui vivent presque exclusivement de l'agriculture, c'est-à-dire ceux qui produisent les vivres (34.1%), puis ceux qui vendent leur force de travail (32.8%) - ces ménages sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire extrême (11.5%) – et enfin ceux qui vendent le bois ou le charbon de bois (31.9%).

20. Connaissant l'incidence massive de la pauvreté en Haïti, l'incidence de l'insécurité alimentaire appréhendée par le score de consommation alimentaire paraît plutôt faible. Certes, la pauvreté ne détermine pas mécaniquement un régime alimentaire peu diversifié, mais le problème du rationnement des quantités est bel et bien présent. Les écarts entre le nombre d'occasions de manger en période normale et le nombre d'occasions de manger en période de soudure sont très faibles. Les dépenses alimentaires prédominent largement dans la dépense monétaire totale des ménages, y compris chez les ménages à consommation alimentaire acceptable. Autrement dit, ces derniers accusent un régime alimentaire plus diversifié au prix d'une concentration de leurs dépenses sur l'alimentation. En outre l'immense majorité des ménages déclare une consommation alimentaire en baisse en glissement annuel. Enfin, les stratégies de rationnement sont plutôt courantes. Par exemple, 45% des ménages déclarent avoir souvent réduit les quantités le mois précédant l'enquête. Il est vrai que l'enquête a été réalisée au mois d'octobre, un mois que la plupart des ménages identifient comme une période d'approvisionnement insuffisant en nourriture. Mais de nombreux ménages ont subi divers chocs au cours des 12 mois précédant l'enquête qui ont affecté (sans que l'on en mesure l'impact) la capacité de ceux-ci à se procurer de la nourriture, soit par la production soit par l'achat sur les marchés.
21. En tout état de cause, les ménages en situation d'insécurité alimentaire ($SC \leq 40$) possèdent un profil différencié de ceux en situation de sécurité alimentaire. Leurs membres sont moins engagés dans l'activité économique, ils pratiquent plus fréquemment l'agriculture à compte propre – avec une main-d'œuvre peu instruite et des enfants moins scolarisés – tandis que ceux en situation de sécurité alimentaire sont davantage engagés dans les activités non agricoles et ont plus accès aux transferts externes. Le recours à l'autoconsommation (sur 6.4 mois) est plus fréquent chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire et le coefficient budgétaire de l'alimentation s'élève à 69% de la consommation monétaire du mois précédant l'enquête (contre 58.9%). Et leur consommation alimentaire monétaire est très fortement concentrée (73% contre 43%) sur le régime de base (céréales). De plus, le rationnement de la consommation alimentaire est plus « fréquent », l'indice de stratégies de réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture étant plus élevé pour ces ménages en situation d'insécurité alimentaire.
22. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire peut être considérée comme l'articulation entre l'exposition aux risques (portant sur la disponibilité, l'accès à et l'utilisation de la nourriture) et le manque de (ou la faiblesse) de capacités de réponse aux effets des risques réalisés. Cette enquête permet d'apprécier la vulnérabilité vécue, liée à la réalisation des risques qui affecte la capacité des ménages à produire ou à se procurer de la nourriture et *in fine* leur consommation alimentaire. L'immense majorité des ménages a subi divers chocs, qu'il s'agisse de chocs idiosyncrasiques liés aux ménages en tant que tels ou de chocs collectifs. Les chocs de santé prédominent dans la première catégorie et l'augmentation des prix des produits alimentaires, les événements climatiques et les maladies des cultures et des animaux sont les chocs les plus marquants dans la deuxième catégorie.
23. Par ailleurs, à partir des informations collectées sur les biens durables fonctionnels possédés par les ménages, on a tenté de mesurer la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en faisant l'hypothèse que ces actifs déterminent la capacité de réponse des ménages aux chocs futurs sur leur situation alimentaire. On considère que les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux qui appartiennent aux deux premiers quintiles de l'indice de richesse en biens durables. Les plus fortes incidences de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sont observées dans la zone agro-pastorale de plateau, la zone d'agriculture de montagne humide et la zone agro-pastorale sèche. Il faut noter que l'incidence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est particulièrement élevée dans le Nord-Est (2 ménages sur trois).

24. Il faut surtout souligner que l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire se cumulent. Non seulement les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont plus fréquemment vulnérables que ceux à consommation alimentaire acceptable (entre 57% et 65%) mais encore les ménages vulnérables sont plus fréquemment en situation d'insécurité alimentaire que les ménages les moins vulnérables (entre 37% et 43%). Et la consommation alimentaire des ménages vulnérables qui compte pour plus de 60% de leur consommation monétaire totale est fortement concentrée sur le régime de base.
25. Les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire vivent principalement dans les départements du Nord du pays et dans l'Artibonite, ainsi que dans la zone d'agriculture de montagne humide, la zone sèche d'agriculture et de pêche et dans la zone agro-pastorale de plateau. Leurs conditions de vie sont moins bonnes que celles des ménages appartenant au dernier quintile de l'indice de richesse en biens durables, leurs enfants de 6-24 ans sont moins scolarisés et donc moins instruits, et la participation de leurs membres à l'activité économique plus faible. Les ménages les plus vulnérables sont fortement ancrés dans l'agriculture avec 29% d'entre eux vivant presque exclusivement de celle-ci et 21% qui articulent l'agriculture à l'élevage ou au commerce.
26. Les recommandations découlant de l'analyse et des constats sur la flambée des prix amorcée en octobre 2007 sont les suivantes :
- Les interventions doivent être orientées en priorité vers les ménages qui dépendent au premier chef de l'agriculture à compte propre - mais aussi à ceux vivant de la vente de travail dans l'agriculture.
 - Il faut mettre en place, en raison de la flambée des prix, des dispositifs d'aide alimentaire afin de faire face aux situations d'urgence et cibler en premier lieu les ménages déjà en situation d'insécurité alimentaire au moment de l'enquête.
 - La solution des cantines scolaires doit être élargie à la mise en place de cantines populaires afin de toucher les enfants scolarisés ainsi que ceux qui ne le sont pas (ou ceux qui auront quitté l'école en raison de l'inflation).
 - Ces dispositifs doivent aussi toucher les ménages isolés, éloignés des axes routiers, et généralement oubliés ou ignorés dans les enquêtes comme dans les programmes d'aide.
 - Par-delà les situations d'urgence, la réponse centrale à la nouvelle situation économique, relative à la hausse des prix de la nourriture et du carburant, doit être centrée sur une relance de la production agricole locale afin de réduire en premier lieu le déficit vivrier/céréaliier¹.
 - A court/moyen terme, la fourniture de semences et d'engrais ainsi que la mise en place de dispositifs pour l'irrigation et l'extension d'axes routiers-clés (par rapport aux départements à fort volume de production de céréales : riz et maïs) sont prioritaires. Sous réserve bien évidemment d'une évaluation rapide des capacités et des conditions de production et donc des potentialités.
 - Il faut aussi lutter très rapidement contre les maladies des cultures (et celles des animaux), notamment dans les départements les plus concernés. De plus, il faut assurer les conditions d'une commercialisation au moindre coût dans une perspective régionale.
 - A moyen/long terme, la perspective doit être celle de l'intensification de la production vivrière et donc d'obtention de gains de productivité, en réduisant la dépendance vis-à-vis des conditions climatiques. Il faut également articuler

¹ Avant la nouvelle donne – flambée des prix des produits alimentaires, et plus particulièrement des céréales sur le marché international-, la recommandation première aurait porté sur la relance de la production agricole (a) pour assurer une autoconsommation plus importante, notamment en périodes de soudure, (b) pour augmenter les revenus monétaires en articulant produits vivriers et produits non-vivriers (voir les filières). Avec la nouvelle donne, l'accent doit être mis sur la production des céréales, sans pour autant négliger la diversification vers le non-vivrier qui peut éventuellement permettre l'accès aux devises.

intensification et diversification dans une perspective de développement et de consolidation des filières.

- i. A moyen terme, il faut aussi articuler aide alimentaire et production locale.
- j. De plus, la relation entre démographie (la fécondité demeure élevée en milieu rural) et ressources productives en milieu rural (un patrimoine foncier restreint) est telle qu'il faut aussi penser et organiser la sortie *partielle* des jeunes générations de l'agriculture à travers une politique d'emploi articulée non seulement à l'extension des services de base en éducation et de formation professionnelle et la mise à disposition de maîtres qualifiés.
- k. Enfin, pour ce qui est du cas particulier des ménages dont l'un des membres est porteur du VIH/SIDA, il s'agit de fournir un appui (financier ou en nature) permettant d'assurer un approvisionnement alimentaire suffisant - articulé bien sûr avec un suivi médical approprié.

Introduction

Généralités

Haïti occupe le tiers occidental de l'île qu'elle partage avec la République Dominicaine formant ainsi l'ancienne île de Saint Domingue ou encore Hispaniola. Elle est bornée au Nord par l'Océan Atlantique et au Sud par la mer des Caraïbes. Au nord-Ouest, le canal du vent sépare Haïti de Cuba, au Sud-Ouest, le canal de la Jamaïque la sépare de ce pays. Sa superficie est de 27 750 km² dont 190 km² d'eau. La côte Nord, du môle Saint-Nicolas à Ouanaminthe (175 km), est baignée par l'océan Atlantique ; la côte sud, des Irois à l'Anse à Pitre (290 km) par la mer des Caraïbes.

C'est un pays tropical formé de montagnes couvrant les $\frac{3}{4}$ de son territoire. Le relief est en effet très accidenté, plus de 60% du territoire abritent des mornes de pentes supérieures à 20 %. Les plaines et les plateaux avec des pentes de 0 à 10 % ne représentent que 29,5 % de la superficie totale du pays. Le territoire approprié pour l'agriculture ne représente que 30% de la superficie totale.

Le dernier recensement de 2003 de l'Institut Haïtien de Statistiques (IHSI) dénombre la population haïtienne à 7 929 048 habitants, ce qui fait une densité de 288 habitants / Km². Plus de 39,6% des habitants sont dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans, 56% dans la tranche de 15 à 64 ans. En 1992, on comptait 1 médecin pour 10 000 habitants. L'espérance de vie moyenne est de 54 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes. La mortalité infantile est élevée. D'après l'indice de développement humain des Nations Unies, Haïti se classe 150ème sur les 173 pays recensés. En 2002, d'après un dossier publié par l'UNESCO sur la lutte contre la pauvreté en Haïti, la proportion d'analphabètes était de 55%.

La faiblesse du pouvoir d'achat, la déficience de l'alimentation, de l'encadrement médical et scolaire constituent un lourd handicap au développement socio-économique du pays. L'émigration vers les États-Unis ou la France (en particulier, vers la Guadeloupe et la Martinique) est forte mais elle ne soulage que modestement la croissance démographique de la capitale, Port-au-Prince, gonflée par l'exode rural, et dont l'agglomération (la zone métropolitaine) regroupe près de 2,4 millions de personnes. Ses bidonvilles ne cessent de croître. Cap-Haïtien a 72.000 habitants, et Gonaïves, 63.300 habitants.

Ce pays ensoleillé connaît une pluviométrie moyenne annuelle de plus de 1400 mm . Le climat se caractérise par l'alternance des saisons assez irrégulières dues au caractère montagneux du pays. Il n'existe, à proprement parler, que deux saisons en Haïti: l'hiver et l'été plus connus sous les noms de saison pluvieuse (généralement d'avril – juin et octobre - novembre) et saison sèche (novembre – à mars). La température d'Haïti varie selon les saisons, les régions et les altitudes. Dans les plaines, il fait constamment chaud avec une température de 15 à 25 degrés Celsius à l'ombre durant les mois d'hiver et de 25 à 35 Celsius degrés pendant l'été. Ces températures diminuent considérablement à mesure qu'on se rend dans les hauteurs. Haïti se trouve sur le chemin des cyclones formés près des côtes africaines dans l'Océan Atlantique ou dans l'archipel des petites Antilles. Ceux-ci se dirigent assez souvent vers la presqu'île du Sud où ils peuvent causer des dégâts considérables en biens et en vies humaines. Il convient de souligner que le déboisement a entraîné une certaine désertification dans certaines régions et notamment dans le nord-ouest du pays. Seulement 2% de la surface forestière d'origine subsiste et celle -ci continue de disparaître à un rythme élevé. Des programmes de reboisement sont en cours, mais partout l'érosion des sols est inquiétante.

Situation politique et économique

Depuis la fin de la dictature des Duvalier, en février 1986, sauf pendant de courtes périodes d'embellies, Haïti a vécu dans un contexte de tourmente politique permanente : en 22 ans le pays a connu des changements de gouvernement, souvent dans la douleur et le deuil, des élections avortées dans le sang ou rejetées, trois coups d'état militaires, un embargo commercial et économique, un arrêt de l'aide externe directe au gouvernement et des disputes paralysantes entre les pouvoirs exécutif et législatif. Ces bouleversements ont eu un impact négatif sur la situation économique qui est évidemment très préoccupante. Le taux de chômage est estimé à 65%. Le PIB par habitant est voisin de 400 dollars américains par an alors qu'il dépasse les 3.000 dollars dans le reste de l'Amérique Latine.

Le secteur primaire (essentiellement l'agriculture) qui fournit la majorité des emplois, n'a représenté ces dernières années qu'un peu plus du quart du PIB tandis que la production agricole en Haïti continue d'être confrontée à des contraintes structurelles (fertilité des terres, taille et morcellement des exploitations, tenure des terres, outillage rudimentaire) et conjoncturelles (concurrence des produits importés et de l'aide alimentaire, absence d'assistance technique et de crédit,...) limitant les efforts consentis par les agriculteurs pour améliorer la situation de la production.

La part du secteur secondaire ne dépasse pas 20% ; c'est le secteur tertiaire avec les micros activités informelles qui dépasse 50% du PIB.

La balance commerciale est fortement déficitaire avec des importations de l'ordre de 1 milliard de dollars américains et des exportations voisines de 300 millions de dollars américains. Ce déficit est en quelque sorte comblé par les transferts des haïtiens de l'extérieur (environ 800 millions de dollars).

La monnaie locale (la Gourde) s'échange aujourd'hui au taux de 40 Gourdes pour 1 dollar américain alors que ce taux était de 14 Gourdes pour 1 dollar en 1995. L'impact de cette dévaluation sur le pouvoir d'achat de la population est d'autant plus important qu'une proportion toujours croissante des produits de consommation courante est fournie par les importations.

Situation de la sécurité alimentaire

En Haïti, malgré le recours aux importations et à l'aide alimentaire, il reste toujours un déficit alimentaire à combler l'écart entre besoins alimentaires et production augmente sans cesse, car la croissance démographique est de plus de 2% l'an alors que le taux de croissance annuelle de la production nationale est inférieur à 1%. La population a de plus en plus de mal à satisfaire ses besoins.

En retenant des besoins de 225 kg d'équivalent céréales par personne et par année, les besoins nationaux atteignent 1.8 million de tonnes d'équivalent céréales dont 55% sont assurés par la production nationale, 29% par les importations commerciales et 8% par l'aide alimentaire, ce qui laisse un déficit de 8% des besoins.

On estime que 3.8 millions de personnes, soit environ la moitié de la population du pays vivent en-dessous du seuil de pauvreté générale car elles n'ont pas les moyens de couvrir les besoins alimentaires de base et les besoins essentiels non alimentaires (logement, santé). La disponibilité journalière per capita de calories est évalué autour de 1.700 calories par jour. Elle ne permet de satisfaire que 76% des besoins estimés à 2.240 calories par personne et par jour. La consommation moyenne de protéines est d'environ 41 grammes contre les 60 grammes par jour recommandés par la FAO. Les besoins à combler en protéines animales sont estimés à 23 kg par habitant.

Les femmes sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire puisque 51% des ménages dirigés par des femmes en milieu rural sont en état d'insécurité alimentaire contre 37% pour les hommes.

L'enquête vise principalement à connaître l'incidence de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité et à établir les profils des ménages – notamment en fonction de leurs moyens d'existence - en situation d'insécurité alimentaire et ceux des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire.

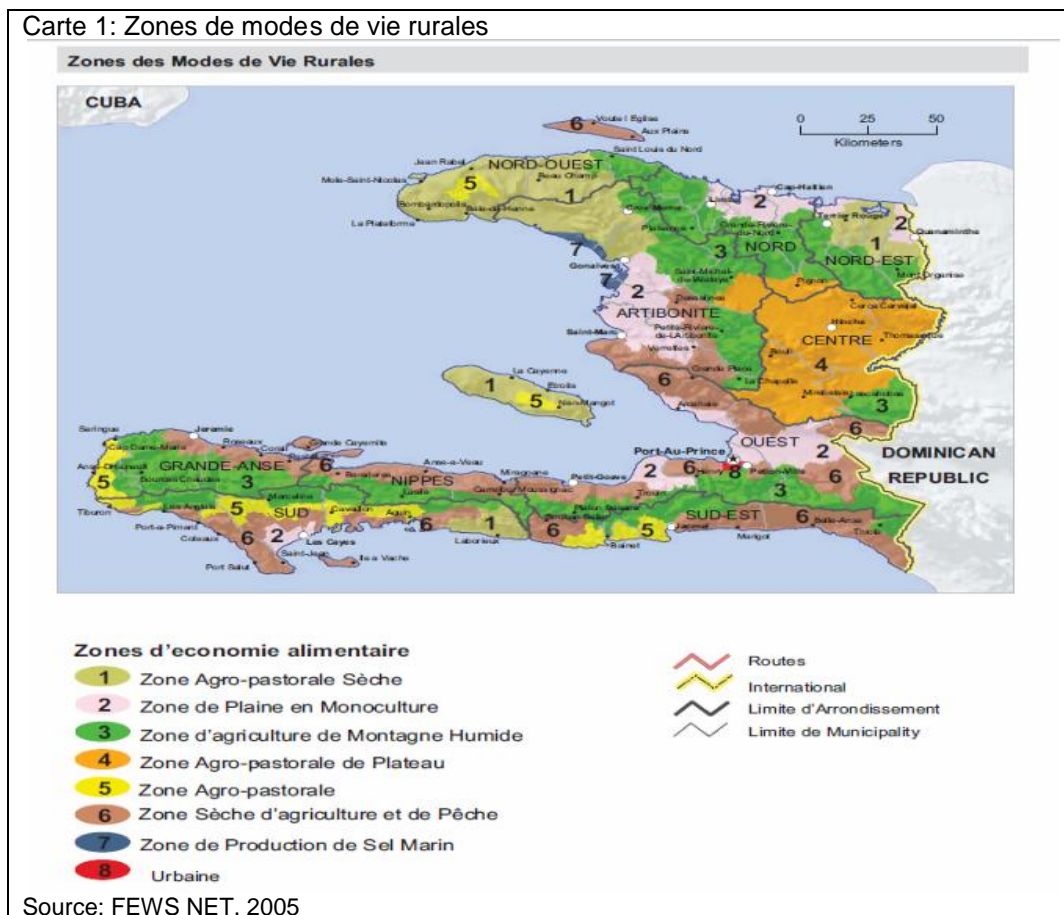
Une des principales particularités de cette enquête est que l'échantillon est construit en fonction de deux découpages du territoire : le découpage administratif en départements (y compris le département de Nippes) et le découpage en zones de moyens de subsistance² établi par la CNSA et FEWS-NET en 2005 sur la base de travaux d'ordre qualitatif³ (Cf. Carte 1 ci-après). La notion de zone de moyens de subsistance se construit au carrefour d'une approche par la géographie et d'une approche centrée sur les moyens d'existence des ménages. On considère en effet que les zones de moyens de subsistance sont des « régions à l'intérieur desquelles les gens partagent en gros le même modèle de moyens de subsistance (en gros le même système de production – agriculture ou pastoralisme par exemple – aussi bien que, en gros – les mêmes modèles de commerce/échange » (Fews-Net, CNSA 2005 : 4). En fait, la zone de moyens de subsistance est déterminée en fonction d'un ensemble d'éléments fondamentaux : le système de production et d'échange (type de marchés et accès aux marchés) et le déroulement saisonnier des activités, l'économie alimentaire des ménages fondée sur les sources de nourriture (y compris le calendrier d'accessibilité ou de mobilisation de ces sources et les moyens d'accès à celles-ci) et la consommation alimentaire en tant que telle et en relation avec les autres postes de consommation des ménages. Sont également pris en considération les risques et les stratégies de réponse face à la réalisation des risques pesant sur la disponibilité de la nourriture (via la production agricole) et l'accès à la nourriture (via les revenus).

L'échantillon de l'enquête est donc stratifié selon les départements et selon les zones de moyens de subsistance et les résultats seront présentés en fonction de ces deux découpages, l'objectif étant de relier à partir de données collectées auprès des ménages les zones de moyens de subsistance délimitées de manière qualitative. Les informations relatives aux ressources des ménages, à leurs stratégies (de génération de revenus) et aux résultats obtenus (niveaux et structure des revenus, de la consommation alimentaire et non alimentaire, etc.) seront donc mobilisées pour ce faire.

² Dans tout le document, le découpage en zone de mode de vie tel que décrit par la CNSA et l'expression mode de vie seront référencés comme zone de moyens de subsistance et moyens de subsistances afin de refléter au mieux le terme traduit de l'anglais « livelihoods ».

³ Pour le plan d'échantillonnage se reporter à l'annexe 1.

Carte 1: Zones de modes de vie rurales



Le rapport comporte neuf chapitres allant de l'analyse des conditions de vie des ménages à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, avec une attention particulière portée sur les activités agricoles. S'il est vrai que tous les ménages ne dépendent pas, comme on le verra, de l'agriculture, il n'en reste pas moins que trois quarts des ménages pratiquent l'agriculture. Il est vrai également que le questionnaire était peu orienté vers les activités non agricoles qui se déroulent en milieu rural, de sorte que les emplois hors de l'agriculture ou les activités économiques non agricoles (ou mieux hors du secteur primaire) sont donc peu connus. Ainsi, après avoir analysé les conditions de vie des ménages ainsi que leur profil sociodémographique (chapitres 1 et 2), on s'intéresse à la participation des membres des ménages à l'activité économique (chapitre 3) puis aux activités agricoles proprement dites (chapitre 4). L'analyse des sources de revenu prises comme indicatrices des stratégies des ménages permet de compléter le tableau des moyens d'existence des ménages (chapitre 5).

Puis l'on aborde la question de la sécurité alimentaire en cherchant à mesurer l'incidence de l'insécurité alimentaire (chapitre 6) et à mettre en lumière le profil des ménages en situation d'insécurité alimentaire (chapitre 7). Un détour par la dernière Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV) permet d'analyser les relations entre l'incidence du VIH/SIDA et la sécurité alimentaire (chapitre 8)⁴. Le dernier chapitre est consacré à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et tout particulièrement au profil des ménages vulnérables. La conclusion reprend les principaux résultats du rapport et présente les recommandations en prenant en considération la nouvelle donnée induite par la forte hausse des prix des biens alimentaires et plus particulièrement des céréales sur le marché international.

⁴ Même si les indicateurs de sécurité alimentaire diffèrent de ceux retenus dans l'enquête de la CNSA.

I. Conditions de vie des ménages

Logements

Les propriétaires prédominent mais le poids des locataires n'est pas négligeable en zone de plaine en monoculture

L'immense majorité des ménages vivant en milieu rural sont propriétaires de leur logement. Il n'y a pas de différences majeures entre les zones de moyens de subsistance si ce n'est que la proportion de ménages propriétaires dans la zone de plaine en monoculture (73.9%) est inférieure à la moyenne nationale (88.4%). Ceci pourrait être un effet de l'urbanisation de la Plaine du Cul-de-Sac, les processus d'urbanisation s'accompagnant d'une extension du poids relatif des locataires. De fait, 17.7% des ménages de cette zone sont locataires, une proportion inconnue dans les autres zones de moyens de subsistance. Ces ménages locataires se retrouvent plus fréquemment parmi ceux dont le patrimoine constitué de biens durables est le plus important. 77.4% d'entre eux sont en effet classés parmi les deux derniers quintiles de l'indice de richesse (50% dans le dernier quintile), bien plus que les propriétaires résidant dans la même zone de moyens de subsistance (61%).

Des logements de « petite taille »...

Les logements sont généralement de petite taille avec en moyenne 2.2 pièces à l'échelle du milieu rural, sans variation sensible d'une zone de moyens de subsistance à l'autre. On note en revanche que les logements loués sont de plus petite taille que les logements possédés : ils comptent 1.6 pièces contre 2.3. La taille moyenne des logements augmente avec le patrimoine possédé passant de 1.9 à 2.2 pièces du premier au dernier quintile de l'indice de richesse mais l'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'est pas énorme, même s'il n'est pas négligeable.

... accueillant 2.8 personnes par pièce

En fait, les logements sont petits relativement à la taille des ménages. Ceux-ci comptent en moyenne 5.3 membres (la taille médiane est de 5 membres), les ménages de la zone agro-pastorale sèche regroupant en moyenne 5.7 individus. On trouve ainsi 2.8 personnes par pièce dans l'ensemble des ménages, avec 3 personnes par pièce dans la zone agro-pastorale sèche et dans la zone de plaine en monoculture. L'indicateur d'entassement (nombre de personnes par pièce) tend à diminuer lorsque le patrimoine augmente passant de 3.1 à 2.4 personnes par pièce.

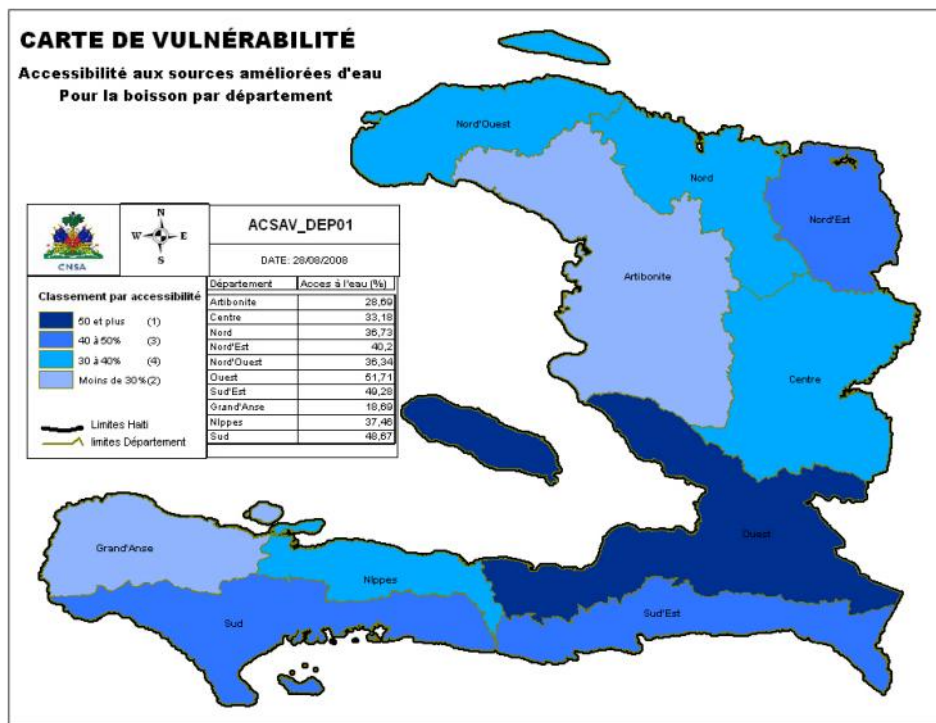
Accès à l'eau de boisson

Un accès encore restreint aux sources d'eau améliorées pour l'eau de boisson

L'accès à des sources d'eau améliorées (service de distribution d'eau, fontaine publique, achat de camion, citerne privée) est loin d'être la norme. 39.4% seulement des ménages ruraux obtiennent l'eau de boisson à partir de ces sources. La zone de plaine en monoculture se détache encore une fois, comme d'ailleurs le département de l'Ouest, puisque deux tiers des ménages ont accès aux sources d'eau améliorées (51% dans l'Ouest). La zone d'agriculture de montagne humide est la moins bien lotie avec 27% seulement des ménages.

Du point de vue du découpage administratif du territoire, les ménages de la Grand'Anse sont de véritables parents pauvres : l'accès aux sources d'eau améliorées est déclaré par moins de 20% d'entre eux.

Carte 2 : Accessibilité aux sources améliorées d'eau pour la boisson par département



Source : CNSA/CFSVA 2007

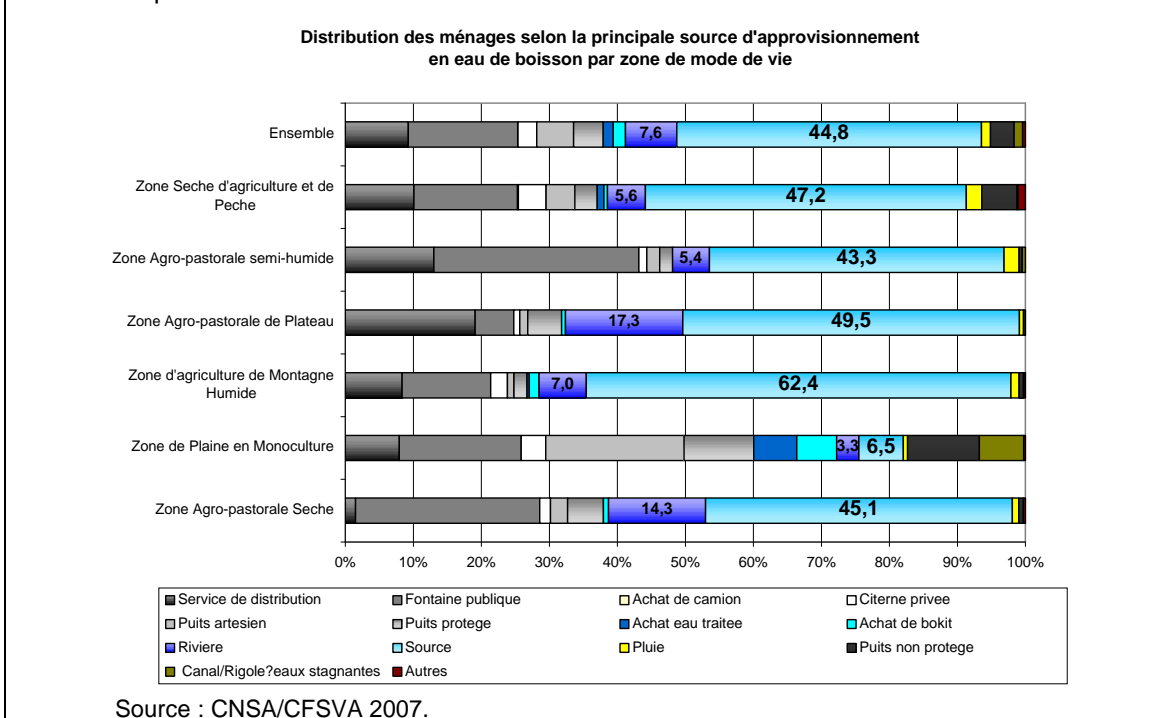
Sources et rivières en montagne humide

Il importe d'explorer dans le détail les différentes sources d'eau de boisson qu'utilisent les ménages. D'une part, pour ceux qui ont accès aux sources améliorées, la fontaine publique est la plus fréquente suivie des services de distribution d'eau. Reste que la zone de plaine en monoculture est davantage équipée en puits (artésiens ou protégés) : ceux-ci représentent à eux seuls 30% des modes d'approvisionnement en eau des ménages qui y résident.

D'autre part, les sources et les rivières sont les principales sources d'approvisionnement des ménages en eau de boisson (respectivement 44.8% et 7.6%). Elles sont très largement prédominantes dans la zone d'agriculture de montagne humide.

Au total, la zone de plaine en monoculture est celle où les modes d'approvisionnement sont les plus diversifiés, avec un très faible recours aux sources et aux rivières et une remarquable présence de puits, les puits améliorés (puits artésien ou puits protégés) étant les plus fréquents.

Graphique 1 : Distribution des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson par zone de mode de vie



Principale toilette

37.3% des ménages ont accès à des toilettes aménagées dans le logement

Les ménages ont été interrogés sur la « principale toilette » utilisée. 37.3% d'entre eux disposent d'une toilette aménagée (latrine ordinaire, latrine améliorée, wc individuel). A l'opposé, respectivement 41.4% et 18.9% des ménages déclarent qu'il n'existe aucune installation ou qu'ils ne disposent tout au plus que d'un trou dans la cour ou dans la parcelle. Entre ces deux « extrêmes », l'utilisation de toilettes publiques ou communautaires (latrines ou wc), comme toilette principale, est plutôt rare (2.5%). Les distributions des ménages selon la principale toilette utilisée varient bien évidemment avec la zone de moyens de subsistance ou avec le département. Mais, le fait le plus saillant est que l'on retrouve 26% des ménages de la zone de plaine en monoculture à disposer d'une latrine améliorée dans le logement, une proportion inégalée dans les autres zones de moyens de subsistance

Deux départements présentent les plus fortes proportions de ménages à ne pas avoir d'installation du tout : il s'agit de la Grand'Anse (62.4%) et de l'Artibonite (55.7%) où l'on retrouve pourtant une partie de la zone de plaine en monoculture. Parallèlement, seule la zone agro-pastorale de plateau affiche une proportion de 51% de ménages sans installation aucune.

II. Profils sociodémographiques

La population est plutôt jeune : la moyenne d'âge est de 26.1 ans et 50% de la population a moins de 20 ans. Les femmes sont légèrement plus âgées que les hommes (26.4 contre 26.1 ans en moyenne).

Les chefs de ménage

Les chefs de ménage ont en moyenne 49.7 ans. La moyenne n'est pas très éloignée de la médiane (48 ans). Les femmes chefs de ménage sont plus âgées (51.4 ans en moyenne) que leurs homologues masculins (48.9 ans).

Une minorité non négligeable des chefs de ménage sont des femmes

29.4% des chefs de ménage sont des femmes. Le poids des femmes chefs de ménage varie selon les départements et les zones de moyens de subsistance. Elles sont relativement plus nombreuses dans la zone de plaine en monoculture (38.4%) et dans la zone agro-pastorale semi-humide (34.1%) pour ce qui est des zones de moyens de subsistance. Elles sont également particulièrement présentes dans les départements de l'Ouest (36.6%), du Nord (33.8%) et du Nord-Ouest (32.3%).

Dans la littérature sur les femmes chefs de ménage, on distingue plusieurs catégories de femmes chefs de ménage : les femmes chefs de ménage *de jure* (célibataires, veuves, divorcées, séparées) et les femmes chefs de ménage en union dont le conjoint est temporairement absent pour avoir migré ou émigré (Moser 2000 (1989)).

En première analyse, on trouve en effet des femmes chefs de ménage *de jure*. Trois femmes chefs de ménage sur dix sont veuves, 16% d'entre elles sont séparées de leur conjoint et 8.5% d'entre elles sont célibataires.

Tableau 1: Distribution (%) des femmes chefs de ménage selon le statut matrimonial par zone de moyens de subsistance

Statut matrimonial	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Célibataire	3,4	7,9	5	12,9	13,1	12,9	8,5
Mariée	27,9	16,3	19	19,6	24	18,5	19,5
Placée	29,5	27,5	24,9	17,5	25,4	20,2	24,3
En union	57,4	43,8	43,9	37,1	49,4	38,7	43,8
Séparée après mariage	1,6	3,1	3	4,3	3,6	2,4	2,9
Séparée après plaçage	13	20	11,4	10,4	11,2	10,7	13,3
Divorcée		1					0,2
Rupture d'union hors veuvage	14,6	24	14,4	14,7	14,8	13,2	16,4
Veuf/ve	24,7	24,3	36,7	35,2	22,7	35,2	31,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
Population estimée	29683	70512	88730	19549	19016	75278	302768
Echantillon	93	174	238	67	93	207	872

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Parallèlement, l'on trouve un important contingent de femmes chefs de ménage en union (43.8%): elles sont mariées (19.5%) ou placées (24.3%)⁵. Mais, le conjoint cohabite dans le ménage pour 50% des femmes chefs de ménage mariées et 45.8% des femmes chefs de ménage placées. Cette catégorie est atypique par rapport à la classification proposée plus haut

⁵ Le « plaçage » désigne une forme d'union traditionnelle dont les règles ont été mises à jour dans le cadre d'un travail minutieux. Les partenaires engagés dans cette forme d'union sont alors considérés comme étant *placées*.

et mérite d'être étudiée afin de saisir les déterminants du statut de chef de ménage pour ces femmes.

Il n'est par ailleurs pas possible d'identifier ici les cas de femmes en union dont le conjoint est temporairement absent. On connaît les femmes chefs de ménage en union dont le conjoint ne vit pas habituellement dans le ménage (selon les instructions de l'enquête). Reste qu'il n'est guère aisé de savoir si l'absence du conjoint est temporaire ou non⁶.

En tout état de cause, les ménages dirigés par une femme sont, en moyenne, de plus petite taille (4.9 individus) que ceux dirigés par un homme (5.4 individus).

Alphabétisme, scolarisation et niveaux d'étude

Un taux d'« alphabétisme » encore insuffisant

Selon l'Unesco, l'alphabétisme désigne le fait, pour une personne, de savoir lire et écrire tout en comprenant un texte ou un exposé simple des faits se rapportant à sa vie quotidienne. Dans l'enquête, la question se rapportant à l'alphabétisme a été formulée comme suit : « est-ce que (...) sait lire et écrire ? ». On mesure donc moins l'alphabétisme au sens de l'Unesco que l'incidence de la capacité déclarée à lire et à écrire.

Plus de la moitié (56.2%) des individus de 15 ans et plus déclarent savoir lire et écrire. L'écart entre les hommes et les femmes est loin d'être négligeable : presque 11 points de pourcentage séparent en effet les hommes et les femmes qui sont moins nombreuses à déclarer savoir lire et écrire.

Seule la zone de plaine en monoculture affiche une (relative) forte incidence de l'alphabétisme (69.7%). Dans cette zone, les hommes sont bien plus alphabétisés que la moyenne rurale nationale (76.8% contre 62%) de même que les femmes (63.4% contre 50.8%) sans que celles-ci parviennent à rattraper les hommes.

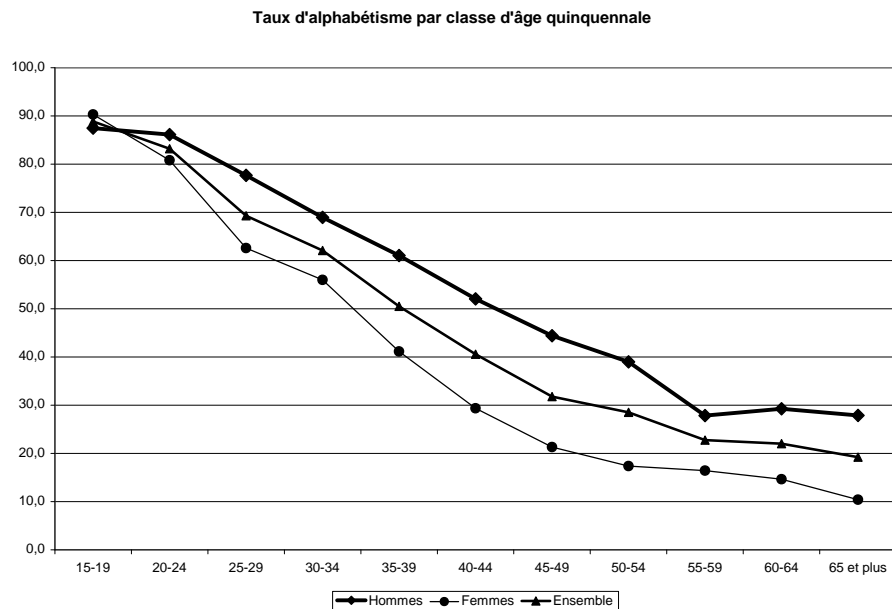
Deux départements affichent des taux d'alphabétisme en dessous de 50% : le département de la Grand'Anse (49%) et surtout le département du Nord-Est avec seulement 43% d'individus de 15 ans et plus sachant lire et écrire.

Une forte progression intergénérationnelle du fait de savoir lire et écrire...

Dans l'ensemble, les taux d'alphabétisme observés sont plutôt remarquables pour le milieu rural qui a été longtemps le parent pauvre des initiatives ou des politiques en matière d'éducation. Il faut examiner les taux d'alphabétisme par âge pour saisir les changements intergénérationnels qui se sont produits en milieu rural. Le graphique ci-dessous indique clairement que les plus jeunes sont massivement alphabétisés tandis que les plus âgés le sont dans de faibles proportions. Ainsi les jeunes de 25-29 ans sont 2.42 fois plus alphabétisés que leurs parents de 50-54 ans, et ceux de 15-19 ans le sont 2.2 fois que leurs parents de 40-44 ans.

⁶ Le traitement des données issues de la question relative aux déplacements temporaires indique que moins de 1% des personnes identifiées au moment de l'entrée dans le ménage étaient en déplacement temporaire.

Graphique 2 : Taux d'alphabétisme par classe d'âge quinquennale



Source : CNSA/CFSVA 2007.

En particulier chez les femmes

Les femmes jeunes ont accompli d'énormes progrès : le taux d'alphabétisme est passé de 17.4% chez les femmes de 50-54 ans à 62.6% chez celles de 25-29 ans. Autrement dit, il a été multiplié par 3.6 alors que pour les hommes, le coefficient multiplicateur est de 1.99, le taux d'alphabétisme de départ c'est-à-dire celui des hommes de 50-54 ans étant bien plus élevé que celui des femmes du même âge⁷. Il faut surtout signaler que l'écart entre hommes et femmes s'est très largement resserré chez les plus jeunes.

Dans l'ensemble, ces progrès reposent sur l'effort consenti par les ménages pour scolariser leurs enfants du côté de la demande. Du côté de l'offre, il faut certes compter avec les programmes de construction d'écoles financés par les bailleurs de fonds internationaux ou par les ONG, mais les effectifs scolarisés se retrouvent essentiellement dans des écoles privées comme l'indique le dernier recensement scolaire de 2002-2003.

Plus des deux tiers de la population scolarisable vont à l'école

68.1% de la population scolarisable (6-24 ans) fréquentent l'école au moment de l'enquête. Ce taux est plutôt élevé au regard des résultats des enquêtes réalisées au cours des 10 dernières années. Entre autres, le recensement de 2003 indique un taux de fréquentation scolaire de 45,9% de la population âgée de 6 à 24 ans.

⁷ Ces chiffres ne sont qu'une indication approximative des progrès intergénérationnels sachant que l'analyse réalisée ici est de type transversal alors que la mesure réelle de ces progrès suppose une analyse longitudinale.

Tableau 2: Taux de fréquentation scolaire (%) de la population de 6-24 ans par sexe selon le département

Département	Sexe du membre du ménage			Population estimée	Echantillon
	Hommes	Femmes	Ensemble		
Nord-Ouest	63,2	66,1	64,7	222446	725
Nord	68,9	62,8	65,6	304414	816
Nord-est	66,7	57,8	62,2	96478	601
Artibonite	65,8	57,9	61,8	431569	880
Centre	74,7	64,9	69,9	236761	776
Ouest	72,4	70,2	71,3	460057	1053
Grande-anse	76,8	71,9	74,5	147327	682
Nippes	75,3	71,6	73,5	101001	452
Sud	72,6	72,9	72,8	236982	683
Sud-est	69,5	71,4	70,5	145539	433
Ensemble	70,2	66	68,1	2382574	7101

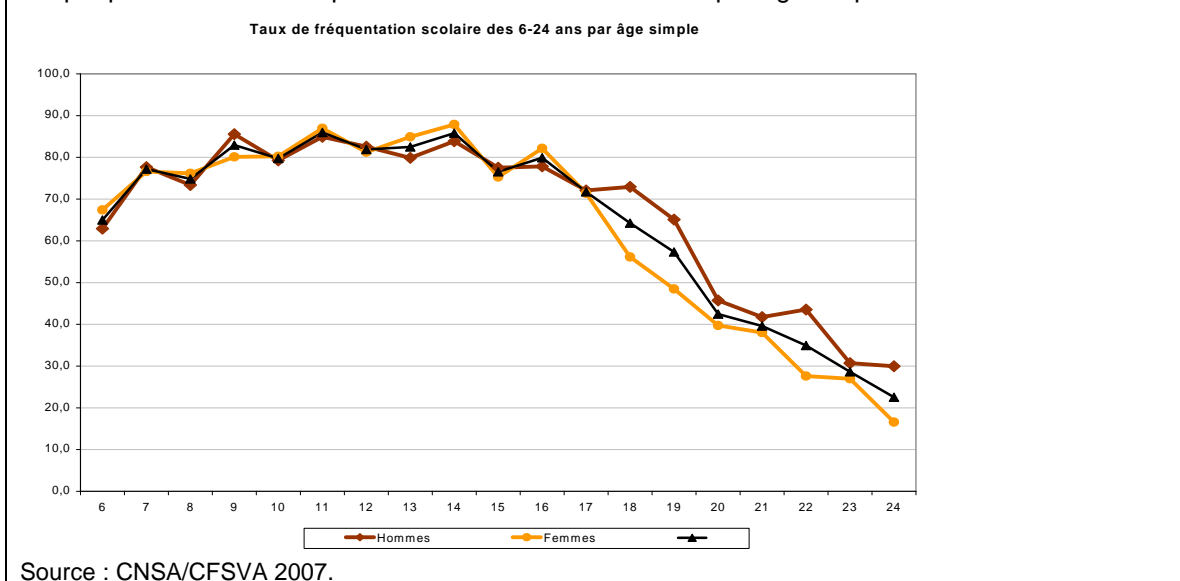
Source : CNSA/CFSVA 2007.

De plus, le phénomène de la scolarisation tardive remarqué depuis les années soixante-dix jusqu'à ces dernières années est bien moins présent dans cette enquête. L'analyse de la courbe des taux de fréquentation scolaire par âge simple montre en effet que si la fréquentation scolaire augmente entre 6 et 14-15 ans, les écarts entre les taux sont loin d'être aussi importants que ceux observés dans les enquêtes antérieures.

Mais les inégalités persistent en matière de fréquentation scolaire entre départements et entre sexes

Il n'en reste pas moins que l'on est encore loin d'une fréquentation scolaire universelle et ceci dans toutes les zones de moyens de subsistance et dans tous les départements. A ceci près que les départements de l'Artibonite (61.2%) et du Nord-Est présentent les plus faibles taux de fréquentation scolaire.

Graphique 3 : Taux de fréquentation scolaire des 6-24 ans par âge simple



En outre, les filles sont relativement moins nombreuses à fréquenter l'école : deux tiers d'entre elles y vont contre sept garçons sur dix. Mais cet écart semble être lié au décrochage des filles à partir de 17 ans.

La majorité des 6-24 ans ont un niveau d'études primaires

56.3% de la population de 6-24 ans ont réussi au moins une année du primaire et 20.3% ont un niveau d'études secondaires (du troisième cycle de l'école fondamentale à la terminale) . Seuls les départements de l'Ouest, du Nord et du Sud connaissent une proportion d'individus ayant réussi au moins une année du secondaire supérieure à 20%. Elle avoisine les 30% dans le département de l'Ouest.

La proportion d'individus ayant achevé au moins une année d'études universitaires en milieu rural est insignifiante : 0.1% et ces individus ne se retrouvent que dans trois zones de moyens de subsistance sur six et dans quatre départements (Ouest, Nord, Nord -Ouest, Sud) sur dix.

Il faut noter encore ici que la zone de plaine en monoculture se détache nettement des autres . 31.2% des 6-24 ans qui y résident ont en effet déclaré un niveau d'études secondaires, une proportion que l'on ne retrouve dans aucune autre zone, la zone la plus proche étant la zone sèche d'agriculture et de pêche (21.5%).

Il est évident que les plus jeunes du groupe 6-24 ans ne peuvent avoir atteint des niveaux d'études secondaires ou plus. Cependant, ces chiffres nous permettent de noter des différences entre départements.

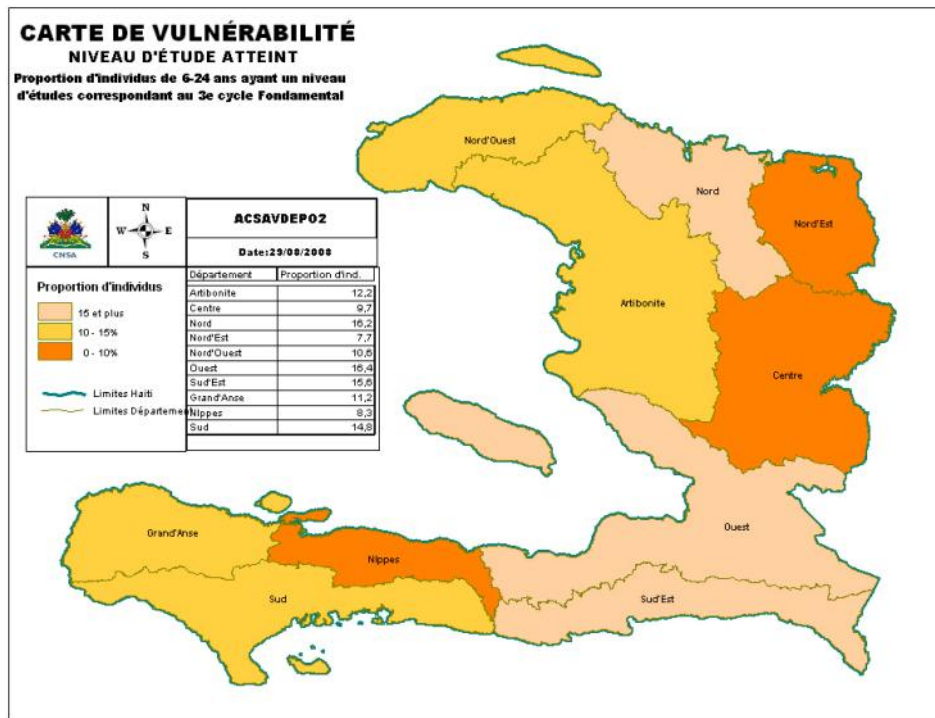
Tableau 3: Distribution (%) de la population de 6-24 ans selon le niveau d'études (cycle) atteint par département

Niveau d'étude atteint	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud
Aucun niveau	10,8	24,6	18,2	19,5	14,7	15,3	19,1	11,9
Préscolaire	4,2	5,9	9,3	7,7	5,7	10,8	3,7	7,6
Primaire	58,7	57,1	55,7	58,6	50,7	61,1	61,6	55,9
3ecycle école fondamentale	16,2	7,7	12,2	9,7	16,4	11,2	8,3	14,8
Secondaire	9,9	4,6	4,7	4,5	12,3	1,7	7,2	9,5
Université	0,1	0,2			0,3			0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Population estimée	304414	96478	431569	236761	460057	147327	100540	236982
Echantillon	816	601	880	776	1053	682	450	683

Source : CNSA/CFSVA 2007

Il faut souligner combien ces proportions doivent être mises en exergue en tenant compte également de la proportion des individus sans niveau d'études. En effet, sur l'ensemble de la population de 6 ans et plus, 17.2% ont un niveau d'études secondaires ou universitaires et 37.5% n'ont aucun niveau (contre 16.4% chez les 6-24 ans).

Carte 3 : Proportion d'individus de 6-24 ans ayant un niveau d'études correspondant au 3^{ème} cycle fondamental



Source : CNSA/CFSVA 2007

Les distributions des hommes et des femmes de 6-24 ans selon le niveau d'étude atteint sont proches

Dans la population scolarisable, il n'existe pas de différences majeures entre les distributions des hommes et des femmes selon le niveau d'études atteint exprimé en termes de cycle scolaire. Certes, il y a un peu plus de femmes sans aucun niveau d'études (17.2% contre 15.7%) mais l'écart est plutôt faible, à plus forte raison lorsque l'on fait la comparaison avec la distribution de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'études atteint où l'on trouve 41.7% de femmes sans niveau d'études contre 33.2% d'hommes. Bien entendu, il faudrait mesurer le niveau d'études moyen exprimé en nombre d'années d'études réussies pour une mesure plus fine des disparités entre hommes et femmes dans la population scolarisable.

III. Activité économique et emploi

La main-d'œuvre potentielle pour le travail indépendant ou le travail salarié ou pour toute autre forme d'emploi est le premier actif des ménages. On cherche à savoir ici dans quelle mesure cette ressource en travail est mobilisée dans l'activité économique ou cherche à l'être. De l'ampleur de l'engagement de la main-d'œuvre dans l'activité économique et des formes de mobilisation du travail dépend la capacité des ménages à assurer la survie (et au-delà) de tous leurs membres.

L'engagement dans l'activité économique

Une faible participation à l'activité économique

La participation à l'activité économique peut être appréhendée par le taux net d'activité à savoir le rapport entre la population active composée de ceux qui exercent un emploi et de ceux qui en recherchent un d'une part et la population en âge de travailler (10 ans et plus)⁸ d'autre part.

50.2% des 10 ans et plus sont présents sur le « marché du travail ». Il s'agit là d'un taux d'activité faible et donc préoccupant : on peut en effet en déduire que la charge des personnes qui ne travaillent pas (et qui ne recherchent pas d'emploi) par rapport à ceux qui travaillent ou désirent exercer un emploi est particulièrement élevée, d'autant plus que la population est jeune.

Les taux d'activité économique varient sensiblement d'un département à l'autre. Le département de l'Ouest se démarque des autres avec un taux d'activité global avoisinant les 70%. Un groupe de départements de la péninsule Sud (Nippes, Sud, Sud-est) accuse des taux d'activité variant entre 52% et 60%. Loin derrière se trouve le département du Nord. En fait, les départements de la partie Nord du Pays connaissent des taux d'activité variant autour de 40% seulement de la population en âge de travailler. Le département du Nord tout comme la zone agro-pastorale de plateau affiche des taux d'activité particulièrement bas (respectivement 32% et 41%). On voit mal ce qui pourrait expliquer ceci.

Tableau 4: Taux d'activité (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe par département

	Hommes	Femmes	Ensemble
Nord-Ouest	53,3	37,7	45,2
Nord	44,4	20,7	32,1
Nord-est	49,1	35,8	42,1
Artibonite	54,9	41,5	48
Centre	45,5	36,2	40,9
Ouest	73,9	60,3	66,7
Grande-anse	52,7	40,8	46,8
Nippes	66,7	47,2	57,2
Sud	63,4	47,9	55,8
Sud-est	62	46,1	53,9
Ensemble	57,8	42,9	50,2

Source : CNSA/CFSVA 2007

Les taux d'activité des femmes sont plus faibles

Les taux d'activité varient sensiblement selon le sexe : 42.9% seulement des femmes participent à l'activité économique ou désirent le faire (comme en atteste le fait qu'elles recherchent un

⁸ Plusieurs travaux d'ordre anthropologique ou plus attentifs à la problématique du travail des enfants montrent que la mise au travail (domestique et non-domestique) des enfants est encore un fait avéré en milieu rural haïtien, même s'il est loin d'être répandu que dans les années cinquante par exemple. Se reporter notamment à Schwartz (2000), Sassine et al. (1999).

emploi) contre 57% des hommes. D'une manière générale, les taux d'activité des chefs de ménage sont bien plus élevés (80.8%) que ceux des membres secondaires des ménages (39.5%). Les femmes chefs de ménage accusent un taux d'activité (64.7%) largement inférieur à celui de leurs homologues masculins (87.5%).

A la jeunesse de la population qui détermine pour partie l'appartenance des plus jeunes à la population inactive en tant qu'écoliers ou étudiants (il faut bien évidemment considérer les déterminants de la scolarisation), s'ajoute pour les filles ou les femmes le rôle spécifique de personne au foyer qui leur est attribué (6% seulement des hommes inactifs jouent le rôle de personne au foyer contre 31.4% des femmes inactives).

Le taux d'activité des femmes accuse des valeurs particulièrement faibles dans la zone agro-pastorale de plateau (36.2%) et dans la zone d'agriculture en montagne humide (38.2%). La première zone présente en fait une particularité : elle affiche le plus faible taux d'activité global. Autrement dit, même les hommes y sont moins engagés dans l'activité économique. Ceci reste à élucider⁹.

Un fort contingent de « personnes au foyer » parmi les femmes inactives

Lorsque l'on examine la distribution des femmes inactives selon les « raisons » de l'inactivité, il apparaît clairement que non seulement 31.4% de ces femmes sont des personnes au foyer mais encore que 37.1% des femmes des ménages les plus pauvres sont chargées de l'entretien du ménage. Ceci est vraisemblablement lié au fait que la taille de ces ménages est relativement plus élevée en raison, entre autres, d'une plus forte fécondité.

Un « taux de chômage » relativement faible

Le taux de chômage calculé ici est le rapport entre l'effectif des individus **en quête d'emploi au cours de la semaine de référence** et l'effectif de la population active. Il est plutôt faible : 3.7%. Il est vrai que cet indicateur n'est pas le plus approprié pour appréhender les problèmes en matière d'emploi en milieu rural où le travail indépendant (où se confondent l'offre et la demande de travail) est prédominant. Il vaut mieux passer par les ratios de dépendance économique d'un côté, et analyser de l'autre la composition de la population inactive en mettant l'accent sur les raisons de l'inactivité.

Des ratios de dépendance économique élevés : 99 inactifs à la charge de 100 actifs et 103 inactifs à la charge de 100 actifs occupés

Le ratio de dépendance économique qui exprime la charge d'inactifs qui pèse sur la population active s'élève, pour l'ensemble du milieu rural à 99 inactifs pour 100 actifs (personnes occupées et chômeurs). Si l'on tient compte uniquement des actifs occupés – les individus en recherche d'emploi ne percevant pas de revenus d'activité – l'on trouve 103 inactifs pour 100 actifs occupés.

Tableau 5 : Ratios de dépendance économique selon la zone de moyens de subsistance

Ratios de dépendance économique	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Sèche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Inactifs sur actifs	101	97	113	140	87	75	99
Inactifs sur actifs occupés	107	103	117	142	90	78	103

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Ces ratios de dépendance économique varient fortement selon la zone de moyens de subsistance. On note en particulier que la zone agro-pastorale de plateau affiche les ratios les plus élevés (respectivement 140 inactifs pour 100 actifs et 142 inactifs pour 100 actifs occupés) tandis que dans la zone sèche d'agriculture et de pêche ces rapports s'élèvent respectivement à 75 et 78.

⁹ A moins qu'il ne s'agisse de problèmes dans la collecte des informations.

A l'échelle des départements, on observe également d'importantes variations. Si le département du Centre, dont une bonne partie se retrouve dans la zone agro-pastorale de plateau, affiche des rapports de dépendance élevés (respectivement 144 et 146 inactifs pour 100 actifs et pour 100 actifs occupés), c'est le département du Nord qui l'emporte : les actifs occupés ont à leur charge 211 inactifs. A l'inverse, le département de l'Ouest affiche les ratios de dépendance les plus faibles (relativement) avec 50 inactifs pour 100 actifs et 53 inactifs pour 100 actifs occupés.

On a vu plus haut que le département du Nord et la zone agro-pastorale de plateau présentent non seulement les taux d'activité les plus faibles eu égard au reste du milieu rural mais encore des taux d'activité très faibles en soi. Ceci laissait donc entrevoir des rapports de dépendance économique particulièrement élevés dans ce département et dans cette zone. Reste toutefois à proposer des explications à cet état de fait.

La valeur des ratios de dépendance dépend à la fois de la structure démographique (par âge) de la population (et donc de la fécondité) mais aussi des opportunités d'emploi ou du fonctionnement de l'économie. Que les conditions économiques diffèrent d'un département à l'autre n'a rien d'étonnant, mais faire le point dépasse le cadre de ce rapport.

Tableau 6 : Ratios de dépendance économique selon le département géographique

Ratios de dépendance économique	Nord					Grande					
	Ouest	Nord	Nord-est	Atitorite	Centre	Ouest	anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Inactifs sur actifs	122	206	136	110	144	50	113	75	79	86	99
Inactifs sur actifs occupés	131	211	147	111	146	53	114	77	82	89	103

Source : CNSA/CFSVA 2007

Des inactifs « qui ne font rien »

On observe une proportion non négligeable d'inactifs qui ne correspondent pas aux catégories classiques des statistiques du travail (écoliers/étudiants, force de travail à la retraite ou invalide, personnes au foyer chargées de l'entretien de s écoliers/étudiants et des enfants en bas âge). En effet, 25.6% des inactifs déclarent « qu'ils ne font rien » en rejetant clairement les catégories précédemment mentionnées. Une partie de ces inactifs vont à l'école et auraient pu être classés dans la catégorie « écoliers/étudiants seulement ». Dans la mesure où tel n'est pas le cas, ceci atteste d'un malaise par rapport à la participation à l'activité économique. On notera que c'est dans le département du Nord – où les ratios de dépendance sont particulièrement élevés - que l'on retrouve, dans la population totale des inactifs, la plus forte proportion d'i nactifs « qui ne font rien » (36.5%).

Les emplois

L'agriculture absorbe la moitié des actifs occupés

Un peu plus de la moitié des actifs occupés se retrouvent dans les activités du secteur primaire, dans l'agriculture au premier chef. C'est une observation classique pour le milieu rural, à ceci près que le dernier recensement de population indique que 71% des actifs occupés du milieu rural travaillent dans l'agriculture (IHSI 2005 : tableau 302).

On trouve bien évidemment des différences selon les départements et les zones de moyens de subsistance. Ainsi, 33.1% seulement des actifs occupés de la zone de plaine en monoculture sont engagés dans l'agriculture. Ceci contraste fortement avec le cas de la zone agro-pastorale de plateau, la zone agro-pastorale sèche et la zone d'agriculture de montagne humide où en moyenne 60% des actifs occupés travaillent dans l'agriculture.

Tableau 7 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance

Branche d'activités	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Agriculture, pêche, chasse	60,6	33,1	58,2	62,2	52,7	45,3	51
Industries, Electricité/Eau, BTP	4,3	8	5,4	4	4,4	4,8	5,3
Commerce de gros et de détail	17,5	23	17,5	25	16,7	18,9	19,3
Autres services	8,6	9,9	4,9	4,8	2,7	5,8	6,1
Autres	7,8	23,6	8,7	3,8	13,8	21,4	14,3
Inconnu	1,2	2,3	5,4	0,2	9,8	3,9	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007

Les activités de fabrication industrielle ou artisanale absorbent une petite fraction de la main-d'œuvre occupée (5.3%)¹⁰. En fait, le commerce de gros et de détail vient, sans surprise, en second rang des branches d'activité avec 19.3% des actifs occupés¹¹. D'autres services comme la restauration, l'hébergement et le transport captent 6.1% des actifs occupés.

Tableau 8 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par département géographique

Branche d'activités	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Agriculture, pêche, chasse, extraction sel marin	57,6	49,4	81,6	59,8	62,3	29,8	51,8	55	48,9	47,6	51
Industries, Electricité/Eau, BTP	4,5	11,7	3,1	3,5	3,5	6,9	5	4,2	4,4	4,7	5,3
Commerce de gros et de détail	16,8	25,7	11,4	23	24,6	20	15,5	19	14,3	22,4	19,3
Autres services	14,8	7,4	1,8	7,6	4,2	7,6	3	5,4	3,8	3,1	6,1
Autres	5,4	5,4	1,8	4,5	2,9	34,8	1,8	14,8	20,4	21,9	14,3
Inconnu	0,9	0,2	0,3	1,7	2,5	1	22,9	1,6	8,3	0,2	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007

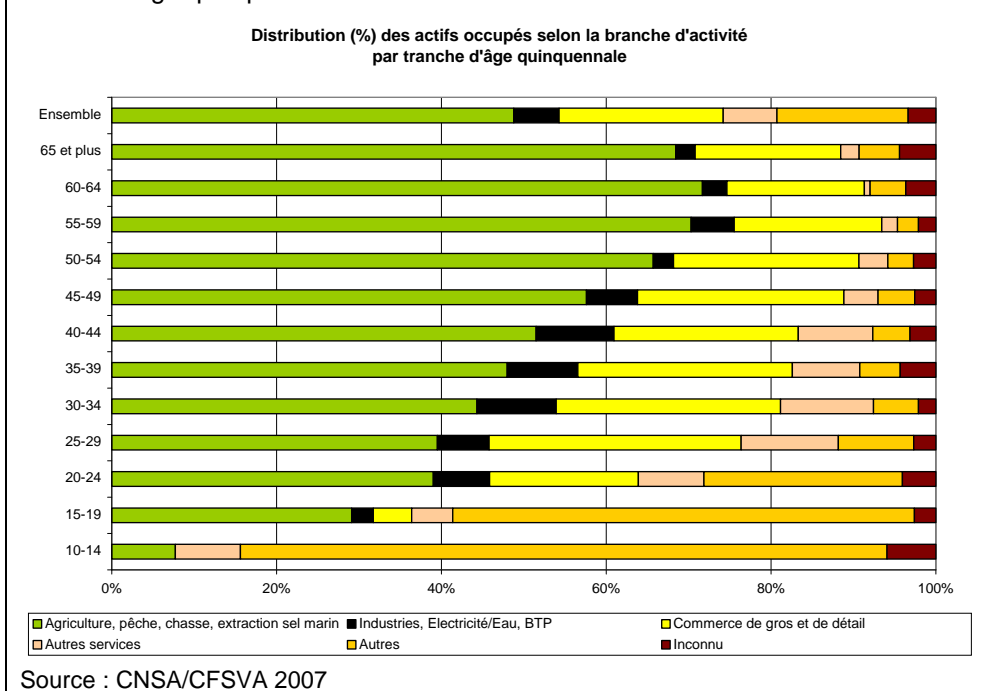
Mais les jeunes actifs sont moins engagés dans l'agriculture que leurs aînés

Lorsque l'on examine la distribution des actifs occupés selon la branche d'activité des plus âgés (65 ans et plus) aux plus jeunes, il apparaît clairement que le poids de l'agriculture diminue sensiblement. Il ne dépasse guère les 40% - c'est encore une proportion d'importance – chez les moins de trente ans. En revanche, l'agriculture absorbe entre 50% et 70% des générations plus âgées.

¹⁰ C'est une proportion similaire à celle indiquée par le RGPH 2003.

¹¹ Idem.

Graphique 4: Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par tranche d'âge quinquennale



Des branches non précisées : quelle « sortie » de l'agriculture ?

Il importe d'observer que 14% des actifs occupés travaillent dans des branches d'activités non précisées. La liste de branches d'activités figurant dans le questionnaire contient des branches d'activités connues en milieu rural haïtien. Le fait que 14% de ceux qui exercent un emploi n'aient pu être classés indique que cette liste n'épuise guère l'éventail des activités en milieu rural et qu'il importe de chercher à connaître les activités non précisées¹². En l'absence d'informations, on ne saurait dire s'il s'agit d'une « sortie » de l'agriculture ou d'activités connexes à celle-ci ou à d'autres activités rurales.

Les branches non précisées sont particulièrement représentées dans le département de l'Ouest où elles absorbent plus du tiers des actifs occupés, et dans une moindre mesure les départements du Sud-est (21.9%), du Sud (20.4%), et des Nippes (14.8%). On les retrouve également dans des proportions importantes dans la zone de plaine en monoculture (23.6%) et la zone sèche d'agriculture et de pêche (21.4%).

Tableau 9 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance

Branche d'activités	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Agriculture, pêche, chasse	60,6	33,1	58,2	62,2	52,7	45,3	51
Industries, Electricité/Eau, BTP	4,3	8	5,4	4	4,4	4,8	5,3
Commerce de gros et de détail	17,5	23	17,5	25	16,7	18,9	19,3
Autres services	8,6	9,9	4,9	4,8	2,7	5,8	6,1
Autres	7,8	23,6	8,7	3,8	13,8	21,4	14,3
Inconnu	1,2	2,3	5,4	0,2	9,8	3,9	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007

¹² Compte tenu du fait que la distribution des actifs occupés ruraux dressée dans le cadre de cette enquête s'écarte fortement de celle restituée par le RGPH 2003 (51% d'actifs occupés dans l'agriculture contre 71% selon le RGPH 2003), il ne faut pas exclure des déficiences dans la collecte des données.

Les femmes dans le commerce...

Les femmes représentent 43.4% des actifs occupés. Elles dominent, en termes d'effectifs, le commerce de gros et de détail (plus de 80% des actifs occupés) et leur présence est loin d'être négligeable dans les « autres branches » dans la zone agro-pastorale sèche, la zone de plaine en monoculture et la zone d'agriculture de montagne humide, la zone semi humide et la zone sèche.

Une main-d'œuvre occupée peu instruite concentrée dans l'agriculture

Près de la moitié de ceux qui exercent un emploi n'a aucun niveau d'étude. Les actifs occupés sans niveau d'instruction sont concentrés dans l'agriculture (60.3%) et 60.7% de ceux exerçant un emploi dans l'agriculture n'ont aucun niveau d'étude.

Tableau 10 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'étude par branche d'activités

Niveau d'étude atteint	Agriculture, pêche, chasse, extraction sel marin	Industries, Electricité/Eau, BTP	Commerce de gros et de détail	Autres services	Autres	Ensemble
Aucun niveau	60,7	28,7	63	23,8	15,4	49,1
Préscolaire	1	0,2	0,9	0,8	1,1	1,1
Primaire	28,9	40,3	23,2	27,7	51,2	32,2
3e cycle école fondamentale	5,7	18,4	8,3	14,5	17,8	9,5
Secondaire	3,7	11,4	4,6	26,6	13,5	7,4
Université	-	0,9	-	6,6	1,1	0,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Population estimée	943091	106018	385393	126154	307875	1933639
Echantillon	2885	300	1096	345	810	5664

Source : CNSA/CFSVA 2007

Et des individus de niveau secondaire hors de l'agriculture

En revanche, ceux qui ont achevé avec succès au moins une année du cycle secondaire se retrouvent plus fréquemment hors de l'agriculture (dont 23% dans les services autres que le commerce comme le transport ou la restauration). Ces services se distinguent d'ailleurs en fonction du niveau d'études des actifs qu'ils absorbent. Si 63% de ceux travaillant dans le commerce de gros et de détail n'ont aucun niveau d'études – il faut rappeler qu'il s'agit de femmes dans leur immense majorité – 23.8% seulement des actifs des autres services n'ont aucun niveau.

Tableau 11 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par niveau d'étude

Niveau d'étude atteint	Agriculture, pêche, chasse, extraction sel marin	Industries, Electricité/Eau, BTP	Commerce de gros et de détail	Autres services	Autres	Total
Aucun niveau	60,3	3,2	25,6	3,2	5	100
Préscolaire	44,7	1,2	16,2	4,6	15,7	100
Primaire	43,8	6,9	14,3	5,6	25,3	100
3e cycle école fondamentale	29,2	10,6	17,4	9,9	29,8	100
Secondaire	24,1	8,5	12,5	23,4	28,9	100
Université		7,4		62,1	24,7	100
Ensemble	48,8	5,5	19,9	6,5	15,9	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La participation aux organisations traditionnelles de travail

Les modalités de mobilisation de la force de travail en milieu rural haïtien

Les statistiques classiques de la participation à l'activité économique, du chômage et de l'emploi ne permettent d'aborder qu'une facette des mobilisations du travail. Pic (2005) souligne qu'en sus de l'auto-emploi (c'est à dire du travail pour son propre compte) et des emplois dépendants dans le ménage (aides familiaux), **la vente, l'achat et l'échange de travail** sont des pratiques courantes en milieu rural. Pic (2005) distingue ainsi trois grandes catégories de modalités de mobilisation de la force de travail :

- la mobilisation sur une base individuelle pour la vente de travail. Elle est le fait de travailleurs sans terre mais aussi de paysans propriétaires ou ayant accès à la terre en fonction d'arrangements institutionnels divers (métayage, affermage). Ces paysans sont le plus souvent des vendeurs individuels occasionnels de travail, pour faire face soit aux périodes de soudure difficiles soit à des situations d'urgence. Il y a aussi la vente saisonnière de travail généralement liée à la migration interne ou internationale effectuée en période de soudure ou de sous-emploi,
- la mobilisation sur une base collective dans le cadre d'associations de type traditionnel dont les dénominations et surtout les modes d'organisation sont divers (*konbit*, *eskwad*, *avan jou*, etc.). Certaines associations combinent l'échange de travail et la vente de travail (comme l'*eskwad*).
- la mobilisation sur la base des « contrats »¹³ et du métayage.

Encadré 1 : Modalités de mobilisation de la main-d'œuvre en milieu rural haïtien : les organisations traditionnelles de travail

On peut distinguer, hormis le travail individuel, le *konbit*, l'escouade (*eskwad*) et les *avan jou* ou *douvan jou*.

1) Le *konbit* est une « forme de travail en commun où une invitation est lancée par un exploitant en échange d'un repas » (SACAD/FAMV 1993 : 293) ». On constate dans les entretiens qualitatifs que les individus parlent aussi de *konbit* lorsqu'il y a rémunération sans formation d'une organisation rigide.

2) Les escouades (*eskwad*) sont « des associations mutualistes d'échange de travail qui regroupent un nombre limité de travailleurs ayant, en principe, les mêmes droits et les mêmes obligations les uns envers les autres » (SACAD/FAMV 1993 : 207).

3) L'*avanjou* est un « groupe fixe de personnes qui travaillent ensemble et qui vendent ou échangent collectivement leur force de travail. (...) Le temps de travail est d'une demi-journée (...) le travail est en principe payé comptant à l'issue de la tâche réalisée (PIC 2005 : 11)

Pic (2005) synthétise les caractéristiques des différentes modalités de mobilisation de la main-d'œuvre ainsi que les attentes du vendeur de force de travail comme suit :

¹³ Selon Pic (2005) « Le « contrat » lie deux personnes pour la réalisation d'une tâche donnée définie par son résultat. Une personne demande à une autre moyennant un prix fixé d'un commun accord de réaliser tel travail, par exemple la préparation d'une terre ou plus fréquemment de la maçonnerie, de la charpente, etc. Mais le commanditaire n'est pas responsable de l'organisation du travail, de la mobilisation et du paiement de la main d'œuvre additionnelle que le travail peut nécessiter. On ne se trouve donc pas en face d'une relation salariale traditionnelle, mais plutôt dans le cadre d'une prestation de service. Pourtant, les paysans considèrent bien cela comme une modalité de mobilisation de la main d'œuvre au même titre que les formes précédemment évoquées beaucoup plus évidemment salariales. ».

	Travail individuel	Avan jou	Eskwad	Kombit (sens strict)
Caractéristique	Relation salariale simple	Demi-journées de travail; paiement au terme de la demi-journée	Journées entières; paiement généralement différé (jusqu'à six mois)	En principe, pas de rémunération monétaire
Justification de la vente de travail	Revenus monétaires; financement de la vie quotidienne	Revenus monétaires; financement de la vie quotidienne	Revenus monétaires; financement de la vie quotidienne; épargne, financement des dépenses importantes (écolage, fêtes, Solidarité; accès au travail etc); solidarité; accès au travail d'autrui hors ménage	capital social

Source : SACAD/FAMV (1993), Pic (2005)

Il existe quelques données d'ordre quantitatif, relativement datées à ce jour, sur le recours à la main-d'œuvre extérieure aux ménages et plus particulièrement aux organisations traditionnelles de travail. Par exemple, l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH) réalisée en 2001 par l'IHSI indique le recours aux « *konbit* » sur 19% des parcelles déclarées par les ménages pratiquant l'agriculture. Toujours selon la même enquête, la récolte a été effectuée sur 18.6% des parcelles par les *eskwad*.

Il existe peu d'informations d'ordre quantitatif sur la participation des membres des ménages aux organisations traditionnelles de travail. Or, il s'agit d'une question importante. Dans la mesure où la taille des exploitations devient moins discriminante en raison des limites imposées par la démographie et l'érosion, la caractérisation des moyens d'existence des ménages du milieu rural passe aussi par leurs rapports au travail (Lamaute-Brisson, Damais, Egset 2005). Est-on en présence de ménages acheteurs ou vendeurs de force de travail ou de ménages à la fois acheteurs et vendeurs ? En d'autres termes, on peut considérer qu'un ménage qui vend de la force de travail serait à classer de préférence dans la catégorie des petits agriculteurs. A l'inverse, un ménage acheteur de force de travail salarié figurerait plutôt parmi les ménages d'agriculteurs moyens ou aisés¹⁴.

Une minorité de la population en âge de travailler dans les organisations traditionnelles de travail

14.1% des individus de 10 ans et plus ont participé à une forme d'organisation traditionnelle de travail spécialisée dans l'agriculture au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'incidence de la participation la plus élevée est observée dans la zone agro-pastorale sèche (23.9%) et la plus faible, sans surprise, dans la zone de plaine en monoculture (7.8%). Dans cette zone, deux facteurs au moins entrent en ligne de compte : la proximité à l'urbain dans la plaine du Cul-de-Sac telle qu'une bonne partie des emplois relève moins du rural que de l'urbain, et la mobilisation individuelle – relativement plus fréquente – du travail salarié agricole.

Le département du Nord-Est se détache très nettement des autres puisque 44% de la population en âge de travailler déclare avoir participé à une organisation traditionnelle de travail.

¹⁴ Ainsi l'échelle de classement général des ménages est-elle glissante et non pas absolue : deux ménages comparables en termes d'actifs disponibles pourront se retrouver dans des catégories différentes d'une localité à l'autre : un agriculteur « moyen » de Limbé peut être un « petit agriculteur » à Laborde ou à Baptiste.

Tableau 12: Proportion (%) des individus de 10 ans et plus ayant participé - au cours des 12 derniers mois - à une organisation traditionnelle de travail par département géographique

Type d'organisation traditionnelle de travail	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Konbit gratuit	8,6	6,5	41,5	11,8	6,1	7,1	2,5	5,8	1,6	11,9	8,6
Autre organisation traditionnelle de travail	5	1	3,4	6,6	6	5	6,9	8,6	8,1	5,7	5,4
Toutes organisations traditionnelles de travail	13,7	7,5	44,9	18,4	12,1	12	9,4	14,4	9,7	17,7	14,1
Population estimée	345380	517825	157239	688284	365382	809007	249412	175252	429198	277472	4014451
Echantillon	1122	1388	981	1402	1197	1847	1149	777	1240	824	11927

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les déterminants de la participation à ces organisations et les mécanismes de fonctionnement diffèrent d'un type d'organisation à l'autre. Mais on retient ici la distinction principale entre le *konbit* et les autres organisations. Alors que le premier renvoie à du travail gratuit fondé sur un principe de solidarité (qui n'exclut pas les inégalités et les rapports de pouvoir), les autres renvoient d'abord à la vente de la force de travail dans un cadre collectif (par-delà même les différences dans les mécanismes d'articulation entre vente de travail et échange de travail sur la base d'un principe de réciprocité que l'on retrouve dans l' *eskwad* par exemple).

Dans l'ensemble, la participation aux *konbit* est plus fréquente que celle aux autres organisations de travail. Il y a bien évidemment des situations contrastées selon les zones de moyens de subsistance et les départements. Par exemple, le *konbit* est plutôt rare dans le département du Sud (1.6% des personnes de 10 ans et plus) tandis que 8.1% de la population en âge de travailler se sont engagés dans d'autres organisations traditionnelles de travail. En revanche, la participation au *konbit* est d'importance dans le département du Nord-Est (41.5%), dépassant largement la mobilisation dans les autres organisations de travail tant dans ce département que dans les autres.

Une majorité de chefs de ménage et près d'un quart de femmes dans les organisations traditionnelles de travail

57.8% des participants aux organisations traditionnelles de travail sont chefs de ménage et 24.3% sont des femmes. Les femmes sont plus présentes parmi les membres secondaires des ménages (58%) que parmi les chefs de ménage (23.4%).

Une majorité d'actifs occupés, principalement engagés dans l'agriculture

La majorité de ces membres (temporaires ou permanents) d'organisations traditionnelles de travail étaient des actifs occupés au moment de l'enquête (82.6% , soit 24.1% du total des actifs occupés) et 15.7% de ces membres étaient inactifs au moment de l'enquête (soit 4.5% du total des inactifs).

En outre, plus de quatre actifs occupés sur cinq ayant participé aux organisations traditionnelles de travail étaient engagés dans l'agriculture au moment de l'enquête. Il faut noter que 7.5% étaient par ailleurs dans le commerce de gros et de détail.

Un engagement non négligeable à l'échelle des ménages

Plus d'un tiers (35.1%) des ménages ont au moins un de leurs membres à avoir participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les proportions varient sensiblement selon la zone de moyens de subsistance Ils sont 21.6% dans la zone de plaine en monoculture mais 51.1% dans la zone agro-pastorale sèche.

C'est dans le département du Nord-Ouest que l'on retrouve une participation massive, à l'échelle des ménages, aux organisations traditionnelles de travail (78.8%). Il s'agit là d'une proportion inégalée, les départements affichant des taux de participation importants comme l'Artibonite et le Sud-est viennent en effet loin derrière (respectivement 45.5% et 44.4%).

Tableau 13: Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête par département géographique

	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Participation à une organisation traditionnelle de travail	34,8	24,3	78,8	45,5	25,4	29,8	28,3	38,2	27,4	44,4	35,1
Population estimée	83041	116568	40121	180919	98007	216021	62048	45169	103504	85746	1031144
Echantillon	269	312	250	371	322	493	285	200	298	254	3054

Source: CNSA/CFSVA 2007.

... plutôt lié à l'agriculture à compte propre

La participation aux organisations traditionnelles de travail est fortement liée à l'agriculture à compte propre à l'échelle des ménages. 42.1% des ménages où l'on pratique l'agriculture à compte propre ont vu un de leurs membres au moins participer à des organisations de travail (konbit ou autre). Cette proportion n'atteint que 9.3% chez les ménages où l'on ne pratique pas l'agriculture.

Tableau 14 : Proportion (%) de ménages dont un membre au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail selon l'exercice de l'agriculture à compte propre

Participation à une organisation traditionnelle de travail	Oui a compte propre	Non comme travailleur	Non	Ensemble
Toutes organisations	42,1	51,4	9,3	35,1
Konbit	25,6	24,5	5,4	21,1
Autre organisation de travail	18,4	29,1	4	15,5
Population estimée	774532	26865	227800	1029197
Echantillon	2366	73	608	3047

Source : CNSA/CFSVA 2007.

... et un recours plus fréquent au *konbit* gratuit pour les récoltes

On a demandé aux ménages où l'on pratique l'agriculture à compte propre les modes de mobilisation de la force de travail pour la récolte sur les parcelles cultivées. En croisant les variables indicatrices de la participation aux organisations traditionnelles de travail et des modes de mobilisation du travail pour la récolte, il est possible d'identifier les ménages qui combinent la vente et l'achat de travail, qui activent l'échange de travail et de les comparer à ceux qui ne participent pas aux organisations traditionnelles de travail.

A première vue, la main-d'œuvre familiale fait l'objet d'une mobilisation massive : un peu plus de 6 ménages pratiquant l'agriculture à compte propre sur dix y ont recours. L'appel au *konbit* au sens premier du terme (travail gratuit) est le fait d'environ un ménage sur trois mais la mobilisation du *konbit* gratuit est largement plus fréquente lorsque les membres des ménages participent eux-mêmes aux organisations traditionnelles de travail (45% contre 17.8%). Ne pas faire partie (à titre temporaire ou permanent) d'une organisation de travail ouvre le champ à un plus fort recours au travail individuel rémunéré (21.3% contre 16%).

... sur la base d'un principe de réciprocité (?) pour l'accès quasi-gratuit à la main-d'oeuvre

Si l'on fait le distinguo entre les ménages dont les membres ont participé à un *konbit* et ceux ayant participé à d'autres organisations traditionnelles de travail, il apparaît que la mobilisation des *konbit* gratuits pour la récolte est d'importance précisément chez les ménages dont l'un des membres au moins a fait partie d'un *konbit* au cours des 12 derniers mois. 58.6% de ces ménages sont en effet concernés contre 23.4% de ceux qui ont intégré d'autres organisations de travail. Il s'agit là d'une observation à souligner. Tout se passe comme si ces ménages font jouer le principe de réciprocité associé au *konbit* afin d'assurer un accès quasi-gratuit à la main-d'œuvre. Le recours à la main-d'œuvre rémunérée (*konbit* rémunéré, *eskwad*, travail individuel rémunéré) est de fait bien moins fréquent chez ces ménages dont les membres intègrent les *konbit*.

Tableau 15 : Proportion (%) de ménages ayant recours aux différents modes de mobilisation de la main-d'œuvre pour la récolte selon la participation aux différents types d'organisations traditionnelles de travail

Participation aux organisations de travail	Konbit gratuit	Konbit rémunéré	Eskwad	Travail individuel rémunéré	Main-d'œuvre familiale	Nombre de ménages estimé	Echantillon
Aucune participation	17,8	30	11,4	21,3	61,1	448654	1346
Konbit	58,6	21,6	8,6	14,4	56,8	183638	590
Autres organisations de travail	23,4	38,9	22,1	18,1	69,9	127737	388
Ensemble	29,2	29,2	12,5	19	61,5	774532	2366*

Source : CNSA/CFSVA 2007.

*Sont exclus de ce tableau 42 ménages comptant au moins un membre dans les *konbit* et dans les autres organisations de travail.

Migrations de travail

On a cherché à capter les migrations de travail survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête en interrogeant à cet égard les individus de 10 ans et plus.

Des migrations de travail relativement marginales à l'échelle de la population en âge de travailler

Une petite minorité soit 3.7% des individus de 10 ans et plus ont migré pour aller travailler ailleurs que dans leur localité de résidence au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ceux qui sont partis à l'étranger ne représentent que 1% de la population totale des 10 ans et plus. Quant aux migrants internes, la moitié d'entre eux se sont rendus à Port-au-Prince, l'autre moitié ayant choisi pour destination une autre localité ou une autre ville¹⁵.

Tableau 16 : Proportion (%) d'individus de 10 ans et plus ayant effectué une migration de travail en Haïti ou à l'étranger au cours des 12 mois précédant l'enquête par situation d'activité

Destination de la migration	Actif occupé	En recherche d'emploi	Inactif	Total
Oui, en Haïti	3,9	10,9	1,2	2,7
Oui, dans un pays étranger	1,6	1,9	0,5	1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

12.2% des ménages sont concernés par les migrations de travail

L'incidence des migrations de travail peut paraître insignifiante à l'échelle de la population en âge de travailler. On peut raisonner à l'échelle des ménages : il s'agit de connaître la proportion de ménages dont l'un des membres au moins a effectué une migration de travail (interne ou externe) au cours des 12 mois précédant l'enquête. On observe que 12.2% des ménages ont fourni au moins un travailleur migrant, toutes destinations confondues. L'incidence des migrations de travail la plus élevée est observée dans la zone agro-pastorale humide (17.4%) qui est suivie de près par la zone agro-pastorale sèche (16.8%).

¹⁵ L'effectif d'individus ayant effectué une migration de travail étant petit, les résultats selon la zone de moyens de subsistance ou le département ne sont guère significatifs.

Tableau 17 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon la destination par zone de moyens de subsistance

Zone de moyen de subsistance	Migration interne	Migration externe	Migration	Population estimée	Echantillon
Zone Agro-pastorale Seche	12,8	4,2	16,8	103838	340
Zone de Plaine en Monoculture	10,1	3,6	13,2	183427	467
Zone d'agriculture de Montagne Humide	7,9	2,9	10,8	339909	944
Zone Agro-pastorale de Plateau	4,2	6,3	10,2	95479	335
Zone Agro-pastorale semi-humide	15,9	1,5	17,4	55781	260
Zone Seche d'agriculture et de Peche	8,4	3,6	11,3	252710	708
Ensemble	9	3,6	12,2	1031144	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note : La proportion de ménages concernés par les migrations de travail n'équivaut pas nécessairement au total des proportions de ménages concernés par les migrations internes ou par les migrations externes. Il existe en effet quelques ménages concernés par les deux types de migration.

Dans près de 2 ménages sur dix, un individu au moins a effectué une migration de travail dans les départements du Nord-Ouest (19.4%) et du Sud (18%).

Des migrations externes plus fréquentes que les migrations internes au départ du Nord - Est et du Centre

Mais il faut faire la distinction entre les migrations de travail selon leur destination. Une très infime minorité de ménages (0.61%) cumule migrations internes et migrations externes. C'est dire qu'il s'agit de deux circuits distincts, presque parallèles.

Les migrations de travail internes sont relativement plus fréquentes que les migrations de travail externe. A priori, cela n'a rien de surprenant : les migrations de travail vers l'étranger sont généralement moins aisées que les migrations internes¹⁶. Il existe toutefois des cas où l'inverse se produit : dans la zone agro-pastorale de plateau (mais l'écart en points de pourcentage est relativement faible), dans les départements du Nord-Est (11.7% contre 2.1%) et du Centre (7.2% contre 2.6%).

Tableau 18 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon la destination par département géographique

Département	Migration interne	Migration externe	Migrations interne et extere	Population estimée	Echantillon
Nord-Ouest	15,1	4,7	19,4	83041	269
Nord	4,4	4	8,2	116568	312
Nord-est	2,1	11,7	13,5	40121	250
Artibonite	9,7	3,1	12,8	180919	371
Centre	2,6	7,2	9,5	98007	322
Ouest	10	3,8	13	216021	493
Grande-anse	6	0	6	62048	285
Nippes	10,9	0	10,9	45169	200
Sud	17,4	0,9	18	103504	298
Sud-est	6,7	1,9	8,5	85746	254
Ensemble	9	3,6	12,2	1031144	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

¹⁶ Ces informations sur les migrations de travail ne concernent pas les déplacements quasi -journaliers vers la République Dominicaine effectués par les résidents de la zone frontalière.

Des migrations internes issues de l'Ouest, de l'Artibonite et du Sud

Les ménages dont un membre au moins a effectué une migration de travail dans les limites des frontières nationales se retrouvent dans tous les départements, mais certains départements sont plus ou moins fortement représentés.

Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite sont les deux premiers pourvoyeurs de travailleurs migrants. Mais les proportions de ménages concernés sont proches des poids respectifs de ces départements dans la distribution des ménages. En revanche, 19.5% des ménages de travailleurs migrants proviennent du département du Sud (contre 10% du total des ménages) et à l'opposé, le département du Centre – où vivent 9.5% des ménages – ne compte que pour 2.7% du total des ménages concernés par les migrations de travail internes.

Des migrations externes au départ de l'Ouest, de l'Artibonite, du Centre et du Nord -Est

On ne trouve pas de ménages de travailleurs émigrés dans la Grand'Anse et les Nippes. Ceci est vraisemblablement lié à l'enclavement de ces départements. Si l'Ouest apparaît ici encore avec l'Artibonite comme l'un des premiers pourvoyeurs de travailleurs émigrés, force est de constater la place particulière des départements du Centre (19.1% contre 9.5% du total des ménages) et du Nord-Est (12.8% contre 3.9% des ménages).

Des migrations de travail liées aux chocs et des migrations ordinaires

La migration de travail s'explique dans 46.1% de s cas par des chocs ou de problèmes survenus dans le ménage. Ce type de migration exceptionnelle concerne 60.8% de ceux qui sont partis à l'étranger contre 40.1% des migrants internes.

Par ailleurs, le contingent de ceux qui déclarent que la migration effectuée est ordinaire, c'est-à-dire inscrite dans la « routine » de l'économie du ménage est loin d'être négligeable : 42.1%. Il faudra explorer ce phénomène dans des études ultérieures.

Tableau 19 : Distribution (%) des travailleurs migrants selon la nature de la migration de travail par destination

Nature de la migration de travail	Haiti	Etranger	Total
Migration ordinaire	45,7	33,1	42,1
Migration Exceptionnelle/a cause de problemes	40,1	60,8	46,1
Migration Exceptionnelles sans chocs	10,7	3,8	8,7
Ne sait pas	3,5	2,3	3,1
Total	100	100	100
Echantillon	317	130	447

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Des durées différenciées selon la destination des migrations de travail

On a également cherché à connaître la durée du séjour au lieu de destination des migrants. Les comportements de ceux qui se rendent à l'étranger diffèrent de ceux des migrants internes. Alors que 62.5% des travailleurs émigrés ont passé entre 1 et 6 mois (la majorité séjournent 1 à 3 mois) à l'étranger, 53.3% des migrants internes séjournent moins d'un mois à Port-au-Prince ou dans les autres localités ou villes.

IV. Activités agricoles et élevage

Ce chapitre porte sur les activités agricoles et sur l'élevage, activités pour lesquelles on dispose d'informations relatives aux moyens (ou actifs) de production, aux cultures pratiquées ou aux types de cheptels disponibles et à la mobilisation de la main-d'œuvre.

Accès à la terre

Les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre ont été interrogés sur les terres disponibles dans le ménage. Il s'agissait de retracer le patrimoine foncier total du ménage en identifiant le ou les modes de tenure des parcelles disponibles ainsi que la superficie des parcelles. Ces mêmes ménages ont été ensuite interrogés sur l'utilisation des parcelles disponibles ou encore leur allocation à la culture, à la location/affermage, ou encore à la jachère...

Il manque cependant des informations cruciales : le nombre et la superficie des parcelles obtenues en métayage n'ont pas été collectés. Sachant que l'exploitation agricole repose dans bien des cas sur une combinaison de modes de tenure, l'identification de tous les modes de tenure est essentielle. Les données révèlent d'ailleurs que seuls 20.9% des ménages ont déclaré une seule parcelle. Les autres – hormis les cas de non-réponse ou de réponses indéterminées – ont 2 parcelles (25.8%), 3 parcelles (18.6%), 4 parcelles (12.5%) ou plus de 4 parcelles. Autrement dit, pour environ 80% des ménages, il existe des possibilités de combiner deux ou plusieurs modes de tenure.

En l'absence des données sur le métayage, l'analyse qui suit portera seulement sur les terres disponibles possédées par le ménage. Ce, tout en gardant à l'esprit que les ménages pratiquant l'agriculture sans être propriétaires de parcelles ont accès à la terre par le métayage, l'affermage ou l'occupation de fait ou à travers le « *potèk* »¹⁷.

L'immense majorité des ménages pratiquant l'agriculture possède au moins une parcelle

87.4% des ménages sont propriétaires d'une parcelle au moins, obtenue soit par héritage soit par achat. La proportion de ménages propriétaires atteint les 90% dans certaines zones de moyens de subsistance mais elle n'est que de 78.9% dans la zone de plaine en monoculture. On peut supposer que l'existence de grandes propriétés et le renchérissement du prix de la terre découlant du processus d'urbanisation y ont limité l'accès à la terre par achat de parcelles.

Actifs productifs des ménages pratiquant l'agriculture : outils et équipements

La machette, l'instrument de la quasi-totalité des ménages engagés dans l'agriculture

L'équipement en actifs productifs des ménages agricoles est, sans surprise, peu diversifié. L'immense majorité des ménages possèdent une machette (89.3%). Viennent loin après la hache (33.6%) et la serpette (29.1%). Par ailleurs, les pompes à aspersion sont rares (2.3% des ménages agricoles).

¹⁷ Le *potèk* est une forme de crédit dont la « garantie » est l'usage d'une parcelle durant la période allant de l'octroi du crédit au remboursement.

Tableau 20 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par zone de moyens de subsistance

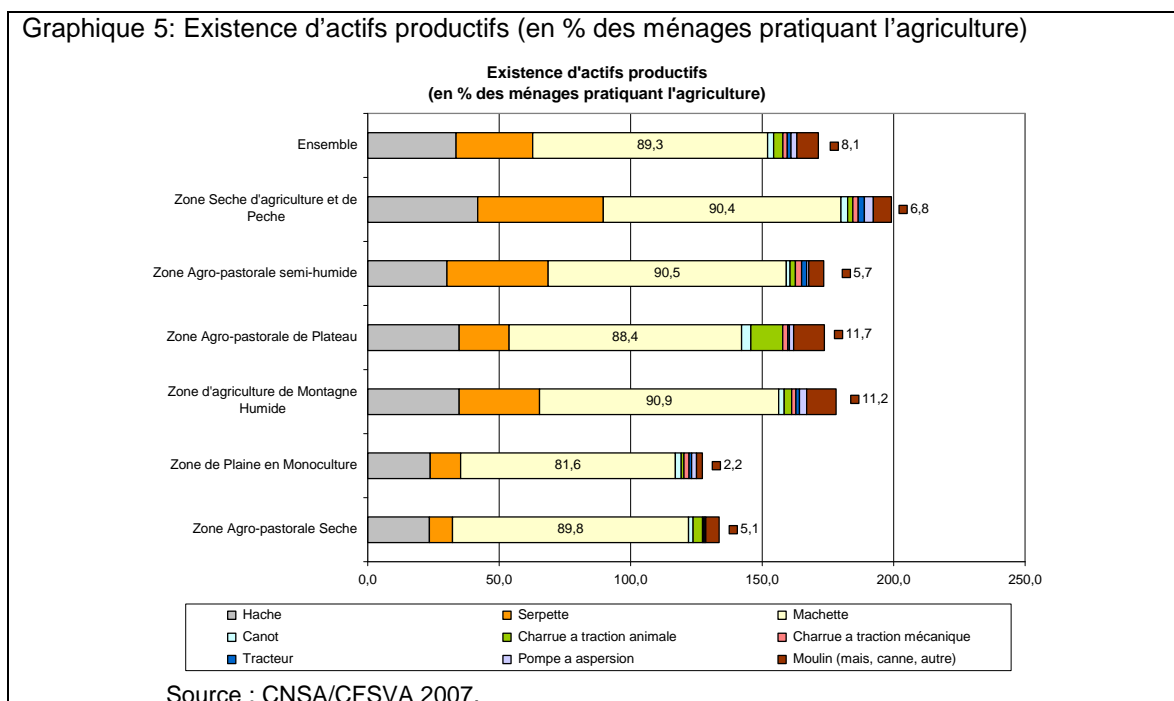
Zone de moyen de subsistance	Hache	Serpette	Machette	Charrue à traction animale	Charrue à traction mécanique	Tracteur	Pompe à aspersion	Moulin (maïs, canne, autre)
Zone Agro-pastorale Seche	23,4	8,8	89,8	3,6	0,5	0,4	0,4	5,1
Zone de Plaine en Monoculture	23,7	11,6	81,6	1	1,9	1	1,8	2,2
Zone d'agriculture de Montagne Humide	34,8	30,6	90,9	2,8	1,6	1,4	2,7	11,2
Zone Agro-pastorale de Plateau	34,7	19	88,4	12,2	1,9	0,6	1,6	11,7
Zone Agro-pastorale semi-humide	30,1	38,5	90,5	2,1	2,3	1,9	0,8	5,7
Zone Seche d'agriculture et de Peche	41,8	47,7	90,4	2	2,1	2,3	3,4	6,8
Ensemble	33,6	29,1	89,3	3,5	1,7	1,4	2,3	8,1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Des ménages agricoles peu dotés en équipements mécaniques

Respectivement 3.5% et 1.7% des ménages agricoles déclarent posséder une charrue à traction animale ou une charrue à traction mécanique. Ils sont 1.4% à détenir un tracteur.

Graphique 5: Existence d'actifs productifs (en % des ménages pratiquant l'agriculture)



Une minorité non négligeable de ménages agricoles détenteurs d'un moulin

8.1% des ménages agricoles déclarent posséder un moulin, qu'il s'agisse d'un moulin à canne, à maïs ou pour tout autre produit agricole. On les retrouve dans toutes les zones de moyens de subsistance mais ils sont relativement plus nombreux dans la zone agro-pastorale de plateau (11.7%), d'agriculture de montagne humide (11.2%) tandis qu'ils sont plutôt rares dans la zone de plaine en monoculture.

Tableau 21 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par principale source de revenu du ménage

Principale source de revenu du ménage	Hache	Serpette	Machette	Canot	Charrue à traction animale	Charrue à traction mécanique	Tracteur	Pompe à aspersion	Moulin (maïs, canne, autre)
Exploitation agricole	32,8	27,4	91,3	2,2	3,3	2,4	1,6	2,7	8
Elevage	40,4	44,2	92	5,6	3,6	0,8	2,7	3,2	9,6
Commerce indépendant de produits agricoles	31,1	29,6	89	2,6	5	1	0,7	2,7	13,9
Commerce indépendant de produits non-agricoles	30,8	33	83,6	0,5	6	1,1	0,4	0,5	6,8
Travail salarié non-agricole	37	28,3	86,3	0,8	2,1	0,6	0,4	4,1	10,7
Vente de charbon de bois	36,5	28,2	88,8	1,9	6,4	1,5	1,8	0,8	4,1
Transferts de ménages résidents	21,1	26,2	87,7	0	0	0	1,2	3,1	7,2
Transferts de ménages non-résidents	44,4	32,4	81,1	0	3,5	2,4	1,3	0,3	9,9
Ensemble	33,6	29,1	89,3	2,3	3,5	1,7	1,4	2,3	8,1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Des équipements mécaniques et des moulins chez les ménages « non agricoles »

On trouve également chez les ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture pour leur propre compte des instruments agricoles (hache, serpette, machette) avec, là encore une nette prédominance de la machette (61.6%). Il se peut que les membres de ces ménages travaillent dans l'agriculture en tant que salariés (dans leur localité ou ailleurs) ou dans le cadre d'organisations traditionnelles de travail¹⁸.

Par ailleurs, respectivement 2.2% et 1.3% de ces ménages détiennent une charrue à traction animale et une charrue à traction mécanique. Ils sont 3.8% à posséder un moulin.

Tableau 22 : Existence d'outils et machines (en % des ménages non agricoles) par zone de moyens de subsistance

Zone de moyen de subsistance	Hache	Serpette	Machette	Canot	Charrue à traction animale	Charrue à traction mécanique	Tracteur	Pompe à aspersion	Moulin (maïs, canne, autre)
Zone Agro-pastorale Seche	14	11,5	62,3	5,1	2,5	0	0	0	7,4
Zone de Plaine en Monoculture	10,7	4,8	49,2	2,3	0,4	0,8	0,8	2,6	2,5
Zone d'agriculture de Montagne Humide	18,3	15,4	71,8	0,7	0	1,4	1	2,4	2,7
Zone Agro-pastorale de Plateau	10,8	0	64,1	0	7,2	3,6	0	3,6	17,9
Zone Agro-pastorale semi-humide	15	31,9	64,4	10,6	12,4	4,4	0	3,1	12,4
Zone Seche d'agriculture et de Peche	25,4	22,9	68,8	7,8	4,8	1,5	1,1	1,1	3,2
Ensemble	16,7	13,3	61,6	3,7	2,2	1,3	0,9	2,1	3,8

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La possession des moulins peut être une opportunité non négligeable de diversification des revenus voire d'augmentation plus ou moins substantielle du revenu total du ménage agricole ou du ménage vivant principalement des revenus de l'exploitation agricole. Pour les ménages ne pratiquant pas l'agriculture, il s'agit d'un actif particulier qui peut être mobilisé dans le cadre de stratégies de génération de la principale source de revenu ou de stratégies de diversification.

Les informations font défaut cependant pour connaître les modes d'accès des ménages à ces outils productifs, en évaluer les modalités d'usage (utilisation par le ménage en rapport avec sa propre production et la production d'autres ménages, location ou affermage du moulin) ainsi que l'apport de tels actifs à l'économie des ménages agricoles et non agricoles.

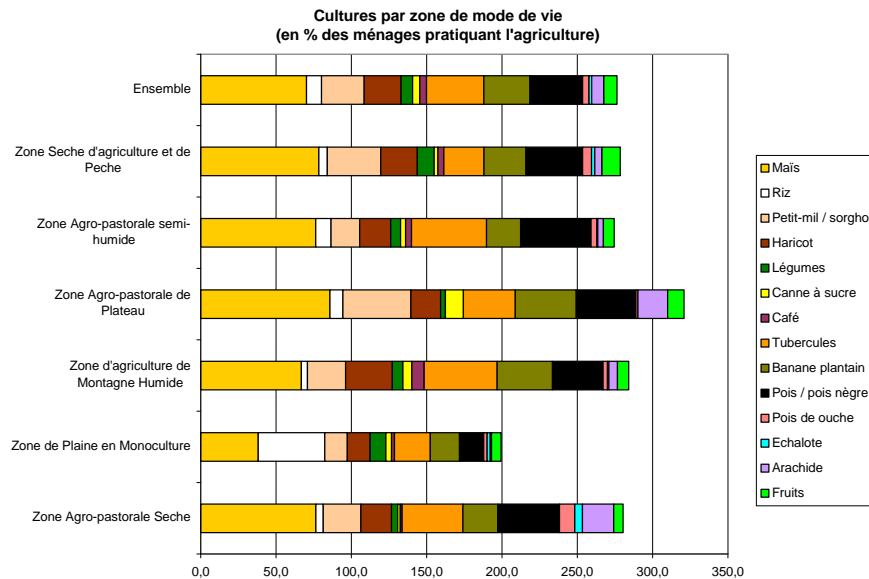
Cultures pratiquées

Maïs, tubercules et pois... les trois principales cultures pratiquées

Les cultures les plus pratiquées par les ménages engagés dans l'agriculture à leur propre compte sont (en proportion des ménages) le maïs (70.2%), les tubercules (38%), le pois/pois nègre (34.9%), la banane plantain (28.4%), le petit-mil (28.4%) et le haricot (24.4%).

¹⁸ La détention de ces instruments agricoles répandus en milieu rural peut être également liée à la présence d'un *jaden* à proximité du logement.

Graphique 6: Cultures par zone de moyens de subsistance (en % des ménages pratiquant l'agriculture)



Source : CNSA/CFSVA 2007.

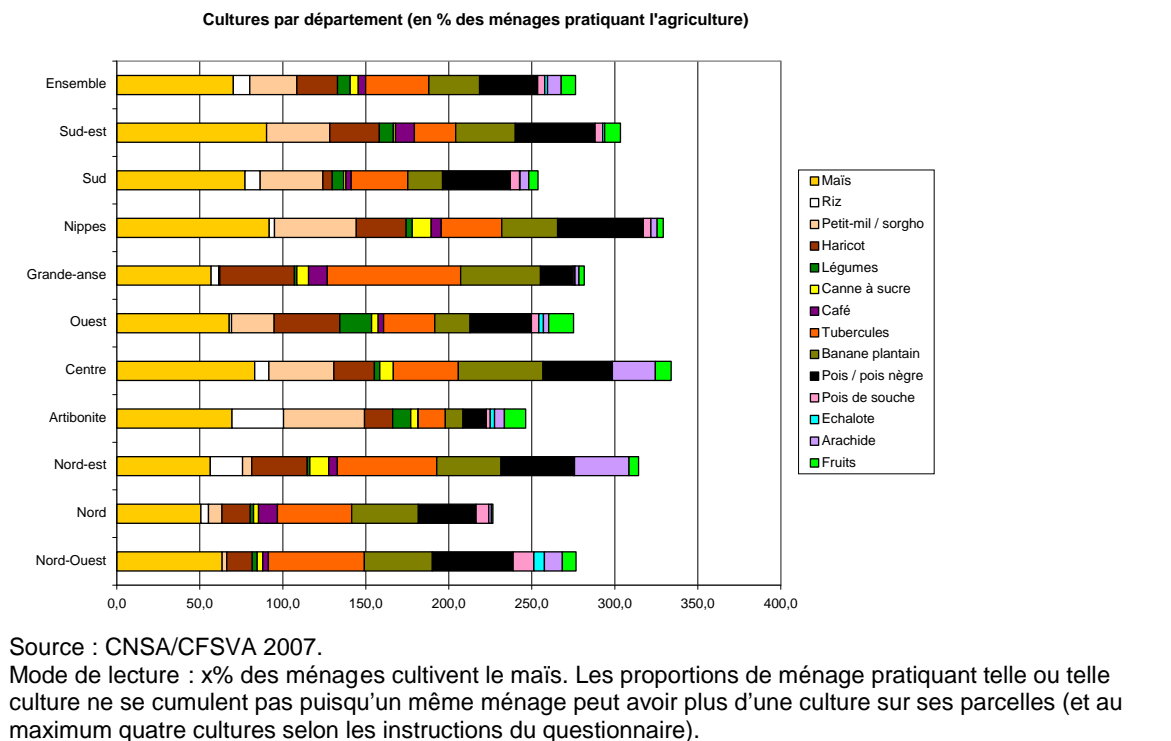
Mode de lecture : x% des ménages cultivent le maïs. Les proportions de ménage pratiquant telle ou telle culture ne se cumulent pas puisqu'un même ménage peut avoir plus d'une culture sur ses parcelles (et au maximum quatre cultures selon les instructions du questionnaire).

Ces cultures sont présentes dans toutes les zones de moyens de subsistance. La prédominance est, sans surprise, celle des vivres. 4.5% seulement des ménages cultivent encore le café. Et la canne à sucre est quasiment marginale avec **3.7% de ménages** dans la zone de plaine en monoculture. On note que le maïs prédomine largement dans toutes les zones de moyens de subsistance à l'exception de la zone de plaine en monoculture où 38% « seulement » des ménages le déclarent.

Zone de plaine en monoculture : le riz en sus des vivres

La zone de plaine en monoculture se distingue, une fois de plus, très largement des autres. D'abord par le faible poids relatif du maïs qui prédomine dans toutes les autres zones de moyens de subsistance (entre 66% et 78%). Ensuite par le fait que 44% des ménages y cultivent le riz. Ces ménages se retrouvent principalement dans l'Artibonite et dans le Nord-Est (respectivement 31.1% et 19.4% des ménages vivant dans ces départements cultivent le riz). Ceci étant, hormis la culture du riz, les ménages enquêtés dans la zone de plaine en monoculture produisent eux aussi des vivres. L'appellation « plaine en monoculture » n'est donc pas confirmée.

Graphique 7: Cultures par département (en % des ménages pratiquant l'agriculture)

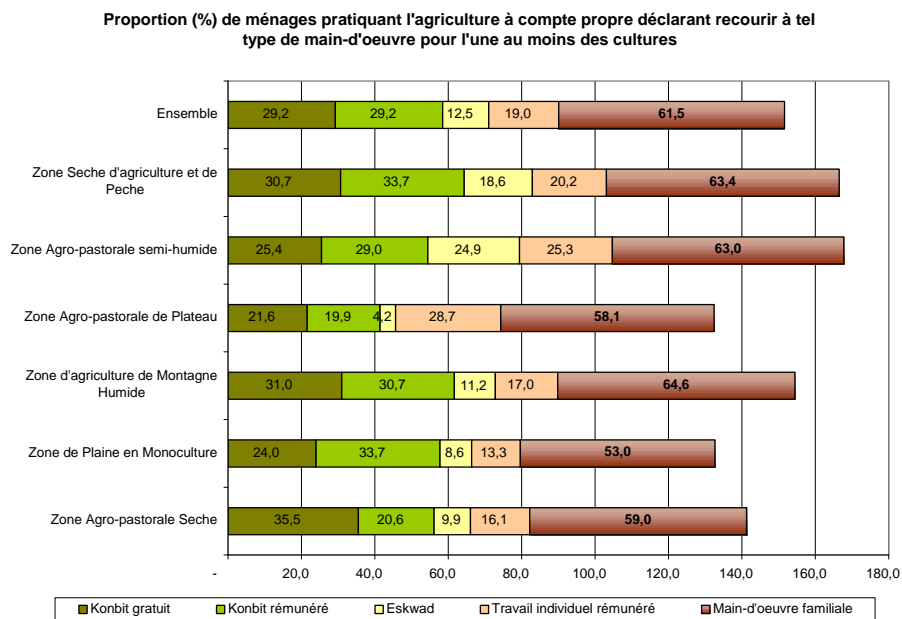


Un recours répandu à la main-d'œuvre familiale

Pour chaque culture déclarée, les ménages ont été interrogés sur le type de main-d'œuvre mobilisée pour la récolte. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure il y a mobilisation d'une main-d'œuvre extérieure au ménage, en particulier d'une main-d'œuvre rémunérée. Une variable synthétique a été construite pour ce faire : tel type de main-d'œuvre est comptabilisé par ménage dès lors qu'il est déclaré pour l'une au moins des cultures pratiquées (le ménage pouvant déclarer jusqu'à quatre cultures).

Le recours à la main-d'œuvre familiale (du ménage) pour la récolte est répandu : 61.6% des ménages le déclarent pour une au moins des cultures pratiquées et l'on trouve des proportions plutôt comparables de ménages aussi bien dans les zones de moyens de subsistance (à l'exception de la zone de plaine en monoculture), que dans les départements (sauf l'Artibonite : 48%).

Graphique 8: Proportion (%) des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre déclarant recourir à tel type de main d'œuvre pour l'une au moins des cultures



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les % ne se cumulent pas : un ménage peut mobiliser plusieurs types de main -d'œuvre.

La mobilisation de la main-d'œuvre rémunérée passe d'abord par les organisations traditionnelles de travail

A la main-d'œuvre familiale s'ajoute celle des konbit gratuit pour l'accès à une main -d'œuvre non rémunérée. Parallèlement, le recours à une main-d'œuvre rémunérée n'est pas rare. Ceci dit, la mobilisation du travail individuel rémunéré est bien moins fréquente que celle du travail collectif rémunéré dans le cadre des konbit rémunérés ou des eskwad.

Elevage, apiculture et pêche

Des activités d'élevage répandues

68.0% des ménages pratiquent l'élevage. Parmi eux, 85.9% pratiquent également l'agriculture à compte propre. Et symétriquement, 77.6% des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre font de l'élevage.

Tableau 23 : Distribution (%) des ménages pratiquant l'élevage à compte propre selon le fait de pratiquer ou non l'agriculture à compte propre (a) et distribution (%) des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre selon le fait de pratiquer ou non l'élevage à compte propre (b)

Pratique l'agriculture à compte propre	Pratique l'élevage à compte propre (a)			Pratique l'agriculture à compte propre	Pratique l'élevage à compte propre (b)		
	oui	non	Ensemble		oui	Non	Ensemble
Oui a compte propre	85.9	52.6	75.3	Oui a compte propre	77.6	22.4	100
Non comme travailleur	2.8	2.2	2.6	Non comme travailleur	72.6	27.4	100
Non	11.3	45.1	22.1	Non	34.8	65.2	100
Ensemble	100	100	100	Ensemble	68.0	32.0	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La pratique de l'élevage est fortement répandue dans toutes les zones de moyens de subsistance à l'exception de la zone de plaine en monoculture où 42.3% « seulement » des ménages y sont engagés. En ce sens, les zones dites agro-pastorales ne se distinguent pas sensiblement des autres zones de moyens de subsistance (à l'exception de la zone de plaine en monoculture). On note toutefois que la proportion de ménages pratiquant l'élevage à compte propre est bien plus élevée dans la zone agro-pastorale de plateau (86%) que dans les autres zones agro-pastorales.

Les ménages éleveurs se trouvent d'abord dans la zone d'agriculture de montagne humide et la zone sèche d'agriculture et de pêche

Les ménages éleveurs sont particulièrement présents dans la zone d'agriculture de montagne humide qui en héberge 34.4% et la zone sèche d'agriculture et de pêche (25.8%). Ces deux zones sont précisément celles qui sont les plus peuplées.

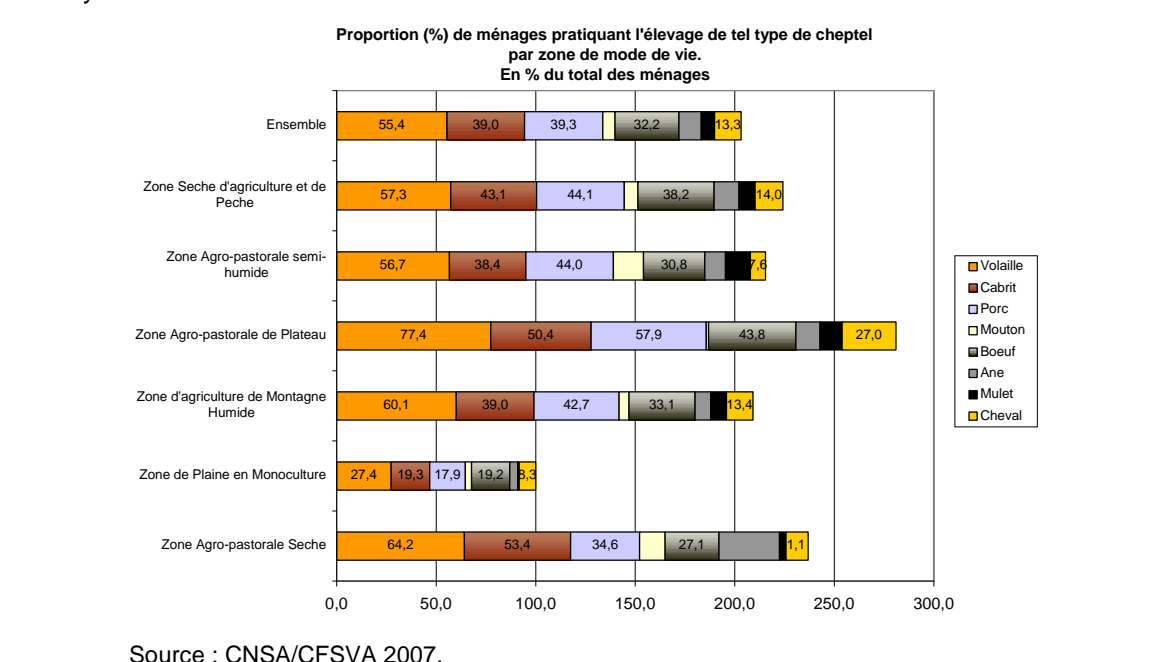
La distribution géographique des ménages éleveurs diffère surtout de celle des ménages qui ne font pas l'élevage par le fait que 32.1% des ménages non -éleveurs se retrouvent dans la zone de plaine en monoculture et que 3.9% seulement d'entre eux résident dans la zone agro -pastorale de plateau.

Volailles, porcs et cabris dans toutes les zones de moyens de subsistance

L'immense majorité des ménages éleveurs pratiquent en fait l'élevage de volailles (81.8%) sauf dans la zone de plaine en monoculture où la prépondérance de l'élevage de volailles est moins nette (65% des ménages).

Viennent ensuite l'élevage de porcs (58%), l'élevage de cabris (75.5%) et dans une moindre mesure l'élevage de bœufs (47.4%).

Graphique 9 : Proportion (%) des ménages pratiquant l'élevage de tel type de cheptel par zone de moyens de subsistance



Des chevaux en zone agro-pastorale de plateau

Le graphique ci-dessus confirme que la pratique de l'élevage est bien moins fréquente dans la zone de plaine en monoculture. Parallèlement, la zone agro-pastorale de plateau se distingue des autres zones de moyens de subsistance par le fait qu'il y a une plus grande diversification des types de cheptel par ménage. Pour chaque type de cheptel, la proportion de ménages correspondants y est plus élevée que dans les autres zones, les ménages pouvant combiner

deux ou trois types de cheptel. On note, entre autres, une proportion non négligeable de ménages à pratiquer l'élevage de chevaux (27%) dans cette zone agropastorale de plateau, suivie de loin par la zone sèche d'agriculture et de pêche avec 14% de ménages pour ce type de cheptel.

Des cheptels de petite taille

Dans l'ensemble, les cheptels sont de petite taille. On compte notamment 8.4 têtes de volaille, 2.3 cabris et 1.3 porc en moyenne. La taille moyenne d'un élevage de volailles la plus élevée se retrouve dans la zone agro-pastorale de plateau (13 têtes de volaille).

Tableau 24 : Taille moyenne des cheptels selon le type de cheptel par zone de moyens de subsistance

	Volaille	Cabrit	Porc	Mouton	Boeuf	Ane	Mulet	Cheval
Zone Agro-pastorale Seche	6	2,5	0,8	0,6	0,7	0,6	0	0,2
Zone de Plaine en Monoculture	7,2	2,9	0,9	0,5	1	0,1	0	0,3
Zone d'agriculture de Montagne Humide	7,9	1,9	1,4	0,2	0,9	0,2	0,1	0,2
Zone Agro-pastorale de Plateau	13	2	1,4	0,1	1,1	0,2	0,2	0,5
Zone Agro-pastorale semi-humide	7,9	2,2	1,5	0,8	1	0,2	0,2	0,1
Zone Seche d'agriculture et de Peche	8,5	2,5	1,5	0,3	1,2	0,2	0,2	0,3
Ensemble	8,4	2,3	1,3	0,3	1	0,2	0,1	0,3

Source: CNSA/CFSVA 2007.

V. Revenus et « systèmes de vie »

Ressources, stratégies et résultats

En vue de l'élaboration de politiques publiques appropriées et en particulier, en vue du ciblage de certaines catégories de ménages, il importe de procéder à une caractérisation relativement fine des ménages et de leurs moyens d'existence. Depuis un peu plus d'une dizaine d'année, la notion de « livelihood systems » - ou système de vie – s'est progressivement imposée, par-delà la diversité des acceptions que lui attribuent différents auteurs. On considère ici, avec Chambers et Conway (1999 : 7-8), que le système de vie « comprend les *capacités* (au sens de *capabilities*), les *actifs* et les *activités* requises pour produire la vie ». Pour Scoones (1998 : 3), la question centrale permettant de cerner les systèmes de vie est la suivante : « Etant donné un *contexte* particulier (constitué de politiques publiques, de structures politiques, d'histoire, d'écologie et de conditions socio-économiques), quelles sont les combinaisons de ressources (différents types de « capital ») permettant l'articulation des stratégies de vie et de leurs résultats ? ».

Autrement dit, les *stratégies* sont au cœur des systèmes de vie : elles déterminent les formes de mobilisation – ou la non-mobilisation – des (multiples) ressources et elles débouchent sur des résultats particuliers, en fonction des combinaisons de ressources retenues. Pour bien saisir les systèmes de vie, il importe donc de décrire leurs trois composantes majeures : les *ressources* disponibles, les *stratégies* qui mobilisent ces ressources seules ou en combinaison selon le cas, et les *résultats* qui en découlent, la sécurité alimentaire étant elle-même un résultat avant d'être un actif, un atout ou une opportunité pour les stratégies à mettre en œuvre .

Les ressources

Les ressources dont disposent les individus, les ménages ou les communautés ¹⁹ peuvent être catégorisées comme suit : (a) les actifs physiques (ressources naturelles et les actifs physiques des ménages tels que la terre, les instruments et le bétail (b) le « capital humain » ou mieux la main d'œuvre du ménage avec ses caractéristiques en termes de savoir-faire, d'âge, de santé et de sexe ; (c) les infrastructures (moyens de transport....) ; et (d) le « capital social », y compris les réseaux personnels, la liberté d'effectuer des transactions et la capacité d'influencer les décisions politiques touchant les moyens d'existence en milieu rural tant à l'échelle communale que nationale.

Les stratégies

Les stratégies sont les moyens (y compris les comportements) par lesquels les ressources disponibles sont mobilisées et combinées pour aboutir à une série d'activités génératrices de revenus (individuels ou au niveau du ménage).

D'une manière générale, plusieurs stratégies sont concevables : celles qui tiennent à l'insertion de la force de travail disponible dans l'activité économique, l'investissement, l'épargne, la constitution du « capital social », les changements des modèles de consommation (Grown, Sebstad 1989 : 941), l'adaptation des technologies de production (Okhoya, Wanmali 1999 : 8), la détermination d'un éventail de sources de revenus.

De manière plus spécifique, c'est-à-dire en tenant compte de la nature des ressources disponibles, du milieu, Scoones (1998:9) identifie trois principales stratégies de survie en milieu rural: (a) l'intensification ou la diversification agricole (b) la diversification des sources de revenus

¹⁹ Ces ressources sont le plus souvent considérées comme du *capital* : c'est que celui-ci est conventionnellement défini comme le stock de ressources productives construit par l'action humaine en investissant les revenus afin d'accroître les futurs bénéfiques à tirer d'un in trant donné en main d'œuvre ou en matières premières; ce capital peut être déprécié, consommé ou vendu. Le capital humain et social par exemple, ne correspond pas strictement à cette définition du capital.

entraînant soit un élargissement de la palette des sources de revenus ou un ensemble élargi de mécanismes de réponses; et (c) la migration temporaire ou définitive.

Les données disponibles ici ne permettent pas véritablement d'aborder la question de l'intensification ou de la diversification agricole dans la mesure où il ne s'agit pas d'une enquête sur la production en tant que telle. En revanche, il est possible d'étudier les combinaisons de revenus ainsi que – mais de manière succincte – les migrations de travail comme une sous-catégorie de l'ensemble des migrations envisagées par Scoones (1998).

Des sources de revenus

On peut « lire » les stratégies mises en œuvre à partir des sources (et des niveaux) de revenus déclarées dans les ménages. Ces sources peuvent en effet indiquer les activités exercées ou encore traduire les insertions de la main-d'œuvre potentielle des ménages dans l'activité économique, les ressources mobilisées (comme le patrimoine ou les relations de parenté dans le cas des transferts entre ménages par exemple) pour obtenir des revenus ou des combinaisons de revenus. ***Il s'agit évidemment des stratégies réussies au sens où les revenus ont été effectivement perçus (et déclarés).*** On part donc ici des sources de revenus pour caractériser – partiellement il est vrai – les moyens d'existence des ménages. Les migrations de travail ne seront étudiées qu'à la lumière de cette caractérisation.

Les revenus des ménages ruraux: un panorama

On propose ici une vue d'ensemble des revenus des ménages ruraux ou plus précisément de la structure du revenu total des ménages selon les sources de revenus déclarées. Une vingtaine de sources de revenus ont été proposées dans le questionnaire mais compte tenu des réponses obtenues et pour les besoins de l'analyse, 15 sources ont été finalement retenues.

L'agriculture à compte propre n'est pas déterminante à elle seule dans le revenu total des ménages ruraux

La pratique de l'agriculture à compte propre par 75% des ménages ruraux n'est pas synonyme du fait que l'exploitation agricole constitue la principale source de revenus. Les revenus de l'exploitation agricole ne représentent à eux seuls que 25.7% du revenu total des ménages ruraux.

Si l'on regroupe davantage les sources de revenu en considérant les activités primaires au sens large (exploitation agricole, travail dépendant dans l'agriculture, élevage, chasse et pêche), la vente de charbon de bois et le commerce de produits agricoles d'une part, les activités non agricoles d'autre part, ainsi que les revenus de transferts (pour lesquels on maintient la distinction transferts internes/transferts externes), on voit clairement que la « survie » des ménages dépend encore certes du secteur primaire, de la vente de charbon et du commerce de produits agricoles (à hauteur de 47.5% de leur revenu total), mais repose d'abord non seulement sur les activités non agricoles mais aussi sur la redistribution externe et interne entre ménages (soit 52.5% du revenu total).

Ces résultats viennent confirmer ceux des enquêtes réalisées au cours des dix dernières années : la part des revenus de l'agriculture est loin d'être déterminante dans la masse totale des revenus des ménages du milieu rural. Cette confirmation est d'autant plus importante que l'enquête de la CNSA fait clairement le distinguo entre les revenus de l'agriculture à compte propre et ceux du travail dépendant (travail salarié individuel ou « vente collective de « travail » » dans l'agriculture.

Revenus de l'exploitation agricole dans le revenu total des ménages : de forts contrastes entre les départements

Les revenus de l'exploitation agricole figurent – à eux seuls – comme l'une des principales composantes du revenu total des ménages par département géographique. Mais il existe

d'importantes variations d'un département à l'autre : 18.9% seulement du revenu des ménages ruraux du département de l'Ouest proviennent de l'exploitation agricole contre 47.8% pour ceux du Nord-Est. Ces revenus ne représentent que 15.6% du revenu total des ménages ruraux du département du Sud-Est.

Une nette prédominance du secteur primaire dans la zone agro-pastorale semi humide

Les revenus de l'exploitation agricole représentent près de la moitié (47.9%) du revenu total des ménages de la zone agro-pastorale semi humide. Si l'on y ajoute les revenus de l'élevage, de la chasse et de la pêche, cette zone dépend à concurrence de 64.2% des revenus du secteur primaire. Elle constitue à cet égard un cas unique : on ne trouve dans aucune autre zone une telle prédominance du secteur primaire.

Si l'on suppose que la vente de charbon de bois correspond principalement à l'activité de coupe et de fabrication du charbon – il y a bien évidemment des intermédiaires qui ne s'occupent que de la commercialisation – alors la prédominance du secteur primaire dans la zone agro-pastorale humide est impressionnante : 70.1% du revenu total des ménages qui y résident.

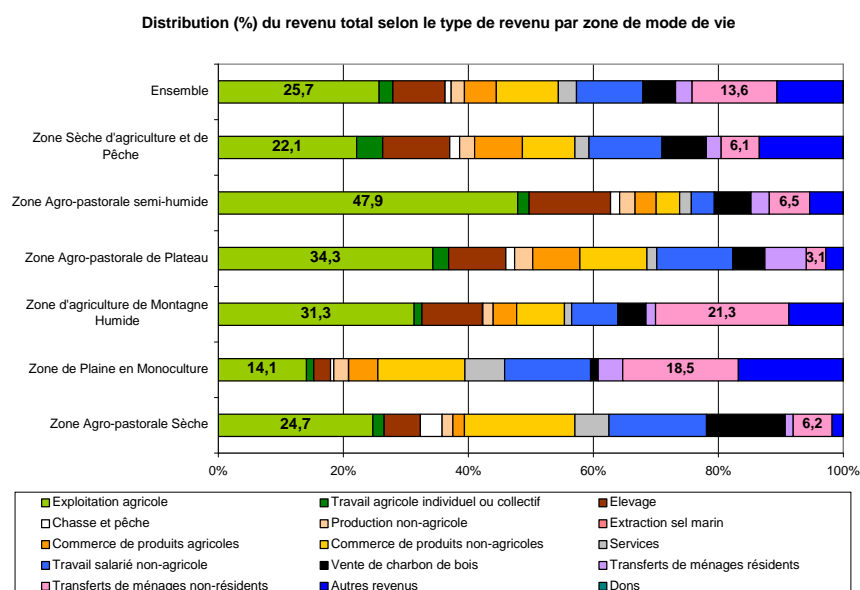
Une zone de plaine en monoculture où l'exploitation agricole ne génère que 14% des revenus et qui vit des activités non agricoles et des transferts externes

L'agriculture à compte propre seule et par extension le secteur primaire jouent un rôle bien moins important dans la zone de plaine en monoculture. En effet, l'exploitation agricole ne génère que 14.1% du revenu total des ménages de cette zone et le secteur primaire que 18.5% (19.7% en comptant la vente de charbon de bois), soient les plus faibles proportions enregistrées pour ces activités dans l'ensemble des zones de moyens de subsistance

Il ne faut pas perdre de vue que la Plaine du Cul-de-sac s'est largement urbanisée depuis une trentaine d'années et que les ménages qui y résident et y pratiquent l'agriculture relèvent plutôt du régime de la petite propriété et tendent à pratiquer une agriculture de grappillage combinant plusieurs cultures, même si le nombre moyen de cultures par ménage est plus faible dans cette zone que dans les autres (2 contre 2.8 à l'échelle nationale).

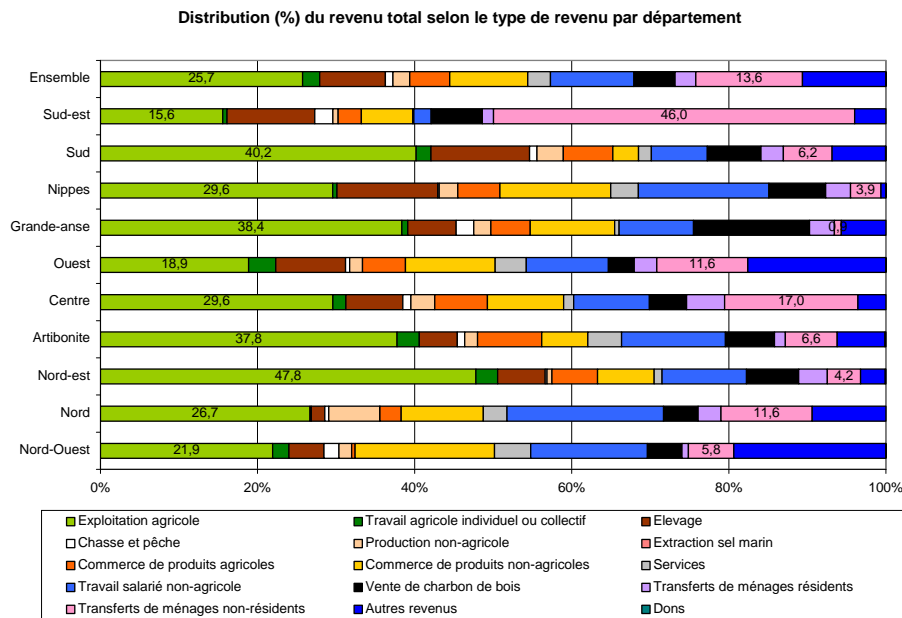
Ainsi, la zone de plaine en monoculture vit d'abord des activités non agricoles (36.4% du revenu total) et des transferts en provenance de la diaspora (18.5%).

Graphique 10 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par zone de moyen d'existence



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Graphique 11 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les revenus de transfert : une composante non-négligable du revenu total des ménages

Par-delà les différences entre départements ou entre zones de moyens de subsistance en ce qui concerne la formation du revenu des ménages, il importe de s'arrêter sur les revenus de transfert dans la mesure où ils comptent à eux seuls pour 16,2% du revenu total des ménages ruraux. Ces revenus proviennent essentiellement de la redistribution entre ménages et l'on distingue ici les transferts en provenance de ménages vivant en Haïti et ceux en provenance de ménages vivant à l'étranger. Ces transferts sont respectivement dénommés pour plus de commodité « transferts de ménages résidents » ou « transferts internes » et « transferts de ménages non-résidents » ou « transferts de la diaspora ». Les transferts de ménages résidents comptent pour 2,6% du revenu total et ceux des ménages non-résidents représentent 13,6% du revenu total.

On ne dispose malheureusement pas d'informations sur le lieu de résidence des ménages vivant en Haïti ayant émis les transferts de sorte que l'on n'est pas en mesure de déterminer la nature des flux des revenus de transfert. S'agit-il de transferts du milieu urbain vers le milieu rural ou de transferts entre ménages du milieu rural ? Ces questions sont d'importance.

La zone de plaine en monoculture et la zone d'agriculture de montagne humide comptent les plus fortes représentations des transferts de la diaspora

11,9% de ménages ont perçu des transferts en provenance de la diaspora et 10,8% ont bénéficié de transferts internes. Une infime minorité de ménages ont reçu les deux types de transferts (2,7%).

Tableau 25 : Distribution (%) des ménages selon la réception de revenus de transferts internes et externes par zone de moyens de subsistance

	Transferts de ménages résidents	Transferts de ménages non-résidents	Transferts de ménages résidents et de ménages non-résidents	Aucun transfert	Ensemble	Population estimée	Echantillon
Zone Agro-pastorale Seche	8,4	11,5	2	78,1	100	103838	340
Zone de Plaine en Monoculture	8,1	20,3	5,8	65,8	100	183427	467
Zone d'agriculture de Montagne Humide	10,1	8,4	2	79,5	100	339909	944
Zone Agro-pastorale de Plateau	15,3	7,6	1,2	75,9	100	95479	335
Zone Agro-pastorale semi-humide	16	6,1	2,8	75,1	100	55781	260
Zone Seche d'agriculture et de Peche	12	13,5	2,3	72,2	100	252710	708
Ensemble	10,8	11,9	2,7	74,6	100	1031144	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 26 : Distribution (%) des ménages selon la réception de revenus de transferts internes et externes par département

	Transferts de ménages résidents	Transferts de ménages non-résidents	Transferts de ménages résidents et de ménages non-résidents	Aucun transfert	Ensemble	Population estimée	Echantillon
Nord-Ouest	5,8	13	1,5	79,7	100	83041	269
Nord	7,5	11,4	1,9	79,3	100	116568	312
Nord-est	8,6	7,4	0,9	83,1	100	40121	250
Artibonite	7,8	14,8	1	76,4	100	180919	371
Centre	14,1	9,4	2,2	74,3	100	98007	322
Ouest	9,1	15,2	5,7	70	100	216021	493
Grande-anse	14,5	0,8	1,6	83	100	62048	285
Nippes	15,9	10,7	4,5	68,9	100	45169	200
Sud	17,5	10,2	2,3	70	100	103504	298
Sud-est	15	12,2	3,4	69,4	100	85746	254
Ensemble	10,8	11,9	2,7	74,6	100	1031144	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Respectivement 21.3% et 18.5% du revenu total des ménages de la zone d'agriculture de montagne humide et de la zone de plaine en monoculture proviennent de ménages non-résidents.

Trois principales destinations des transferts de la diaspora : le Sud-est, l'Ouest et le Centre

Deux départements - le Sud-est (38.2%) et l'Ouest (31.2%) concentrent à eux seuls près de 70% des transferts reçus de la diaspora au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ils sont suivis de très loin par le département du Centre dont les ménages ont reçu 11.4% de la valeur totale des transferts externes.

Parallèlement, 46% du revenu total des ménages du département du Sud-est correspondent aux transferts des émigrés. Les départements du Centre, de l'Ouest et du Nord affichent les plus fortes représentations des transferts de la diaspora dans leur revenu total.

Tableau 27 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département

	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Agriculture (total), élevage, chasse et pêche	30,4	29,1	56,8	46,4	39,5	31,7	47,5	43,1	55,6	29,6	37,2
Vente de charbon de bois	4,4	4,4	6,6	6,2	4,7	3,3	14,8	7,2	6,8	6,5	5,2
Commerce de produits agricoles	0,4	2,7	5,8	8,2	6,7	5,5	5	5,4	6,3	2,9	5,1
Activités non-agricoles	38,8	39,9	19,6	25	23,7	27,5	23	36,6	15,4	9,6	25,6
Transferts de ménages résidents	0,8	2,9	3,7	1,4	4,8	2,9	3,2	3,2	2,8	1,4	2,6
Transferts de ménages non-résidents	5,8	11,6	4,2	6,6	17	11,6	0,9	3,9	6,2	46	13,6
Autres revenus	19,4	9,4	3,2	6,2	3,6	17,6	5,7	0,6	6,9	4	10,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Il convient de souligner que le profil du département du Sud-est est pour le moins atypique. On sait qu'il y a des migrations vers l'étranger au départ du Sud-est : il s'agirait surtout de migrations vers la République Dominicaine. Ceci reste à documenter. Ceci étant, certains ménages du département du Sud-est ont reçu des transferts particulièrement élevés au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les groupes de sources de revenu

Les ménages peuvent être classés en fonction de leur principale source de revenus, autrement dit en fonction de la source qui procure le plus fort pourcentage du revenu global du ménage, sans fixer un seuil *a priori*. Mais une telle approche masque les combinaisons d'activités génératrices de revenu à l'échelle du ménage ou à l'échelle d'un groupe bien délimité de ménages.

L'analyse statistique des groupes (« clusters ») de ménages permet de mettre en évidence 14 groupes de ménages en fonction des combinaisons de revenus. Quatre autres groupes ont pu être identifiés, mais les effectifs sont tellement faibles qu'il n'est guère possible d'effectuer des inférences statistiques à leur égard. Il s'agit des ménages vivant de l'extraction/production de sel marin, de ménages vivant de la mendicité, de ménages vivant de rentes foncières (ou d'autres rentes) et de ménages vivant de la vente des produits de l'aide alimentaire.

Une très grande diversité des stratégies de génération de revenus ... dans toutes les zones de moyens de subsistance

Le milieu rural est hétérogène : les différentes catégories de ménages établies à l'aide de l'analyse de groupes sont nombreuses et ne contiennent que des minorités de ménages (entre 5% et 9%) pour la plupart.

Il faut surtout souligner que toutes les zones de moyens de subsistance sont marquées par cette hétérogénéité par-delà la présence plus ou moins significative de certains groupes de ménages que l'on commentera plus loin. Dans la mesure où les stratégies génératrices de revenu sont un critère essentiel dans la définition et la délimitation des zones de moyens de subsistance en tant que telles, ceci porte à croire que les dénominations assignées aux différentes zones de moyens de subsistance doivent être utilisées avec prudence : elles sont trop englobantes devant la diversité des combinaisons de revenus.

Mais... un ménage sur cinq vit presque exclusivement de l'agriculture

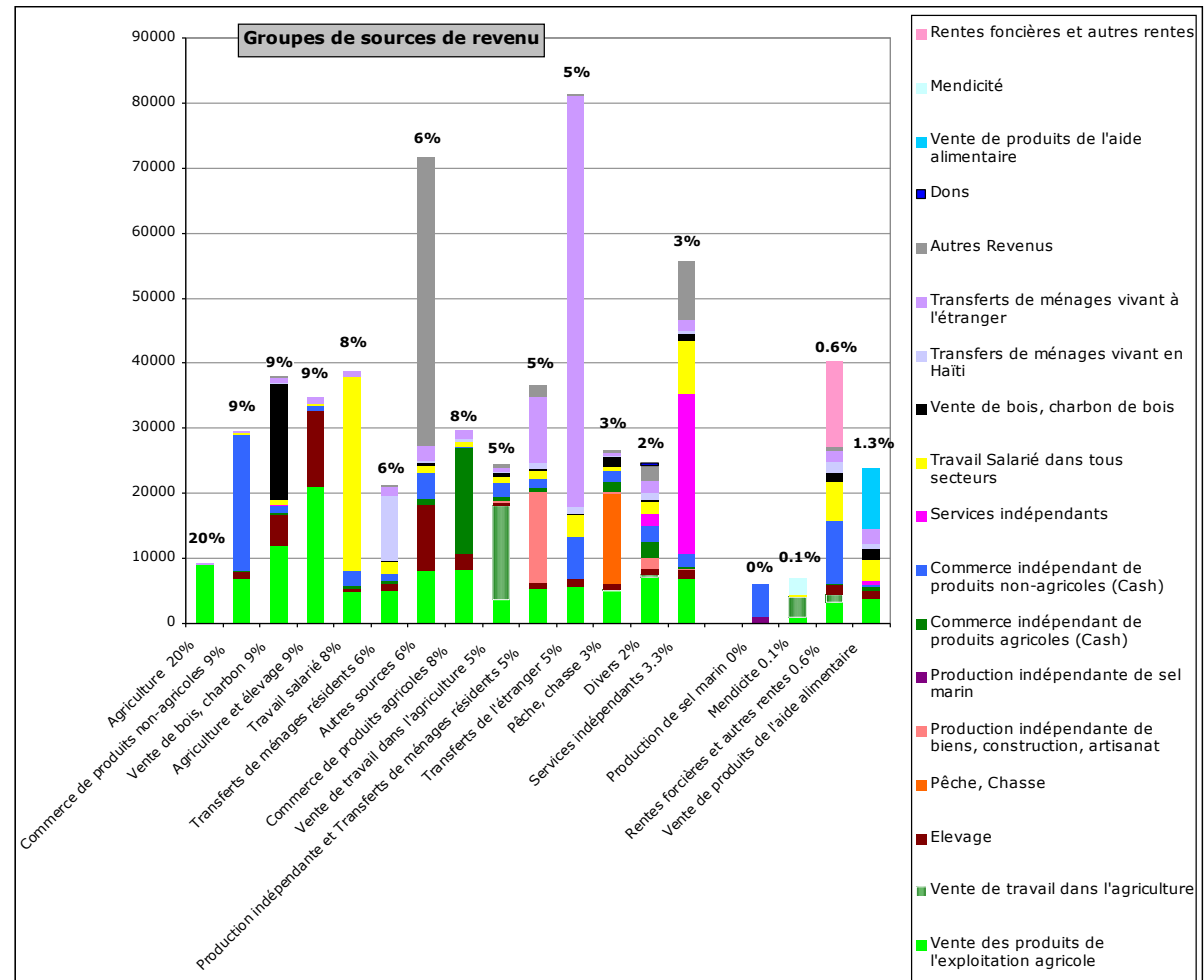
Un groupe se détache toutefois nettement des autres à la fois par son poids statistique (19,9%), et par le fait que l'agriculture exercée à compte propre constitue l'essentiel du revenu perçu (plus de 90%). De plus, ce groupe est celui dont le revenu total est le plus faible (9000 gourdes²⁰ l'an)²¹ hormis les groupes marginaux (en termes de représentation ou en termes de niveau de revenu)

²⁰ 1 dollar US (USD) = 37,9 Gourdes haïtiennes (HTG)

²¹ Il faut garder à l'esprit que c'est moins la valeur absolue du revenu – dont l'estimation par voie d'enquête est extrêmement délicate – qui compte ici que les ordres de grandeur et surtout les rapports entre les revenus des différents groupes de ménages.

précédemment énumérés. Ce résultat est d'ailleurs quelque peu surprenant : les ménages vivant au premier chef de la « vente de travail » dans l'agriculture seraient mieux lotis que ceux vivant de l'agriculture seule avec plus de 20 000 gourdes l'an. Certes, les ménages de la catégorie « vente de travail » combinent plusieurs sources de revenus mais la vente de travail leur procure à elle seule un peu plus de 14 000 gourdes l'an. Ces ménages se retrouvent principalement dans la zone d'agriculture de montagne humide (46.4%) et dans une moindre mesure dans la zone sèche d'agriculture et de pêche (16.1%) et dans la zone de plaine en monoculture (12%). Près d'un ménage sur trois de la zone d'agriculture de montagne humide (28%) vit presque exclusivement de l'agriculture exercée à compte propre.

Graphique 12: Revenu total des groupes de ménages selon les sources de revenu dé clarées par groupe



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Trois modèles « traditionnels » articulant agriculture, commerce et élevage

Hormis les ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture, on trouve trois groupes de ménages qui articulent d'autres activités à l'agriculture. On trouve ainsi le « modèle » agro-pastoral où les revenus de l'élevage l'emportent sur ceux de l'agriculture (9%) ainsi que les couples « agriculture-commerce de produits agricoles » (9%) et « agriculture-commerce de produits non agricoles » (9%). Au total, ce sont donc près de quatre ménages sur dix qui présentent un ancrage rural traditionnel.

... et les revenus de l'exploitation agricole figurent dans presque tous les groupes de ménages

Hormis les « modèles traditionnels » ruraux, on observe des revenus de l'exploitation agricole dans la presque totalité des groupes de ménages. En clair, si l'agriculture à compte propre a largement reculé au fil du temps dans le revenu total des ménages, elle n'est pas pour autant négligeable : non seulement elle est transversale à l'ensemble des catégories de ménages basées sur la principale source de revenu mais encore elle compte comme seconde source de revenu monétaire. Sans compter l'autoconsommation qui n'est pas estimée dans cette enquête – il aurait fallu une enquête systématique sur la consommation des ménages –. Il faut rappeler que selon la dernière Enquête Budget-Consommation des Ménages de l'IHSI (1999-2000) – déjà ancienne il est vrai – l'autoconsommation représentait 13.2% de la consommation totale des ménages ruraux (IHSI 2001 : 56).

Près de 9% des ménages vivent principalement de la vente de charbon de bois

On peut y adjoindre les ménages vivant principalement de la vente de charbon de bois (pour lesquels les revenus tirés de l'agriculture comptent pour 32% du revenu total). Il faut noter que le recours à la vente de charbon de bois est généralement une stratégie utilisée au moment de la soudure pour faire face à l'approvisionnement insuffisant en nourriture. Dans la mesure où il n'est pas possible de savoir si les ménages vivant principalement de la vente de charbon de bois en produisent ou sont de simples intermédiaires, on ne saurait affirmer qu'il s'agit là de ménages pour lesquels une stratégie de réponse à des chocs routiniers (soudure) ou exceptionnels est devenue une stratégie de vie de moyen ou long terme.

Pour autant, s'il y a bien diversification du revenu chez ces ménages – y sont en effet combinés agriculture, élevage, commerce indépendant de produits non agricoles, vente de charbon de bois et transferts de l'étranger - le revenu tiré de la vente de charbon de bois acquiert une importance primordiale. Il compte en effet, à lui seul, pour 48% du revenu total de ces ménages. Par contraste, cette source de revenu représente entre 0% et 6% du revenu des autres catégories de ménages.

La zone agro-pastorale sèche compte un important contingent de ménages vivant de la vente de bois ou de charbon de bois

Plus d'un cinquième des ménages (21.5 %) de la zone agro-pastorale sèche vivent de la vente de bois ou de charbon de bois. Cette proportion est doublement remarquable.

D'abord, seuls les ménages « traditionnels » combinant l'agriculture d'une part, le commerce de produits non agricoles ou le commerce de produits agricoles ou l'élevage d'autre part, constituent un groupe consistant dans les différentes zones de moyens de subsistance où ils représentent entre 22% et 35% des ménages. Le reste des ménages est plutôt éclaté selon les différentes sources de revenus.

Tableau 28 : Distribution (%) des ménages selon les sources de revenus par zone de moyens de subsistance

	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Agriculture (petite)	16,7	13,4	28	20,9	26,8	13,1	19,9
Commerce de produits non-agricoles	7,6	9,9	10,5	10,6	6,6	6,3	8,9
Vente de bois, charbon de bois	21,5	4,8	6,8	3,3	8,5	10,3	8,6
Agriculture et élevage	9,8	3,9	10,3	11,2	11	8,8	8,9
Travail salarié non-agricole	8,7	10,6	7,2	6,3	5,3	8,7	8,1
Transferts de ménages résidents	2,4	5,9	6	9,7	5,7	6,8	6,1
Autres	2,3	10,2	5,4	4,1	8,6	6	6,1
Commerce de produits agricoles	5,3	8,1	7,7	13,7	4	10,5	8,6
Vente de travail dans l'agriculture	5,4	3,1	4,1	5,3	5,9	6,2	4,8
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	4	5,1	4,1	5	4,9	4,9	4,6
Transferts de ménages non-résidents	3,6	8,8	3,4	3,2	4,9	6,5	5,2
Pêche, chasse	3,9	2,5	0,3	2,9	3,5	3,8	2,3
Divers	3,8	3,8	1,3		2	2,2	2,1
Services indépendants	4,2	8,1	2,5	2,4	1,7	2,9	3,7
Production/extraction de sel marin		0,2					0
Mendicité			0,2	0,3			0,1
Rentes foncières et autres rentes		0,7	0,5	0,6		0,8	0,6
Vente de produits de l'aide alimentaire	0,6	0,9	1,6	0,6	0,7	2,2	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100
Population estimée	103838	183427	339909	95479	55781	252710	1031144
Echantillon	340	467	944	335	260	708	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Ensuite, une telle proportion demeure largement inégalée : même dans la zone sèche d'agriculture et de pêche, ces ménages vivant de la vente de bois ou de charbon de bois ne comptent que pour 8.6% du total des ménages. Il est vrai que cette zone englobe le « Far West » (Nord-Ouest) où la production de charbon est importante selon le relevé qualitatif qui a donné lieu au découpage des zones de moyens de subsistance (Fewsn et al. 2005 : 16). 11.5% des ménages du Nord-Ouest vivent en effet de la vente de bois/charbon de bois tout comme 14.1% de ceux du département de Nord-Est qui entre pour partie dans la composition de cette zone agro-pastorale sèche.

Tableau 29 : Distribution (%) des ménages selon les sources de revenus par département

	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Agriculture (petite)	22,8	31,3	18,7	18,8	19,9	11,2	34,1	16,2	20,6	16,9	19,9
Commerce de produits non-agricoles	9,9	12,4	5,9	7,2	11,7	8,8	9,5	11,3	5,8	7,6	8,9
Vente de bois, charbon de bois	11,5	6,7	14,1	11,1	3,3	6,6	8,1	10,7	7,4	11,8	8,6
Agriculture et élevage	9,6	2	15,9	7,8	11	7,3	7,2	13,6	9,3	15,9	8,9
Travail salarié non-agricole	12,5	14,3	7	6,4	5,4	9,6	7,5	6,2	5,5	3,5	8,1
Transferts de ménages résidents	1,6	5	6,3	3,5	9,5	6,3	10,1	7,4	8,2	7,4	6,1
Autres	3,5	4,1	2,7	4	3,4	11,9	4,4	1	6,4	10	6,1
Commerce de produits agricoles		5,5	12,8	14	14,1	7,7	5,7	7,6	9,9	4,5	8,6
Vente de travail dans l'agriculture	7,9	1	7,4	5,1	4,7	6,4	2,7	1	5,8	3,3	4,8
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	5,3	8,1	1,4	3,3	5	4,3	3,3	7,6	4,7	2,6	4,6
Transferts de ménages non-résidents	6,3	6,6	1,6	3,9	4,7	6,3	0,2	6,9	4,7	8,1	5,2
Pêche, chasse	3,3	0,6	0,7	1,5	2,6	2,4	4,4	0,9	3	4,1	2,3
Divers	1,4	2,6	4,5	4,5	3,6	3,6	2,3	2,3	2	0,7	2,1
Services indépendants	3,6	1,9	1,1	7,4	2,8	5,2	1,3	5	1,8	0,4	3,7
Production/extraction de sel marin		0,3									0
Mendicité			0,9	0,3	0,3						0,1
Rentes foncières et autres rentes			0,4	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	0,3	0,4	0,6
Vente de produits de l'aide alimentaire	0,8		0,4	1,3	0,6	1,1	0,4	1	4,7	2,9	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Population estimée	83041	100000	40121	200000	98007	200000	62048	45169	100000	85746	1000000
Echantillon	269	312	250	371	322	493	285	200	298	254	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages aux revenus les plus élevés sont ceux qui vivent des transferts de l'étranger, de sources non précisées et des services indépendants

Du point de vue du niveau de revenu moyen, les ménages vivant des transferts de l'étranger perçoivent un peu plus de 80 000 gourdes l'an (ces transferts représentant plus de 75% du revenu total) soit huit (8) fois plus que les ménages vivant de leur exploitation agricole, 2 fois plus que les ménages vivant du travail salarié non-agricole. Quant aux ménages vivant principalement des services indépendants, leur revenu total vaut six (6) fois le revenu des ménages vivant exclusivement de l'agriculture.

Sources de revenu et formes de mobilisation du travail

On retrouve dans toutes les catégories de stratégies de génération de revenus des ménages travaillant à leur propre compte dans l'agriculture. Il importe donc d'étudier les profils de la participation aux organisations traditionnelles de travail et de la mobilisation des différents types de main-d'œuvre pour la récolte.

Les ménages vivant de la vente de leur force de travail dans l'agriculture: un plus fort engagement dans les organisations traditionnelles de travail

Il y a dans toutes les catégories, des ménages dont les membres participent aux organisations traditionnelles de travail. Toutefois, les profils de cette participation sont différenciés selon les stratégies de génération de revenus.

D'une part, quatre groupes de ménages participent plus ou moins fréquemment aux organisations traditionnelles de travail : ceux qui vivent presque exclusivement de l'agriculture (43.3%), ceux vivant de la vente de bois ou de charbon de bois (46.1%), ceux vivant du commerce de produits agricoles (41.4%) et surtout ceux vivant de la vente de travail dans l'agriculture (61%).

Ce dernier groupe se détache doublement des autres : non seulement une plus forte proportion d'entre eux ont vu leurs membres s'engager dans les organisations traditionnelles de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, mais encore ils sont 45.3% à s'être engagés dans des organisations autres que les *konbit*, loin devant les ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture (16%). Autrement dit, les ménages vivant de la vente de travail passent par la vente individuelle de la force de travail et par les formes de travail collectif. Pour les autres, l'inscription dans les réseaux de solidarité reposant sur les *konbit* – qui permet d'avoir accès au travail quasi-gratuit – serait donc plus importante que la recherche de revenus à travers le travail collectif traditionnel.

D'autre part, si l'incidence de la participation aux organisations traditionnelles de travail est bien plus faible dans les groupes restants, elle n'est pas pour autant négligeable. Ainsi 22.1% des ménages vivant du travail salarié ou encore 18.6% des ménages vivant des transferts des émigrés ont vu au moins l'un de leurs membres participer à une organisation de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête.

VI. Sécurité alimentaire

Les sources de nourriture

L'accès à la nourriture dépend des capacités des ménages à obtenir des aliments en fonction de leur propre production, de leurs stocks, de leurs achats, des transferts entre ménages ou encore des transferts institutionnels (des instances étatiques, des bailleurs de fonds ou des ONG). On identifie ici les différentes sources de nourriture possibles en s'assurant du nombre de mois au cours desquels elles ont été actives ou mobilisées par les ménages au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cet indicateur ne fournit pas d'information sur la contribution réelle de chaque source de nourriture à la consommation alimentaire des ménages.

Le marché, source de nourriture des ménages ruraux sur toute l'année écoulée

Le nombre moyen de mois au cours desquels la nourriture est disponible a été calculé pour chacune des sources de nourriture à savoir : la production agricole, la production animale, la cueillette et la chasse, la pêche, le marché, les transferts alimentaires de ménages résidents, les transferts alimentaires de ménages non-résidents et l'aide alimentaire.

Tableau 30 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour l'ensemble des ménages par zone de moyens de subsistance

	Marché	Transferts alimentaires de ménages résidents	Transferts alimentaires de ménages non-résidents	Aide alimentaire	Nombre de ménages estimé	Echantillon
Zone Agro-pastorale Seche	11,5	0,5	0,5	0,4	103838	340
Zone de Plaine en Monoculture	11,6	1	1,3	0,4	183427	467
Zone d'agriculture de Montagne Humide	11,5	0,9	0,5	0,3	339909	944
Zone Agro-pastorale de Plateau	11,6	1,4	0,6	1,5	95479	335
Zone Agro-pastorale semi-humide	11,5	1,2	0,3	0,3	55781	260
Zone Seche d'agriculture et de Peche	11,7	0,9	0,8	0,5	252710	708
Ensemble	11,6	1	0,7	0,5	1031144	3054

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Pour l'ensemble des ménages, et quelles que soient les catégorisations de ménages retenues, quelle que soit la localisation (zone de moyens de subsistance et département) le marché est la principale source de nourriture des ménages ruraux d'un point de vue temporel : l'achat d'aliments se fait quasiment sur 12 mois de l'année (11.6). Suivent la production agricole avec 6.3 mois dans l'année, la cueillette et la chasse 4.4 mois, et dans une moindre mesure l'élevage (2.8 mois dans l'année).

La production agricole est une source de nourriture durant 7.9 mois dans l'année écoulée pour les ménages agricoles

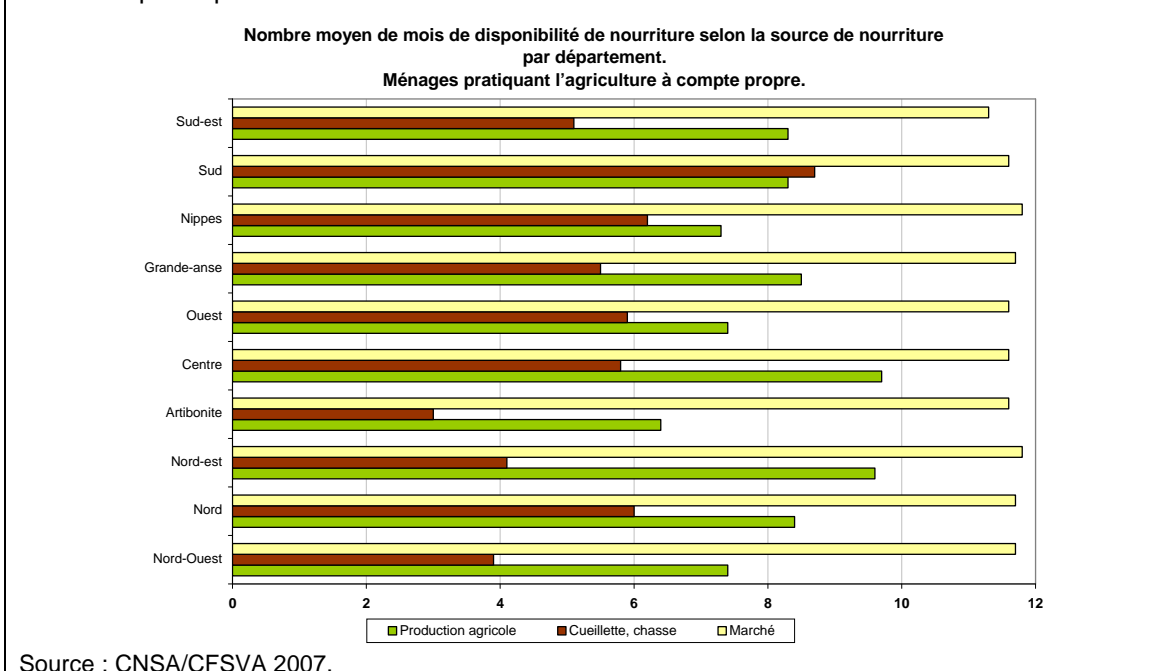
Pour les ménages qui pratiquent l'agriculture, la production agricole est source de nourriture sur 7.9 mois dans l'année. Les ménages de la zone agro-pastorale sèche ne peuvent compter sur leur propre production agricole que durant 6.5 mois dans l'année alors que ceux de la zone agro-pastorale de plateau le peuvent sur 9.6 mois.

Quant à la zone d'agriculture de montagne humide où tendent à se concentrer les ménages vivant principalement de l'agriculture, l'autoconsommation de la production agricole est possible 8.4 mois dans l'année.

La disponibilité d'aliments provenant de la production agricole varie selon les départements géographiques. On observe deux situations extrêmes : celle du département de l'Artibonite où la production agricole du ménage ne lui procure de la nourriture que sur 6.4 mois dans l'année alors

que le ménage moyen du département du Centre peut prélever de la nourriture de sa production agricole durant 9.7 mois de l'année.

Graphique 13 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture par département



Cueillette et chasse, une source non négligeable sur l'année écoulée pour les ménages agricoles

En moyenne, les ménages agricoles tirent une partie de leur nourriture des activités de cueillette ou de chasse durant 5.3 mois dans l'année. Les ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture y ont recours en moyenne durant seulement 1.7 mois dans l'année.

L'élevage ne semble pas être une source déterminante de nourriture

Les ménages tirent une partie de leur nourriture de leur propre production animale durant 2.8 mois seulement dans l'année. Outre le fait que la plupart d'entre eux pratiquent de petits élevages (volailles), les animaux constituent plus une forme d'épargne qu'une source de nourriture pour la plupart des ménages. A l'exception bien sûr de ceux pour lesquels l'élevage est la principale sinon l'une des principales sources de revenus.

Transferts alimentaires de ménages et aide alimentaire : des sources ponctuelles

Pour l'ensemble des ménages, les transferts alimentaires des ménages résidents sont disponibles pour 1 mois dans l'année et ceux des ménages non-résidents pour moins d'un mois comme d'ailleurs l'aide alimentaire. Ceci donne à penser que ces sources de nourriture ne sont que ponctuelles.

Dans le cas de l'aide alimentaire, il n'y a pas de surprise, *a priori*, d'autant que celle-ci ne doit être mobilisée que pour répondre à des situations de crise, des situations exceptionnelles où il faut rétablir l'accès à la nourriture. Certes, il y a l'aide alimentaire régulière qui passe par les cantines scolaires. Mais pour s'assurer du poids réel des cantines scolaires parmi les sources de nourriture, il aurait été préférable de la citer comme telle dans la liste des sources potentielles de nourriture plutôt que d'y faire une référence implicite au vocable « aide alimentaire ».

S'agissant des transferts alimentaires, il faut préciser qu'une petite minorité de ménages déclarent recevoir tous les mois des transferts alimentaires en provenance de ménages vivant en Haïti (5.8%) ou de ménages vivant à l'étranger (3.9%) tandis que respectivement 7.8% et 8.2% de ces ménages reçoivent ces transferts quelques mois dans l'année. Entre ces deux grandes

catégories, plus de quatre ménages sur cinq déclarent ne jamais recevoir de transferts alimentaires de ménages résidents ou de ménages de la diaspora.

Tableau 31 : Proportion (%) de ménages recevant des transferts alimentaires de ménages résidents et de ménages de la diaspora selon la fréquence de réception par département

Département	Haïti		Diaspora	
	Tous les mois	Quelques mois	Tous les mois	Quelques mois
	Nord-Ouest	2,7	6,6	2
Nord	2,9	4,7	5,5	4,8
Nord-est	4,9	4,2	1,9	6,8
Artibonite	3,4	4,1	1,7	12,3
Centre	9,3	9,5	5,8	4,7
Ouest	8,5	7,4	5,9	9,8
Grande-anse	6,8	12,4	0	1,8
Nippes	5,5	13,1	4,3	8,2
Sud	6,7	9,8	3,9	6
Sud-est	5,7	13,7	4,2	8,4
Ensemble	5,8	7,8	3,9	8,2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Mode de lecture : 2.7% des ménages du département du Nord-Ouest reçoivent des transferts monétaires chaque mois en provenance de ménages vivant en Haïti.

On observe au passage que les transferts alimentaires internes sont bien plus fréquents dans les départements du Sud-est, de la Grand'Anse (enclavée), du Centre, de Nippes... Tout se passe comme si les ménages des départements de la région Nord du pays, en comptant l'Artibonite sont moins dotés en « capital social » actif (absence de parents/amis ou existence de parents/amis qui n'ont pas les moyens de fournir des transferts alimentaires). Ou encore tout se passe comme si la solidarité alimentaire est moins probable dans les zones de pauvreté (le partage de la pénurie a ses limites).

Parallèlement, l'incidence des transferts alimentaires en provenance de la diaspora est plus forte dans les départements liés aux migrations internationales: l'Ouest d'abord (15.7% des ménages qui y résident), mais aussi l'Artibonite et le Nord-Ouest ainsi que le Sud-Est. Dans la Grand'Anse enclavée, les ménages qui déclarent recevoir des transferts alimentaires (tous les mois ou quelques mois) sont marginaux (1.8%).

... sauf pour les ménages vivant de transferts de la diaspora et de ménages résidents...

Ceci étant, lorsque l'on examine la disponibilité selon les sources de revenu des ménages, les ménages vivant des transferts monétaires de l'étranger (à l'exclusion de ceux qui combinent la production indépendante et la réception de ce type de transfert) déclarent disposer de transferts alimentaires de ménages non-résidents durant 5.4 mois de l'année. Un profil similaire est repérable pour les ménages vivant des transferts monétaires de ménages vivant en Haïti : ils reçoivent des transferts alimentaires de ménages résidents durant 6.9 mois de l'année en moyenne.

Tableau 32 : Nombre moyen de mois de disponibilité insuffisante de nourriture en provenance du marché, de ménages résidents ou non ou de l'aide alimentaire pour l'ensemble des ménages selon la combinaison des sources de revenus

	Marché	Transferts alimentaires de ménages résidents	Transferts alimentaires de ménages non-résidents	Aide alimentaire	Population estimée	Echantillon
Agriculture	11,6	0,3	0,2	0,3	205071	624
Commerce non-agricole	11,6	0,4	0,4	0,6	91814	271
Vente de bois, charbon	11,7	0,5	0,2	0,6	88233	267
Agriculture et élevage	11,7	0,3	0,5	0,4	91314	288
Travail salarié	11,5	0,7	0,4	0,3	83786	244
Transferts de ménages résidents	11,4	6,9	0,6	3,9	63347	196
Autres sources	11,3	0,8	0,9	0,4	63410	174
Commerce agricole	11,7	0,5	0,4	0,3	88325	256
Vente de travail dans l'agriculture	11,5	0,8	0,4	0,3	49305	147
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	11,8	0,5	0,6	0,4	47169	139
Transferts de ménages non-résidents	11,7	0,6	5,4	0,5	53892	151
Pêche, chasse	11,5	0,8	0,3	0,7	23910	77
Divers	11,5	1,9	0,6	1	21866	59
Services indépendants	11,5	1,1	1	0,4	38216	100
Ensemble	11,6	0,9	0,7	0,5	1009658	2993

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note : les combinaisons de revenus les plus faiblement représentées ont été exclues de ce tableau (production/extraction de sel marin, mendicité, vente de produits de l'aide alimentaire...).

Autrement dit, on est en présence de ménages dont l'existence dépend à la fois de transferts monétaires et de transferts alimentaires en provenance de ménages résidents ou non-résidents. Ces transferts alimentaires sont complémentaires au marché comme source de nourriture. A l'instar des autres ménages, ceux vivant de transferts monétaires internes ou externes déclarent recourir au marché durant 11.4 et 11.7 mois dans l'année pour obtenir de la nourriture. A ceci s'ajoutent, pour les ménages vivant des transferts monétaires internes, en moyenne 3.9 mois d'aide alimentaire.

Le marché l'emporte parmi les sources de l'aliment consommé au cours des 7 jours précédant l'enquête, suivi de la production agricole

En partant de 23 produits alimentaires énumérés dans le module « consommation » du questionnaire, on a demandé aux enquêtés quelle s'étaient la première et la deuxième source d'approvisionnement pour chaque aliment consommé au moins un jour au cours des sept (7) jours précédant l'enquête. Pour la plupart des ménages, et pour la plupart des aliments, une seule source d'approvisionnement a été indiquée. Quatorze sources différentes avaient été codifiées, y compris les options « pas de réponse » et « ne sait pas ».

Une analyse de la première source d'approvisionnement a été réalisée en rapportant le nombre total de sources-jour (jours pendant lesquels n'importe quel aliment provenant d'une source donnée est consommé) au nombre total de jours d'alimentation (ou encore le nombre total de jours déclarés pour tous les aliments consommés).

Les résultats de l'analyse des sources d'aliments devraient être interprétés avec précaution. Le pourcentage d'aliments provenant de chaque source n'est pas nécessairement lié au pourcentage de kilocalories provenant de chaque source. Dans l'analyse, un jour de consommation d'huile est considéré comme équivalent à un jour de consommation de viande, de consommation de fruits, etc.... De plus, les données relatives aux sources d'aliments sont basées sur un rappel de sept jours, et de ce fait dépendantes des saisons tout comme le score de consommation alimentaire.

Dans l'ensemble, la source principale d'aliments dans les zones rurales d'Haïti est l'achat au comptant (68%) suivie de la production des ménages (23%). Ceci étant, il faut noter que le

recours au marché est principal : 73% des ménages s'y sont approvisionnés (au comptant ou à crédit) pour se procurer les aliments consommés la semaine précédant l'enquête.

Tableau 33 : Proportion (%) de ménages ayant utilisé telle source de nourriture au cours des 7 jours précédant l'enquête

Source d'aliment	% total des sources d'aliments
Achat au comptant	67.8%
Production propre	23.1%
Achat à crédit	5.5%
Chasse/cueillette/pêche	1.2%
Aide alimentaire	0.5%
Chez le voisin	0.8%
Transfert de ménages résidents	0.3%
Troc (boukante)	0.2%
Transfert de ménages non-résidents	0.2%
Paiement en nature reçu	0.2%
Emprunt	0.1%
Mendicité	0.0%
Ne sait pas	0.0%
Pas de réponse	0.1%

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Des contrastes selon les produits consommés, notamment entre les céréales

Pour des produits comme le sucre, le pain, l'huile, la dépendance vis-à-vis du marché sous la forme de l'achat au comptant est quasiment totale. Ce, sans surprise puisqu'ils ne sont pas produits par les ménages eux-mêmes dans leur immense majorité. En revanche, 71% des ménages ont obtenu les légumineuses (pois) de l'achat au comptant.

Il y a aussi de forts contrastes dans le groupe des céréales, entre le maïs et le riz. 6% seulement des ménages ayant consommé du riz au cours des 7 jours précédant l'enquête l'ont tiré de leur propre production. Là encore, on sait que le riz n'est produit que par une partie des ménages de l'Artibonite et que la disponibilité de riz à l'échelle macro-économique dépend au premier chef des importations. En revanche, l'autoconsommation de maïs est déclarée par 41% des ménages concernés par ce produit. Mais il faut rappeler que le maïs est moins fréquemment consommé que le riz (2.5 jours sur 7 contre 4.1 jours sur 7).

L'achat d'aliments au comptant est plus fréquent dans le département de l'Ouest ... et dans la zone de plaine en monoculture

D'importantes variations sont observées entre les départements et les zones de moyens de subsistance pour ce qui est des sources d'approvisionnement en aliments. On trouve dans le département de l'Ouest la plus forte proportion de ménages à déclarer l'achat au comptant. Il est probable que ceci soit lié à la proximité de Port-au-Prince pour beaucoup des aires enquêtées dans ce département. Le poids de la production varie également de manière considérable entre les départements, les ménages de la Grand'Anse ayant plus souvent accès à leur propre production que ceux des autres départements.

Par ailleurs, les ménages de la zone de plaine en monoculture sont ceux qui ont le moins accès à leur propre production et qui ont le plus accès aux achats au comptant.

Ceci est, là encore, vraisemblablement lié au processus d'urbanisation qu'a connu cette zone, en particulier la Plaine du Cul-de-Sac. Il faut rappeler aussi que la zone de plaine en monoculture est, avec la zone sèche d'agriculture et de pêche, celle où les ménages vivant principalement de la petite agriculture sont les moins représentés (13% contre 19% pour la moyenne nationale et 28% pour la zone d'agriculture de montagne humide).

La dépendance vis-à-vis du marché est forte pour les ménages engagés dans l'agriculture ou dans le complexe agriculture-élevage

Toutes les catégories de ménages établies en fonction des stratégies de génération de revenus pratiquent l'autoconsommation, dans des proportions variables bien sûr. Les ménages agricoles ou les ménages articulant agriculture et élevage sont relativement plus nombreux que les autres à compter sur leur propre production au cours des 7 jours précédant l'enquête (entre 30% et 34%

contre moins de 26% pour les autres catégories). Parallèlement, 60% des ménages de ces deux catégories ont acheté leur nourriture au comptant. Si l'on compte l'achat à crédit, la dépendance à l'égard du marché touche entre 64% et 66% des ménages de ces catégories.

Tableau 34 : Proportion (%) de ménages ayant utilisé telle source de nourriture au cours de 7 jours précédant l'enquête par groupe de sources de revenus

	Production propre	Achat au comptant	Achat à crédit	Aide alimentaire	Chasse / cueillette / pêche
Agriculture	30%	60%	6%	1%	1%
Commerce non-agricole	22%	72%	4%	0%	1%
Vente de bois, charbon	24%	65%	8%	1%	2%
Agriculture et élevage	34%	60%	4%	0%	1%
Travail salarié	16%	74%	6%	0%	1%
Transferts de ménage résidents	21%	68%	5%	1%	1%
Autres sources	17%	77%	4%	0%	1%
Commerce de produits agricoles	22%	70%	6%	0%	0%
Vente de travail dans l'agriculture	19%	66%	8%	1%	3%
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	26%	63%	8%	0%	1%
Transferts de ménages non-résidents	16%	76%	3%	0%	1%
Pêche, chasse	20%	70%	3%	0%	5%
Divers	13%	75%	7%	1%	1%
Services indépendants	13%	82%	3%	0%	0%

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Par ailleurs, le recours aux sources de nourriture hors marché, relevant soit de formes de solidarité (transferts, se nourrir chez le voisin), soit du troc est extrêmement rare pour ne pas dire quasiment inexistant (autour de 1%). De même, une infime minorité de ménages ont eu accès à l'aide alimentaire : on les retrouve chez les ménages vivant de l'agriculture, de la vente de charbon de bois ou de la vente de travail dans l'agriculture et chez les ménages vivant de transferts de ménages résidents. Enfin, la nourriture reçue sous forme de paiement en nature²² n'est déclarée que par les ménages vivant de la vente de leur force de travail dans l'agriculture mais elle ne concerne que 1% d'entre eux tout comme les ménages vivant de sources de revenus

Le nombre de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture

Les capacités à satisfaire les besoins en nourriture peuvent varier au cours d'une année en raison de divers facteurs comme une production agricole insuffisante liée à la qualité des sols ou au manque de force de travail, ou tout simplement la saisonnalité de l'activité agricole et les capacités de stockage, la diminution ou la perte de sources de revenus (emploi, autres ménages) ou le fait de percevoir des revenus irréguliers, etc. On calcule donc ici le nombre de mois pour lesquels l'approvisionnement en nourriture est jugé insuffisant par le ménage.

Cet indicateur capte les variations dans les capacités des ménages à faire face au risque de manquer de nourriture relativement aux besoins. Il comporte certes une part de subjectivité non négligeable dans la mesure où la réponse des ménages ou mieux de ses individus rencontrés dans l'enquête dépend de ce qu'on entend par besoins et par satisfaction des besoins. Toutefois, cet

²² Aucune information n'a été collectée sur les modalités du paiement en nature (réception et consommation de la nourriture sur le lieu de travail ou réception sur le lieu de travail et consommation à domicile).

indicateur est intéressant car il permet d'appréhender, dans le cadre d'une perspective temporelle, les changements dans les capacités du ménage à faire face à la vulnérabilité ainsi que les effets des interventions et stratégies destinées à accroître la capacité de production mais surtout le pouvoir d'achat des ménages.

5 mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture sur 12

Pour l'ensemble des ménages enquêtés, le nombre de mois caractérisés par une nourriture insuffisante est en moyenne de 5. Autrement dit, l'incapacité à se procurer suffisamment de nourriture pour satisfaire les besoins du ménage dure quasiment la moitié d'une année calendaire.

Un indicateur plus alarmant pour ceux qui vivent de leur force de travail

On note que les ménages vivant principalement de la vente de la force de travail dans l'agriculture, sous une forme individualisée ou dans le cadre des organisations traditionnelles de travail, se détachent nettement des autres : ils déclarent en effet 6.3 mois où la nourriture est insuffisante.

Tableau 35 : Nombre moyen de mois pendant lesquels la disponibilité de la nourriture est insuffisante selon le groupe de sources de revenus

	Nombre moyen de mois d'approvisionnement insuffisant en		
	Population estimée	Echantillon	
Agriculture	4,8	204796	623
Commerce non-agricole	4,5	91814	271
Vente de bois, charbon	5,2	88233	267
Agriculture et élevage	4,6	91314	288
Travail salarié	5	83531	243
Transferts de ménages résidents	5,3	63347	196
Autres sources	5,2	63410	174
Commerce agricole	4,9	88325	256
Vente de travail dans l'agriculture	6,3	49305	147
Production indépendante et transferts de ménages non résidents	5	47169	139
Transferts de ménages non résidents	4,6	53892	151
Pêche, chasse	5,1	23910	77
Divers	6,8	21866	59
Services indépendants	5,3	38216	100
Ensemble	5	1009128	2991

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note : les combinaisons de revenus les plus faiblement représentées ont été exclues de ce tableau (production/extraction de sel marin, mendicité, vente de produits de l'aide alimentaire...).

Ces ménages sont moins bien lotis, en termes d'accès à la nourriture, que ceux qui vivent principalement de l'agriculture. Est-ce à dire que la production agricole complète de manière suffisante la nourriture acquise (au comptant ou à crédit) sur les marchés tandis que les ménages vivant de la « vente de travail » dont les revenus monétaires sont bien plus substantiels (relativement) ne parviennent pas à se procurer sur les marchés la quantité de nourriture qu'ils jugent suffisante? A moins que les revenus perçus de la vente de travail le sont de manière différée – c'est le cas pour le paiement du travail de certaines organisations traditionnelles - obligeant alors les ménages à supporter une période plus longue d'approvisionnement insuffisant en nourriture ?²³

L'accès aux transferts monétaires des ménages non -résidents ne protège pas toujours de l'approvisionnement insuffisant sur la « longue durée »

Les ménages combinant les revenus de la production indépendante et les transferts des émigrés déclarent en moyenne 5.1 mois où l'approvisionnement en nourriture est insuffisant. Ce chiffre est supérieur au nombre de mois déclaré par les ménages vivant des transferts des émigrés. Est-

²³ Même si l'on sait que, pour une bonne part, ces revenus différés – qui renvoient à une forme d'épargne – ne sont pas affectés au premier chef à l'alimentation (Pic, 2005).

ce à dire que les transferts ne suffisent pas à couvrir les besoins alimentaires ou qu'ils ne sont pas nécessairement alloués au premier chef ou exclusivement à l'alimentation ? On sait qu'une partie des transferts de la diaspora finance en effet la scolarisation ou est allouée aux cas de maladie, etc. (Lamaute-Brisson 2003, Orozco 2007).

L'insécurité alimentaire vue à partir du score de consommation alimentaire

L'analyse de la diversité alimentaire et de la fréquence de consommation des aliments peut se faire de différentes manières, chacune avec ses objectifs propres - en considérant la consommation sous différents angles -, ses forces et faiblesses. Construire des scores composites qui mesurent la fréquence de consommation des aliments ou la diversité alimentaire est l'une des méthodologies les plus étudiées et éprouvées. Le PAM a adopté une orientation convenant à ses propres besoins en informations dans la collecte de données. En particulier, des méthodologies standardisées ont été introduites pour analyser les données relatives à la consommation d'aliments.

L'indicateur-clé de consommation est le score de consommation alimentaire (« Food Consumption Score »). Il s'agit d'un indicateur composite fondé sur la diversité alimentaire, la fréquence de consommation des aliments et l'apport nutritionnel relatif des différents groupes d'aliments. Cet indicateur est calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les 7 jours précédant l'enquête.

Dans le cadre de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur la consommation de 23 types d'aliments²⁴ à partir de la question suivante : « Au cours des sept jours précédents, pendant combien de jours les membres du ménage ont-ils mangé.....ou des aliments faits de ... ? ». Il a été recommandé aux enquêteurs de ne pas inclure les aliments consommés uniquement comme condiments.

Les 23 aliments sont classés en 7 groupes d'aliments (aliments de base, légumineuses, viandes/poisson/œufs, lait/produits laitiers, légumes, fruits, huile, sucre). A chacun de ces groupes a été assigné un poids et la somme pondérée des fréquences de consommation donne le Score de Consommation alimentaire.

Des seuils standard ont été appliqués pour déterminer trois groupes de consommation alimentaire :

- consommation alimentaire pauvre ;
- consommation alimentaire à la limite de l'acceptable (borderline) ;
- consommation alimentaire acceptable.

Ces seuils ont été établis sur la base d'informations ou d'expériences tirées d'autres enquêtes réalisées à travers le monde. Ils ont été ensuite adaptés au contexte haïtien.

Les aliments les plus fréquemment consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête

On a calculé le nombre moyen de jours de consommation des 23 aliments sur l'ensemble des ménages (voir le tableau ci-dessous).

²⁴ Ces produits alimentaires sont les suivants : maïs (en grain, farine, moulu); blé (farine, bulgare); petit - mil; riz; manioc/cassave; patate/igname/pomme de terre; banana plantain; lab/labapin/djaka; pois (légumineuse); pistache/noix/mamba; huile/graisse/coco; poisson et fruits de mer; volaille; viande; oeufs; lais/produits laitiers; légumes/feuilles/giraumont; fruits; spag hetti/macaroni; sucre; pain/beignets; chocolat/cacao; CSB/farine de pomme de terre.

Tableau 36: Nombre moyen de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête

Aliment	Nombre moyen de jours de consommation
<i>Céréales</i>	
Riz	4.1
pain/beignets	3.8
Mais	2.5
spaghetti/macaroni	1.0
petit mil	0.4
Blé	0.2
CSB	0.1
<i>Tubercules</i>	
bannane plantain	2.3
lam/labapin/djaka	1.3
patate/igname/pomme de terre	0.8
manioc/cassave	0.6
<i>Légumineuses</i>	
pois/legumineuse	4.7
pistache/cacahuètes/noix/mamba	0.7
<i>Matières grasses</i>	
huile/graisse/coco	6.7
<i>Protéines animales</i>	
viande	1.3
lait/produits laitiers	1.1
poisson/fruits de mer	1.0
oeufs	0.6
volaille	0.3
<i>Fruits et légumes</i>	
fruits	3.0
légumes/feuilles/giraumont	2.5
<i>Sucre</i>	
chocolat/cacao	0.3

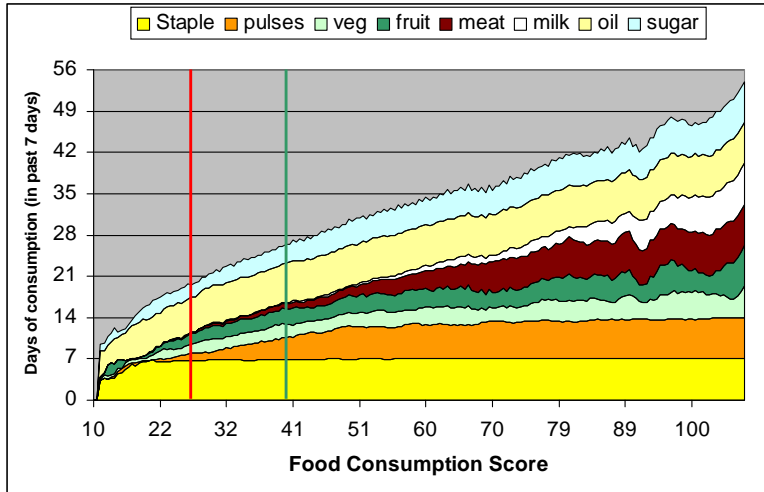
Source : CNSA/CFSVA 2007.

Si ces moyennes cachent les variations entre les régions (départements ou zones de moyens de subsistance) et les différences entre les ménages, il apparaît à l'échelle du monde rural que la consommation des produits comme le riz, le pain, le maïs, la banane plantain (ou aliments de base) aussi bien que les pois/légumineuses, les légumes, les fruits, le sucre, les huiles/grasses est relativement fréquente.

Le régime alimentaire se diversifie à mesure que le score de consommation alimentaire augmente

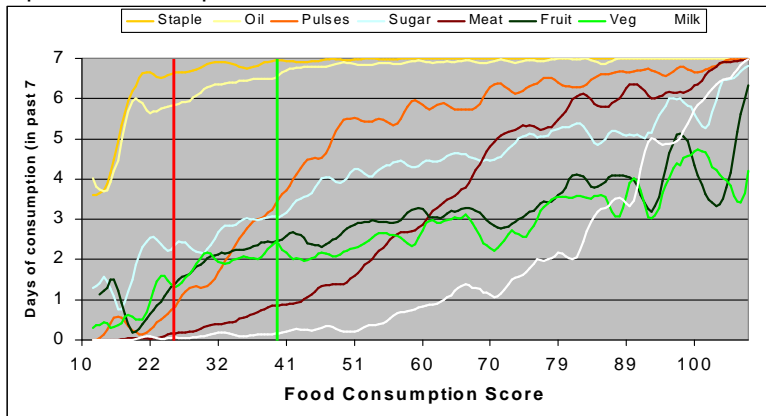
Le graphique ci-dessous montre – en ordonnées – le nombre moyen de jours de consommation des différents groupes d'aliments selon la valeur – en abscisses – du Score de Consommation alimentaire.

Graphique 14 : Nombre cumulé de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête en fonction du score de consommation alimentaire



Source : CNSA/CFSVA 2007

Graphique 15 : Nombre moyen de jours de consommation des différents aliments consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête en fonction du score de consommation alimentaire



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Avec un score de 26 correspondant au premier seuil retenu²⁵, les ménages mangent 6 à 7 jours en moyenne des aliments de base (céréales et tubercules) et de l'huile, du sucre pendant 2 à 3 jours, des fruits et des légumes pendant 1 à 2 jours, des légumineuses pendant 4 jours, la viande pendant un jour et les produits laitiers rarement.

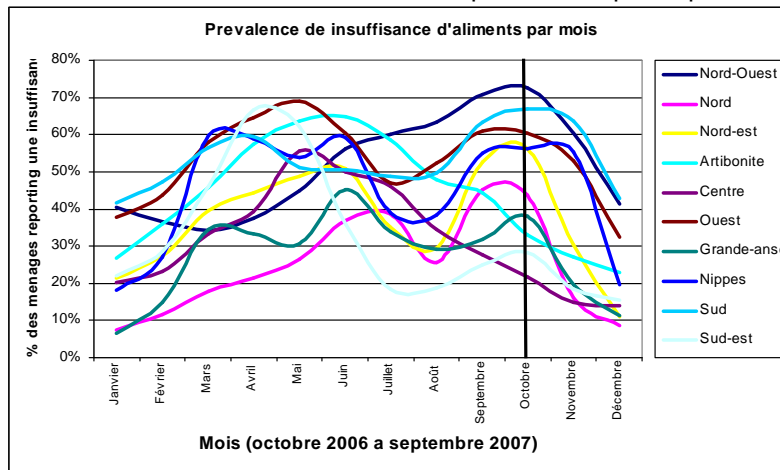
On peut observer sur ces graphiques que lorsque la diète s'améliore, le premier groupe d'aliments est constitué des aliments de base (céréales et tubercules) et des huiles/grasses. Suivent les légumes, les fruits, le sucre. Les légumineuses sont toutes ajoutées de manière croissante à mesure que le régime alimentaire s'améliore (ou que le score de consommation alimentaire augmente). Puis la viande est introduite plus couramment dans la diète. Seuls les ménages ayant le score le plus élevé consomment le lait régulièrement.

²⁵ Les seuils standard adoptés par le PAM pour déterminer les trois groupes de consommation (pauvre, à la limite de l'acceptable, acceptable) s'élèvent respectivement à 21 et à 35. En raison de la très fréquente consommation d'huile en Haïti et de la consommation relativement fréquente de sucre y compris chez les ménages dont le régime alimentaire est moins diversifié, on a relevé les seuils à 26 et à 40.

Saisonnalité dans la disponibilité des aliments et tendances de la consommation alimentaire

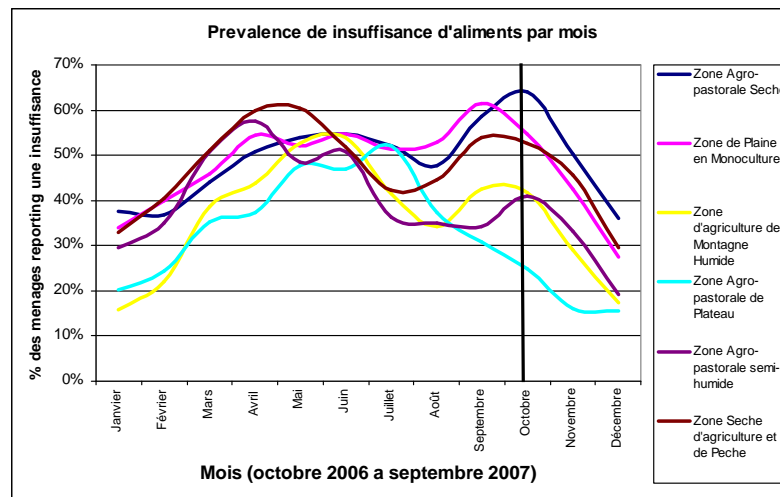
Plusieurs indicateurs de la saisonnalité des activités et de la consommation alimentaire ont été rassemblés dans le cadre de l'enquête. Il s'agit notamment des mois de l'année où différentes activités sont exercées, des mois de l'année durant lesquels telle ou telle source d'aliments est mobilisée, etc.....L'un des indicateurs-clé de la saisonnalité de la disponibilité alimentaire a été construit à partir de la question suivante : « durant quels mois de l'année la disponibilité d'aliments pour le ménage est-elle insuffisante ? ». Les graphiques ci-dessous présentent les résultats obtenus par département et par zone de moyens de subsistance en mettant en évidence la proportion de ménages (%) ayant déclaré que tel ou tel mois se caractérise par une disponibilité alimentaire insuffisante.

Graphique 16 : Prévalence de l'insuffisance d'aliments par mois et par département



Source: CNSA/CFSVA 2007

Graphique 17 : Prévalence de l'insuffisance d'aliments par mois et par zone de moyens de subsistance



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note : La ligne verticale foncée représente la date approximative de l'enquête.

Comme on peut le voir, il y a quelques différences entre les départements et entre les zones de moyens de subsistance. Il apparaît cependant que dans presque tous les départements ou zones

de moyens de subsistance, l'enquête a été réalisée à un moment de forte prévalence d'une disponibilité alimentaire insuffisante à l'échelle du ménage.

Seule la zone agro-pastorale de plateau (et le département du Centre qui est presque synonyme de cette Zone) montre la plus faible prévalence de la disponibilité alimentaire insuffisante au moment de l'enquête.

Le nombre moyen d'occasions de manger la veille de l'enquête est plus faible chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire

Les ménages dont la consommation alimentaire est pauvre sont ceux qui déclarent, en moyenne, le nombre d'occasions de manger la veille de l'enquête le plus faible (1.2). En fait, ce nombre augmente lorsque la situation alimentaire des ménages "s'améliore".

Ceci étant, la moyenne du nombre d'occasions de manger la veille pour l'ensemble des ménages peut paraître faible. Il faut noter qu'il est possible, en dépit du fait que les questions aient été soigneusement formulées et administrées de manière à obtenir toutes les occasions de manger, que les ménages déclarent un nombre d'occasions de manger inférieur au nombre réel. D'où la nécessité d'une certaine prudence dans l'interprétation des données.

Tableau 37: Nombre moyen d'occasions de manger la veille de l'enquête selon le niveau du score de consommation alimentaire

Groupes de consommation alimentaire (Seuils 26 et 40)	Nombre moyen d'occasions de manger la veille
Consommation pauvre	1.20
Consommation à la limite	1.35
Consommation acceptable	1.71
Total	1.61

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Il faut tout de même noter que des enquêtes antérieures, notamment l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti (ECVH) réalisée en 2001, indiquaient déjà une incidence non négligeable de la réduction du nombre de repas parmi les stratégies de réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer la nourriture.

Dans ce contexte, et à supposer que les données figurant dans le tableau précédent fournissent un ordre de grandeur acceptable, il importe d'analyser les écarts entre le nombre moyen d'occasions de manger la veille du passage de l'enquêteur, et ceux relatifs à la période de soudure et à la période « normale » (par opposition à la période de soudure).

D'une part, le nombre d'occasions de manger le jour précédant le passage de l'enquêteur est plus proche de celui correspondant à la période de soudure, ce qui est tout-à-fait cohérent avec le fait – déjà évoqué – que l'enquête a été réalisée à un moment où une forte proportion de ménages connaît un approvisionnement en nourriture insuffisant.

Tableau 38 : Nombre moyen d'occasions de manger la veille de l'enquête et nombre moyen d'occasions de manger par jour en période normale et en période de soudure selon l'âge (enfants/adultes) et le sexe

Groupes de consommation alimentaire (Seuils à 26 et 40)	Nombre d'occasions de manger par jour								
	Hier	Période Normale				Période de soudure			
		Ensemble	Enfants garçons 6-15 ans	Enfants filles 6-15 ans	Hommes 15 ans et plus	Femmes 15 ans et plus	Enfants garçons 6-15 ans	Enfants filles 6-15 ans	Hommes 15 ans et plus
Pauvre	1.2	1.9	1.8	1.9	1.9	1.1	1.0	1.1	1.1
A la limite	1.4	2.0	1.9	2.1	2.1	1.1	1.1	1.2	1.2
Acceptable	1.7	2.0	2.0	2.3	2.3	1.3	1.3	1.4	1.4
Total	1.6	2.0	2.0	2.2	2.2	1.3	1.2	1.3	1.4

Source : CNSA/CFSVA 2007.

D'autre part, on observe des écarts entre la période normale et la période de soudure pour l'ensemble des ménages. On passe par exemple de 2.2 à 1.3 occasions de manger pour les hommes de 15 ans et plus. On trouve des écarts similaires pour les autres catégories (femmes de 15 ans et plus, enfants de moins de 15 ans des deux sexes) et ce, quel que soit le niveau de sécurité alimentaire évalué pour les 7 jours précédant l'enquête. Près de 7 ménages sur dix déclarent partager leur nourriture avec des personnes extérieures au ménage. 50% de ces ménages partagent leur nourriture avec 2 personnes extérieures. Cette médiane demeure constante, quel que soit le niveau de sécurité alimentaire.

La quasi-totalité des ménages ruraux (95%) ont déclaré avoir réduit les quantités de nourriture aux repas au cours du mois précédant l'enquête. Bien entendu, la fréquence de la réduction varie sensiblement d'un niveau d'insécurité alimentaire à l'autre. Alors que 64.5% des ménages à consommation alimentaire pauvre ont *souvent* réduit les quantités de nourriture, 41.5% en ont fait autant parmi les ménages à consommation alimentaire acceptable (35.8% de cette catégorie de ménages l'ont fait quelques fois).

Le nombre de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture est plus élevé pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire

Si le nombre de mois tend à diminuer tandis que le niveau de sécurité alimentaire s'améliore (passant de 6.1 à 4.8 mois), il n'en reste pas moins que pour les ménages dont le score de consommation est jugé acceptable, l'insuffisance de nourriture est vécue sur une durée globale de 4.8 mois ce qui n'est pas négligeable (un peu plus d'un tiers d'une année calendaire).

Tableau 39 : Nombre moyen de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture selon le niveau du score de consommation alimentaire

	Nombre de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	6,1	80035	245
Consommation alimentaire limite / borderline	5,5	217599	659
Consommation alimentaire acceptable	4,8	732643	2146
Ensemble	5	1030277	3050

Source : CNSA/CFSVA 2007.

6.4 mois seulement d'autoconsommation de la production agricole chez les ménages agricoles à consommation alimentaire pauvre

Pour les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire au moment de l'enquête, la nourriture provenant de la production agricole n'est disponible que durant 6.4 mois sur 12 contre 8.1 mois pour les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Et les marges de manœuvre sont – toutes choses égales par ailleurs - moins amples face au marché où l'on s'approvisionne 11 mois sur 12. La cueillette ne procure en effet de la nourriture aux ménages à consommation alimentaire pauvre que durant 3.7 mois contre 5.6 mois pour les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Tableau 40 : Nombre moyen de mois durant lesquels la nourriture est disponible par source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre.

	Production agricole	Production animale	Cueillette, chasse	Pêche	Marché	Transferts alimentaires de ménages résidents	Transferts alimentaires de ménages non-résidents	Aide alimentaire	Nombre de ménages estimé	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	6,4	2,3	3,7	0,3	11,3	0,5	0,1	0,3	40884	131
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	7,3	2,6	4,7	0,3	11,5	0,8	0,2	0,3	143771	455
Consommation alimentaire acceptable	8,1	2,9	5,6	0,7	11,7	0,8	0,6	0,5	589416	1778
Ensemble	7,9	2,8	5,3	0,6	11,6	0,8	0,5	0,5	774071	2364

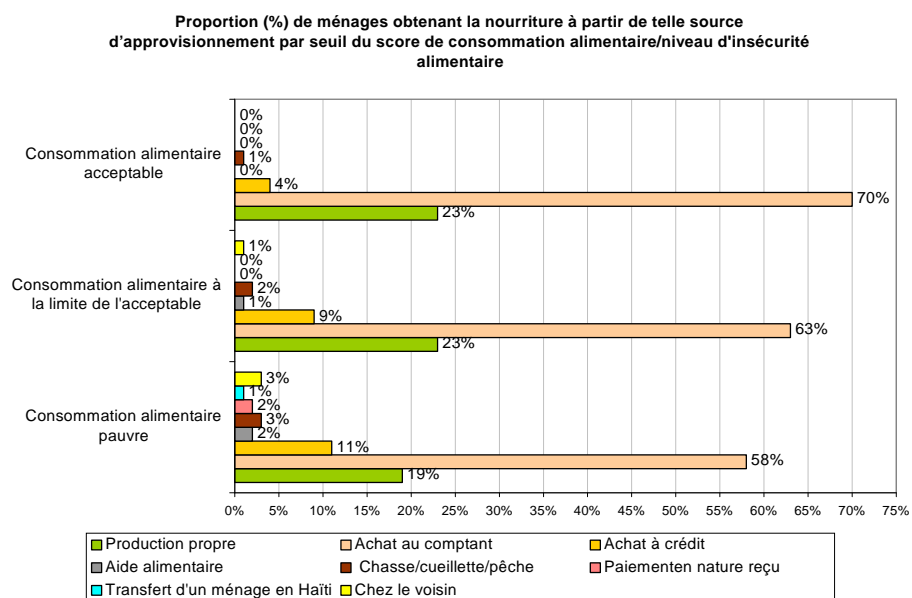
Source : CNSA/CFSVA 2007.

Le score de consommation alimentaire est un indicateur proxy de la sécurité alimentaire ²⁶. Ceci étant, d'autres facteurs comme la saisonnalité de la disponibilité alimentaire doivent être pris en compte pour l'interprétation de ce score.

L'achat à crédit est plus fréquent chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire

En examinant les sources d'approvisionnement par niveau de sécurité alimentaire, quelques modèles intéressants apparaissent. Ceux dont la consommation alimentaire est acceptable sont relativement plus nombreux à acheter leurs aliments au comptant et 23% d'entre eux obtiennent leur nourriture de leur propre production. En revanche, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont plus tendance à acheter leur nourriture à crédit (11% contre 4% chez ceux en situation de sécurité alimentaire). D'autres sources d'aliments peu courantes dans l'ensemble des groupes de consommation sont plus présentes chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire ou chez ceux dont la consommation est à la limite de l'acceptable. C'est le cas pour les voisins, la chasse/cueillette ou l'aide alimentaire.

Graphique 18 : Distribution (%) des ménages selon les sources d'approvisionnement en aliments par seuil du score de consommation alimentaire



Source : CNSA/CFSVA 2007.

L'immense majorité des ménages déclare une consommation alimentaire en baisse sur les douze derniers mois

Les ménages ont été interrogés sur l'évolution de la quantité d'aliments consommés en glissement annuel, c'est-à-dire en comparant la situation au moment de l'enquête à celle prévalant l'année précédente à la même période.

²⁶ Pour plus de précisions, se reporter à l'annexe 3.

Tableau 41 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution de la quantité d'aliments consommés en glissement annuel par département

Aujourd'hui est-ce que vous consommez moins, la même quantité ou plus d'aliments que l'année dernière, à la même période ? Octobre 2006-Octobre 2007

Département	Même			Total
	Moins	quantité	Plus	
Nord-Ouest	70%	21%	9%	100%
Nord	77%	19%	4%	100%
Nord-est	41%	56%	4%	100%
Artibonite	62%	29%	8%	100%
Centre	75%	18%	7%	100%
Ouest	69%	24%	7%	100%
Grande-anse	57%	28%	15%	100%
Nippes	42%	48%	10%	100%
Sud	68%	26%	7%	100%
Sud-est	68%	22%	11%	100%
Total	66%	26%	8%	100%

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Deux tiers des ménages estiment que les quantités consommées au cours de la période de déroulement de l'enquête (octobre 2007) étaient inférieures à celles consommées à la même période l'an dernier.

Les raisons directes d'une telle dégradation n'ont pas été élucidées à partir du questionnaire. Ceci étant, la majorité des ménages ont subi plusieurs chocs (démographiques, économiques, etc.) qui ont affecté leur capacité à se procurer de la nourriture²⁷. La hausse des prix des produits alimentaires – significative entre octobre 2006 et octobre 2007 – figure parmi les chocs les plus fréquemment déclarés par les ménages. Selon les données de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), l'indice des prix à la consommation pour le poste « Alimentation, Boissons et tabac » est passé de 126.9 à 138.5 au cours de cette période soit une augmentation de 9.1%. Les produits les plus consommés au cours des 7 jours précédant l'enquête, à savoir le riz, les pois, l'huile et le pain ont connu des hausses de prix plus ou moins importantes. Dans certains cas, l'augmentation des prix en glissement annuel a été particulièrement substantielle (+25.9% pour le pain et 16.5% pour l'huile).

Tableau 42 : Evolution de l'Indice des Prix des produits alimentaires les plus consommés au cours de la semaine précédant l'enquête (Octobre 2006 -Octobre 2007). Poste Alimentation de l'Indice des Prix à la Consommation, base 100 en août 2004.

	Variation		
	oct-06	oct-07	annuelle
Riz	123,3	126	2,2
Mais moulu	124	125,8	1,5
Pain	117,3	147,7	25,9
Huile comestible	107,7	125,5	16,5
Pois sec	143,2	153,4	7,1
Sucre brut	197,5	192,5	-2,5

Source : IHSI, Indice des Prix à la consommation, Octobre 2007

Il faudrait évaluer l'impact réel de cette hausse des prix sur la consommation alimentaire (ampleur de la diminution des quantités). Celui-ci dépend des capacités de réponse des ménages. On note que 89.5% des ménages ont déclaré que le poste « alimentation » a le plus augmenté dans les dépenses qu'ils ont effectuées au cours des 6 mois précédant l'enquête. Reste que l'on observe des variations plus ou moins importantes de la proportion de ménages qui déclarent une baisse de leur consommation alimentaire selon la zone de moyens de

²⁷ Pour plus de précisions, se reporter au chapitre sur la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire.

subsistance ou selon le département. Ainsi près de quatre ménages sur cinq de la zone agro-pastorale de plateau affirment consommer moins aujourd'hui que l'an dernier à pareille époque contre six ménages sur dix dans la zone d'agriculture de montagne humide.

Tableau 43 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution des quantités d'aliments consommées entre octobre 2006 et octobre 2007 par zone de moyens de subsistance

Aujourd'hui est-ce que vous consommez moins, la même quantité ou plus d'aliments que l'année dernière, à la même période ?				
Zone de moyen de subsistance	Même quantité			Total
	Moins		Plus	
Zone Agro-pastorale Seche	63%	28%	9%	100%
Zone de Plaine en Monoculture	72%	22%	6%	100%
Zone d'agri. de Montagne Humide	60%	32%	8%	100%
Zone Agro-pastorale de Plateau	78%	17%	5%	100%
Zone Agro-pastorale semi-humide	70%	19%	11%	100%
Zone Seche d'agri. et de Peche	66%	25%	9%	100%
Ensemble	66%	26%	8%	100%

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les écarts sont bien plus parlants à l'échelle départementale : 41% « seulement » des ménages du Nord-Est (l'un des premiers départements à forte incidence d'insécurité alimentaire) déclarent une baisse de leur consommation alimentaire, ils sont en revanche 75% dans le département du Centre (qui constitue quasiment l'essentiel de la zone agro-pastorale de plateau), 77% dans le département du Nord.

On ne dispose malheureusement pas des indices de prix à la consommation à l'échelle départementale. Il est donc difficile de savoir dans quelle mesure d'éventuelles évolutions différenciées des prix (y compris des produits non-alimentaires) d'un département à l'autre pourraient expliquer ces évolutions.

... notamment les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême

En tout cas, on observe que la proportion de ménages déclarant consommer moins décroît à mesure que l'insécurité alimentaire mesurée par le score de consommation alimentaire diminue. Elle passe en effet de 80.8% chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire à 62.5% chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Tableau 44: Distribution (%) des ménages selon l'évolution des quantités d'aliments consommées entre octobre 2006 et octobre 2007 par seuil du score de consommation alimentaire

	Même quantité			Total	Population	
	Moins		Plus		estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	80,8	16,8	2,4	100	61241	190
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	75,5	19,8	4,7	100	196610	594
Consommation alimentaire acceptable	62,5	28,4	9,1	100	772145	2265
Ensemble	66,1	26,1	7,8	100	1029996	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Incidences de l'insécurité alimentaire selon le score de consommation alimentaire

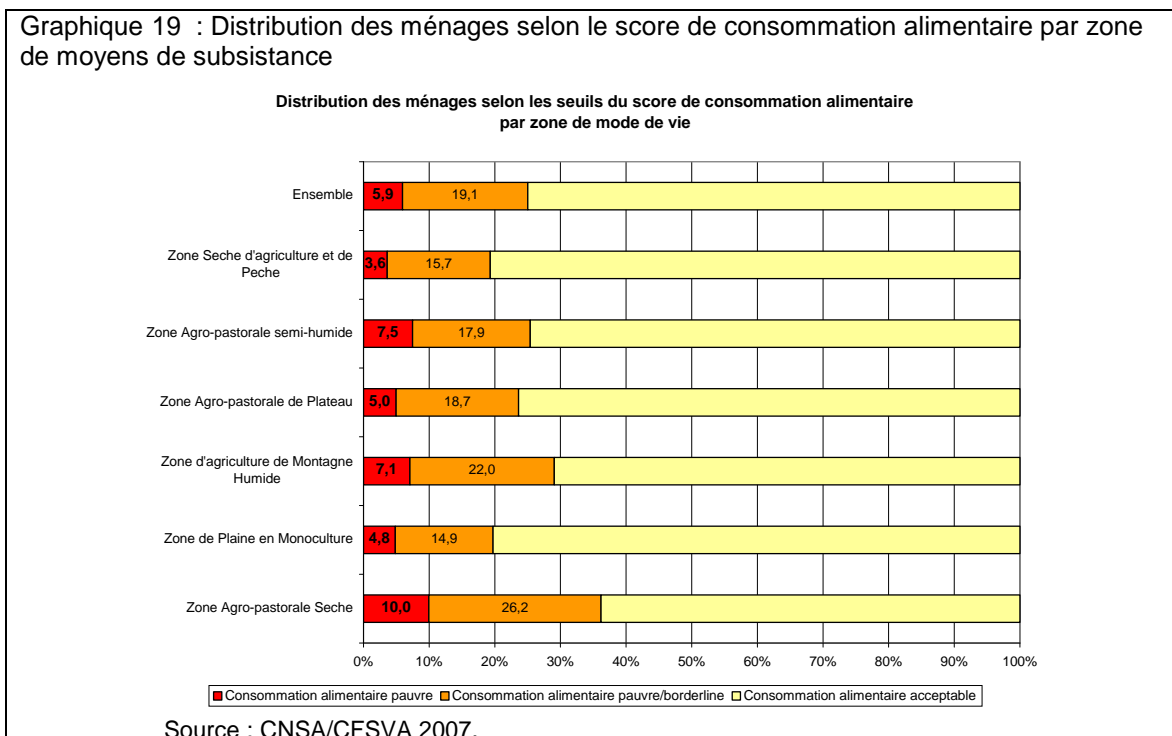
25% des ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire

L'incidence d'une forte insécurité alimentaire attestée par une consommation alimentaire pauvre est de l'ordre de 5.9% des ménages. On peut considérer que les ménages à consommation alimentaire pauvre et ceux dont la consommation alimentaire est plus proche du seuil minimum d'une consommation alimentaire acceptable sont tous en situation d'insécurité alimentaire. L'incidence globale de l'insécurité alimentaire s'élève alors à 25% des ménages avec des contrastes importants entre les zones de moyens de subsistance

L'insécurité alimentaire est plus fréquente dans la zone agro-pastorale sèche et dans la zone d'agriculture de montagne humide

Alors que respectivement 19.3% et 19.7% « seulement » des ménages de la zone sèche d'agriculture et de pêche et de la zone de plaine en monoculture sont en situation d'insécurité alimentaire, ils sont 36.2% dans la zone agropastorale sèche et 29.1% dans la zone d'agriculture de montagne humide.

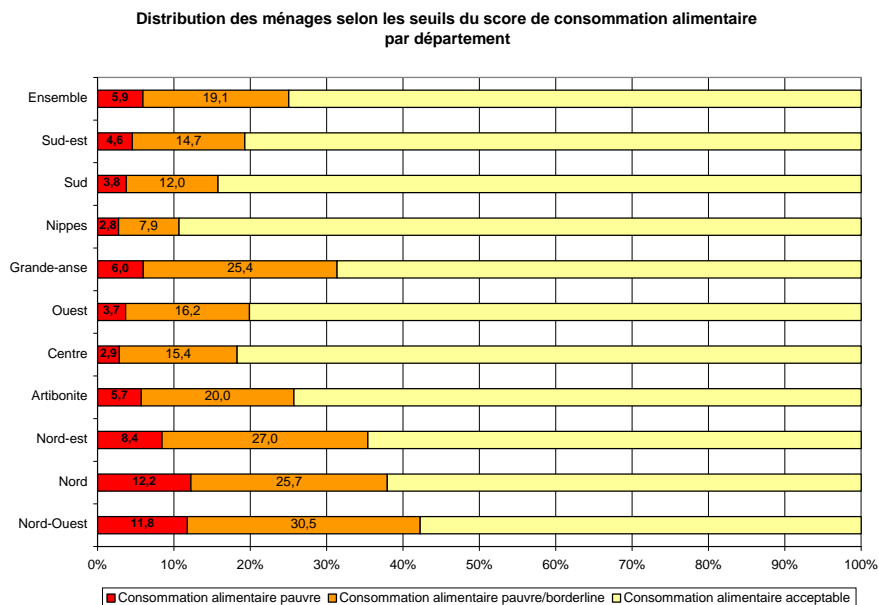
Graphique 19 : Distribution des ménages selon le score de consommation alimentaire par zone de moyens de subsistance



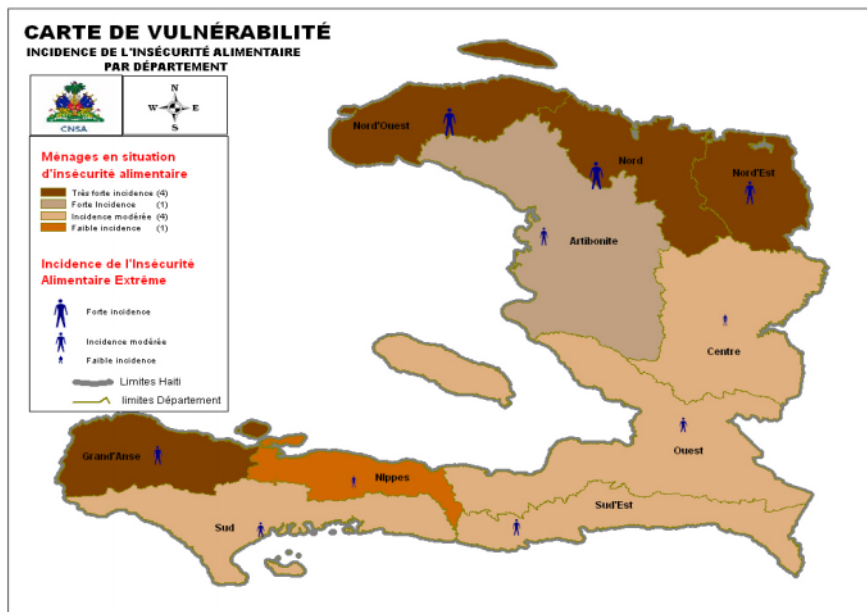
Des incidences de l'insécurité alimentaire particulièrement élevées dans le Nord du pays et dans la Grand'Anse

Plus de quatre ménages sur dix sont en situation d'insécurité alimentaire dans le département du Nord-Ouest. Ceci dit, il faut souligner que l'incidence est élevée dans les deux autres départements du Nord du pays, à savoir le département du Nord (37.9%) et le département du Nord-Est (35.4%). La Grand'Anse, plutôt enclavée, est fortement touchée puisque près d'un tiers des ménages y est en situation d'insécurité alimentaire. L'incidence est moins élevée dans les autres départements, sans être véritablement négligeable. Le département de Nippes récemment découpé affiche la plus faible incidence de l'insécurité alimentaire globale soit 10.7% de ses ménages.

Graphique 20 : Distribution des ménages selon le score de consommation alimentaire par département



Carte 4: Incidence de l'insécurité alimentaire par département



L'incidence de l'insécurité alimentaire est la plus élevée chez les ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture....

Un peu plus d'un tiers des ménages vivant de la vente de travail dans l'agriculture sont en situation d'insécurité alimentaire (34.1%). Les ménages vivant de la vente de charbon de bois et des transferts des ménages résidents sont également fortement touchés (entre 31.9% et 31.8%). Par contraste, « seulement » 13.7% des ménages vivant des transferts externes sont concernés.

Il faut noter que les modèles traditionnels combinant exploitation agricole et commerce non-agricole ou élevage sont bien moins concernés que ceux qui dépendent presque exclusivement de leur exploitation agricole (autour de 15%). En revanche, l'articulation exploitation agricole/commerce de produits agricoles connaît une plus forte incidence de l'insécurité alimentaire (22.9%).

Tableau 45 : Incidence de l'insécurité alimentaire (%) selon la combinaison de revenu du ménage (par ordre décroissant)

Groupe de revenus	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	Proportion totale de ménages en situation d'insécurité alimentaire
Agriculture (petite)	8,3	25,8	34,1
Vente de travail dans l'agriculture	11,5	21,3	32,8
Vente de bois, charbon	6,5	25,4	31,9
Transferts de ménages résidents	7,8	24	31,8
Divers	6,4	24,5	30,9
Travail salarié non-agricole	6,3	21,4	27,7
Ensemble	5,9	19,2	25,1
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	5,7	18,7	24,4
Commerce de produits agricoles	5	17,9	22,9
Services indépendants	6,2	14,8	21
Autres	5,1	15,2	20,3
Agriculture et élevage	2,8	12,9	15,7
Commerce non agricole	3,7	11	14,7
Transferts de ménages non-résidents	1,9	11,8	13,7
Pêche, chasse	0	7	7

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Insécurité alimentaire selon le score de consommation alimentaire et dépenses des ménages

Connaissant l'incidence massive de la pauvreté en Haïti²⁸, l'incidence de l'insécurité alimentaire appréhendée par le score de consommation alimentaire paraît plutôt faible. Par-delà le fait que cet indicateur est bien corrélé aux dépenses alimentaires, au coefficient budgétaire du poste alimentation ou à l'indice de stratégies de réponses ainsi qu'à l'indice de richesse en biens durables, il importe d'analyser les dépenses de consommation finale et plus particulièrement les dépenses alimentaires des ménages au regard des seuils d'insécurité alimentaire. Ce, d'autant que l'immense majorité des ménages déclare une consommation alimentaire en baisse au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Il faut préciser que les ménages ont été interrogés exclusivement sur leurs dépenses *monétaires* (au comptant ou à crédit). Autrement dit, l'autoconsommation est exclue. Les informations sur les dépenses alimentaires ont été collectées pour le mois précédant le passage des enquêteurs. La période de référence retenue pour les autres postes de consommation couvre les 6 mois précédant l'enquête. Pour les besoins de l'analyse, ces dépenses ont été mensualisées de telle sorte que l'on puisse reconstituer les dépenses monétaires de consommation pour le mois précédant l'enquête²⁹.

²⁸ Selon diverses estimations, plus de 70% de la population haïtienne est pauvre. Le dernier profil de pauvreté réalisé sur la base de l'Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH 2001) indique que 56% de la population vivait en 2001 en dessous du seuil d'indigence de 1\$/jour/per capita et que 76% de la population se trouvait en dessous du seuil de pauvreté de 2\$/jour/per capita (Egset, Sletten 2003).

²⁹ 1.4% des ménages n'ont pas fourni de données sur leurs dépenses ou ces données sont erronées. Par ailleurs, environ 3% des ménages affichent des dépenses alimentaires très faibles, largement inférieures au revenu per capita (en fait le PIB per capita) pour un mois calendaire. Ils ont toutefois été inclus dans

Une forte prédominance des dépenses alimentaires y compris chez les ménages à consommation alimentaire acceptable

Dans l'ensemble, les dépenses alimentaires représentent 58.9% des dépenses monétaires totales effectuées le mois précédant l'enquête. Cette prédominance est observable dans tous les quintiles de dépense totale per capita, à ceci près qu'elle diminue en intensité des plus pauvres aux plus riches. Le coefficient budgétaire pour l'alimentation passe en effet de 69% dans le premier quintile de dépense per capita à 55.3% dans le dernier quintile de dépense per capita.

Tableau 46 : Dépenses per capita (en gourdes) et distribution (%) de la dépense monétaire selon le type de dépense par quintile de consommation per capita

	En gourdes			En % de la dépense totale			Population estimée	Echantillon
	Dépenses alimentaires pc	Dépenses non-alimentaires pc	Dépense totale pc	Dépenses alimentaires	Dépenses non-alimentaires	Dépense totale		
Q1pc	137	62	199	69	31	100	203146	630
Q2pc	274	143	417	65,7	34,3	100	203045	636
Q3pc	411	242	653	62,9	37,1	100	203185	593
Q4pc	612	399	1011	60,6	39,4	100	203167	576
Q5pc	1386	1122	2508	55,3	44,7	100	203105	576
Ensemble	564	394	958	58,9	41,1	100	1015648	3011

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note : pc signifie per capita

Cette prédominance est également tangible à tous les niveaux de sécurité alimentaire, à ceci près que, chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire, l'alimentation ne compte que pour 53.2% de la dépense monétaire totale contre 59.3% chez les ménages à consommation alimentaire acceptable³⁰. Il s'agit là d'une tendance peu commune : le coefficient budgétaire de l'alimentation augmente avec le score de consommation alimentaire.³¹

Tableau 47 : Dépenses per capita (en gourdes) et distribution (%) de la dépense monétaire selon le type de dépense par seuil du score de consommation alimentaire

per capita	En gourdes			En % de la dépense totale			Population estimée	Echantillon
	Dépenses alimentaires	Dépenses non-alimentaires	Dépense totale	Dépenses alimentaires	Dépenses non-alimentaires	Dépense totale		
Consommation alimentaire pauvre	229	202	431	53,2	46,8	100	60754	188
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	380	279	659	57,6	42,4	100	195114	590
Consommation alimentaire acceptable	639	438	1077	59,3	40,7	100	758319	2231
Ensemble	564	394	958	58,9	41,1	100	1015187	3009

Source : CNSA/CFSVA 2007.

l'analyse, entre autres parce que l'on n'est pas en mesure d'identifier d'une part les ménages qui ont eu recours à l'autoconsommation au cours du mois précédant l'enquête (ce qui expliquerait la faiblesse des dépenses monétaires) et d'autre part les ménages pour lesquels les informations recueillies sont insuffisantes ou erronées.

³⁰ Il faut tenir compte à la fois des ménages dont la dépense alimentaire est très faible et du recours – même limité – à l'autoconsommation.

³¹ Il ne faut pas perdre de vue que l'on raisonne ici exclusivement sur les *dépenses monétaires* déclarées par les ménages et non sur la *consommation totale* qui regroupe les dépenses monétaires et l'autoconsommation. Ceci étant, les ménages les plus riches du milieu rural (relativement) ne sont peut-être finalement pas si « riches » que cela... si on devait les comparer par exemple à ceux du milieu urbain. En outre, les activités économiques et les *styles de vie* sont peu diversifiés en milieu rural et les dépenses liées au logement pèsent moins qu'en milieu urbain (l'immense majorité des ménages sont propriétaires de leur logement tandis que le statut de locataire ou de fermier l'emporte en milieu urbain). D'où une structure de consommation peu diversifiée et un coefficient budgétaire important pour l'alimentation.

Plus fondamentalement, un tel coefficient budgétaire pour l'alimentation chez les ménages à consommation alimentaire acceptable oblige à mettre le doigt sur un paradoxe. Il est généralement admis que plus le coefficient budgétaire pour l'alimentation est élevé, plus les ménages sont pauvres. A ceci on peut ajouter que lorsque la consommation alimentaire avoisine ou dépasse les 50% de la consommation totale, les ménages vivent des situations de pauvreté extrême et sont de surcroît très vulnérables à la hausse des prix des produits alimentaires. Dans ces conditions, comment peut-on être à la fois pauvre du point de vue de la structure de la dépense totale et avoir une consommation alimentaire acceptable du point de vue de la diversité du régime alimentaire?³²

Il est vrai que l'on raisonne ici sur des données partielles : il s'agit des dépenses monétaires et non de la consommation totale, des dépenses effectuées le mois précédant l'enquête et non des dépenses annuelles. Les tendances mises en évidence n'en rejoignent pas moins les résultats de la dernière enquête budget-consommation des ménages de 1999-2000. Celle-ci indiquait en effet que la consommation alimentaire des ménages ruraux comptait pour 55.6% de leur consommation effective contre respectivement 32.8% et 41.2% dans l'Aire Métropolitaine et dans les villes de province (IHSI 2001 : 65).

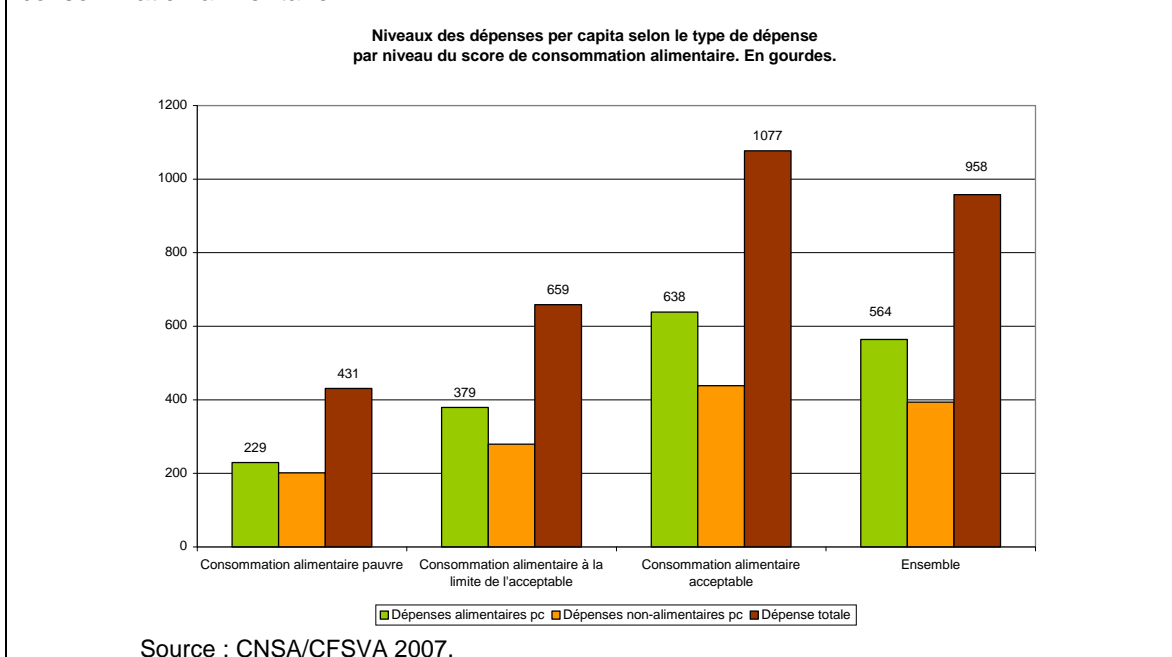
Des dépenses alimentaires mensuelles *per capita* très faibles, y compris chez les ménages à consommation alimentaire acceptable

Il convient par ailleurs de comparer les niveaux des dépenses³³. Les ménages à consommation alimentaire pauvre ont dépensé en moyenne au cours du mois précédant l'enquête 935 gourdes pour se procurer de la nourriture contre 2822 gourdes pour les ménages à consommation alimentaire acceptable. Plus précisément, les dépenses alimentaires mensuelles *per capita* pour les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire s'élèvent en moyenne à 229 gourdes contre 639 gourdes pour les ménages à consommation alimentaire acceptable.

³² A noter que respectivement 56.3% et 17.5% des ménages à consommation alimentaire pauvre appartiennent au premier et au second quintiles de dépense monétaire *per capita*. A l'opposé, 60% des ménages à consommation alimentaire acceptable appartiennent aux trois derniers quintiles de dépense monétaire *per capita*. De plus, ce sont les ménages du premier quintile de dépense monétaire *per capita* qui se retrouvent plus fréquemment dans le groupe des ménages en situation d'insécurité alimentaire (consommation alimentaire pauvre et consommation alimentaire à la limite de l'acceptable). On y trouve en effet 52.3% des ménages alors que cette proportion décroît drastiquement entre le premier et le second quintile (28.7%), entre le premier et le dernier (10%).

³³ Comme dans le cas des revenus, il convient de s'intéresser moins aux valeurs absolues en tant que telles qu'aux rapports entre les niveaux de dépenses *per capita*.

Graphique 21: Dépenses per capita (en gourdes) selon le type de dépense et par score de consommation alimentaire



Si la dépense alimentaire per capita augmente bel et bien avec le score de consommation alimentaire, le niveau de dépense per capita enregistré chez les ménages à consommation alimentaire acceptable demeure faible eu égard aux estimations de la pauvreté monétaire en Haïti.

Il n'existe pas de seuil de pauvreté monétaire officiel récent pour Haïti. Mais il est possible de faire quelques considérations à titre indicatif à partir de quelques estimations de seuils de pauvreté réalisées pour 2005. Montas (2005) propose un seuil de pauvreté extrême (ou seuil d'indigence) de 8460 gourdes per capita l'an et un seuil de pauvreté de 13986 gourdes per capita l'an. Ramenés au mois calendaire, ces seuils s'élèvent respectivement à 705 gourdes per capita et à 1165 gourdes per capita.

On peut tenter de comparer les niveaux de la dépense per capita selon le score de consommation alimentaire à ces seuils en gardant à l'idée que l'autoconsommation n'est pas prise en compte ici de même que l'inflation.

D'une part, la dépense per capita des ménages en situation d'insécurité alimentaire est très largement en dessous du seuil d'indigence (431 gourdes contre 705 gourdes). D'autre part, les ménages à consommation alimentaire acceptable ont une dépense totale per capita inférieure au seuil de pauvreté (1077 gourdes contre 1165 gourdes)³⁴.

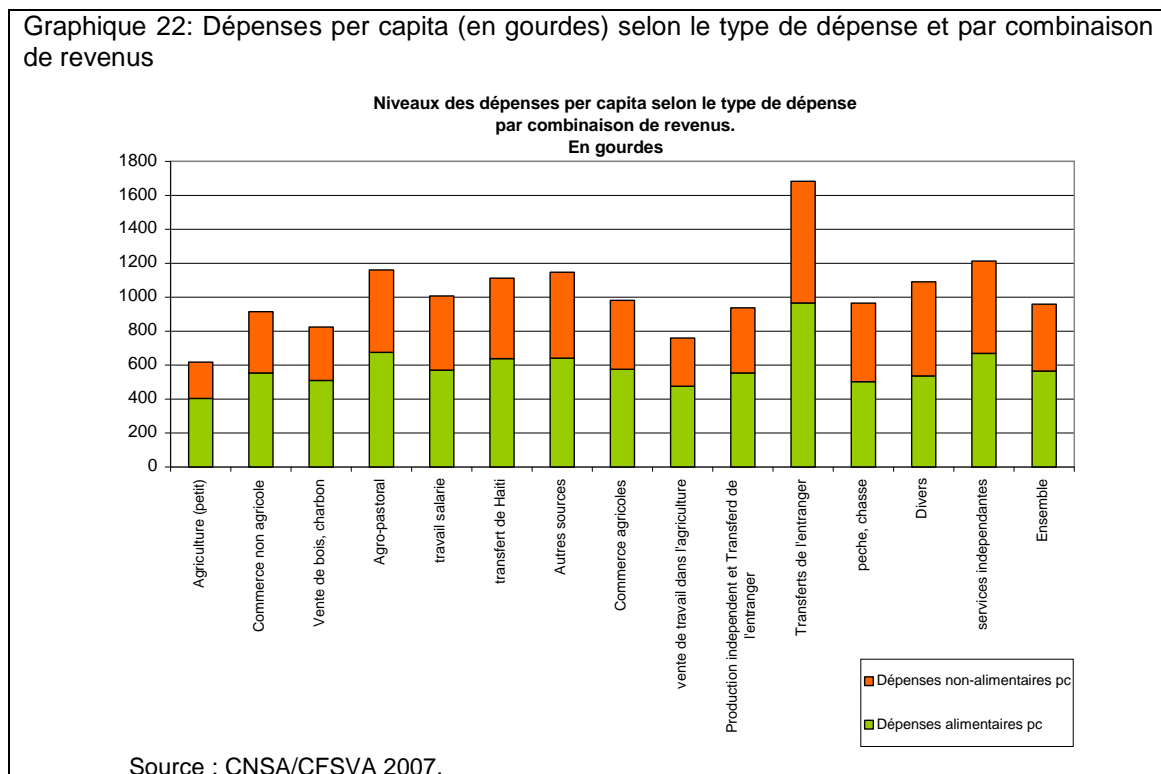
Ces comparaisons – toujours à titre indicatif – montrent en premier lieu que les dépenses per capita des ménages ruraux sont non seulement faibles mais elles le sont d'autant plus que la réévaluation des seuils retenus pour 2007 devrait conduire à des seuils plus élevés en raison de

³⁴ Respectivement 84% et 71.7% des ménages à consommation alimentaire pauvre et à consommation alimentaire à la limite de l'acceptable sont en dessous du seuil d'indigence. Par contraste, les ménages à consommation alimentaire acceptable sont plus largement distribués selon les seuils : 46.8% d'entre eux vivent en dessous du seuil d'indigence, 25% entre le seuil d'indigence et le seuil de pauvreté et 28.2% au dessus du seuil de pauvreté.

l'inflation. **En second lieu, elles viennent renforcer l'idée d'un rationnement des quantités consommées même lorsqu'il y a diversité du régime alimentaire**³⁵.

Les ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture ont les plus faibles dépenses (alimentaires et non-alimentaires)...

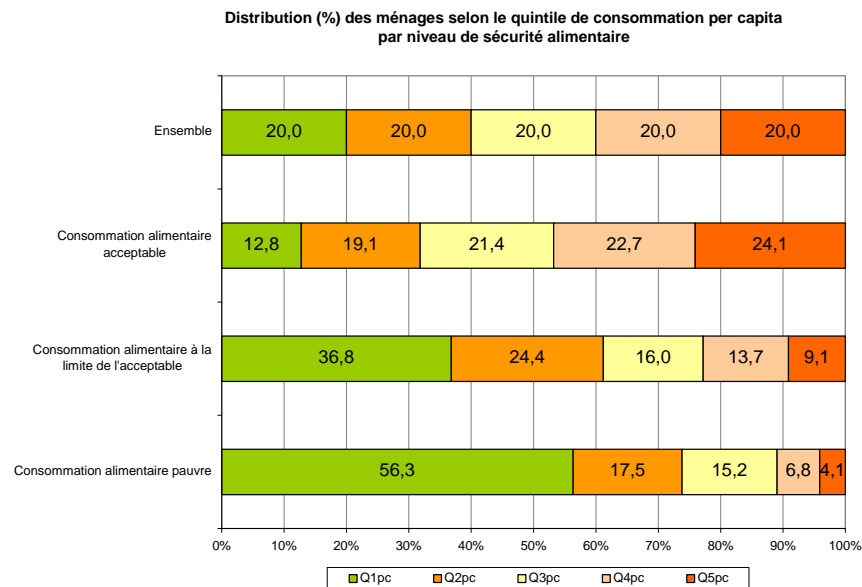
La comparaison des niveaux de dépenses selon le type de dépenses d'une combinaison de revenus à l'autre confirme dans un premier temps que les ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture sont les plus pauvres. Leur dépense totale per capita s'élève à 617.8 gourdes contre une dépense moyenne per capita pour l'ensemble des ménages de l'ordre de 958 gourdes. Là encore, les ménages vivant des transferts de l'étranger sont les mieux lotis avec une dépense totale per capita de 1682 gourdes (soit 2.72 fois la dépense des ménages vivant de l'agriculture).



On observe ainsi que 56.5% des ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture se concentrent dans les deux premiers quintiles de dépense per capita. Ils ne sont que 9.1% dans le dernier quintile. A l'opposé, respectivement 50% et 69% des ménages vivant du travail salarié et des ménages vivant des transferts de l'étranger appartiennent aux deux derniers quintiles du niveau de vie (dépense per capita).

³⁵ Il ne s'agit pas de remettre en cause le fait que les quantités consommées par les ménages à consommation alimentaire acceptable sont supérieures à celles consommées par les ménages en situation d'insécurité alimentaire. Mais il faut rappeler que déjà en 2003, l'enquête sur les perceptions de la pauvreté indiquait que l'immense majorité des ménages, y compris ceux issus du dernier quintile de l'indice de richesse en biens durables, estimaient qu'ils ne mangeaient pas comme il se doit.

Graphique 23: Distribution (%) des ménages selon le quintile de consommation pc par niveau de sécurité alimentaire



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Mode de lecture : les ménages à consommation alimentaire pauvre appartiennent dans leur majorité (56.3%) au premier quintile de dépense per capita.

.... et le plus fort coefficient budgétaire associé à l'alimentation

Et les ménages dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture n'ont tout au plus qu'une dépense alimentaire per capita de 400 gourdes, soit 65% de leur dépense totale.³⁶ Ces ménages ainsi que ceux qui vivent de la vente de leur force de travail dans l'agriculture et ceux qui articulent commerce de produits non agricoles et agriculture accusent des coefficients budgétaires associés à l'alimentation au moins égaux à 60%.

Mais les dépenses alimentaires demeurent très importantes chez les ménages les mieux lotis : 57% de la dépense totale vont à l'alimentation chez les ménages vivant des transferts de l'étranger.

³⁶ Ces ménages ont également recours, peut-être plus que les autres catégories, à l'autoconsommation. Le poids de cette autoconsommation dépend évidemment des niveaux de production et de l'allocation des quantités produites au marché d'une part (il faut du numéraire pour acheter les biens alimentaires que l'on ne produit pas ainsi que les autres biens et services nécessaires) et à l'autoconsommation d'autre part. Il est nécessaire de tenir compte de la saison. Il faut rappeler ici que les données recueillies portent ici sur le mois de septembre, mois déclaré par d'importantes proportions de ménages comme étant caractérisé par une disponibilité alimentaire insuffisante dans la plupart des départements. Même s'il est vrai que le mois d'octobre est plus fréquemment mentionné comme mois de disponibilité alimentaire insuffisante.

Tableau 48 : Distribution (%) de la dépense totale selon le type de dépense par combinaison de revenus du ménage

	Dépenses alimentaires	Dépenses non-alimentaires	Total	Population estimée	Echantillon
Agriculture (petite)	65,3	34,7	100	202263	615
Commerce non agricole	60,5	39,5	100	91814	271
Vente de bois, charbon	61,9	38,1	100	86541	262
Agriculture et élevage	58,2	41,8	100	89330	283
Travail salarié non-agricole	56,7	43,3	100	83440	243
Transferts de ménages résidents	57,4	42,6	100	63347	196
Autres	55,9	44,1	100	61133	169
Commerce de produits agricoles	58,7	41,3	100	87714	254
Vente de travail dans l'agriculture	62,7	37,3	100	47765	143
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	59,1	40,9	100	47169	139
Transferts de ménages non-résidents	57,4	42,6	100	51576	145
Pêche, chasse	52	48	100	23583	76
Divers	49,2	50,8	100	21537	58
Services indépendants	55,2	44,8	100	37156	97
Ensemble	58,9	41,1	100	994368	2951

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Une diversification de la structure des dépenses alimentaires à mesure que les dépenses per capita augmentent

Dans l'ensemble, la dépense alimentaire est dominée par le régime de base (staple food) constitué principalement de céréales, tubercules et féculents, huiles et graisses, et sucre. 53.9% de la dépense alimentaire totale par ménage concernent effectivement ces produits, avec un poids non négligeable des céréales (32.3%), notamment chez les plus pauvres en termes de niveau de vie (41.7%). Parallèlement, 31.1% de la dépense alimentaire vont aux aliments frais (viandes, poissons, produits laitiers, fruits, légumes notamment).

Tableau 49 : Distribution (%) de la dépense alimentaire selon le groupe d'aliments par quintile de dépense per capita

	Q1pc	Q2pc	Q3pc	Q4pc	Q5pc	Ensemble
Régime de base	73,5	67,3	60	54,7	43,8	53,9
Céréales	41,7	39,4	35,4	33,4	26,6	32,3
Tubercules et féculents	0,8	1,5	1,6	1,7	3,1	2,2
Sucre	9,6	10	9,4	7,9	5,8	7,7
Huile et graisses	21,3	16,4	13,5	11,6	8,2	11,8
Produits frais	16,9	22,8	27,5	31,2	37,3	31,1
Viande/volailler	8,6	10,6	11,4	13,1	16,1	13,4
Poisson	3,4	4,5	5,4	6,3	7	6
Produits laitiers	1,3	2,3	3,5	3,9	5,2	4
Fruits	0,8	1,3	1,9	2	3,1	2,2
Légumes	2,7	4	5,4	5,9	6	5,4
Oeufs	0,3	0,4	0,6	1	1,1	0,9
Autres	9,4	9,5	11,9	13,2	17,8	14,1
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La ligne de partage entre ces deux grands groupes de produits alimentaires se déplace pour ouvrir la voie à une diversification de la structure de la dépense alimentaire à mesure que le niveau de vie exprimé par le quintile de dépense monétaire per capita augmente. En effet, les ménages les plus pauvres consacrent la majeure partie de la dépense alimentaire au régime de base (par exemple 73.5% pour ceux du premier quintile) contre 43.8% pour les ménages les plus riches qui affectent 37.3% de leur dépense alimentaire à l'achat d'aliments frais. On observe également que le poids des autres produits (thé/café, sel, boissons/tabac) tend à augmenter avec le niveau de vie, passant de 9.4% à 17.8% de la dépense alimentaire.

...mais une diversification lente : 60% des ménages concentrent leur dépense alimentaire sur le régime de base

Si la diversification est bien tangible, il n'en faut pas moins souligner que pour les ménages du troisième quintile de dépense per capita, le régime de base compte encore pour 60% de la

dépense alimentaire. Les ménages du quatrième quintile consacrent encore 54% de leur dépense alimentaire au régime de base. C'est dire combien l'émergence d'une consommation alimentaire diversifiée est lente.

L'insécurité alimentaire vue à partir des stratégies de réponse au manque de nourriture

L'indice « réduit » des stratégies de réponse au manque de nourriture

Le questionnaire comporte un module permettant de collecter les données requises pour la construction de l'Indice de Stratégies de réponse (« Coping Strategies Index »). Ce module a été tiré du questionnaire adopté par le système de suivi de la sécurité alimentaire (SAPSAP) implanté dans les départements du Nord et du Nord-Est. Pour la construction de l'indice dans le cadre du SAPSAP, une méthodologie standard a été utilisée en incorporant un jeu de pondérations conçu pour ces départements.

Cependant, dans ce rapport, une autre approche a été mobilisée. Elle vise à la construction d'un indice de stratégies de réponse dit « réduit » fondé sur les stratégies suivantes :

1. Réduire le nombre de repas (pondération = 1)
2. Réduire les quantités de nourriture aux repas (pondération = 1)
3. Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide de parents ou amis extérieurs au ménage (pondération= 2)
4. Consommer les aliments les moins coûteux ou les moins préférés (pondération = 1)
5. Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants. (pondération = 3)

Avec ces cinq stratégies, il est possible de construire un indice à portée universelle et autorisant les comparaisons entre les moyens d'existence, les pays ou d'autres regroupements de ménages.

Si la stratégie 3 relève d'une logique (de court terme) visant à augmenter la disponibilité alimentaire du ménage, les autres relèvent d'un ajustement par le bas, c'est-à-dire par le rationnement et le changement de régime alimentaire vers un régime de « moins bonne qualité » ou considéré comme tel.

Il faut noter que les stratégies de réponse retenues ici sont des stratégies de court terme dont on suppose que les ménages peuvent se relever (les stratégies portant sur la consommation sont réversibles) par opposition à d'autres stratégies qui érodent les moyens d'existence et donc les bases de la vie future.

Au final, cet indice est un score pondéré (somme des fréquences déclarée sur 0 à 7 jours).

L'interprétation des niveaux de cet indice de stratégies de réponse au manque de nourriture ou de moyens financiers pour se procurer de la nourriture est malaisée pour plusieurs raisons. Un même score peut découler de combinaisons différentes de stratégies tout en tenant compte du poids de chacune d'entre elles.

On peut toutefois considérer que plus l'indice est élevé, plus les ménages font usage – et fréquemment - des stratégies de réponse énumérées plus haut pour faire face à une dégradation de leur sécurité alimentaire (ou à une aggravation de l'insécurité alimentaire). Ou encore, un indice élevé indique un ménage en situation d'insécurité alimentaire et un indice faible un ménage en situation de sécurité alimentaire.

Le recours à l'ajustement par le haut est loin d'être répandu

Mais avant de présenter les valeurs prises par l'indice réduit et de calculer le score des stratégies de réponse, il convient de présenter brièvement le profil des ménages selon les stratégies effectivement adoptées parmi celles énumérées plus haut.

La première observation – et elle est de taille – est que le recours à l’ajustement par le haut (stratégie 3 : emprunter de la nourriture ou compter sur l’aide de parents ou amis extérieurs au ménage) est loin d’être répandu. 58.7% des ménages déclarent n’avoir jamais emprunté de nourriture au cours du mois précédent. D’autre part, « seulement » 25.6% des ménages déclarent l’avoir fait quelques fois (15.3%) ou souvent (10.3%).

Tableau 50 : Distribution (%) des ménages selon la fréquence de telle stratégie de réponse au manque de nourriture

	% de ménages
Réduire nombre repas	
Jamais	7
Rarement	20,1
Quelquefois	31,2
Souvent	38,8
Tous les jours de la semaine	2,9
Réduire les quantités de nourriture aux repas	
Jamais	4,5
Rarement	13,4
Quelquefois	32,7
Souvent	45,7
Tous les jours de la semaine	3,6
Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide de parents ou amis extérieurs au ménage	
Jamais	58,7
Rarement	15,3
Quelquefois	15,3
Souvent	10,3
Tous les jours de la semaine	0,5
Manger les aliments les moins coûteux ou les moins préférés	
Jamais	7,4
Rarement	17,3
Quelquefois	27,4
Souvent	40,7
Tous les jours de la semaine	7,3
Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants	
Jamais	33,9
Rarement	15,9
Quelquefois	21,1
Souvent	26,2
Tous les jours de la semaine	3,1
Total	100
Population estimée	1029535
Echantillon	3047

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Un recours limité à la réduction de la consommation alimentaire des adultes en faveur des enfants

La seconde observation est que la réduction de la consommation alimentaire des adultes en faveur des enfants est bien moins répandue que les autres stratégies de rationnement de la consommation. Elle n’a été utilisée que par deux tiers des ménages. Est-ce à dire que le rationnement est indifférencié selon l’âge (et le sexe) ? Il est vrai que, s’agissant du nombre d’occasions de manger, il existe peu de différences entre les adultes et les enfants et entre les sexes. Il faut toutefois rappeler que d’autres indicateurs – comme la proportion de membres du

ménage qui sont allés au lit sans manger – laissent apparaître d'importants écarts au détriment des femmes selon les données de la dernière Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV) présentées plus loin dans ce rapport³⁷.

Un indice de stratégies de réponse supérieur à la moyenne nationale dans la zone agro-pastorale sèche et la zone agro-pastorale semi humide

L'indice « réduit » de stratégies de réponse retenu ici a plus de valeur lorsqu'on établit des séries temporelles permettant de déterminer si la situation des ménages s'est améliorée (diminution de l'indice) ou s'est détériorée (augmentation de l'indice). On ne dispose ici que d'une photographie à l'instant *t*. Tout au plus peut-on affirmer que la zone agro-pastorale sèche et la zone agro-pastorale semi humide sont les zones où les ménages sont tendanciellement plus en situation d'insécurité alimentaire que ceux des autres zones : l'indice y accuse des valeurs supérieures à la moyenne nationale.

Tableau 51 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture (ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture) selon la zone de moyens de subsistance

Zone de moyen de subsistance	Indice de stratégies de réponse
Zone Agro-pastorale Seche	24.0
Zone de Plaine en Monoculture	22.7
Zone d'agriculture de Montagne Humide	21.9
Zone Agro-pastorale de Plateau	22.9
Zone Agro-pastorale semi-humide	23.6
Zone Seche d'agriculture et de Peche	20.8
Total	22.2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les départements les plus affectés : le Nord, le Nord-Ouest et le Sud

De même, les ménages des départements du Nord, du Nord-Ouest et du Sud seraient les plus affectés par l'insécurité alimentaire relativement à ceux des autres départements, en particulier celui du Sud-est et celui de Nippes.

Tableau 52 : Indice des stratégies de réponse au manque de nourriture (ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture) selon le département

Département	Indice de Stratégie de réponse (réduit)
Nord-Ouest	24.3
Nord	25.9
Nord-est	21.9
Artibonite	21.4
Centre	22.1
Ouest	22.1
Grande-anse	20.8
Nippes	18.7
Sud	23.7
Sud-est	18.2
Total	22.2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

³⁷ Se reporter au chapitre VIII sur la sécurité alimentaire et le VIH/SIDA.

L'indice de stratégies de réponse est plus élevé chez les ménages à consommation alimentaire pauvre

Les valeurs prises par l'indice de stratégies de réponse d'un département à l'autre ou d'une zone de moyens de subsistance à l'autre atteste du fait que les stratégies de réponse sont plutôt largement partagées par-delà les frontières géographiques/administratives ou de moyens de subsistance³⁸. Mais les écarts sont plutôt nets selon le niveau du score de consommation alimentaire. En fait, l'indice diminue des ménages à consommation alimentaire pauvre (28.2) aux ménages à consommation alimentaire acceptable (21.0). Ce qui confirme la situation d'insécurité alimentaire des ménages à consommation alimentaire pauvre. Reste que l'indice des ménages à consommation alimentaire acceptable est encore élevé. Il ne faut pas perdre de vue que l'enquête a été réalisée à un moment caractérisé par un approvisionnement insuffisant en nourriture pour la plupart des ménages.

Aux deux extrêmes de l'échelle de l'indice des stratégies de réponse : les ménages vivant de la vente de travail dans l'agriculture et ceux vivant des transferts de l'étranger

Les ménages vivant de la vente de leur force de travail dans l'agriculture sont ceux qui ont dû faire face à la plus importante dégradation de leur situation alimentaire. Ils affichent un indice de stratégies de réponses bien supérieur à la moyenne nationale soit 25.4 contre 22.2. A l'opposé, si les ménages vivant des transferts externes ont dû, eux aussi, mettre en place des stratégies de rationnement de leur consommation, leur indice moyen de stratégies de réponse vaut 18.0, bien au-dessous de la moyenne nationale (22.2). Avec, à tout le moins des revenus relativement plus élevés que ceux des autres ménages, ce groupe de ménages aurait davantage de marges de manœuvre lui permettant de recourir moins et moins fréquemment au rationnement de leur consommation alimentaire.

³⁸ Il est vrai également que cet indice tend à minimiser les différences régionales dans la mesure où les stratégies retenues sont « universelles » : elles ne sont pas fondées sur des moyens d'existence spécifiques (ou encore elles ne dépendent pas des moyens de subsistance - *livelihoods*).

VII. Profils des ménages selon les niveaux d'insécurité alimentaire

Localisation et socio-démographie des ménages

Une plus forte présence de ménages en situation d'insécurité alimentaire dans la zone agro-pastorale sèche et la zone d'agriculture de montagne humide

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire ne connaissent pas de concentration particulière sur telle ou telle zone de moyens de subsistance. Ceci dit, on trouve deux groupes de zones : celles où l'incidence de l'insécurité alimentaire extrême est inférieure à 14 -15% (zone de plaine en monoculture, zone agro-pastorale de plateau et zone agro-pastorale semi humide) et les autres.

Tableau 53 : Distribution (%) des ménages selon la zone de moyens de subsistance de résidence par niveau du score de consommation alimentaire

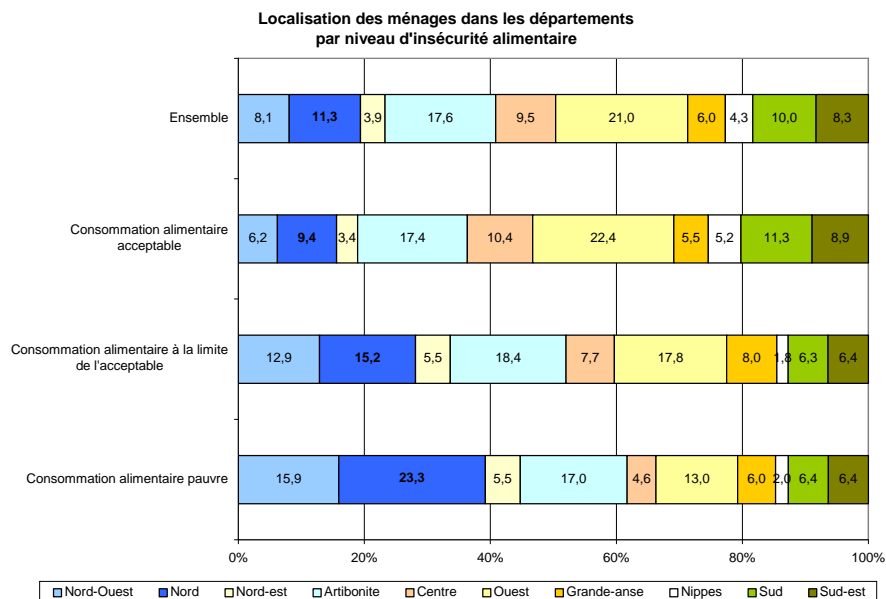
	Zone						Total	Population estimée	Echantillon
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche			
Consommation alimentaire pauvre	16,9	14,5	39,2	7,7	6,8	14,9	100	61241	190
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	13,9	13,9	38	9,1	5,1	20,1	100	196610	594
Consommation alimentaire acceptable	8,6	19,1	31,2	9,4	5,4	26,3	100	772145	2265
Ensemble	10,1	17,8	33	9,3	5,4	24,5	100	1029996	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire se concentrent dans le Nord du pays, notamment le Nord et le Nord-Ouest

Plus de quatre ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire sur dix vivent dans les trois départements du Nord du pays, notamment dans le Nord (23.3%) et dans le Nord -Ouest (15.9%). Un tiers de ceux dont la consommation alimentaire est à la limite de l'acceptable se retrouvent également dans ces trois départements et surtout dans le Nord et le Nord -Ouest. Par contraste, plus d'un cinquième des ménages à consommation alimentaire acceptable résident dans le département de l'Ouest.

Graphique 24: Localisation des ménages dans les départements par niveau d'insécurité alimentaire



Source : CNSA/CFSVA 2007

.. Et leurs conditions de vie sont moins bonnes que celles des ménages à consommation alimentaire acceptable

60.1% des ménages à consommation alimentaire pauvre n'ont accès à aucun type de toilette contre 37.4% des ménages à consommation alimentaire acceptable. Il faut tout de même remarquer que la proportion de ménages sans toilettes parmi les ménages en situation de sécurité alimentaire est pour le moins élevée (plus du tiers des ménages).

En ce qui concerne l'eau de boisson, en moyenne 60% des ménages en situation d'insécurité alimentaire s'approvisionnent aux sources et aux rivières, tandis que les ménages à consommation alimentaire acceptable y ont moins fréquemment recourus. Encore qu'il s'agisse là de leur principale source d'approvisionnement en eau de boisson (48.8%).

Tableau 54 : Distribution (%) des ménages selon la source d'eau de boisson par seuil du score de consommation alimentaire

Niveau d'insécurité alimentaire	Sources améliorées	Rivière	Source	Autres	Total	Nombre de ménages estimé	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	25,6	10	50,8	13,6	100	61241	190
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	22,2	11,6	52,3	13,9	100	196610	594
Consommation alimentaire acceptable	29,9	6,4	42,4	21,4	100	772145	2265
Ensemble	28,1	7,6	44,7	19,5	100	1029996	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Il faut souligner que si l'eau de source n'est pas traitée par la majorité des ménages qui en consomment, la proportion de ménages qui la traitent parmi les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire n'est que de 11.3% soit 2.48 fois moins que la proportion de ménages à consommation alimentaire acceptable qui en font autant (28.1%).

La population scolarisable fréquente moins l'école en situation d'extrême insécurité alimentaire

53.2% seulement des jeunes de 6-24 ans vont à l'école lorsqu'ils sont issus de ménages où la consommation alimentaire des 7 jours précédant l'enquête est pauvre.

... Il y a davantage de jeunes sans niveau d'étude dans les ménages en situation d'insécurité alimentaire

De plus, indépendamment de la fréquentation scolaire, 26.5% des jeunes de 6-24 ans issus des ménages à consommation alimentaire pauvre n'ont aucun niveau d'étude soit près du double de la proportion d'individus similaires appartenant aux ménages à consommation alimentaire acceptable.

Tableau 55 : Distribution (%) de la population de 6-24 ans selon le niveau d'étude atteint par niveau d'insécurité alimentaire

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Aucun niveau	26,5	19,7	14,9	16,5
Préscolaire	6	8	6,6	6,8
Primaire	52,1	57,2	56,4	56,3
3e cycle école fondamentale	11,3	9,8	14,1	13,2
Secondaire	4,1	5,4	7,8	7,1
Université	0	0	0,2	0,1
Ensemble	100	100	100	100
Population estimée	142303	442212	1796077	2380592
Echantillon	445	1365	5283	7093

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Participation à l'activité économique et profil de la main-d'oeuvre

Les taux d'activité sont bien plus faibles chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire, notamment ceux des femmes

42% seulement de la population en âge de travailler vivant dans les ménages à consommation alimentaire pauvre participent ou sont susceptibles de participer à l'activité économique contre 51.7% chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Les hommes et les femmes des ménages en situation d'insécurité alimentaire sont moins engagés dans l'activité économique que leurs pairs respectifs des ménages en situation de sécurité alimentaire.

Il importe de souligner que les taux d'activité des femmes sont très faibles lorsque l'insécurité alimentaire prévaut (respectivement 32.4% et 36.5% pour l'insécurité alimentaire extrême et l'insécurité alimentaire à la limite de l'acceptable).

Et 64% de la main-d'oeuvre occupée des ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire n'ont aucun niveau d'études

Près des deux tiers des actifs occupés vivant dans les ménages à consommation alimentaire pauvre n'ont aucun niveau d'études. Si cette proportion diminue chez les ménages où la consommation alimentaire est à la limite de l'acceptable, elle n'en reste pas moins élevée (56.8%). On trouve encore 46% d'actifs occupés sans niveau d'étude chez les ménages à consommation alimentaire acceptable. Mais la diversification vers des niveaux d'études plus élevés est déjà amorcée. Il y a en effet 10.5% de ces actifs à détenir un niveau d'études

correspondant au troisième cycle de l'école fondamentale (contre 4.9% en situation d'extrême insécurité alimentaire) et 8.3% (contre 2.2%) à avoir un niveau d'études secondaires.

Tableau 56 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'études atteint par seuil du score de consommation alimentaire

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Aucun niveau	64	56,8	46,6	49,1
Préscolaire	1,1	1	1,1	1,1
Primaire	27,9	31,1	32,7	32,2
3e cycle école fondamentale	4,9	6,1	10,5	9,5
Secondaire	2,2	4,6	8,3	7,4
Université		0,4	0,8	0,7
Total	100	100	100	100
Population estimée	82602	327100	2000000	1931990
Echantillon	254	993	4410	5657

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Sources de revenu et insécurité alimentaire

Le revenu de l'exploitation agricole recu le en termes relatifs lorsque la consommation alimentaire est acceptable

Le niveau moyen du revenu tiré de l'exploitation agricole augmente avec le niveau de sécurité alimentaire (passant de 3398 gourdes l'an à 9628 gourdes l'an). Il n'en reste pas moins que la part de ce revenu dans le revenu global des ménages est loin d'être déterminante (moins de 25%) et qu'elle est plus faible chez les ménages ruraux dont le score de consommation alimentaire est acceptable (24.8% contre respectivement 30.1% et 32.8%).

Tableau 57 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon la combinaison de sources de revenus par seuil du score de consommation alimentaire

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Exploitation agricole	30,1	32,8	24,8	25,7
Travail agricole individuel ou collectif	7,2	3,2	1,9	2,2
Elevage	6,5	8,4	8,4	8,4
Chasse et pêche	0	0,7	1	1
Production non-agricole	3,6	3	2	2,1
Extraction sel marin	0	0	0	0
Commerce de produits agricoles	5,7	4,6	5,1	5,1
Commerce de produits non-agricoles	11,3	7,3	10,2	9,9
Services indépendants	6,7	3,4	2,7	2,9
Travail salarié non-agricole	5,3	11,3	10,7	10,6
Vente de charbon de bois	7,1	7,7	4,9	5,2
Transferts de ménages résidents	5,3	4,6	2,4	2,6
Transferts de ménages non-résidents	6,2	9,2	14,2	13,6
Autres revenus	4,9	3,7	11,5	10,6
Dons	0,1	0,1	0	0
Total	100	100	100	100
Population estimée	61241	196610	772145	1029996
Echantillon	190	594	2265	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Dans l'ensemble, les ménages en situation de forte insécurité alimentaire dépendent des activités primaires ou liées à l'agriculture (commerce de produits agricoles), à concurrence de 49.5% de leur revenu total (57% si l'on y ajoute la vente de bois et charbon de bois). C'est là un profil qui se distingue nettement de celui des ménages à consommation alimentaire acceptable. En effet, ces derniers dépendent du secteur primaire et du commerce de produits agricoles à hauteur de 41.3% de leur revenu total, les transferts et les activités non agricoles représentant 42.2% du revenu total.

Tableau 58 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon le type de revenu par seuil du score de consommation alimentaire

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Agriculture (total), élevage, chasse et pêche	43,8	45,1	36,2	37,2
Commerce de produits agricoles	5,7	4,6	5,1	5,1
Activités non-agricoles	26,9	25	25,6	25,6
Transferts de ménages résidents	5,3	4,6	2,4	2,6
Transferts de ménages non-résidents	6,2	9,2	14,2	13,6
Vente charbon de bois	7,1	7,7	4,9	5,2
Autres	5	3,7	11,5	10,6
Total	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Plus du quart des ménages en situation d'insécurité alimentaire vivent presque exclusivement de l'exploitation agricole

D'un niveau d'insécurité alimentaire à l'autre, l'hétérogénéité des ménages selon les sources de revenus est importante. On note toutefois que respectivement 27.7% et 26.8% des ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire et d'insécurité alimentaire (consommation alimentaire à la limite de l'acceptable) vivent presque exclusivement des revenus de leur exploitation agricole. Le poids de leurs pairs dans la catégorie des ménages à consommation alimentaire acceptable n'est plus que de 17.4%.

Le poids des revenus de transferts est plus important chez les ménages dont la consommation alimentaire est acceptable

Il faut souligner que les revenus de transferts toutes provenances confondues, comptent pour 16.2% du revenu total des ménages. Mais le plus important est que ce sont précisément les ménages à consommation acceptable qui perçoivent des revenus de transferts substantiels. Les transferts représentent, toutes provenances confondues, en effet 16.6% de leur revenu total contre moins de 10% pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire. Ce sont les revenus de transfert de ménages vivant à l'étranger qui constituent l'essentiel de ces revenus de transfert soit 14.2% du revenu total des ménages en situation de sécurité alimentaire.

Activités agricoles et élevage chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire

La culture du maïs et du riz est moins fréquente chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire

Il n'y a pas de différences majeures selon les cultures pratiquées entre les groupes de ménages déterminés à partir des seuils du score de consommation alimentaire à l'exception du riz, des tubercules et du maïs. Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont moins nombreux à cultiver du maïs (61.4% contre 70% des ménages à consommation alimentaire acceptable) et du riz (5.6% contre 11%), mais plus nombreux à cultiver des tubercules (47.5% contre 37%).

Une agriculture peu équipée

Les ménages agricoles en situation d'extrême insécurité alimentaire présentent un profil fort peu différent des autres catégories de ménages. S'il est vrai que les proportions de ménages à posséder une hache ou une serpette ou encore une charrue à traction animale sont plus faibles chez ces ménages comparativement aux ménages en situation de sécurité alimentaire, l'essentiel est ailleurs. En effet, les trois catégories de ménages délimitées par les seuils du score de consommation alimentaire ont ceci en commun que l'agriculture qu'ils pratiquent est peu équipée. Les outils disponibles sont « rudimentaires » et les équipements plus sophistiqués de

plus grande portée en termes de volume de production et de productivité ne sont disponibles que dans de rares ménages³⁹.

Tableau 59: Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par seuil du score de consommation alimentaire.

	Hache	Serpette	Machete	Charrue traction animale	Charrue traction mécanique	Tracteur	Pompe à aspersion	Moulin (maïs, canne, autre)	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	212	122	80,5	21	27	21	0	56	40884	131
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	222	191	90,5	28	13	2	104	76	143771	455
Consommation alimentaire acceptable	372	327	89,6	38	17	12	273	84	589416	1778
Ensemble	336	291	89,3	35	17	14	227	81	774071	2364

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Le recours aux *konbit* gratuits pour la récolte est plus faible chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire

La participation des ménages classés selon les seuils du score de consommation alimentaire aux organisations traditionnelles de travail – tous types confondus - atteint des niveaux comparables. En revanche les profils de mobilisation de la main-d'œuvre pour la récolte diffèrent selon le niveau de sécurité alimentaire et ceci est remarquable.

D'une part, la mobilisation de main-d'œuvre rémunérée – qu'il s'agisse de travail individuel ou de travail collectif des *konbit* rémunérés ou des *eskwad* – est toujours moins fréquente chez les ménages à consommation alimentaire pauvre.

D'autre part, la mobilisation de *konbit* gratuits augmente avec le niveau de sécurité alimentaire, passant de 17.2% chez les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire à 30.4% chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Ceci peut s'expliquer par le fait que les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre sont eux-mêmes particulièrement pauvres du point de vue de leur inscription dans les réseaux de sociabilité généralement activés pour la constitution des groupes de *konbit* d'une part, du point de vue de leur capacité financière à mobiliser le *konbit* gratuit (il faut en effet avoir les moyens de se procurer en quantité suffisante la nourriture qui sera offerte aux membres des *konbit*). On peut également penser que les niveaux de récolte de ces ménages sont tels que la main-d'œuvre familiale suffit.

Tableau 60 : Proportion (%) de ménages ayant eu recours à tel type de main-d'œuvre pour la récolte par seuil du score de consommation alimentaire

	Konbit gratuit	Konbit rémunéré	Eskwad	Travail individuel rémunéré	Main d'œuvre familiale	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	17,2	17,4	8,8	12,1	61,8	40884	131
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	28,1	20	8,7	12,1	60,6	143771	455
Consommation alimentaire acceptable	30,4	32,3	13,7	21,2	61,8	589416	1778
Ensemble	29,3	29,2	12,5	19,1	61,6	774071	2364

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La pratique de l'élevage est moins fréquente chez les ménages à consommation alimentaire pauvre

D'une part, les ménages dont la consommation alimentaire est pauvre sont bien moins fréquemment éleveurs (51.4%) que les autres et notamment ceux dont la consommation alimentaire est acceptable (71.5%).

³⁹ On note toutefois que respectivement 2.7% et 2.1% des ménages à consommation alimentaire pauvre disposent d'une charrue à traction mécanique et d'un tracteur. Ce sont là des proportions supérieures à celles observées chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

D'autre part, parmi les ménages éleveurs, les ménages qui connaissent le plus fort degré d'insécurité alimentaire (consommation alimentaire pauvre) sont précisément ceux qui pratiquent le moins les différents types d'élevage déjà évoqués. En d'autres termes, la proportion de ménages faisant tel ou tel type d'élevage augmente avec le niveau de sécurité alimentaire quel que soit le type d'élevage comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau 61 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'élevage de type de cheptel par seuil du score de consommation alimentaire

	Volaille	Cabrit	Porc	Mouton	Boeuf	Âne	Mulet	Cheval
Consommation alimentaire pauvre	76,1	44,7	46,6	6,3	26,3	16,8	3,4	9,2
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	80	56,1	56,5	6,9	40,1	13,1	4,9	16,7
Consommation alimentaire acceptable	82,7	58,9	59,3	9,8	51	17,3	11,8	21,3
Ensemble	81,8	57,5	58	9	47,5	16,4	10	19,7

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Des cheptels de plus petite taille en situation d'insécurité alimentaire

Si l'on retient les trois principaux types de cheptels : les volailles, les cabris et les porcs, il apparaît que le nombre de têtes d'animaux par type de cheptel est toujours plus faible lorsque les ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. C'est le cas par exemple pour les volailles dont l'élevage est le plus répandu. Alors que les ménages à consommation alimentaire acceptable disposent en moyenne de 9.2 têtes de volaille, les ménages à consommation alimentaire pauvre ne disposent que de 4.6 têtes.

Tableau 62 : Nombre moyen de têtes par type de cheptel selon le seuil du score de consommation alimentaire

	Volaille	Cabrit	Porc	Mouton	Boeuf	Âne	Mulet	Cheval	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	4,6	1,2	0,7	0,2	0,4	0,2	0	0,1	30795	98
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	5,4	1,5	0,9	0,2	0,6	0,2	0,1	0,3	117907	361
Consommation alimentaire acceptable	9,2	2,5	1,4	0,4	1,1	0,2	0,1	0,3	551364	1657
Ensemble	8,4	2,3	1,3	0,3	1	0,2	0,1	0,3	700066	2116

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Il n'y a pas de relation claire entre l'insécurité alimentaire et les migrations de travail

L'immense majorité des ménages concernés par les migrations de travail internes (79.1%) et externes (81.7%) sont des ménages à consommation alimentaire acceptable.

Par ailleurs, l'incidence des migrations internes diminue de l'extrême insécurité alimentaire à l'insécurité alimentaire avant de croître à nouveau pour les ménages à consommation alimentaire acceptable.

En revanche, l'incidence des migrations externes tend à augmenter des ménages à consommation alimentaire pauvre aux ménages à consommation alimentaire acceptable, passant de 2.3% à 3.9% des ménages.

Tableau 63 : Incidence (%) des migrations de travail internes et externes selon le seuil du score de consommation alimentaire

	Migration interne	Migration externe	Migration	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	9,1	2,3	11,3	61241	190
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	7	2,7	9,8	196610	594
Consommation alimentaire acceptable	9,5	3,9	13	772145	2265
Ensemble	9	3,6	12,3	1029966	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

VIII. VIH/SIDA et Sécurité alimentaire

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les relations existant entre la prévalence de la séropositivité au VIH/SIDA et la sécurité alimentaire. Les données mobilisées ici proviennent de la dernière Enquête sur la mortalité, la morbidité et l'utilisation des services (EMMUS) réalisée en 2005-2006. La sécurité alimentaire est appréhendée ici par un indicateur distinct de celui retenu dans le reste du document. Il s'agit de la proportion des membres du ménage (ou de femmes de 15-49 ans) qui sont « allés se coucher le ventre vide » au cours des 7 jours précédant l'enquête.

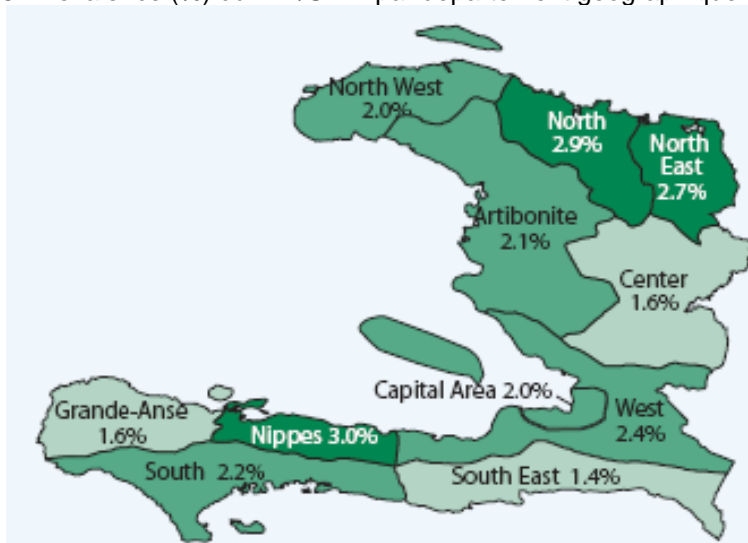
La prévalence de la séropositivité selon les principales caractéristiques socio-démographiques

Dans le cadre de l'enquête sur la mortalité, la morbidité et l'utilisation de services de 2005 -2006, le test de dépistage du VIH/SIDA a été effectué sur plus de 10 000 hommes et femmes âgés de 15 à 49 ans⁴⁰. Selon l'enquête, 2.2% d'Haïtiens âgés de 15 à 49 ans sont infectés par le virus. Les résultats de l'enquête montrent la prévalence du VIH selon les principales caractéristiques socio-démographiques. Les principaux résultats sont résumés ci-après :

- Genre : la prévalence du VIH est légèrement plus élevée parmi les femmes que chez les hommes ;
- Géographie : la prévalence la plus élevée est observée dans les villes en dehors de la zone de la capitale, et la plus faible dans la capitale. Les plus hauts niveaux de prévalence sont observés dans les départements des Nippes, du Nord, et du Nord-Est. Les habitants des départements du Centre, de la Grande Anse et du Sud Est sont les moins susceptibles d'être infectés ;
- Age : pour les femmes, la prévalence augmente avec l'âge jusqu'à ce qu'elle atteigne un sommet dans la tranche d'âge de 30 à 34 ans (4.1%). Le pic pour les hommes correspond à la tranche d'âge de 40 à 44 ans (4.4%). La prévalence est plus élevée parmi les femmes que les hommes jusqu'à 35 ans ;
- Education : parmi les hommes, la prévalence du VIH diminue alors que le niveau d'étude augmente. Les hommes sans niveau d'étude sont deux fois plus susceptibles d'être séropositifs que ceux qui ont fait des études secondaires ou des études plus poussées. Il n'y a pas de relation claire entre le niveau d'étude et la prévalence parmi les femmes ; et
- Comportement sexuel : la prévalence du VIH augmente avec le nombre de partenaires sexuels. Par exemple, les femmes qui ont eu au moins 5 partenaires sexuels au cours de leur existence sont plus que 6 fois susceptibles d'être séropositives que celles qui ont eu un seul partenaire sexuel.

⁴⁰ Les données sur la prévalence du VIH ont été établies à partir de l'analyse de gouttes de sang séchées sur papier-filtre obtenues par piqûre au bout du doigt. Ce, sur la base du consentement d'hommes et de femmes âgés de 15 à 49 ans interrogés dans le cadre de l'enquête de 2005 -2006 sur la Mortalité, la Morbidité, et l'Utilisation des services (EMMUS-IV). Quarante vingt seize pour cent de 10 462 hommes et femmes éligibles ont donné leur sang à des fins d'analyse.

Carte 5: Prévalence (%) du VIH/SIDA par département géographique



Source : EMMUS IV

La sécurité alimentaire dans l'EMMUS IV

Le questionnaire de l'EMMUS IV comporte des questions relatives à la consommation alimentaire, la faim et l'accès à la nourriture. En particulier :

- Il a été demandé aux femmes de déclarer le nombre de jours où elles sont allées se coucher sans manger pendant les sept jours précédant la collecte des données. Elles ont été également interrogées sur les autres membres du ménage qui ont fait de même (lien de parenté et nombre de personnes).
- On a demandé aux mères ayant au moins un jeune enfant (de moins de cinq ans) de rappeler les aliments consommés par les enfants de moins de cinq ans la veille de l'enquête (approche de la diversité Alimentaire des ménages).
- On a demandé aux ménages de donner des détails sur la propriété de parcelles pour la production agricole, sur la pratique de l'élevage, sur les cheptels et les animaux de l'exploitation agricole.
- Un test d'iode a été réalisé pour tous les ménages ayant du sel disponible.

Dans le contexte de cette étude, l'analyse des données recueillies par l'EMMUS IV porte sur les relations entre la prévalence du VIH et les indicateurs de sécurité alimentaire, plus précisément la consommation alimentaire et l'accès aux aliments.

Consommation alimentaire et nutrition

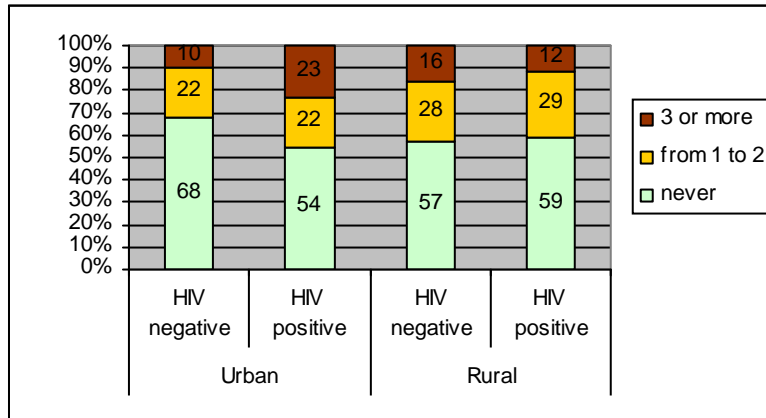
Aller au lit sans manger : des comportements différenciés selon le milieu de résidence

Dans les zones urbaines seulement 54% des femmes séropositives ne sont jamais allées se coucher sans manger au cours des sept jours précédant l'enquête contre 68% de femmes séronégatives (<0.05). 23% de femmes séropositives se sont couchées sans manger au moins trois fois contre 10 % pour les femmes séronégatives.

Dans les zones rurales, la proportion de femmes qui ne sont jamais allées au lit sans manger est légèrement plus élevée parmi les femmes séropositives (59% contre 57%; $p<0.05$). Par ailleurs,

la proportion de femmes qui sont allées au moins trois fois se coucher sans manger est plus faible chez les femmes séropositives (12% contre 16% chez les séronégatives).

Graphique 25: Distribution des femmes qui sont allées au lit sans manger selon le nombre de jours d'absence de repas par statut de séropositivité et par milieu de résidence



Source : EMMUS IV

Expérience de la faim

On a demandé aux femmes d'indiquer combien de membres du ménage avaient eu faim au lit au cours des sept jours précédant l'enquête. Ici on cherche à mesurer l'influence de la séropositivité des femmes sur le nombre de membres du ménage ayant connu la faim en isolant les effets du milieu de résidence et la taille du ménage. Les résultats de la régression linéaire multiple suggèrent que la séropositivité tend à faire augmenter le nombre de personnes ayant connu la faim au cours de la semaine précédente ((Coefficient= 0.2), (p<0,001)).

Les filles des femmes séropositives et les autres femmes de la parenté sont davantage exposées au fait d'aller au lit le ventre vide que les conjoints et les fils

Les femmes ayant indiqué avoir eu faim au lit au moins une fois durant les 7 derniers jours ont été interrogées sur les autres personnes ayant eu faim dans le ménage. Les réponses ont été désagrégées selon le statut de séropositivité afin d'identifier les différences entre les ménages ayant une femme séropositive et les autres.

Tableau 64 : Distribution (%) des autres membres des ménages où il existe une femme ayant eu faim au lit au moins une fois au cours des 7 derniers jours selon le lien de parenté avec cette femme par statut de séropositivité.

	Qui d'autre a faim?	En % des réponses	En % des cas
Séronégatif	partenaire	15.4	34.9
	fil(s)	20.8	47.3
	fil(e) (s)	21.7	49.3
	autre parent de sexe féminin	25.4	57.7
	autre parent de sexe masculin	16.8	38.1
	TOTAL	100.0	227.3
Séropositif	partenaire	16.8	33.0
	fil(s)	17.9	35.2
	fil(e) (s)	27.7	54.4
	autre parent de sexe féminin	25.1	49.3
	autre parent de sexe masculin	12.5	24.5
	TOTAL	100.0	196.3

Source : EMMUS IV

Les partenaires des femmes semblent mieux s'en tirer que les enfants de celles-ci (filles et fils). Ceci vaut indépendamment du statut de séropositivité. Mais l'écart entre les partenaires et les enfants est plus important lorsque la femme est séropositive.

Il est intéressant de noter que dans les ménages où il y a une femme séropositive, les filles de cette femme sont plus exposées à la faim. Ceci suggère que lorsque la femme est séropositive, elle perd en partie sa capacité à nourrir convenablement ses enfants, tandis que les fils sont moins fréquemment exposés à la faim.

La consommation d'iode est bien moins fréquente chez les ménages dont un membre est séropositif

Comme mentionné plus haut, un test d'iode a été réalisé dans tous les ménages où le sel était disponible. La distribution des individus de 15-49 ans selon le résultat du test d'iode par statut de séropositivité dans les deux milieux de résidence indique – voir le tableau ci-contre – que, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, les personnes séropositives sont plus nombreuses à vivre dans les ménages qui utilisent du sel non iodé.

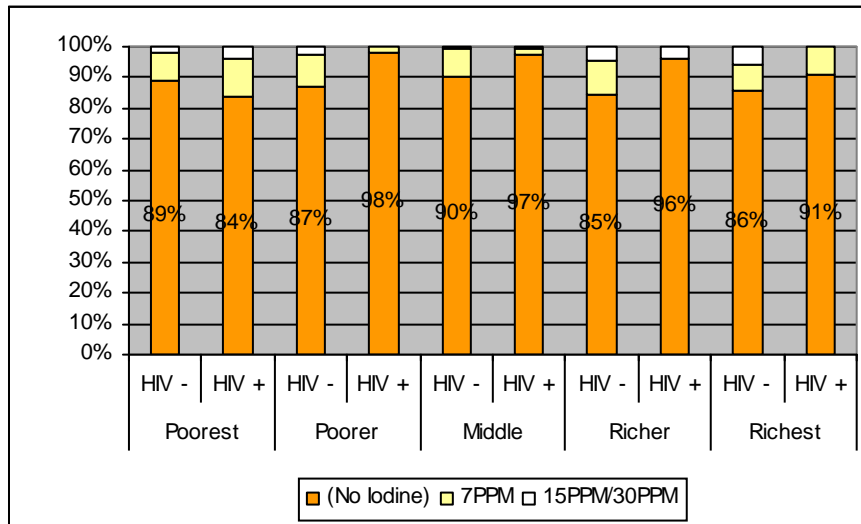
Tableau 65 : Distribution des individus de 15-49 ans selon la présence d'iode dans le sel disponible dans le ménage par statut de séropositivité et milieu de résidence

	Urban		Rural	
	HIV negative	HIV positive	HIV negative	HIV positive
No Iodine	84%	94%	90%	93%
7 PPM	11%	3%	8%	6%
15 PPM/30PPM	6%	3%	2%	1%

Source : EMMUS IV

Le graphique suivant montre les différences entre les ménages (par milieu de résidence) en matière de consommation de sel iodé en isolant l'effet du niveau de richesse (patrimoine de biens durables). A l'exception des plus pauvres, les personnes séropositives sont, dans tous les quintiles de richesse, plus susceptibles de vivre dans des ménages utilisant du sel non iodé.

Graphique 26: Distribution des individus de 15-49 ans selon la présence d'iode dans le sel disponible dans le ménage par statut de séropositivité et par quintile de l'indice de richesse en biens durables



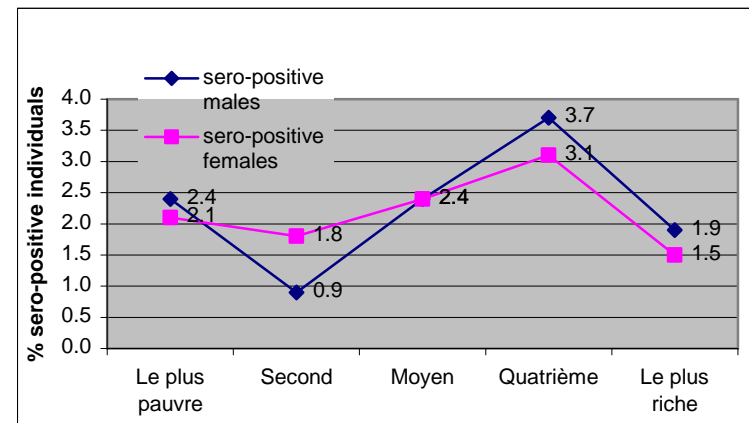
Source : EMMUS IV

Profil des individus séropositifs

La richesse en biens durables ne semble pas être un déterminant majeur de l'incidence de la séropositivité

On peut examiner le profil de la prévalence ou de l'incidence de la séropositivité selon le niveau de richesse en biens durables. Comme on l'observe sur le graphique ci-après, la relation entre la séropositivité et la richesse n'est pas linéaire. L'incidence de la séropositivité atteint un minimum dans le second quintile de richesse en biens durables et un maximum dans le quatrième quintile. Ces résultats suggèrent que les forces motrices sous-jacentes aux infections au VIH sont complexes, la pauvreté étant seulement l'une d'entre elles.

Graphique 27 : Prévalence (%) du VIH par quintile de richesse en biens durables



Source: EMMUS IV

Les individus séropositifs vivent dans des ménages moins dotés en actifs

Par ailleurs, il apparaît que les personnes séropositives ont moins tendance à vivre dans des ménages dotés en actifs, c'est-à-dire ceux qui possèdent des parcelles, ceux qui possèdent des animaux (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 66 : Proportion (%) d'individus vivant dans les ménages propriétaires de terres cultivables ou de cheptels selon le statut de sér opositivité par milieu de résidence

	Urbain			Rural		
	Séronégatif	Séropositif	Pvalue	Séronégatif	Séropositif	Pvalue
Possède une terre utilisable pour l'agriculture	31.5%	29.3	p<0.05	82.0	76.2	p<0.05
Bétail ou autre cheptel	25.7%	23.1	p<0.05	75.4	60.2	p<0.05

IX. Vulnérabilité des ménages et insécurité alimentaire

La vulnérabilité est l'articulation entre l'exposition aux risques (portant sur la disponibilité, l'accès à et l'utilisation de la nourriture) et le manque (ou la faiblesse) de capacités de réponse aux effets des risques réalisés. L'exposition aux risques dépend des stratégies de gestion ou de réduction *ex ante* des risques perçus par les ménages et des politiques publiques .

L'enquête permet d'aborder la question de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sous deux angles. D'une part, il y a la vulnérabilité réalisée ou la vulnérabilité vécue. Une ou plusieurs menaces sont réalisées sous la forme de chocs divers – d'ordre démographique, économique ou autre – et ces chocs ont un impact sur la capacité du ménage à produire ou à se procurer de la nourriture et *in fine* sur la consommation alimentaire en tant que telle. Les ménages mettent en œuvre des stratégies de réponse aux chocs subis. On peut apprécier la vulnérabilité – de manière qualitative – en analysant la nature des stratégies mises en œuvre. Certaines des stratégies peuvent atténuer l'impact des chocs, d'autres peuvent induire une plus grande vulnérabilité des ménages dans la mesure où elles contribuent à réduire (en quantité ou en qualité) les actifs que pourraient mobiliser les ménages pour contenir les restrictions d'ordre quantitatif ou qualitatif découlant des chocs ou pour maintenir leur niveau de consommation alimentaire et leur régime alimentaire (diversité des aliments consommés). En général, les stratégies de réponse qui induisent davantage de vulnérabilité sont adoptées par les ménages qui disposent le moins d'actifs.

D'autre part, dans la mesure où on peut justement relier la vulnérabilité à la disponibilité des actifs, l'enquête permet de « mesurer » la vulnérabilité. D'un point de vue opérationnel, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est généralement considérée comme la « propension » à tomber ou à rester en deçà d'un seuil pré-établi de sécurité alimentaire au cours d'une période donnée. Ici, on approchera la « propension » en s'intéressant aux actifs ou plus précisément aux biens durables disponibles dans les ménages : on fait l'hypothèse que ces actifs déterminent la capacité de réponse aux chocs futurs.

La vulnérabilité vécue : chocs subis et stratégies de réponse

L'analyse porte ici sur les chocs déclarés par les ménages pour les 12 mois précédant l'enquête, leur impact sur la capacité à se nourrir ou plus précisément sur la capacité à *produire de la nourriture* ou à *acheter de la nourriture*, et sur les stratégies de réponse mises en œuvre. En clair, les ménages ont été interrogés sur les chocs subis au cours des 12 derniers mois sur la base d'une liste préétablie. Pour chaque choc subi, il s'agissait de savoir si ledit choc avait provoqué d'une part une réduction ou une perte en termes de revenus ou de patrimoine et d'autre part si ce même choc avait affecté la capacité du ménage à se procurer de la nourriture. Il faut noter au passage qu'il n'est pas possible de *mesurer* ici l'impact des chocs : l'enquête permet au mieux d'identifier la ou les stratégie(s) de réponses à ces chocs .

Dans l'ensemble, les ménages ont déclaré en moyenne 6 chocs pour les 12 mois précédant l'enquête. On distingue deux grands types de chocs : les chocs idiosyncrasiques qui se déroulent à l'échelle du ménage (décès, blessures, chômage, etc.) et les chocs dits « covariate shocks » qui touchent un ensemble de ménages ou encore les chocs collectifs (catastrophes naturelles, épidémies, etc.).

Chocs idiosyncrasiques : la prédominance des chocs de santé

Huit chocs idiosyncrasiques figuraient dans la liste établie dans le questionnaire :

- maladie/accident grave
- décès d'un membre du ménage générateur de ressources
- prise en charge de nouveaux membres (y compris du fait de nouvelles naissances)

- diminution des revenus des membres du ménage
- perte d'emploi ou faillite dans l'auto-emploi
- Panne des équipements de l'entreprise du ménage
- Arrêt de l'aide de parents ou amis,

Trois chocs sont particulièrement fréquents : la maladie/ ou l'accident grave (47.5% des ménages) et dans une moindre mesure la réduction des revenus issus de la participation à l'activité économique (24%), le décès d'un membre générateur de ressources dans le ménage (21%). Dans l'ensemble, l'occurrence des chocs de santé (maladie ou décès) est particulièrement élevée (plus de six ménages sur dix).

Quant à la réduction des revenus d'activité, elle est peut-être liée, en partie tout au moins, à ces chocs de santé. Le décès d'un membre du ménage habituellement générateur de ressources (« *apporteur de ressources* ») conduit mécaniquement à une diminution du revenu si cette personne était un actif occupé ; la maladie grave peut entraîner également une réduction du revenu si elle éloigne l'actif occupé de son emploi et plus particulièrement de l'auto-emploi.

On trouve également une proportion non négligeable de ménages affectés par l'insécurité (11.2%) en particulier dans les départements du Nord-Est.

Tableau 67 : Proportion (%) de ménages ayant subi tel choc par département

Choc	Nord-Ouest	Nord	Nord-Est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-Anse	Nippes	Sud	Sud-Est	Ensemble
Maladie/accident grave											
Décès d'un membre apporteur de ressources	52.7	50.1	27.4	51.0	42.9	43.6	38.1	45.2	55.8	54.5	47.5
Prise en charge de nouveaux membres	32.5	13.8	12.4	32.7	13.7	20.7	10.5	7.3	20.0	31.8	21.6
Equipements outils en panne	14.4	6.9	10.4	8.2	4.0	11.5	13.6	13.2	14.8	6.8	10.0
Perte emploi ou faillite entreprise	6.9	3.0	.9	0.5	0.6	1.9	1.8	2.1	9.1	2.0	2.8
Réduction du revenu du ménage	1.6	5.6	2.0	1.4	1.4	8.5	7.4	2.8	9.2	.8	4.6
Arrêt de l'aide de parents/amis	42.9	47.3	15.1	8.8	12.5	25.2	34.3	12.1	31.2	14.4	24.3
Insécurité	5.4	4.0	.4	4.6	1.1	8.0	4.2	2.0	10.5	2.4	5.1
	17.0	13.0	23.4	4.1	11.5	18.0	4.4	5.7	7.1	7.6	11.2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les principaux chocs « collectifs » : augmentation des prix des produits alimentaires, événements climatiques, maladies des animaux et des cultures

La hausse des prix des produits alimentaires est le choc le plus largement partagé : elle concerne en effet 72% des ménages interrogés. Viennent ensuite les problèmes climatiques qui affectent directement les cultures ou les conditions de vie : cyclones ou inondations (64.2%), sécheresse (54.8%) ou pluies irrégulières (49.7%).

Tableau 68 : Proportion (%) de ménages ayant subi tel choc par département

	Nord-Ouest	Nord	Nord-Est	Antigonish	Centre	Ouest	Grande-Anse	Nippes	Sud	Sud-Est	Ensemble
Epidémie humaine	19.5	22.8	24.2	26.8	4.9	31.1	13.9	25.7	32.2	12.9	23.0
Augmentation prix biens alimentaires	81.3	90.4	69.7	67.8	43.3	76.7	75.6	86.8	79.7	49.0	72.0
Rareté aliments de base sur le marché	16.2	69.4	43.8	28.9	21.8	32.8	18.4	17.0	21.4	24.5	30.9
Maladie animaux	37.2	42.1	58.1	61.9	61.9	30.8	44.9	61.6	50.9	39.5	47.0
Maladie culture	48.9	52.5	52.5	41.1	27.3	28.6	26.7	38.3	41.5	28.7	37.5
Augmentation prix semences	38.2	32.3	40.3	35.5	2.9	24.9	20.7	40.0	27.0	22.0	27.5
Augmentation prix engrais	3.5	2.7	5.4	23.5	1.7	14.7	13.8	5.2	16.3	11.6	11.8
Baisse prix relatif produits agricoles	38.3	16.3	49.8	23.7	27.4	19.1	31.7	31.6	29.1	10.6	24.7
Diminution de la demande	19.2	25.5	22.0	3.7	15.4	16.8	12.0	9.9	14.2	2.7	13.7
Cyclones, inondations	81.0	63.2	61.9	54.4	40.9	54.6	84.2	54.8	80.3	93.4	64.2
Sécheresse	77.1	70.5	61.0	62.9	40.8	40.5	31.2	49.3	62.1	54.3	54.8
Pluies irrégulières	65.0	60.8	59.2	64.0	42.1	40.6	25.2	49.4	47.1	37.4	49.7

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Il faut insister sur le fait que d'importantes proportions – quand ce n'est pas l'immense majorité des ménages – déclarent avoir subi des chocs climatiques divers : inondations, sécheresse, pluies irrégulières. C'est le cas par exemple pour le département du Nord-Ouest où ces chocs ont été déclarés par respectivement 81%, 77.1% et 65% des ménages !

La part des ménages affectés par les inondations (ou les cyclones) est extrêmement élevée dans les départements du Nord-Ouest, de la Grande-Anse et du Sud-est (plus de 80%) ; et elle est élevée (plus de 60%) dans les départements du Nord et du Nord-Est.

Par ailleurs, l'augmentation du prix des semences et du prix des engrais pour ceux qui en font usage, les maladies des cultures (37.5%) et des animaux (47%) viennent affecter des proportions non négligeables de ménages.

Tous les chocs, individuels ou collectifs ont affecté la capacité à se procurer de la nourriture

Quel que soit le choc déclaré, l'immense majorité des ménages (entre 70% et 92%) déclarent que le choc a affecté la capacité à produire ou à acheter de la nourriture. On ne connaît pas l'impact réel (perte de x% des capacités de production, diminution de x% des revenus dont on sait qu'ils sont essentiels pour obtenir la nourriture du marché, etc.), d'autant que les situations de départ – avant l'occurrence des chocs – ne sont pas identiques pour tous.

Tableau 69 : Proportion (%) de ménages ayant déclaré que tel ou tel choc a eu pour effet de réduire leur capacité à se procurer de la nourriture. En % des ménages ayant subi les chocs idiosyncrasiques ou des chocs collectifs énumérés.

Choc idiosyncratique	Ensemble
Décès d'un membre apporteur de ressources	92.0
Maladie/accident grave	91.1
Diminution salaire/revenus membre ménage	89.0
Arrêt de l'aide des parents/amis	88.4
Perte emploi ou faillite entreprise	82.8
Insécurité	82.8
Equipements outils en panne	72.4
Prise en charge de nouveaux membres	70.8
Choc collectif	Ensemble
Cyclones, inondations	90.3
Maladie culture	89.7
Sécheresse	89.4
Augmentation prix biens alimentaires	88.5
Pluies irrégulières	87.1
Baisse prix relatif produits agricoles	87.0
Augmentation prix semences	86.1
Augmentation prix engrais	85.4
Maladie animaux	84.2
Diminution de la demande	84.1
Epidémie humaine	81.8
Rareté aliments de base sur le marché	81.5

Source : CNSA/CFSVA 2007.

* Lire comme suit : 91.1% des ménages dont l'un des membres a eu une maladie ou un accident grave ont déclaré que ce choc a réduit leur capacité à se nourrir.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire vue à partir de l'indice de richesse en biens durables

L'indice de richesse en biens durables est souvent considéré comme un indicateur *proxy* de la vulnérabilité générale à l'insécurité alimentaire, étant relativement indépendant des moyens d'existence (quoique les moyens d'existence soient un déterminant majeur de la vulnérabilité à plusieurs chocs). En effet, le fait d'être propriétaire d'actifs permet aux ménages de maintenir la consommation des ménages lorsque les revenus sont insuffisants. Si les actifs sont acquis lorsque le revenu du ménage est suffisant ou lorsqu'il s'accroît, la vente d'actifs permet de compenser la réduction ou la perte de revenus découlant d'un choc.

Afin de déterminer si l'indice de richesse en biens durables peut être effectivement considéré comme un indicateur *proxy* de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans le cas d'Haïti, il convient de procéder à quelques analyses complémentaires. On sait qu'il existe une forte corrélation entre l'indice de richesse et le score de consommation alimentaire (cf. annexe 2). On examine plus bas la distribution des ménages classés par niveau de sécurité alimentaire selon leur appartenance aux quintiles de l'indice de richesse en biens durables.

Les ménages à consommation alimentaire pauvre se retrouvent principalement dans les premiers quintiles de l'indice de richesse mais ...

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême tendent à se retrouver dans les quintiles les plus faibles de l'indice de richesse (ils sont 44% dans le premier quintile). Toutefois, les ménages à consommation acceptable ne sont pas fortement associés aux quintiles les plus élevés. En d'autres termes, les

ménages à consommation alimentaire pauvre sont le plus souvent pauvres du point de vue de leur patrimoine en biens durables, mais les ménages qui « mangent bien » ne sont pas nécessairement riches en biens durables. Si la consommation alimentaire pauvre est souvent un bon révélateur de la pauvreté, la pauvreté elle-même (toujours en biens durables) ne révèle pas nécessairement une consommation alimentaire pauvre.

Tableau 70 : Distribution (%) des ménages selon le quintile de richesse en biens durables par niveau de sécurité alimentaire

		Quintiles					Total
		le plus pauvre	2eme	3ème	4eme	le plus riche	
Groupes de consommation alimentaire	Consommation pauvre	44	22	20	10	4	100
	Consommation à la limite de l'acceptable	32	25	20	14	9	100
	Consommation acceptable	15	19	20	22	24	100
	Total	20	20	20	20	20	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

La pauvreté en biens durables peut cependant prédire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire (mesurée à partir de la consommation alimentaire). Ceci mérite une validation plus poussée. Il s'agit, pour ce faire, d'analyser les informations sur les stratégies de réponse au manque de nourriture, la vulnérabilité vécue des ménages au cours des 12 derniers mois – plus précisément sur les chocs subis qui ont affecté la capacité à produire ou à se procurer de la nourriture - ainsi que sur les capacités de réponse aux chocs futurs que les ménages ont identifiées au moment de l'enquête.

Les ménages les plus pauvres en biens durables mettent en œuvre des stratégies liées à la consommation

L'on a observé une corrélation significative entre l'indice de richesse en biens durables et l'indice de stratégies de réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture (cf. annexe 3). En clair, les ménages les plus pauvres – en termes de biens durables – ont une plus forte « propension » à mettre en œuvre des stratégies de réponse axées sur la consommation alimentaire.

Le nombre de chocs affectant la capacité à se procurer de la nourriture est légèrement plus faible chez les ménages les plus riches en biens durables

S'agissant de la vulnérabilité vécue, le nombre moyen de chocs ayant affecté la capacité à se procurer de la nourriture est plus faible chez les ménages du dernier quintile de richesse en biens durables que dans les autres quintiles.

Tableau 71: Nombre moyen de chocs ayant affecté la capacité des ménages à se procurer de la nourriture par quintile de l'indice de richesse en biens durables

Quintile de l'indice de richesse	Nombre moyen de chocs ayant affecté la capacité à se nourrir
le plus pauvre	5.3
2eme	5.4
moyenne	5.2
4eme	5.2
le plus riche	4.4
Total	5.1

Source : CNSA/CFSVA 2007

Cependant les ménages les plus riches en biens durables déclarent un plus petit nombre de chocs subis que ceux des autres quintiles de richesse. Ceci peut être lié au fait que les ménages les plus riches vivent dans des zones moins vulnérables aux chocs ou qu'ils sont, pris individuellement, moins exposés aux chocs collectifs, ou que leur perception des chocs est

différente de celle des ménages les plus pauvres, ce qui entraîne une sous-déclaration des chocs subis.

Le plus faible nombre de chocs déclarés par les plus riches peut être aussi fonction des types de chocs retenus dans le questionnaire. Celui-ci porte principalement sur des chocs spécifiques à l'agriculture qui peuvent ne pas être déclarés fréquemment par les plus riches dont on sait qu'ils sont les moins engagés dans l'agriculture.

Chocs futurs : les ménages des deux premiers quintiles envisagent de réduire leur consommation, de céder leur parcelle

Les ménages ont été interrogés sur les trois principales stratégies de réponse qu'ils adopteraient si leur situation venait à se détériorer. Les réponses les plus fréquentes sont présentées dans le tableau ci-dessous selon les quintiles de l'indice de richesse en biens durables. Pour chaque stratégie de réponse, on a indiqué dans quel quintile de richesse les ménages en question se trouvent. Donc si pour une stratégie spécifique la population se divise équitablement (20-20-20-20-20) sur chaque quintile, il n'y a pas de relation entre richesse et stratégie adoptée. Par contre, si pour une stratégie donnée, il y a plus de 20% de la population considérée qui fait partie du quintile des plus riches, c'est une stratégie préférée par les riches, et si pour une stratégie donnée, il y a plus de 20% de la population considérée qui fait partie du quintile des plus pauvres c'est une stratégie préférée par les pauvres.

On observe que la plupart des stratégies envisagées sont relativement partagées d'un niveau de richesse à l'autre. C'est le cas notamment pour l'achat de nourriture à crédit qui obtient d'ailleurs le maximum de réponses des ménages enquêtés, les migrations internes et externes de travail. Toutefois, quelques stratégies semblent être spécifiques aux ménages les plus pauvres et d'autres seraient plus le fait des ménages les plus riches.

Ainsi, certaines stratégies sont plus fréquemment déclarées par les plus pauvres : travail contre vivres, consommer des semences (11% seulement des plus riches envisagent d'en faire de même), mendier, céder les parcelles, couper les arbres/vendre du charbon.

Tableau 72 : Proportion (%) de ménages ayant envisagé telle stratégie en cas d'aggravation future de leur situation par quintile de l'indice de richesse en biens durables.

Stratégies envisagées face à des chocs futurs/en cas d'aggravation de la situation	Quintiles de l'indice de richesse en biens durables					Total de réponses
	le plus pauvre	2eme	moyenne	4eme	le plus riche	
Vente de stock agricole/semences	17	24	19	23	17	230
Réduire quantité nourriture	19	20	19	21	21	209
Acheter nourriture à crédit	20	20	20	23	18	1004
Travail pour nourriture	33	20	19	14	13	223
Consommer des récoltes précoces	26	23	21	19	12	319
consommer des aliments sauvages	30	28	24	14	3	78
Consommer des semences	24	27	17	21	11	234
Prélever sur l'épargne monétaire	8	6	10	12	63	82
transfert d'alim de ménage en hai.	18	13	20	20	28	62
transfert d'alim de l'étranger	5	13	11	10	61	46
transfert mon de haiti	18	13	17	25	27	50
transfert mon de l'étranger	6	4	14	10	66	56
Placer des objets en gage	13	9	25	20	33	57
Vente d'animaux	18	21	22	23	16	754
Vente de biens	14	19	23	19	24	107
Vente de parcelles	23	23	20	21	13	499
Cession de parcelles en poték	30	23	17	19	11	160
Emprunt auprès parents/amis	21	21	20	15	24	273
emprunt des prêteurs	17	19	21	23	20	304
Réduction des dépenses	19	16	22	21	23	473
retrait des enfants de l'école	18	25	18	23	17	201
placer les enfants en domesticité	45	21	27	8	0	31
Coupe d'arbre, production de charbon	30	29	17	18	6	320
ceuillette et vente- ress. Natur.	19	23	18	19	22	65
Travail temporaire	21	21	18	20	20	250
Migration de travail externe	20	21	21	17	21	389
Migration de travail interne	23	22	19	17	20	346
Mendicité	28	28	25	10	9	107
Autres	11	15	23	25	26	297
Rien	17	19	19	21	24	985
N'envisager pas une aggravation de la situation	15	11	15	18	41	343

Source : CNSA/CFSVA 2007. 3032 ménages.

Chocs futurs : les ménages les plus riches envisagent une augmentation de la disponibilité alimentaire par les transferts et le prélèvement sur l'épargne monétaire

D'autres stratégies de réponse sont plus courantes chez les plus riches : compter sur l'épargne, compter sur les transferts monétaires ou d'aliments. De plus et surtout, les plus riches sont relativement plus nombreux à ne pas envisager une détérioration de leur situation (41%).

En clair, les ménages pauvres des deux premiers quintiles envisagent plutôt des stratégies d'ajustement par le bas qui influent sur leur consommation alimentaire « immédiate » et qui surtout obèrent leurs capacités futures soit en termes de détention d'actifs productifs (parcelles) soit en termes d'accès au « capital naturel » (arbres). A l'inverse, les ménages les plus riches se sentent moins menacés et identifient plutôt des stratégies leur permettant de protéger leurs actifs.

Le second quintile de l'indice de richesse en biens durables comme « seuil » de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

En résumé :

- il y a une forte concentration des ménages en situation d'insécurité alimentaire (extrême ou à la limite de l'acceptable) dans les ménages pauvres en biens durables (premier et second quintiles de l'indice de richesse) ;
- les ménages pauvres en biens durables tendent à avoir mis en œuvre des stratégies de réduction de la consommation face au manque de nourriture ; et
- les stratégies envisagées par les ménages selon leur classement sur l'échelle des quintiles de l'indice de richesse sont plutôt différenciées.

En conséquence, l'indice de richesse en biens durables peut être considéré comme un indicateur *proxy* acceptable pour apprécier la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. D'autre part, dans la mesure où les comportements effectifs ainsi que les comportements envisagés sont assez bien différenciés entre d'un côté les deux premiers quintiles de l'indice de richesse et de

l'autre côté le cinquième quintile, on considère ici que les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire se trouvent en-dessous du second quintile de l'indice de richesse en biens durables ⁴¹. A l'opposé, les ménages les moins vulnérables à l'insécurité alimentaire (la vulnérabilité n'étant jamais nulle) appartiendraient donc aux trois derniers quintiles de l'indice de richesse.

Il va sans dire que ce choix comporte une dose d'arbitraire d'autant que l'on peut trouver, par exemple, parmi les ménages classés dans le troisième quintile des groupes dont les profils et les comportements sont plus proches des ménages des deux premiers quintiles (ou encore très proches du second quintile) et d'autres qui se rapprocheraient davantage du quatrième quintile. Mais les seuils sont par nature opposés à l'idée du continuum. Le seuil retenu ici est, par ailleurs, acceptable dans une perspective de ciblage des interventions conjoncturelles **et structurelles** destinées à renforcer la sécurité alimentaire des ménages et à réduire leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Sachant que, par définition, les deux premiers quintiles totalisent 40% des ménages, il s'agira de déterminer pour les zones de moyens de subsistance et les départements pour lesquels la proportion de ménages appartenant aux deux premiers quintiles est supérieure à 40%.

La zone agro-pastorale de plateau, la zone d'agriculture de montagne humide et la zone agro-pastorale sèche affichent les plus fortes incidences de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

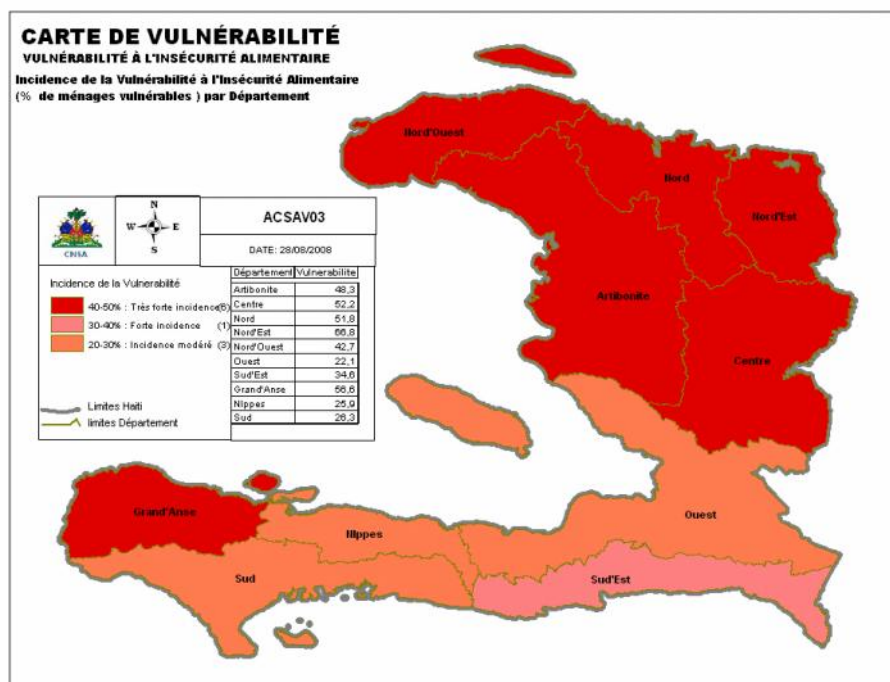
Alors que la zone de plaine en monoculture compte seulement 19.3% de ménages issus des deux premiers quintiles de l'indice de richesse, respectivement 58.7 %, 50.2% et 46.4% des ménages de la zone agro-pastorale de plateau, de la zone d'agriculture de montagne humide et de la zone agro-pastorale sèche peuvent être considérés comme étant les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Deux ménages sur trois vulnérables à l'insécurité alimentaire dans le Nord -Est

A l'échelle départementale, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire appréhendée par l'indice de richesse en biens durables est plus fréquente dans les départements du Nord -Est où deux tiers des ménages se trouvent en-dessous du second quintile, de la Grand'Anse (56.5%), du Centre (52.2%), du Nord (51.8%) et de l'Artibonite (48.3%). Le département du Nord-Ouest où l'on retrouve la plus forte incidence de l'insécurité alimentaire en fonction du score de consommation compte pour sa part 42.7% de ménages classés dans les deux premiers quintiles de richesse en biens durables.

⁴¹ Il s'agit évidemment d'une décision qui comporte une part d'arbitraire, d'autant que les chocs affectant les riches ne sont pas nécessairement identiques à ceux qui affectent les pauvres et que la construction de l'indice n'accorde pas de pondération particulière aux biens qui peuvent être plus « précieux » que d'autres en situation de crise.

Carte 6 : Incidence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par département

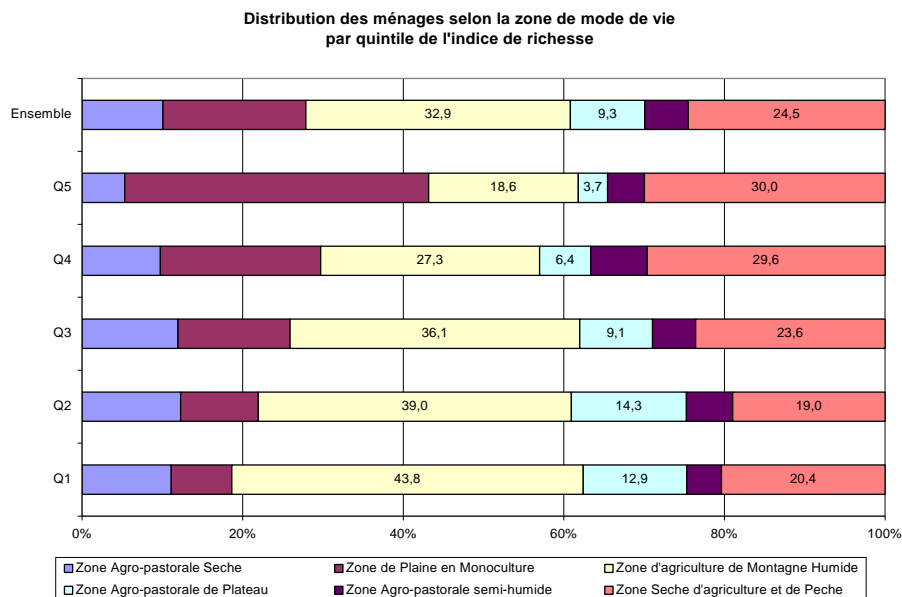


Profil des ménages vulnérables

Les ménages vulnérables vivent principalement dans la zone d'agriculture de montagne humide, la zone sèche d'agriculture et de pêche et dans la zone agro-pastorale de plateau...

On trouve évidemment les ménages vulnérables dans toutes les zones de moyens de subsistance. Mais la comparaison entre les distributions des ménages selon la zone de moyens de subsistance pour chaque quintile de l'indice de richesse en biens durables révèle que les deux principales zones de localisation des ménages appartenant aux deux premiers quintiles sont la zone d'agriculture de montagne humide (qui regroupe en moyenne 40% de ces ménages vulnérables), la zone sèche d'agriculture et de pêche qui en accueille 20% en moyenne et la zone agro-pastorale de plateau. Si cette dernière ne rassemble pas un contingent particulièrement important (moins de 20%) des ménages vulnérables, il n'en reste pas moins que son poids relatif dans les quintiles supérieurs tend à diminuer au point de n'accueillir que 3.7 % des ménages du dernier quintile. Les ménages les moins vulnérables se retrouvent en effet d'abord dans la zone de plaine en monoculture (37%) et dans la zone sèche d'agriculture et de pêche (30%).

Graphique 28 : Distribution des ménages selon la zone de moyens de subsistance par quintile de l'indice de richesse

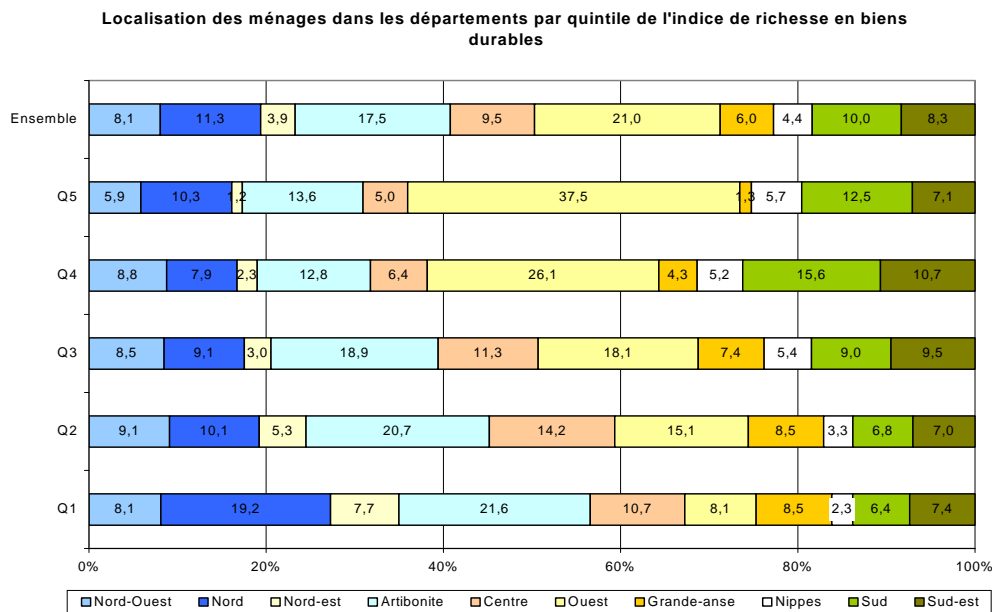


Source: CNSA/CFSVA 2007.

.. Et dans les départements du Nord du pays et dans l'Artibonite

Les ménages vulnérables se retrouvent plus fréquemment dans les départements du Nord du pays (respectivement 35% et 24.5% dans le premier et le second quintile) que les ménages les moins vulnérables dont une forte proportion (37.5%) résident dans le département de l'Ouest.

Graphique 29: Localisation des ménages dans les départements par quintile de l'indice de richesse en biens durables

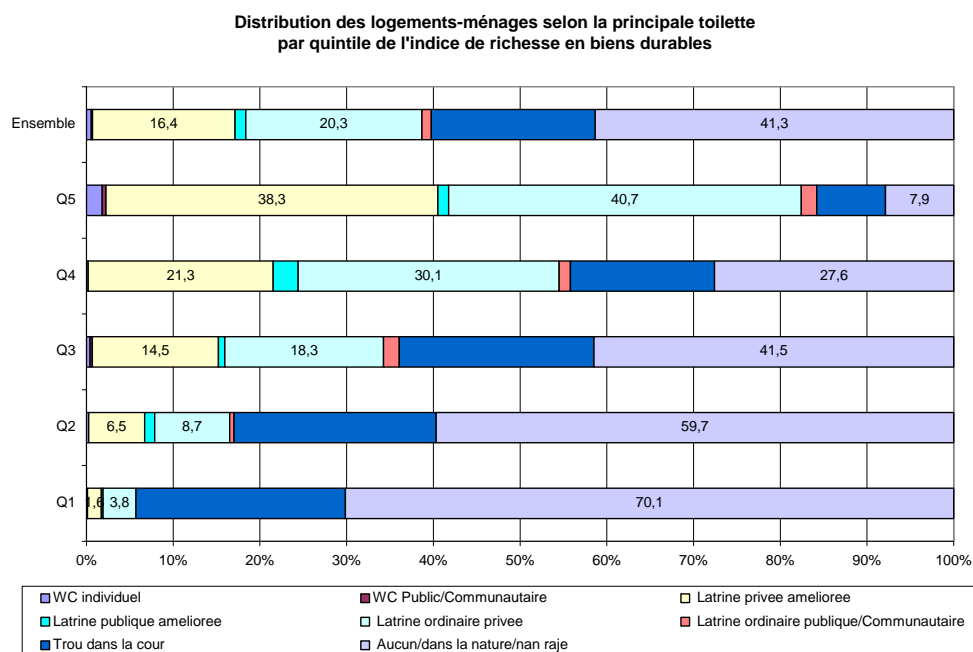


Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les conditions de vie des ménages les plus vulnérables sont moins bonnes

70% des ménages les plus vulnérables n'ont aucun accès à aucun type de toilette contre 7.9% des ménages les moins vulnérables (dernier quintile).

Graphique 30: Distribution des logements des ménages selon la principale toilette par quintile de l'indice de richesse en biens durables



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Parallèlement, l'accès aux sources d'eau (de boisson) améliorées (service de distribution d'eau, fontaine publique, achat de camion, citerne privée) est rare pour les ménages les plus vulnérables (8.2% dont une majorité de fontaines publiques) contre 43.9% pour les ménages les moins vulnérables. On note qu'il existe un écart important entre les ménages du premier et du second quintile de richesse : 23% de ceux issus du second quintile ont accès à des sources d'eau améliorées, soit près de 3 fois plus que leurs pairs du premier quintile. En fait, les principales sources d'eau de boisson pour les ménages les plus vulnérables sont les sources (69.7%) et les rivières (13%) contre respectivement 19.4% et 1.8% pour les ménages les moins vulnérables.

Tableau 73 : Distribution (%) des ménages selon la source d'eau de boisson par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Sources				Total	Population estimée	Echantillon
	améliorées	Rivière	Source	Autres			
Q1	8,2	13	69,7	9,2	100	206 155	641
Q2	23,9	8,1	53,6	14,4	100	206 031	639
Q3	25,4	9,8	47,2	17,5	100	206 051	612
Q4	39,3	5,2	34	21,5	100	206 127	603
Q5	43,9	1,8	19,4	34,9	100	206 098	557
Ensemble	28,1	7,6	44,8	19,5	100	1 030 462	3 052

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Une plus faible fréquentation scolaire des 6-24 ans chez les plus vulnérables

54.5% seulement de la population scolarisable vivant dans les ménages les plus vulnérables (du premier quintile de richesse) vont à l'école. Si le taux de fréquentation scolaire augmente substantiellement du premier au second quintile (62 %) il reste très largement inférieur au taux de 80.5% observé chez les individus issus des ménages les moins vulnérables. On note au passage que si ces ménages sont les mieux lotis, la fréquentation scolaire universelle est encore un but à atteindre pour la population scolarisable qui y vit.

Tableau 74 : Taux de fréquentation scolaire (%) par sexe selon le quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Hommes	Femmes	Ensemble	Population estimée	Echantillon
Q1	58,4	50,6	54,5	443262	1389
Q2	61,2	63	62,1	499298	1558
Q3	71,5	65,8	68,6	491265	1449
Q4	75	73,1	74,1	463779	1376
Q5	84,1	76,9	80,5	483606	1325
Ensemble	70,2	66	68,1	2381210	7097

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les jeunes de 6-24 ans issus des ménages vulnérables sont moins instruits

Respectivement 8.2 et 12.2 des 6-24 ans des ménages les plus vulnérables (premier quintile) ont un niveau d'études secondaires (troisième cycle école fondamentale+secondaire). La population scolarisable de ces ménages est très largement distancée par celle des ménages les moins vulnérables où l'on trouve près de quatre individus de 6-24 ans sur dix à avoir réussi au moins une année du secondaire.

Tableau 75 : Distribution (%) de la population des 6-24 ans selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables

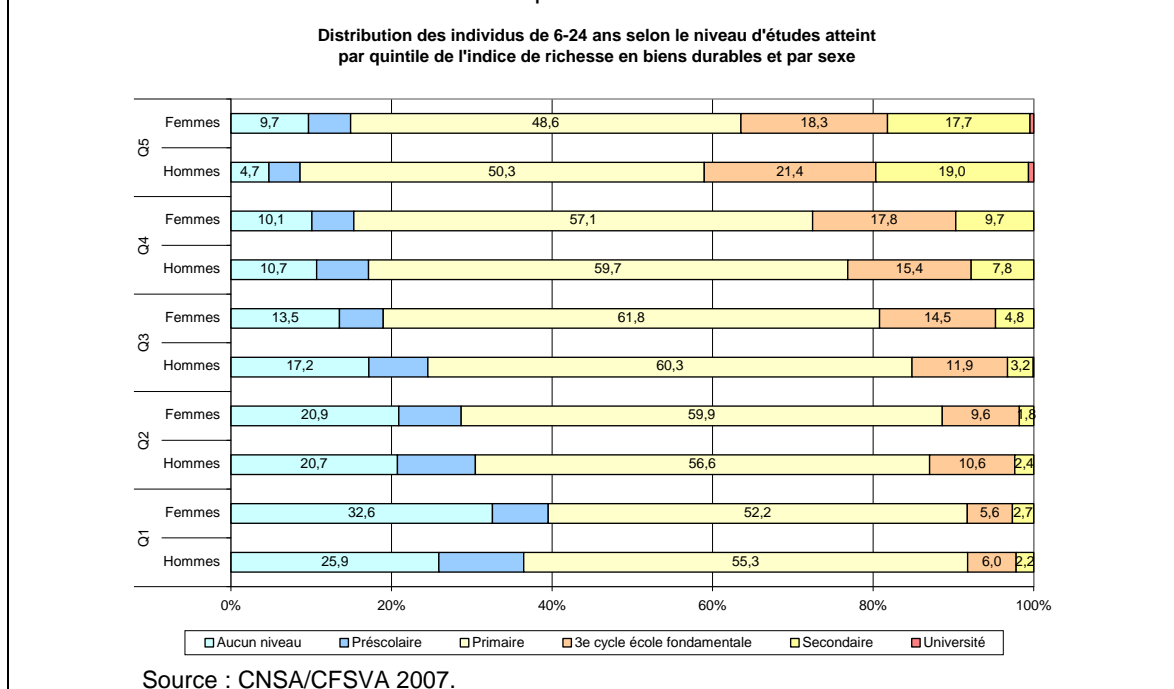
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Aucun niveau	29,2	20,8	15,3	10,4	7,2	16,5
Préscolaire	8,8	8,7	6,4	5,9	4,5	6,8
Primaire	53,8	58,3	61,1	58,4	49,5	56,3
3e cycle école fondamentale	5,8	10,1	13,2	16,6	19,8	13,2
Secondaire	2,4	2,1	4	8,7	18,4	7,1
Université	0	0	0	0	0,6	0,1
Total	100	100	100	100	100	100
Population estimée	443262	499298	491265	463779	483145	2380749
Echantillon	1389	1558	1449	1376	1323	7095

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les filles de 6-24 ans sont moins instruites que leurs homologues masculins dans les ménages les plus vulnérables

Près d'un tiers des filles de 6-24 ans n'ont aucun niveau d'études contre 25 des garçons issus des ménages les plus vulnérables. Si les distributions selon le niveau d'études atteints des filles et des garçons se rapprochent aux autres quintiles, avec dans certains cas l'apparition d'un certain avantage au profit des filles, la situation dans les ménages les plus vulnérables méritent d'être soulignée sachant que l'éducation est essentielle pour la gestion de la sécurité alimentaire (et en particulier pour l'utilisation de la nourriture) dans le ménage.

Graphique 31: Distribution des individus de 6-24 ans selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables et par sexe



L'engagement dans l'activité économique des femmes est le plus faible chez les ménages les plus vulnérables

Les femmes des ménages les plus pauvres en biens durables sont précisément celles qui sont le moins engagées dans l'activité économique. Le moindre engagement des femmes lié à l'assignation d'un rôle spécifique (6% seulement des hommes inactifs déclarent s'occuper du ménage) est aggravé par le fait qu'il existe des contingents non négligeables de femmes inactives « qui ne font rien » surtout dans les ménages les plus pauvres (28.8% dans le premier quintile de richesse contre une moyenne rurale de 22.9%).

Tableau 76 : Distribution (%) des femmes inactives selon le type d'inactivité par quintile de l'indice de richesse en biens durables

Type d'inactivité	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Etudier seulement	28,1	39,5	41,1	42,2	43	38,6
S'occuper du ménage	37,1	33,2	27,9	30,6	27,3	31,4
Vit à la retraite avec/sans pension	0,7	0,6	0,7	0,3	0,5	0,6
Vit des revenus de son patrimoine	0,2	0,4	1,2	1,3	0,6	0,7
Est malade	3,2	3,4	4,9	3,4	4	3,8
Est invalide/Handicap	1,8	2,5	2,5	2,1	1,5	2,1
Ne fait rien	28,8	20,5	21,7	20	23	22,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Population estimée	245502	245709	234333	223426	220543	1169513
Echantillon	751	764	700	673	609	3497

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Et la majorité de la main-d'œuvre occupée des ménages vulnérables n'a aucun niveau d'étude

Près de 7 actifs occupés sur dix des ménages les plus pauvres en biens durables et en moyenne 6 actifs occupés sur 10 des ménages vulnérables n'ont aucun niveau d'études contre un peu moins d'un actif sur trois dans les ménages les plus riches.

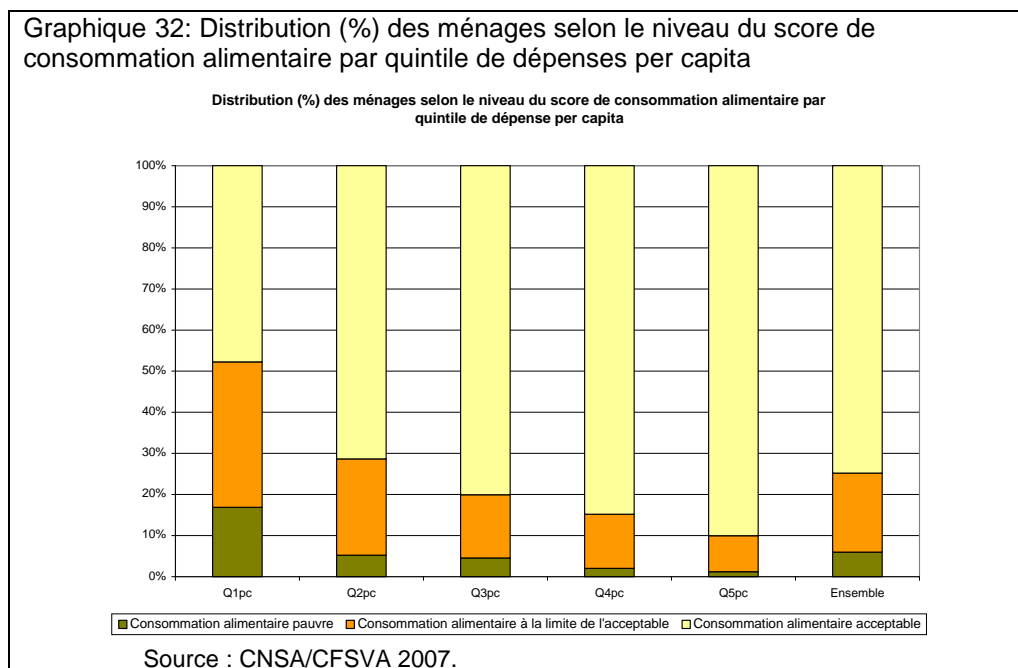
Tableau 77 : Distribution (%) des actifs occupés selon le niveau d'études atteint par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Aucun niveau	69,5	58,9	51,3	43,8	29	49,1
Préscolaire	2,2	1,4	0,9	0,8	0,4	1,1
Primaire	23,9	30,7	34,5	34,7	35	32,2
3e cycle école fondamentale	3,2	6	8,7	12,2	15,3	9,5
Secondaire	1,2	3	4,5	8,2	17,6	7,4
Université			0,1	0,3	2,7	0,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Population estimée	311478	382835	384529	420565	433074	1932481
Echantillon	979	1166	1143	1211	1162	5661

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages vulnérables sont plus fréquemment en situation d'insécurité alimentaire et consacrent plus de 60% de leurs dépenses à l'alimentation

43.9% des ménages les plus vulnérables (premier quintile de l'indice de richesse en biens durables) affichent un score de consommation alimentaire inférieur au seuil de consommation alimentaire à la limite de l'acceptable. Ils sont encore 30% dans le second quintile. Alors que chez les ménages les plus riches en biens durables, 25% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, la majorité de ceux-ci ayant une consommation à la limite de l'acceptable.



Par ailleurs, l'examen de la structure de la dépense monétaire des ménages vulnérables indique que la part consacrée à l'alimentation est particulièrement élevée puisqu'elle se situe entre 63% et 66%. Les ménages les moins vulnérables affichent un coefficient budgétaire pour l'alimentation nettement inférieur (54.3%) même s'il demeure élevé.

Tableau 78 : Dépenses per capita selon le type de dépense (en gourdes) et distribution (%) de la dépense totale selon le type de dépense par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	En gourdes			En % de la dépense totale			Populatio n estimée	Echantillo n
	Dépenses			Dépenses				
	Dépenses alimentaire es pc	non- alimentaire es pc	Dépense totale	Dépenses alimentaire es	non- alimentaire es	Dépense totale		
Q1	387,3	191,7	579	66,9	33,1	100	204452	637
Q2	465,1	264,3	729,5	63,8	36,2	100	205544	637
Q3	502,9	331,3	834,1	60,3	39,7	100	203209	603
Q4	669,8	511,9	1181,7	56,7	43,3	100	202180	593
Q5	804,1	678,1	1482,2	54,3	45,7	100	199581	539
Ensemble	564,4	393,8	958,2	58,9	41,1	100	1014966	3009

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Et leurs dépenses alimentaires sont fortement concentrées sur le régime de base

De plus, plus de 50% des dépenses alimentaires vont au régime de base (céréales, tubercules, huile et sucre) pour les ménages vulnérables. Plus précisément les ménages les plus vulnérables consacrent 62.7% de leur dépense alimentaire à ce régime de base. On trouve encore une forte représentation de ce régime dans la dépense alimentaire des troisième et quatrième quintile de l'indice de richesse en biens durables. Mais la diversification vers les produits alimentaires frais est nette à partir du quatrième quintile. Ceux-ci comptent respectivement pour 33% et 39.4% de la dépense alimentaire des ménages les moins vulnérables.

Tableau 79 : Distribution (%) des dépenses alimentaires selon le type d'aliments par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Aliments de base	62,7	58,5	56,8	52,3	46,4	53,9
Céréales	38,4	35,3	34,5	31,4	26,7	32,3
Tubercules et féculents	1,6	1,8	2	2,1	2,9	2,2
Sucre	8,1	8,1	8,1	7,8	6,8	7,7
Huile et graisses	14,5	13,3	12,2	11	9,9	11,8
Fresh food	23,7	25,7	26,5	33	39,4	31,1
Viande/volaïlle	11,6	11,7	11,7	14	16,1	13,4
Poisson	4,7	4,9	5,3	6,5	7,5	6
Produits laitiers	2	2,4	3,2	4,4	6,1	4
Fruits	1,1	1,8	1,7	2,8	3	2,2
Légumes	4,3	5	4,6	5,4	6,8	5,4
Oeufs	0,4	0,5	0,6	0,7	1,6	0,9
Autres	13,3	15,3	16,1	14,1	12,6	14,1
Total	100	100	100	100	100	100

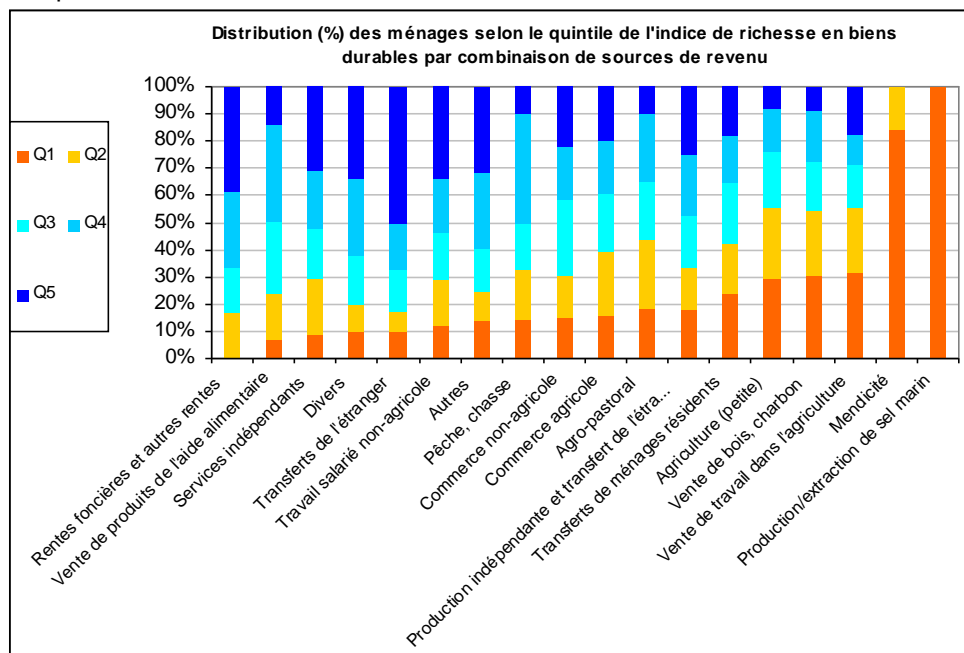
Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages où l'agriculture joue un rôle important dans les stratégies de génération de revenus figurent parmi les plus vulnérables....

Du point de vue des sources de revenus, les ménages qui se retrouvent le plus fréquemment dans les deux premiers quintiles de l'indice de richesse sont les suivants : ceux qui vivent de la vente de travail dans l'agriculture (56%), de l'agriculture à compte propre (55%), de la vente de bois ou de charbon de bois (55%) et dans une moindre mesure de la combinaison entre l'agriculture et l'élevage (44%).

En revanche, les ménages que l'on retrouve principalement dans les deux derniers quintiles de l'indice de richesse sont : les ménages vivant principalement des transferts de l'étranger (67%), ceux disposant de rentes foncières ou d'autres rentes (66%), et dans une moindre mesure les ménages vivant du travail salarié non-agricole (54%), des services indépendants (52%), de la pêche et de la chasse (50%).

Graphique 33: Distribution (%) des ménages selon les quintiles de l'indice de richesse en biens durables et par combinaison de source de revenu



Source : CNSA/CFSVA2007.

Si l'on compare la distribution des ménages les plus vulnérables (ceux du premier quintile de l'indice de richesse en biens durables) et celle des ménages les moins vulnérables (du dernier quintile), on observe que les plus vulnérables sont fortement ancrés dans l'agriculture avec 29.2% de ménages vivant presque exclusivement de l'exploitation agricole, et 21.4% pour les autres modèles traditionnels. En fait, dans les trois premiers quintiles de l'indice de richesse, plus de 50 % des ménages sont liés à l'agriculture. Cette proportion diminue dans le quatrième quintile (43.4%) et chute dans le dernier – celui des moins vulnérables – (31.2%). Les moins vulnérables vivent d'abord du travail salarié non-agricole (13.9%), des transferts de l'étranger (13% - une proportion inégalée dans les autres quintiles).

Tableau 80 : Distribution (%) des ménages selon la combinaison de sources de revenu par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Agriculture (petite)	29,2	26,1	20,3	15,7	8,2	19,9
Commerce de produits non-agricoles	6,8	6,9	12,4	8,6	9,9	8,9
Vente de bois, charbon de bois	13,2	10,2	7,5	7,9	4	8,6
Agriculture et élevage	7,8	11,4	9,5	11	4,6	8,9
Travail salarié non-agricole	4,8	6,9	7	8	13,9	8,1
Transferts de ménages résidents	7,3	5,5	7,2	5,1	5,6	6,1
Autres	4,2	3,3	4,9	8,7	9,7	6,2
Commerce de produits agricoles	6,8	10	9,2	8,2	8,5	8,5
Vente de travail dans l'agriculture	7,7	5,7	3,8	2,5	4,2	4,8
Production indépendante et transferts de ménages non-résidents	4,2	3,5	4,3	5,1	5,8	4,6
Transferts de ménages non-résidents	2,5	1,7	4,3	4,6	13	5,2
Pêche, chasse	1,6	2,2	2	4,6	1,1	2,3
Divers	1	1	1,9	3	3,6	2,1
Services indépendants	1,8	3,7	3,5	3,9	5,7	3,7
Production/extraction de sel marin	0,2					0
Mendicité	0,5	0,1				0,1
Rentes foncières et autres rentes		0,5	0,5	0,8	1,1	0,6
Vente de produits de l'aide alimentaire	0,5	1,2	1,8	2,4	1	1,4
Total	100	100	100	100	100	100
Population estimée	206155	206031	206051	206127	206098	1030462
Echantillon	641	639	612	603	557	3052

Source : CNSA/CFSVA2007.

Chez les ménages vulnérables, l'accès à la propriété de la terre passe plus fréquemment par l'héritage

Il n'y a pas de différences sensibles selon l'indice de richesse quant au fait d'être propriétaire.

Tableau 81 : Distribution (%) des ménages selon le fait de posséder ou non une parcelle (au moins) par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Ne possède pas	12,8	13,9	11,8	11,5	13,1	12,6
Possède	87,2	86,1	88,2	88,5	86,9	87,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Population estimée	164660	175428	161081	159072	113815	774056
Echantillon	529	551	487	474	324	2365

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Toutefois, on remarque que la proportion de ménages propriétaires en vertu de l'héritage seulement décroît alors que le niveau de richesse en biens durables augmente. Tout se passe comme si les plus riches seraient plus nombreux à avoir accru leur patrimoine foncier par l'achat de nouvelles parcelles tandis que l'accès à la propriété de la terre dépendrait, pour les plus pauvres, d'abord de l'héritage.

Tableau 82 : Distribution (%) des ménages propriétaires d'une parcelle au moins selon le mode d'accès à la terre possédée par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Héritage	55,8	43,8	47,9	45,6	39,9	47
Achat	23,9	28,7	21,1	22,8	21,4	23,8
Héritage et achat	20,3	27,5	31	31,6	38,8	29,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Population estimée	143538	151102	142101	140743	98939	676423
Echantillon	464	477	434	426	281	2082

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages les plus riches possèdent en moyenne 3.6 parcelles (contre 2.5 pour les plus vulnérables) et ont acheté 1.5 parcelle contre 0.9 pour les plus vulnérables.

Tableau 83 : Nombre moyen de parcelles possédées par ménage selon le mode d'accès à la terre par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Héritée	1,6	2,1	1,8	2	2,1	1,9
Achetée	0,9	1,1	1,3	1,1	1,5	1,2
Parcelles possédées	2,5	3,2	3,1	3,1	3,6	3,1
Population estimée	143538	151102	142101	140743	98939	676423
Echantillon	464	477	434	426	281	2082

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages vulnérables se distinguent peu des autres du point de vue des cultures pratiquées sauf pour les tubercules, le riz et les fruits

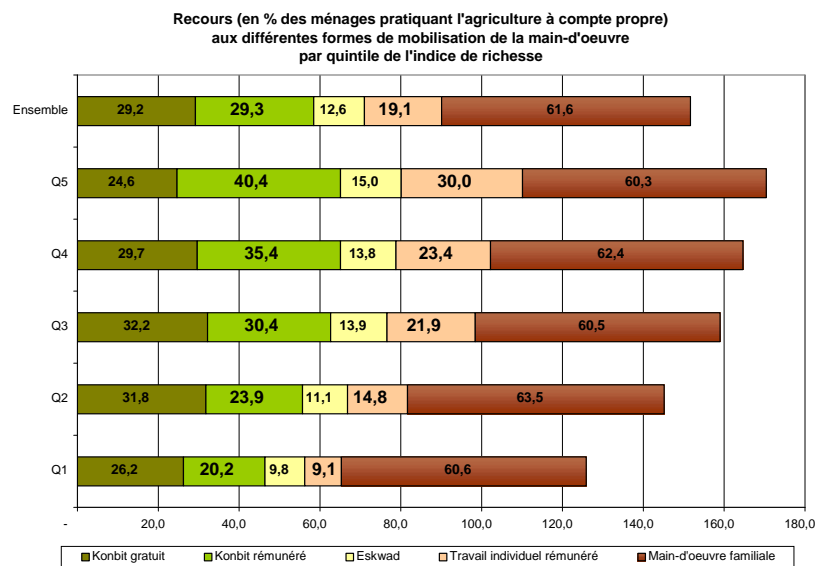
Dans l'ensemble, les principales cultures identifiées sont pratiquées par les ménages de tous les niveaux de richesse en biens durables dans des proportions comparables. A ceci près que les ménages les plus vulnérables sont bien plus fréquemment engagés dans la culture des tubercules (45.3%) et le maïs que les ménages les plus riches en biens durables (29.1 %). D'un autre côté, la proportion des ménages les plus vulnérables à cultiver le riz n'est que 5.6% contre 14.7% chez les ménages les moins vulnérables.

Enfin, les ménages les plus vulnérables sont relativement moins nombreux à cultiver des fruits (4.3% contre 14.3% chez les moins vulnérables). Là encore, plus que les cultures pratiquées, ce sont le volume de production et l'accès aux marchés qui sont déterminants pour la génération de revenus permettant d'accumuler des actifs en vue de renforcer la capacité de répondre à la réalisation des risques.

Les ménages les plus vulnérables mobilisent moins la main-d'œuvre externe rémunérée

L'incidence du recours au *konbit* rémunéré croît nettement avec le niveau de richesse en biens durables (de 20.2% à 40.4% du premier au dernier quintile), de même que la mobilisation du travail salarié individuel (qui passe de 9.1% à 30% des ménages du premier au dernier quintile). La mobilisation de l'*eskwad*, quoique moins importante que les deux autres formes de mobilisation sus-citées, augmente elle aussi avec le niveau de richesse.

Graphique 34: Recours (en % des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre) aux différentes formes de mobilisation de la main d'œuvre par quintile de l'indice de richesse



Source : CNSA/CFSVA 2007.

Autrement dit, les ménages vulnérables et surtout les ménages les plus vulnérables possèdent moins de marges pour embaucher une main-d'œuvre extérieure à rémunérer que les autres. Il se peut que le travail de récolte requière – en raison de parcelles plus petites par exemple – moins de bras et que le recours à la main-d'œuvre familiale et aux konbit permette de satisfaire les besoins en main-d'œuvre du ménage.

... et leur participation aux organisations traditionnelles de travail est plus forte

Il faut souligner, qu'à l'échelle de la population de 10 ans et plus, la participation aux organisations traditionnelles de travail tend à décroître dans les deux derniers quintiles de richesse. 6.1% des individus de 10 ans et plus issus des ménages les plus riches y ont participé contre 17.9 chez les individus des ménages les plus pauvres.

Tableau 84 : Proportion (%) d'individus de 10 ans et plus ayant participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Oui, a participé à une organisation traditionnelle de travail	17,9	17,9	16,5	12,7	6,1	14

Source : CNSA/CFSVA 2007.

A l'échelle des ménages, l'écart entre les ménages les plus riches et les ménages vulnérables est bien plus important : 43.1% des ménages des deux premiers quintiles de l'indice de richesse en biens durables ont eu au moins un de leurs membres ayant pris part aux organisations traditionnelles de travail contre 17.6 des ménages les plus riches. On note par ailleurs que la participation aux « konbit » est plus fréquente chez les ménages des deux premiers quintiles de l'indice de richesse (plus de 25% contre 10% chez les ménages les plus riches).

Tableau 85 : Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail selon le type d'organisation du travail par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Konbit	25,3	27,6	21,8	20,7	10	21
Autre organisation de travail	19,4	17,6	18,8	13,3	8,4	15,5
Ensemble	43,1	43	38,9	32,6	17,6	35
Population estimée	206155	206031	206051	206127	206098	1030462
Echantillon	641	639	612	603	557	3052

Source : CNSA/CFSVA 2007.

L'incidence des migrations de travail est plus forte chez les ménages les plus riches en biens durables, surtout dans le cas des migrations internes

L'incidence des migrations de travail – toutes destinations confondues - mesurée à l'échelle des ménages tend à augmenter avec le niveau de richesse en biens durables, passant de 10.5% des ménages les plus vulnérables à 14.7% des ménages les plus riches tout en accusant de légères baisses entre le second et le troisième quintiles⁴². Mais là encore, il convient d'examiner les migrations de travail selon leur destination. Du côté des migrations de travail externes, il n'y a pas de relation claire entre le fait pour un membre du ménage d'émigrer pour raisons de travail et le niveau de richesse. Du côté des migrations de travail internes, le fait de migrer est plus fréquent chez les ménages les plus riches que chez les autres issus des quatre premiers quintiles.

⁴² A l'échelle de la population en âge de travailler, l'incidence des migrations de travail varie peu d'un quintile de richesse à l'autre. Si 4.2% des individus de 10 ans et plus vivant dans les ménages les plus riches ont effectué des migrations de travail au cours des 12 derniers mois, il s'agit là d'une proportion plutôt proche de celle observée chez les plus pauvres (3.8%).

Tableau 86 : Incidence (%) des migrations de travail à l'échelle des ménages selon le type de migration par quintile de l'indice de richesse en biens durables

	Migration interne	Migration externe	Migration	Population estimée	Echantillon
Q1	7,6	3,3	10,5	206155	641
Q2	8,4	3,9	12,3	206031	639
Q3	7,8	4,4	11,5	206051	612
Q4	9,5	2,9	12,1	206127	603
Q5	11,6	3,3	14,7	206098	557
Ensemble	9	3,6	12,2	1030462	3052

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Les ménages vulnérables sont moins nombreux à fournir des migrants internes que des migrants externes

En tout cas, les distributions des ménages concernés par les migrations de travail internes et externes selon le niveau de richesse en patrimoine vont à l'encontre d'assertions communes souvent considérées comme mutuellement exclusives :

- ce sont les pauvres qui partent à la recherche de revenus
- ou ce sont les plus riches qui partent (car ils ont les moyens de financer la migration).

On observe d'une part que les ménages de migrants se recrutent à tous les échelons de la richesse en biens durables. D'autre part, si les ménages concernés par les migrations internes proviennent à 47% des deux derniers quintiles de l'indice de richesse, 35.6 % de ces ménages figurent parmi les ménages vulnérables (deux premiers quintiles).

Tableau 87 : Distribution (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse en biens durables par type de migration de travail effectuée par l'un des membres au moins du ménage

	Migration interne	Migration externe	Toutes migrations	Ensemble
Q1	16,9	18,4	17,2	20
Q2	18,7	22	20,1	20
Q3	17,4	24,7	18,8	20
Q4	21,2	16,2	19,9	20
Q5	25,9	18,7	24,1	20
Ensemble	100	100	100	100
Population estimée	92344	36871	126028	1030462
Echantillon	264	116	371	3052

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Lire : Parmi les ménages dont l'un des membres au moins a effectué une migration de travail interne au cours des 12 derniers mois, 47 sont issus des deux derniers quintiles de l'indice de richesse.

La répartition s'inverse quelque peu pour les migrations externes. 40.4 des ménages qui ont vu au moins un des leurs émigrer pour des raisons de travail sont en fait des ménages vulnérables (deux premiers quintiles) contre un peu plus d'un tiers (34.5) appartenant aux deux derniers quintiles. Par surcroît, les migrations externes de travail concernent un peu plus les ménages du quintile intermédiaire (24.7 contre 17.4 dans le cas des migrations internes de travail).

Conclusions et recommandations

Conclusions

En résumé, on est en présence d'une population jeune dont les conditions de vie laissent largement à désirer tant du point de vue de l'occupation du logement que de l'accès aux services de base, notamment à des sources d'eau améliorées. Si le fait de lire et écrire a progressé en raison d'une plus forte scolarisation des jeunes générations, le taux d'alphabétisme demeure encore insuffisant, en particulier chez les femmes. Par ailleurs, l'hétérogénéité du milieu rural est fortement mise en évidence à travers les inégalités interdépartementales en matière de fréquentation scolaire. Surtout, il y a encore fort à faire pour la progression des niveaux d'études dans la population de 6-24 ans et plus précisément pour dépasser le cap du primaire.

Par ailleurs, la participation à l'activité économique est plutôt faible – surtout chez les jeunes et les femmes – d'où des ratios de dépendance économique élevés et surtout alarmants. Autrement dit, la pression sur les ressources – les revenus notamment – est très forte.

L'agriculture occupe une place importante dans l'emploi. Il s'agit d'une agriculture pratiquée pour l'essentiel à petite échelle, avec très peu d'équipements, fortement dépendante des conditions climatiques et spécialisée dans la production de vivres, et affectée pour une bonne part des ménages par les maladies des cultures. Elle est généralement articulée à la pratique de l'élevage, notamment de volailles, cabris. La taille des cheptels est généralement petite. Dans la majorité des cas, l'élevage remplit d'abord la fonction d'épargne, une petite fraction seulement des ménages vit des revenus de l'élevage associés aux revenus de l'agriculture. Là encore, une proportion non négligeable de ménages déclarent l'occurrence de maladies chez les animaux.

Si l'agriculture absorbe encore la moitié des actifs occupés, une rupture intergénérationnelle est en cours : les jeunes sont moins engagés dans l'agriculture que leurs aînés. Mais cette sortie de l'agriculture est insuffisamment documentée puisque l'on n'en connaît pas la destination, même si l'on peut supposer que les branches dans lesquelles se sont engagés les jeunes relèvent d'abord des activités tertiaires.

En tout cas, l'exercice des activités agricoles demeure remarquable : il est le fait de plus des trois quarts des ménages, il détermine les revenus d'un contingent important qui en vivent presque exclusivement (20% des ménages) et contribue à un degré ou à un autre à la formation du revenu d'autres catégories de ménages qui articulent des activités de commerce ou d'élevage à l'agriculture à compte propre.

Parallèlement, par-delà la sous-estimation des niveaux de revenus, l'agriculture est moins déterminante (au regard de son poids dans le revenu total des ménages) qu'auparavant. Ce recul de l'agriculture constaté dans des enquêtes antérieures à celle-ci mérite d'être souligné. Car les activités économiques et plus généralement les moyens d'existence des ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture à compte propre sont moins bien connus. Plus fondamentalement, en ce qui a trait aux ménages liés d'une manière ou d'une autre à l'agriculture, il convient de souligner deux points. D'une part, 50% des actifs occupés travaillent encore dans l'agriculture. D'autre part, ces actifs occupés doivent prendre en charge non seulement leur propre entretien mais encore une population quasiment équivalente composée d'inactifs et de chômeurs.

Dans ce contexte démographique et économique, l'insécurité alimentaire mesurée par le score de consommation alimentaire touche 25% des ménages ruraux, 5.9% étant affectés par une insécurité alimentaire extrême avec un régime alimentaire très peu diversifié.

Mais, si cet indicateur est bien corrélé à d'autres indicateurs de sécurité alimentaire et permet de différencier les ménages, il ne suffit pas à appréhender l'insécurité alimentaire dans un pays où

prévaut une pauvreté massive (plus de 70% de la population), notamment en milieu rural. Certes, la pauvreté ne détermine pas mécaniquement un régime alimentaire peu diversifié. Mais **le problème du rationnement des quantités** affleure lorsque l'on examine d'une part les écarts entre le nombre d'occasions de manger en période normale et le nombre d'occasions de manger en période de soudure. Les écarts sont très faibles, d'où un ajustement très probable par les quantités. D'autre part, les dépenses alimentaires prédominent largement dans la dépense monétaire totale des ménages, y compris chez les ménages à consommation alimentaire acceptable. Autrement dit, ces derniers accusent un régime alimentaire diversifié au prix d'une concentration de leurs dépenses sur l'alimentation. Simultanément, les dépenses per capita de ces ménages en situation de sécurité alimentaire sont plutôt faibles et à plus forte raison leurs dépenses alimentaires per capita - au regard des seuils de pauvreté estimés pour 2005, abstraction faite de l'inflation entre 2005 et 2007.

De toutes façons, l'immense majorité des ménages déclare une consommation alimentaire en baisse (l'ampleur de la baisse pouvant évidemment varier d'un ménage à l'autre, d'un groupe de ménages à l'autre ou d'une région à l'autre). L'analyse des stratégies de réponse au manque de nourriture effectuée avant le calcul de l'indice des stratégies de réponse indique que les stratégies de rationnement sont très répandues tandis que la seule stratégie d'ajustement par le haut considérée dans l'indice est bien moins partagée. Il est vrai que l'enquête a été réalisée au mois d'octobre, un mois que la plupart des ménages identifient comme une période d'approvisionnement insuffisant en nourriture. Mais on note aussi que de nombreux ménages ont subi divers chocs au cours des 12 mois précédant l'enquête et que dans la majorité des cas, ces chocs – qu'ils soient individuels ou collectifs – ont affecté (sans que l'on en mesure l'impact) la capacité des ménages à se procurer de la nourriture, soit par la production soit par l'achat sur les marchés.

Les réponses à ces chocs ont été diverses mais on retient la réduction de la qualité de l'alimentation et la vente de stock de produits agricoles ou de semences comme étant les stratégies les plus fréquentes, suivies de loin par le recours aux transferts monétaires de ménages vivant à l'étranger.

Outre l'insécurité alimentaire, l'enquête s'est intéressée à la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. Tous les ménages sont vulnérables à un degré ou à un autre. On a considéré ici que les ménages issus des deux premiers quintiles de l'indice de richesse en biens durables sont ceux qui méritent une attention prioritaire dans une perspective de ciblage des interventions. Ce, en supposant que la possession ou mieux la disponibilité de biens durables dans le ménage peut être assimilée aux capacités de réponse des ménages lorsque l'accès à la nourriture est remis en cause par un ou plusieurs chocs. L'un des principaux constats est que **l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire tendent à se cumuler**. Non seulement les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont plus fréquemment vulnérables que ceux à consommation alimentaire acceptable (entre 57% et 65%) mais encore les ménages vulnérables sont plus fréquemment en situation d'insécurité alimentaire que les ménages les moins vulnérables (entre 37% et 43%).

L'un des objectifs de ce rapport renvoie au ciblage « géographique » : il s'agit d'identifier les zones d'intervention prioritaires selon l'incidence de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Bien entendu, il ne s'agit pas *a priori* d'un ciblage géographique pur. En effet, il fallait partir des zones de moyens de subsistance dont la délimitation dépend, on le sait, d'un ensemble de critères qui dépassent le critère géographique. Mais, il est apparu tout au long de l'analyse que les zones de moyens de subsistance doivent être pour le moins affiniées. En d'autres termes, deux conclusions s'imposent. D'une part, les caractéristiques des ménages ne confirment pas toujours les appellations des zones de moyens de subsistance. C'est notamment le cas pour la zone dite de plaine en monoculture. C'est également vrai pour les trois zones dites agro-pastorales. Les ménages qui vivent de l'articulation entre l'agriculture et l'élevage sont légèrement plus nombreux dans ces zones de moyens de subsistance que dans les autres mais leur représentation est relativement faible : elle ne dépasse que légèrement les 10%. En outre,

comme on a pu le voir, si la majorité des ménages pratiquent l'agriculture à compte propre, ils adoptent également des stratégies leur permettant de diversifier leurs revenus sans dépendre au premier chef de l'agriculture, à l'exception bien sûr du groupe – plutôt consistant – de ménages vivant presque exclusivement de l'agriculture. D'autre part, la variable indicatrice de ces zones n'est pas toujours discriminante dans les comparaisons entre zones. A ceci près bien sûr que la zone dite de plaine en monoculture se distingue le plus souvent des autres dans la plupart des volets de l'analyse. C'est que, au final, ces zones sont elles-mêmes très fortement hétérogènes (elles regroupent parfois plusieurs départements et elles regroupent plusieurs catégories de ménages selon les stratégies de génération de s revenus), tout comme le sont à un certain degré les départements géographiques.

On peut toujours souligner, à titre indicatif, que si l'on se place du point de vue de **l'incidence de l'insécurité alimentaire** (appréhendée par le score de consommation alimentaire) **la zone agro-pastorale sèche et la zone d'agriculture de montagne humide** devraient être les deux premières zones d'intervention. Il est à noter par surcroît que la zone agro-pastorale sèche combine la plus forte incidence de l'insécurité alimentaire et l'indice de stratégies de réponse au manque de nourriture le plus élevé. Elle présente aussi l'une des plus fortes incidences de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, après la zone agro-pastorale de plateau et la zone d'agriculture de montagne humide.

Les départements prioritaires du point de vue de l'incidence de l'insécurité alimentaire sont, dans l'ordre décroissant, **le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est, la Grand'Anse** et dans une moindre mesure l'Artibonite. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire – notamment ceux à consommation alimentaire pauvre – se concentrent d'ailleurs dans les départements du Nord-Ouest et du Nord.

Du point de vue de la **vulnérabilité à l'insécurité alimentaire** - appréhendée par la disponibilité de biens durables dans le ménage – il apparaît que les départements prioritaires sont les suivants, toujours dans l'ordre décroissant : **le Nord-Est, la Grand'Anse, le Centre, le Nord et l'Artibonite**. Le département **du Nord-Ouest** qui affiche la plus forte incidence de l'insécurité alimentaire compte tout de même 42.7% de ménages dans les deux premiers quintiles de richesse en biens durables.

Mais il faut articuler ciblage « géographique » et ciblage selon les moyens de subsistance. S'agissant des ménages en **situation d'insécurité alimentaire**, l'accent a été fréquemment mis tout au long de l'analyse sur ceux affectés par une insécurité alimentaire extrême. Les ménages à consommation alimentaire à la limite de l'acceptable se retrouvant à plusieurs reprises en position intermédiaire entre les précédents et les ménages à consommation alimentaire acceptable. Ceci étant, dans l'ensemble les ménages en situation d'insécurité alimentaire se concentrent dans le Nord du pays, notamment dans les départements du Nord et du Nord-Ouest. Plus du quart d'entre eux vivent presque exclusivement d'une agriculture exercée à petite échelle et peu équipée. D'une manière générale, les ménages à consommation alimentaire acceptable dépendent moins des revenus de l'exploitation agricole que les ménages en situation d'insécurité alimentaire. De plus, pour ces derniers, l'exploitation agricole ne suffit pas comme source de nourriture. L'autoconsommation n'est en effet possible que durant 6.4 mois dans l'année. Par ailleurs les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont ceux où la population en âge de travailler est moins engagée dans l'activité économique, où l'élevage (de volailles surto ut) remplit au premier chef une fonction d'épargne mais d'épargne restreinte (la taille des cheptels y est très petite). La main-d'œuvre de ces ménages est peu éduquée, d'où des perspectives limitées de diversification des activités hors de l'agriculture. Par surcroît, les enfants de ces ménages sont moins scolarisés.

Les ménages **vulnérables à l'insécurité alimentaire** vivent, pour leur part, principalement dans la zone d'agriculture de montagne humide, la zone sèche et dans la zone agro-pastorale de plateau. On les retrouve en premier lieu dans les départements du Nord du pays et dans l'Artibonite. Ces ménages vulnérables tendent à cumuler plusieurs problèmes. Ils sont plus

fréquemment en situation d'insécurité alimentaire que les autres. Et en sus du manque de biens durables, les jeunes de 6-24 ans sont moins scolarisés, d'où de faibles chances de rattraper leur retard en termes d'instruction. De fait, ils sont, à l'heure actuelle, les moins bien dotés en termes de niveaux d'études atteints avec des inégalités au détriment des filles plus importantes que dans les ménages riches. Ces ménages vulnérables ont moins accès aux revenus d'activité dans la mesure où le taux net de participation y est plus faible par rapport aux autres quintiles de l'indice en biens durables. Ceci expliquerait, pour partie tout au moins, le recours prioritaire à la main-d'œuvre familiale, la plus forte participation aux organisations traditionnelles de travail et le recours aux konbit gratuits. De plus, les ménages vulnérables sont moins fréquemment propriétaires de parcelles alors même qu'ils vivent pour la plupart de l'agriculture à compte propre. Autrement dit, au manque de biens durables vient s'ajouter le manque d'actifs productifs possédés. D'où des marges de manœuvre restreintes.

Les résultats précédents s'inscrivent dans un contexte économique qui a été profondément modifié par la flambée des prix alimentaires et la forte progression des prix des produits pétroliers à l'échelle internationale. La hausse des prix des produits alimentaires procède en premier lieu d'une insuffisance de l'offre à l'échelle mondiale, insuffisance renforcée par les mauvaises conditions climatiques dans certains pays producteurs et les réductions d'exportations de riz notamment par plusieurs pays exportateurs en vue de répondre aux besoins de consommation locale.

Dans la mesure où plus de 50% des disponibilités alimentaires en Haïti relèvent des importations, l'inflation importée devient une donnée sur laquelle on ne dispose quasiment pas de marges de manœuvre dans l'immédiat. Il faut souligner qu'à l'inflation importée est venue s' « ajouter » l'augmentation des prix des produits alimentaires locaux. A cet égard, il convient de rappeler que la production locale de céréales s'est révélée insuffisante au cours du dernier trimestre de l'année 2007 en raison notamment de la faiblesse de la pluviométrie, en particulier dans les zones côtières et agro-pastorales sèches (CNSA février 2008). Un déficit céréalier est estimé à 8000 tonnes dans la région du Far West (Nord-Ouest), soit quatre fois plus que le déficit « habituel ». Et les prévisions pour les productions de maïs et de haricots sont très nettement pessimistes : une chute de 50% est en effet prévue en raison d'un manque de semences et de la plantation tardive des céréales. Le manque de semences serait généralisé suite aux inondations de 2007, en raison de la faible production de la dernière campagne agricole et de la consommation actuelle des grains destinés à la plantation.

Les hausses des prix des produits alimentaires importés et locaux ont affecté des ménages ruraux déjà éprouvés par les hausses de prix enregistrées au cours des 12 mois précédant l'enquête : plus de 7 ménages sur dix ont déclaré ce type de choc. Dans la mesure où plus de 50% de la dépense monétaire de ces ménages sont consacrés à l'alimentation et que ceux-ci dépendent à long terme du marché pour leur approvisionnement en nourriture, ces hausses considérables de prix conduisent plus sûrement **au rationnement par les quantités de la consommation alimentaire**. Il y a alors de fortes chances d'une réduction du score de consommation alimentaire (dans la mesure où la réduction des quantités se traduit par une réduction de la fréquence de consommation) non seulement pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire au moment de l'enquête mais aussi pour les ménages à consommation alimentaire acceptable proches du seuil d'insécurité alimentaire (SC=40).

Recommandations

Il ressort de ce qui précède que la priorité doit être accordée aux **ménages qui dépendent au premier chef de l'agriculture à compte propre - mais aussi à ceux vivant de la vente de travail dans l'agriculture** -. Ce sont précisément ces ménages qui sont les plus fréquemment touchés par l'insécurité alimentaire et qui sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. On rappellera en effet que non seulement ils sont plus fortement présents dans le premier quintile de

l'indice de richesse en biens durables mais encore qu'il se concentrent dans ce premier quintile. Il faudrait également tenir compte des autres catégories de ménages relevant des modèles traditionnels où l'agriculture est articulée à l'élevage ou au commerce.

Les ménages dépendant de l'agriculture à compte propre sont également au cœur des enjeux inscrits dans la nouvelle donne alimentaire nationale induite par la forte croissance des prix des produits alimentaires et plus particulièrement des céréales et des produits dérivés (pain, huile) sur le marché international⁴³.

Dans le contexte de la nouvelle donne, il importe d'une part de mettre en place des **dispositifs d'aide alimentaire afin de faire face aux situations d'urgence**. Il faut toucher en premier lieu les ménages déjà en situation d'insécurité alimentaire au moment de l'enquête.

La solution des cantines scolaires doit être élargie à la mise en place de cantines populaires afin de toucher les enfants scolarisés ainsi que ceux qui ne le sont pas (ou ceux qui auront quitté l'école en raison de l'inflation). Il faut rappeler que *les ménages en situation d'insécurité alimentaire ou vulnérables à l'insécurité alimentaire au moment de l'enquête* sont ceux où l'on enregistre les plus faibles taux de fréquentation scolaire, y compris dans les écoles (encore que les écoles ne permettent pas d'atteindre les ménages dont les enfants sont peu ou pas scolarisés).

Par ailleurs, ces dispositifs doivent aussi toucher les **ménages isolés**, éloignés des axes routiers, et généralement oubliés ou ignorés dans les enquêtes comme dans les programmes d'aide.

Par-delà les situations d'urgence, la réponse centrale à la nouvelle situation économique, relative à la hausse des prix de la nourriture et du carburant, **doit être centrée sur une relance de la production agricole locale afin de réduire** en premier lieu **le déficit vivrier/céréaliier**⁴⁴. Ce, tout en profitant de l'aubaine (en termes d'une moindre concurrence ...) que représente la hausse des prix des produits alimentaires enregistrée à l'échelle internationale et plus précisément la tendance haussière qui risque de se poursuivre.

A court/moyen terme, la fourniture de semences et d'engrais ainsi que la mise en place de dispositifs pour l'irrigation et l'extension d'axes routiers -clé (par rapport aux départements à fort volume de production de céréales : riz et maïs) sont prioritaires. **Sous réserve bien évidemment d'une évaluation rapide des capacités et des conditions de production** (conditions culturelles, rendements, consommations intermédiaires, valeur ajoutée et rémunération du travail individuel ou collectif) **et donc des potentialités**, y compris des surfaces additionnelles à mobiliser pour être en mesure d'augmenter la production dans un délai relativement court (un an tout au plus). Il faut aussi **lutter très vite contre les maladies des cultures** (et celles des animaux), notamment dans les départements les plus concernés. D'autre part, il faut assurer les conditions d'une commercialisation au moindre coût dans une perspective régionale, en établissant notamment des dépôts de stockage au plus près des débouchés. Il importe de préserver les activités agricoles et ceci en réduisant les risques d'inondations liés à l'absence de politique ou aux négligences et en palliant sécheresse et pluies irrégulières par des dispositifs d'irrigation.

⁴³ On trouvera en annexe un tableau présentant les prix des principaux produits alimentaires relevés par la CNSA et les taux de croissance de ces prix entre octobre 2007 et mars 2008.

⁴⁴ Avant la nouvelle donne, la recommandation première aurait porté sur la relance de la production agricole (a) pour assurer une autoconsommation plus importante, notamment aux périodes de soudure, (b) pour augmenter les revenus monétaires en articulant produits vivriers et produits non-vivriers (voir les filières). Avec la nouvelle donne, l'accent doit être mis sur la production des céréales. **Sans pour autant négliger la diversification vers le non-vivrier qui peut éventuellement permettre l'accès aux devises.**

Mais il faut bien comprendre que, compte tenu des contraintes environnementales (érosion des sols), d'une disponibilité restreinte de terres arables⁴⁵, du manque d'infrastructures d'irrigation, et des contraintes institutionnelles, les mesures envisagées précédemment ne vont pas en soi créer une relance spectaculaire de la production permettant de modifier substantiellement la structure de l'offre alimentaire partagée entre importations et production locale⁴⁶. Pour faire face à la crise alimentaire actuelle, il faut parallèlement travailler à la reconfiguration du régime alimentaire des ménages ruraux et urbains. Par exemple, il est clair que depuis une vingtaine d'années, le riz a largement supplanté le maïs dans le régime alimentaire. Dans la mesure où les cycles de production du maïs sont plus courts et que – à date – les prix du maïs quoiqu'en hausse sont encore inférieurs à ceux du riz sur le marché international ainsi que sur le marché national, il s'agirait de réorienter/rééquilibrer les modèles de consommation des ménages afin, à tout le moins, de réduire la dépendance vis-à-vis du riz.

A moyen/long terme, la perspective doit être celle de **l'intensification de la production vivrière** et donc d'obtention de **gains de productivité, en réduisant la dépendance vis-à-vis des conditions climatiques**.

Il faut également articuler **intensification et diversification**. Une étude récente (BID 2005) a fait le point sur un ensemble de filières à promouvoir. Les filières prioritaires en premier rang sont celles qui remplissent la majorité **ou la totalité** des critères suivants : marché porteur, prix concurrentiels, gains de productivité potentiels importants, autres avantages (réseau existant, organisation professionnelle en place, impact environnemental positif, poids actuel de la filière).

Il faudrait sans doute actualiser les recommandations eu égard à la nouvelle donne. Reste que la **prise en compte des filières** relève d'une approche intégrée de l'amont vers l'aval (et vice-versa) plus structurante à terme que les interventions ponctuelles (y compris la mise à disposition de semences et d'engrais). D'autre part, parmi les 12 filières prioritaires (priorité no. 1) figurent par exemple celle des légumes et des fruits qui devraient être pris en compte dans la reconfiguration du régime alimentaire des ménages. Tout l'enjeu est de déterminer les articulations possibles entre les produits à l'étape de la production.

Tableau 88 : Filières rurales prioritaires

PRIORITE 1	PRIORITE 2
Bovins laitiers	Aviculture intensive
Caprins	Lapins
Poules indigènes	Apiculture
Huiles essentielles : vétiver et ylang-ylang	Tubercules : manioc, malanga
Fruitiers : avocats, mangues, agrumes	Arbre à pain
Tubercules : igname et patate douce	Canne pour alcool
Légumes (filières maraîchères)	Maïs
Café	Sorgho
Cacao	Pisciculture
Riz	Artisanat rural
Banane	
Pois congo	
Total = 12 filières	Total = 10 filières

Source : Damais (2005).

⁴⁵ Autrement dit, les marges pour une extension des activités agricoles sont restreintes.

⁴⁶ La mise à disposition de semences et d'engrais ne devrait favoriser au mieux qu'une augmentation de la production autorisant les ménages du milieu rural à augmenter leur autoconsommation ou à augmenter leurs revenus afin de mieux faire face à l'insécurité alimentaire, sans sortir de la pauvreté.

A moyen terme, il faut aussi articuler aide alimentaire et production locale. L'idéal serait que l'augmentation de la production agricole soit suffisante au moins pour assurer un approvisionnement suffisant aux périodes de soudure via le stockage d'une partie de la production. Dans le futur, la réponse aux situations temporaires ou exceptionnelles d'insécurité alimentaire devrait être basée sur l'achat et le stockage de surplus locaux (des bonnes années ou des régions les plus productrices). On peut en ce sens **encourager une augmentation de la production agricole pour le marché des donateurs.**

De plus, la relation entre démographie (la fécondité demeure élevée en milieu rural) et ressources productives en milieu rural (un patrimoine foncier restreint) est telle qu'il faut aussi **penser et organiser la sortie partielle des jeunes générations de l'agriculture.** Il importe en premier lieu pour ce faire (i) de mieux connaître les activités économiques non agricoles exercées en milieu rural, (ii) de mieux connaître les ménages qui vivent de transferts en provenance de la diaspora. En second lieu, et c'est essentiel, il faut penser une **politique d'emploi** articulée non seulement à **l'extension des services de base en éducation** (jusqu'au troisième cycle de l'école fondamentale comme minimum) mais aussi à la mise en place de **services de formation professionnelle** dont la configuration dépendrait en grande partie des types d'activité économique que l'on compte développer en milieu rural.

La définition de la politique d'emploi doit tenir compte des horizons temporels. A court terme et tendanciellement à moyen terme, il s'agirait d'absorber en priorité, dans les travaux d'infrastructure (pour les services de base et pour l'agriculture), les individus peu qualifiés ou ne disposant d'aucune qualification, en particulier ceux qui vivent de la vente de leur force de travail dans l'agriculture. La programmation dans le temps des travaux d'infrastructures doit nécessairement tenir compte du calendrier agricole afin de ne pas modifier les flux de main-d'œuvre dans l'agriculture.

Mais il faudrait également des volets spécifiques pour **l'emploi des femmes** dont on a vu qu'elles sont moins engagées dans l'activité économique lorsque les ménages sont affectés par l'insécurité alimentaire ou classés parmi les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. **A court terme,** on peut envisager des dispositifs de micro-crédit ou de prêts en nature adressés aux femmes dites inactives ou en quête d'emploi. Par exemple, il est possible d'encourager **l'élevage** afin de **diversifier les sources de revenus** aussi bien pour les ménages vivant presque exclusivement de l'exploitation agricole que pour ceux vivant de la vente de leur force de travail dans l'agriculture.

La politique d'emploi doit également tenir compte des ménages vivant principalement des revenus de transfert en provenance de la diaspora. Ces ménages sont porteurs d'une vulnérabilité particulière : la réduction des transferts de la diaspora qui peut survenir en raison de la récession probable aux Etats-Unis.

L'extension des services de base en éducation dans le sens d'une **universalisation de l'éducation fondamentale** passe en priorité non par la construction d'écoles mais par la mise à disposition **de maîtres qualifiés.** Il est avéré que les services d'éducation existant en milieu rural sont de moindre qualité – en moyenne – qu'en milieu urbain vu que la majorité des enseignants de l'école fondamentale oeuvrant en milieu rural disposent d'un niveau d'études inférieur au bac⁴⁷. Et s'il faut fournir des services de cantine scolaire, il convient d'établir des conditions qui devront être remplies progressivement par les écoles quant à la dotation en maîtres qualifiés⁴⁸.

⁴⁷ Encore que la comparaison rural/urbain ne permette pas d'évaluer véritablement les enjeux : les qualifications des maîtres en milieu urbain doivent être également améliorées.

⁴⁸ Il ne s'agit pas d'établir les conditions dès le premier octroi de l'aide alimentaire : une telle démarche aurait pour effet d'écartier les écoles de moins bonne qualité qui généralement desservent les plus pauvres et fort probablement les plus affectés par l'insécurité alimentaire ou ceux qui sont les plus vulnérables.

Ce n'est qu'à ce prix que l'on créera les bases d'une sortie générationnelle partielle de l'agriculture.

Enfin, pour ce qui est du cas particulier des ménages dont l'un des membres est porteur du VIH/SIDA, il s'agit de fournir un appui (financier ou en nature) permettant d'assurer un **approvisionnement alimentaire suffisant** - articulé bien sûr à un suivi médical approprié. Cet appui doit être fourni en tenant compte des relations de genre qui déterminent une situation alimentaire défavorable pour les femmes séropositives, leurs filles et leurs parentes vivant dans le ménage. Parallèlement, les disparités au détriment des femmes constatées sur la base de la dernière EMMUS (2005) obligent à inscrire la **question du genre** dans les politiques de sécurité alimentaire, notamment en matière d'utilisation de la nourriture.

Bibliographie

- Chambers Robert, Conway G (1992), *Sustainable rural livelihoods : Practical concepts for the 21st Century*, IDS Discussion Paper 296, Brighton : IDS
- Damais Gilles (2005), *Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes. Rapport de Synthèse*, Port-au-Prince : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- Egset Willy, Sletten Pal (2003), *La pauvreté en Haïti. Un profil de la pauvreté à partir des données de l'enquête ECVH*, Port-au-Prince : Ministère de l'Economie et des Finances, PNUD, FAO
- Fews-Net, Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (2005), *Profils des zones de mode de vie en Haïti*, Port-au-Prince
- Grown C.A., Sebstad J. (1989), « Introduction. Toward a Wider Perspective on Women's Employment », *World Development*, Vol. 17, No. 7.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2001), *Enquête budget-consommation des ménages (1999-2000), Vol. II : Revenus, dépenses et consommation des ménages*, Port-au-Prince
- Lamaute-Brisson Nathalie (2003), « Economie des transferts privés en Haïti : de la sphère domestique à la macro-économie », in PNUD, *La situation économique et sociale d'Haïti en 2002*, Port-au-Prince
- Lamaute-Brisson Nathalie, Damais Gilles, Egset Willy (2005), *Gouvernance rurale et institutions locales en Haïti*, Port-au-Prince : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Banque Mondiale
- Montas Rémy (2005), *Vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire en Haïti. Essai de mesure à partir de la pauvreté monétaire*, Port-au-Prince : Observatoire sur la situation socio-économique des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire, Plate-Forme Nationale de Sécurité Alimentaire (PFNSA)
- Okhoya Nelima C., Wanmali Samir (1999), *Sustainable Urban Livelihoods Concept Paper*, Sustainable Livelihoods Unit of UNDP, <http://www.pnud.org>
- Orozco Manuel (2006), *Understanding the remittance economy in Haiti*, World Bank, Interamerican Dialogue, World Bank
<http://isim.georgetown.edu/Publications/RCRCCPubs/Orozco/Understanding%20the%20remittance%20economy%20in%20Haiti.pdf>
- Pic Emmanuel (2005), *Caractéristiques du marché du travail en milieu rural*, Port-au-Prince : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Banque Interaméricaine de Développement
- SACAD/FAMV (1993), *Paysans, Systèmes et Crise. Tome 2. Stratégies et logiques sociales*, Université des Antilles et de la Guyane, Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) de l'Université d'Etat d'Haïti
- Sassine Carole, Magloire Kalinda, Nicolas Viviane (2003), *Etude exploratoire sur la nature et les conditions socio-économiques du travail des enfants et des adolescentes dans la production agricole en Haïti*, Port-au-Prince : Projet BIT/IPEC HAI/99/05P/050 Lutte contre l'exploitation des enfants domestiques en Haïti.
- Schwartz Timothy T. (2000), "Children are the wealth of the poor" : *High Fertility and the Organization of Labor in the Rural Economy of Jean-Rabel, Haiti*, Ph. Dissertation presented to the University of Florida.
- Scoones Ian (1998), *Sustainable Rural Livelihoods. A Framework for analysis*, IDS Working Paper 72, London : Institute for Development Studies

ANNEXE 1 : Plan d'échantillonnage

L'objectif de l'échantillonnage est de fournir des estimations pour les indicateurs -clés concernant la population vivant en milieu rural : soit par département, soit par zone de moyens de subsistance, soit au niveau national.

A partir des sections d'énumérations (SDE) de l'IHSI, les zones de moyens de subsistance définies par Fewsnet sont utilisées pour permettre l'identification de chaque SDE par son moyen de subsistance, département et population.

La 'population rurale' correspond aux ménages vivant dans des SDE en dehors des grandes villes (codes 90-99 dans la base de données de l'IHSI). Les bourgs (codes 80, 81, 82) sont, eux, conservés dans l'échantillon. Ils ne représentent que 4% de la population rurale totale et n'influent pas beaucoup sur l'échantillon.

Le moyens de subsistance 'Production de sel marin' représente seulement 0.1% de la population vivant en milieu rural. Les quelques SDE concernées sont affectées aux zones de moyens de subsistance alentours et l'échantillon n'inclue pas de sous-échantillon spécifique pour cette zone. Ces SDE n'auront de toutes façons qu'un effet minime sur les estimations des zones auxquelles elles sont imputées.

Les données disponibles au moment de l'échantillonnage ont utilisé l'ancien découpage en neuf départements (les Nippes n'étaient alors pas incluses). Cependant, le département de la Grand'Anse (qui a par la suite été scindé en deux: les Nippes et la Grand'Anse) est surreprésenté pour avoir des estimations pour dix départements dans l'analyse.

Le découpage de la population urbaine/rurale, par départements et par zone, selon l'IHSI est le suivant :

Tableau 89 : Découpage population urbaine et rurale selon l'IHSI par département

Département	Urbain/rural (IHSI cat. 90-99)	Population
Artibonite	Rural	904,163
	Urbain	395,235
	Total	1,299,398
Centre	Rural	491,978
	Urbain	89,527
	Total	581,505
Grand'Anse	Rural	536,829
	Urbain	90,099
	Total	626,928
Nord-Est	Rural	200,617
	Urbain	107,768
	Total	308,385
Nord-Ouest	Rural	415,34
	Urbain	115,858
	Total	531,198
Nord	Rural	583,022
	Urbain	240,021
	Total	823,043
Ouest	Rural	1,081,967
	Urbain	2,015,000
	Total	3,096,967
Sud-Est	Rural	429,414
	Urbain	55,261
	Total	484,675
Sud	Rural	521,099
	Urbain	100,552
	Total	621,651
Total	Rural	5,164,429
	Urbain	3,209,321
	Total	8,373,750

Source : IHSI

Tableau 90 : Découpage population urbaine et rurale selon l'IHSI par zone de moyens de subsistance

Zone de moyen de subsistance	Urbain/rural (IHSI cat. 90-99)		Population
	Rural	Urbain	
Agro-pastorale sèche	Rural		513,103
	Urbain		188,999
	Total		702,102
Plaine de monoculture	Rural		918,575
	Urbain		1,217,605
	Total		2,136,180
Agriculture de montagne humide	Rural		1,698,640
	Urbain		335,207
	Total		2,033,847
Agro-pastorale de plateau	Rural		478,666
	Urbain		84,005
	Total		562,671
Agro-pastorale semi-humide	Rural		279,088
	Urbain		35,138
	Total		314,226
Sèche d'agriculture et de pêche	Rural		1,266,694
	Urbain		639,132
	Total		1,905,826
Production de sel marin	Rural		6,885
	Total		6,885
Urbain (Fewsnet)	Rural		2,778
	Urbain		709,235
	Total		712,013
Total	Rural		5,164,429
	Urbain		3,209,321
	Total		8,373,750

Source : IHSI

Le tableau ci-après présente la distribution de la population rurale (base de sondage) par département et par zone de moyens de subsistance.

Tableau 91 : Population rurale incluse dans l'échantillonnage

Département	Code de zone de moyen de subsistance						
	Agro-pastorale sèche (et production de sel marin)	Plaines de monoculture	Agriculture de montagne humide	Agro-pastorale de plateau	Agro-pastorale semi-humide	Agro-pastorale sèche et pêche	
Artibonite	141,591	267,176	285,739	32,452	n/a	177,205	
Centre	n/a	n/a	84,904	405,12	n/a	1,954	
Grand'Anse	n/a	n/a	304,313	n/a	47,287	185,229	
Nord-Est	69,058	23,306	108,253	n/a	n/a	n/a	
Nord-Ouest	246,964	n/a	103,817	n/a	37,455	27,104	
Nord	n/a	186,352	355,576	41,094	n/a	n/a	
Ouest	41,16	380,199	231,616	n/a	13,319	412,895	
Sud-Est	634	n/a	134,433	n/a	68,821	225,526	
Sud	20,581	61,542	89,989	n/a	112,206	236,781	

Source : CNSA/CFSVA 2007

Pour calculer la taille requise pour l'échantillon dans chaque strate (zone ou département), nous avons utilisé la formule suivante :

$$Taille\ echantillon = \frac{(deff)z^2(p)(1-p)}{d^2}$$

Où z= 1.96 (pour une confiance à 95%)
p= 0.5 (en supposant que la probabilité de l'indicateur vaut 50%)
d= 0.08 (précision : +/- 8 points de pourcentage)
deff= 2 (effet de sondage)

Comme différents indicateurs sont calculés et très peu ont des valeurs pré-estimées, une probabilité de 50% est utilisée comme hypothèse car elle donne la taille d'échantillon maximale. Un effet de sondage (design effect) de 2 correspond à la stratification utilisée. Enfin, une confiance de 95% avec un intervalle à +/- 8 points de pourcentages sont imposés. On obtient environ 320 ménages par strate.

Comme nous utilisons deux strates dans le plan de sondage (département et zone de moyens de subsistance), quelques corrections d'allocation sont effectuées pour ne pas avoir de sous- ou de surreprésentation de certaines strates dans l'échantillon final. Différents critères sont imposés dans le calcul de l'échantillon :

- Un minimum de 250 ménages dans chaque strate a été choisi. Cela donne un intervalle de confiance à 95% d'environ +/-8.5 points de pourcentages d'amplitude pour des proportions de 50%, avec un effet de sondage de 2;
- Pour éviter des tailles d'échantillons très différentes entre strates, le nombre maximal de ménages par département est fixé à 400 (mais pas de maximum pour les zones de moyens de subsistance puisqu'il y en a seulement 6) ;
- Une taille totale de 3000 ménages est proposée, en accord avec le budget et le temps alloués à cette étude ;
- Grande-Anse est légèrement surreprésenté comme expliqué ci-dessus pour prendre en compte le département des Nippes ;
- La zone de moyens de subsistance Agro-pastorale de plateau est aussi quelque peu sur-échantillonnée en raison de révisions à venir sur cette zone ;
- Comme d'autres niveaux d'estimations vont être utilisés dans l'analyse (par moyens de subsistance, par niveau d'insécurité alimentaire, etc.), ainsi que des estimations nationales, un échantillon sans pondération spécifique est préféré.

Un échantillonnage proportionnel pour chaque couple département- zone de moyens de subsistance est calculé, après quoi quelques modifications sont apportées pour satisfaire le jeu de contraintes ci-dessus.

Une fois la taille de l'échantillon validée pour chaque zone, une stratification à deux degrés est menée. Le premier degré sélectionne les SDE en utilisant un échantillonnage à probabilité proportionnelle (PPS)⁴⁹, le second sélectionne 12 ménages dans chaque strate. Cette taille par strate est décidée en prenant en compte aussi la capacité logistique.

Les 12 ménages sont tirés aléatoirement avec l'aide d'une carte de tous les ménages fournie par l'IHSI. Lorsqu'un ménage ne vivait plus à l'adresse choisie, le nouveau ménage résident était inclus dans l'échantillon. Dans le cas où aucun ménage n'avait emménagé à la place du ménage manquant, le ménage voisin était pris en remplacement. Quand dans un ménage sélectionné, personne n'était à la maison au moment de l'enquête, les énumérateurs devaient localiser les

⁴⁹ La taille est déterminée par la population totale dans chaque SDE.

membres du ménage ou à défaut prendre le ménage voisin. Ces efforts avaient pour but de limiter le biais de non-réponse.

Les SDE de substitution sont tirées aléatoirement par couple département/zone, dans le cas où la SDE sélectionnée en premier lieu n'était pas accessible. 4 SDE de remplacement ont ainsi été choisies. De plus, 6 SDE n'ont pas été sondées pour cause d'inaccessibilité et n'ont pas été remplacées. Cela a peut-être introduit un léger biais dû aux différences entre les SDE originales et les SDE de remplacement, cependant, ce biais est supposé faible. Enfin, dans certaines SDE quelques ménages supplémentaires (ou au contraire, un nombre inférieur de ménages) ont été sondés. Ceci a été pris en compte dans l'analyse.

L'échantillon final, une fois les données saisies et terminées comprenait:

Tableau 92 : Echantillon final

Département	Zone de moyen de subsistance						TOTAL
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Nord-Ouest	151	n/a	60	n/a	34	24	269
Nord	n/a	108	180	24	n/a	n/a	312
Nord-est	92	37	121	n/a	n/a	n/a	250
Artibonite	60	119	120	24	n/a	48	371
Centre	n/a	n/a	35	288	n/a	n/a	323
Ouest	25	168	85	n/a	24	191	493
Grande-anse	n/a	n/a	158	n/a	67	61	286
Nippes	n/a	n/a	81	n/a	n/a	119	200
Sud	12	36	34	n/a	85	135	302
Sud-est	n/a	n/a	71	n/a	50	133	254
TOTAL	340	468	945	336	260	711	3060

Source : CNSA/CFSVA2007

ANNEXE 2 : L'indice de richesse en biens durables

La méthodologie statistique de l'enquête de démographie et santé (DHS) a été utilisée avec une légère différence au niveau des indicateurs à inclure dans l'indice de richesse en biens durables (Wealth Index : WI).

Seize variables ont été prises en compte. Elles ont été sélectionnées sur la base de leur prévalence dans la population – les variables à très forte ou très faible prévalence ont été exclues puisqu'elles ne permettent pas d'identifier correctement les ménages concernés. De plus, les indicateurs reflétant des moyens de subsistance spécifiques (certains biens durables comme les charrues, les haches ou la propriété⁵⁰) ont été exclus. Pour les variables avec de nombreuses modalités (comme le matériel de construction pour la maison), seulement la modalité la plus choisie a été prise en compte. Enfin, certains biens durables ont été exclus du fait qu'ils reflètent un niveau de richesse non adapté pour les ménages pauvres (réfrigérateur, four électrique, télévision).

Les variables suivantes ont été intégrées à l'analyse factorielle (sans rotation):

- Source d'eau potable (sure/pas sure)
- Toilettes (améliorées/non améliorées)
- Parterre (terre/pas terre)
- Murs (bloc de ciment/ou non)
- Murs (clissage, terre/reste)
- Biens durables:
 - Armoire
 - Téléphone mobile
 - Radio (récepteur)
 - Générateur/Transformateur
 - Fer à repasser
 - Bicyclette
 - Mobylette/moto
 - Voiture
 - Lit
 - Table/chaise
- Entassement (nombre de personnes dans le ménage/nombre de chambres à coucher)

Cette analyse factorielle (non pondérée) a donné les résultats suivants:

⁵⁰ La propriété foncière montrait une corrélation négative avec la richesse. Comme la taille de la propriété n'était pas indiquée, il a été décidé que le fait d'être propriétaire ou non ne semblait pas être une variable appropriée pour mesurer la richesse lorsque les moyens de subsistance n'étaient pas pris en compte.

Tableau 93 : Résultats des analyses factorielles (sorties SPSS, en anglais)

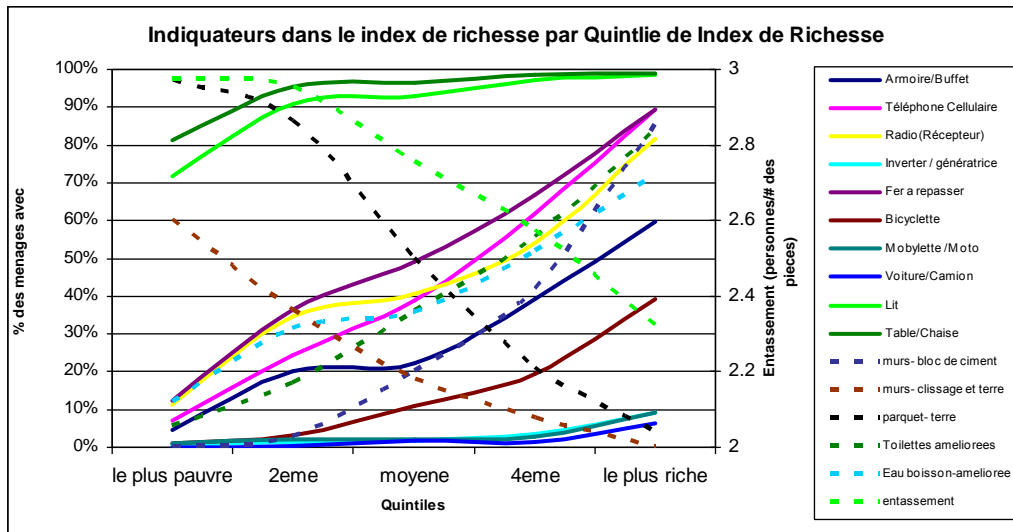
Source: CNSA/CFSVA 2007

- La première composante principale rassemble 20.28% de la variance (valeur propre de 3.205).
- Cette variable est centrée réduite (moyenne nulle et écart -type de 1).

Même si certaines variables ne sont pas bien représentées par la première composante principale (faible valeur d'extraction), elles sont facilement mises en relation avec les quintiles de cette variable composite (voir le graphique ci-dessous). La première composante a ainsi été gardée comme indice de richesse en biens durables (WI)

Dans le but d'expliquer la variable WI, nous avons utilisé sa distribution (quintiles) et l'avons croisée avec plusieurs variables. Tous les indicateurs montrent un lien logique avec l'indice de richesse construit.

Graphique 35: Indicateurs dans l'index de richesse par quintile de l'index de richesse



Source : CNSA/CFSVA 2007

ANNEXE 3 : Matrice de corrélation entre scores et indicateurs

Le score de consommation alimentaire comme un indicateur *proxy* de la sécurité alimentaire

Partant de l'analyse précédente on peut voir que le score de consommation est un indicateur *proxy* acceptable pour la consommation alimentaire. Des analyses plus poussées sont nécessaires pour le valider comme indicateur *proxy* de la sécurité alimentaire. La matrice de corrélation ci-dessous retrace les relations entre le score et d'autres indicateurs clés de la sécurité alimentaire.

Tableau 94: Matrice de corrélation entre les indicateurs de sécurité alimentaire

		Score de consommation alimentaire	Part de la dépense alimentaire	Dépense totale	Dépense alimentaire totale	CSI-réduite (5 indicateurs non pondérés)	CSI-complet (les 13 indicateurs non pondérés)	Indice de richesse (final)
Score de consommation alimentaire	Coefficient de corrélation	1,00	0,01	0,46	0,51	-0,30	-0,36	0,38
	Pvalue		0,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part de la dépense alimentaire	Coefficient de corrélation	0,01	1,00	-0,36	0,08	-0,05	-0,01	-0,22
	Pvalue	0,64		0,00	0,00	0,00	0,64	0,00
Dépense totale	Coefficient de corrélation	0,46	-0,36	1,00	0,87	-0,08	-0,15	0,45
	Pvalue	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépense alimentaire totale	Coefficient de corrélation	0,51	0,08	0,87	1,00	-0,11	-0,16	0,37
	Pvalue	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
CSI-réduite (5 indicateurs non pondérés)	Coefficient de corrélation	-0,30	-0,05	-0,08	-0,11	1,00	0,81	-0,25
	Pvalue	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
CSI-complet (les 13 indicateurs non pondérés)	Coefficient de corrélation	-0,36	-0,01	-0,15	-0,16	0,81	1,00	-0,34
	Pvalue	0,00	0,64	0,00	0,00	0,00		0,00
Indice de richesse (final)	Coefficient de corrélation	0,38	-0,22	0,45	0,37	-0,25	-0,34	1,00
	Pvalue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Comme on peut le voir le score de consommation alimentaire est bien corrélé avec l'indice de richesse en biens durables, l'indice des stratégies de réponse (CSI) dans ses deux versions, et les indicateurs de dépenses monétaires. Cependant il n'est pas significativement corrélé avec la part (%) des dépenses monétaires alimentaires dans les dépenses monétaires totales.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que le score de consommation alimentaire est un indicateur *proxy* convenable de la sécurité alimentaire.

ANNEXE 4 : Tableaux complémentaires

Tableau 95 : Proportion (%) de ménages ayant accès aux sources d'approvisionnement en eau améliorées selon la zone de moyens de subsistance

	Sources d'eau améliorées
Zone Agro-pastorale Seche	37,9
Zone de Plaine en Monoculture	66,4
Zone d'agriculture de Montagne Humide	27
Zone Agro-pastorale de Plateau	31,8
Zone Agro-pastorale semi-humide	48,1
Zone Seche d'agriculture et de Peche	38
Ensemble	39,4

Source : CNSA/CFSVA 2007

Tableau 96 : Taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage par zone de moyens de subsistance

Zone de mode de vie	Hommes	Femmes
Zone Agro-pastorale Sèche	5,7	5,4
Zone de Plaine en Monoculture	5,5	5,2
Zone d'agriculture de Montagne Humide	5,4	4,9
Zone Agro-pastorale de Plateau	5,3	4,5
Zone Agro-pastorale semi-humide	5,7	5,1
Zone Sèche d'agriculture et de Pêche	5,2	4,4
Ensemble	5,4	4,9

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 97 : Taux d'alphabétisme (%) des individus de 15 ans et plus selon se le sexe par zone de moyens de subsistance

	Hommes	Femmes	Ensemble
Zone Agro-pastorale Seche	58,7	53	55,7
Zone de Plaine en Monoculture	76,8	63,4	69,6
Zone d'agriculture de Montagne Humide	56,9	45,9	51,3
Zone Agro-pastorale de Plateau	60,1	48,2	54,1
Zone Agro-pastorale semi-humide	61	45,5	53,1
Zone Seche d'agriculture et de Peche	60	48,2	54
Ensemble	62	50,8	56,2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 98 : Taux d'alphabétisme (%) des individus de 15 ans et plus selon le sexe du che f de ménage par groupe d'âge quinquennal

Tranche d'âge quinquennale	Hommes	Femmes	Ensemble
15-19	87,5	90,3	88,9
20-24	86,1	80,8	83,2
25-29	77,7	62,6	69,3
30-34	68,9	56	62,1
35-39	61	41,2	50,5
40-44	52,1	29,3	40,6
45-49	44,4	21,3	31,8
50-54	39	17,4	28,5
55-59	27,8	16,4	22,8
60-64	29,3	14,6	22
65 et plus	27,9	10,4	19,2
Ensemble	62	50,8	56,2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 99 : Taux de fréquentation scolaire (%) de la population de 6 -24 ans par sexe selon la zone de moyens de subsistance

Zone de moyens de subsistance	Sexe du membre du ménage		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Zone Agro-pastorale Seche	66,1	66	66,1
Zone de Plaine en Monoculture	74,6	66,3	70,3
Zone d'agriculture de Montagne Humide	68,6	65	66,7
Zone Agro-pastorale de Plateau	69,2	64,9	67,1
Zone Agro-pastorale semi-humide	72,1	70,1	71,2
Zone Seche d'agriculture et de Peche	70,9	66,8	68,9
Ensemble	70,2	66	68,1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 100 : Distribution (%) de la population de 6-24 ans selon le niveau d'études (cycle) atteint par zone de moyens de subsistance

	Zone							Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche		
Aucun niveau	13,2	10,4	19,1	21,8	16,3	17	16,4	
Préscolaire	8,9	5,3	7	6,9	7,3	6,9	6,9	
Primaire	61,5	52,9	57,3	58	57,1	54,2	56,3	
3e cycle école fondamentale	12,3	17,7	12,1	8,3	13,8	13,2	13,2	
Secondaire	4	13,5	4,5	5	5,5	8,3	7,1	
Université	0,1	0,2				0,4	0,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 101 : Distribution (%) de la population de 6 ans et plus ans selon le niveau d'études (cycle) atteint par zone de moyens de subsistance

Niveau d'étude atteint	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Aucun niveau	34,3	27,9	41	39,1	39,5	40,4	37,5
Préscolaire	5,3	2,9	4,1	4,2	4,5	4	4
Primaire	44,7	40,4	41	44,2	40,2	38	40,8
3e cycle école fondamentale	9,5	13,9	9,2	6,7	10,6	9,7	10,1
Secondaire	5,9	13,8	4,6	5,7	5,2	7,1	7,1
Université	0,3	1	0,2	0,1		0,8	0,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Population estimée	464654	835894	1518471	405440	254773	1067301	4546533
Echantillon	1527	2146	4236	1422	1190	3013	13534

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 102 : Taux d'activité (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe par zone de moyens de subsistance

Zone de moyens de subsistance	Hommes	Femmes	Ensemble
Zone Agro-pastorale Seche	57,1	43,2	49,8
Zone de Plaine en Monoculture	57	45,1	50,7
Zone d'agriculture de Montagne Humide	56,1	38,3	46,9
Zone Agro-pastorale de Plateau	47,1	36,2	41,8
Zone Agro-pastorale semi-humide	59,7	46,8	53,3
Zone Seche d'agriculture et de Peche	64,8	49,1	56,9
Ensemble	57,8	42,9	50,2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 103 : Distribution (%) des actifs occupés selon la branche d'activité par niveau d'étude

	Agriculture, pêche, chasse, extraction sel marin	Industries, Electricité/Eau, BTP	Commerce de gros et de détail	Autres services	Autres	Total
Aucun niveau	60,3	3,2	25,6	3,2	5	100
Pré-scolaire	44,7	1,2	16,2	4,6	15,7	100
Primaire	43,8	6,9	14,3	5,6	25,3	100
3e cycle école fondamentale	29,2	10,6	17,4	9,9	29,8	100
Secondaire	24,1	8,5	12,5	23,4	28,9	100
Université		7,4		62,1	24,7	100
Ensemble	48,8	5,5	19,9	6,5	15,9	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 104 : Proportion (%) des individus de 10 ans et plus ayant participé - au cours des 12 derniers mois - à une organisation traditionnelle de travail par zone de moyens de subsistance

Type d'organisation traditionnelle de travail	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Konbit gratuit	17,9	4,5	10,5	7,6	6	6,2	8,6
Autre organisation traditionnelle de travail	6	3,3	4,8	5,5	8,8	7	5,4
Toutes organisations traditionnelles de travail	23,9	7,8	15,4	13,1	14,7	13,2	14,1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 105 : Distribution (%) des participants aux organisations traditionnelles de travail selon le statut dans le ménage par zone de moyens de subsistance

	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Chef de ménage	50,2	54,5	58	52,8	54,6	66,5	57,8
Membre secondaire	49,8	45,5	42	47,2	45,4	33,5	42,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 106: Distribution (%) des actifs occupés ayant participé à une organisation traditionnelle de travail selon la branche d'activités par zone de moyens de subsistance

Branche d'activités	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Agriculture, pêche, chasse, extraction sel marin	79,7	86,7	90,5	69,6	79,6	82,5	84,3
Industries, Electricité/Eau, BTP	4,3	3,4	1,8	5,6	4	3	3,1
Commerce de gros et de détail	11,3	4,9	3,8	19,5	9,7	7,7	7,5
Autres services	2,3	1,6	1,5	3,5	0,6	1,5	1,7
Autres	2,4	2,7	1,2	1,8	0,4	2,5	1,9
Inconnu		0,7	1,2		5,7	2,9	1,5
Ensemble		100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 107 : Proportion (%) de ménages dont l'un des membres au moins a participé à une organisation traditionnelle de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête par zone de moyens de subsistance

Participation à une organisation traditionnelle de travail	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Participation à une organisation traditionnelle de travail	51,1	21,6	38,3	26,6	38,7	36,4	35,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 108: Distribution (%) des ménages selon le département géographique de résidence par type de migration

Département	Pas de migrations externes	Migrations externes	Ensemble
Nord-Ouest	8	10,6	8,1
Nord	11,3	12,7	11,3
Nord-est	3,6	12,8	3,9
Artibonite	17,6	15,4	17,5
Centre	9,1	19,1	9,5
Ouest	20,9	22,5	20,9
Grande-anse	6,2		6
Nippes	4,5		4,4
Sud	10,3	2,6	10
Sud-est	8,5	4,4	8,3
Ensemble	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 109 : Proportion (%) de ménages propriétaires d'une parcelle au moins parmi les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre

	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Possède	90,6	78,9	88,6	92,6	91,1	84,7	87,4

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 110 : Existence d'outils et machines (en % des ménages agricoles) par principale source de revenu du ménage

Principalesourcesderevenu duménage	Hache	Sapete	Machete	Carot	Carrea traction animale	Carrea traction mécanique	Tracteur	Roupe à asperon	Moulin (maïs, canne, autre)
Exploitation agricole	328	274	91,3	22	33	24	16	27	8
Elevage	404	442	92	56	36	08	27	32	96
Commerce indépendant de produits agricoles	31,1	296	89	26	5	1	07	27	139
Commerce indépendant de produits non agricoles	308	33	836	05	6	1,1	04	05	68
Travail salarié agricole	37	283	863	08	21	06	04	41	107
Vente de raton de bois	365	282	888	19	64	15	18	08	41
Transferts de ménages résidents	21,1	262	87,7	0	0	0	12	31	72
Transferts de ménages non résidents	444	324	81,1	0	35	24	1,3	03	99
Ensemble	336	291	883	23	35	1,7	14	23	81

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 111 : Cultures pratiquées par zone de moyens de subsistance (en % des ménages pratiquant l'agriculture à compte propre)

Culture pratiquée	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	Zone d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	Ensemble
Maïs	76,4	38,2	66,8	85,8	76,3	78,4	70,2
Riz	4,9	44,2	4,1	8,7	10,2	5,6	10
Petit-mil / sorgho	25	14,9	25,3	45,1	19	35,5	28,4
Haricot	20,3	15,2	31	19,7	20,6	24,2	24,4
Légumes	4,2	10,5	7,1	3,2	6,6	11,2	7,6
Canne à sucre	1,6	3,7	5,9	11,9	3,3	2,5	4,8
Café	1,2	2	8,2	0	4	3,9	4,5
Tubercules	40,4	23,7	48,5	34,4	49,8	26,7	38
Banane plantain	23,2	19,4	36,7	40,4	22,6	27,8	30,6
Pois / pois nègre	40,9	16,1	33,6	39,6	46,8	37,6	34,9
Pois de ouche	10,2	2,2	3	1,4	3,8	5,9	4,3
Echalote	5	2,1	0,9	0	0,6	2,2	1,7
Arachide	20,8	0,9	5,7	19,6	3,8	4,7	8,2
Fruits	6,2	6,3	7,5	10,9	7,1	12,2	8,7

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 112 : Distribution (%) des ménages selon la pratique de l'élevage à compte propre par zone de moyens de subsistance

	Pratique l'élevage à compte propre	Ne pratique pas l'élevage	Total
Zone Agro-pastorale Seche	76,8	23,2	100
Zone de Plaine en Monoculture	42,3	57,7	100
Zone d'agriculture de Montagne Humide	70,8	29,2	100
Zone Agro-pastorale de Plateau	86,7	13,3	100
Zone Agro-pastorale semi-humide	71,1	28,9	100
Zone Seche d'agriculture et de Peche	71,6	28,4	100
Ensemble	68	32	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 113 : Distribution (%) des ménages pratiquant ou non l'élevage à leur propre compte selon la zone de moyens de subsistance

	Pratique l'élevage à compte propre	Ne pratique pas l'élevage	Ensemble
Zone Agro-pastorale Seche	11,4	7,3	10,1
Zone de Plaine en Monoculture	11,1	32,1	17,8
Zone d'agriculture de Montagne Humide	34,3	30,1	33
Zone Agro-pastorale de Plateau	11,8	3,9	9,3
Zone Agro-pastorale semi-humide	5,6	4,9	5,4
Zone Seche d'agriculture et de Peche	25,8	21,8	24,5
Total	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 114 : Distribution (%) du revenu total des ménages selon le type de revenus par zone de moyens de subsistance

Type de revenu	Zone						Ensemble
	Zone Agro-pastorale Seche	Zone de Plaine en Monoculture	d'agriculture de Montagne Humide	Zone Agro-pastorale de Plateau	Zone Agro-pastorale semi-humide	Zone Seche d'agriculture et de Peche	
Agriculture (total), élevage, chasse et pêche *	35,8	18,5	42,3	47,4	64,2	38,6	37,2
Vente de charbon de bois	12,6	1,2	4,5	5,2	5,9	7,1	5,2
Commerce de produits agricoles	1,8	4,7	3,7	7,6	3,4	7,6	5,1
Activités non-agricoles**	40,5	36,4	17,9	27,3	11,8	24,7	25,6
Transferts de ménages résidents	1,3	3,9	1,5	6,6	2,9	2,4	2,6
Transferts de ménages non-résidents	6,2	18,5	21,3	3,1	6,5	6,1	13,6
Autres revenus	1,8	16,8	8,7	2,8	5,4	13,4	10,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Note de lecture : * Agriculture (total) regroupe les revenus de l'exploitation agricole et ceux du travail dépendant (individuel ou collectif) effectué dans l'agriculture.

** Les activités non-agricoles regroupent 1) le travail salarié non agricole, 2) les activités industrielles/artisanales, 3) la production de services, 4) le commerce de produits non -agricoles.

Tableau 115 : Distribution (%) du revenu total selon le type de revenu par département

Type de revenu	Nord-Ouest	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Ouest	Grande-anse	Nippes	Sud	Sud-est	Ensemble
Exploitation agricole	21,9	26,7	47,8	37,8	29,6	18,9	38,4	29,6	40,2	15,6	25,7
Travail agricole individuel ou collectif	2,1	0,2	2,8	2,8	1,7	3,4	0,7	0,5	1,9	0,6	2,2
Elevage	4,5	1,7	6	4,8	7,3	8,9	6,2	12,8	12,5	11,2	8,4
Chasse et pêche	1,9	0,5	0,2	1	1	0,5	2,2	0,2	0,9	2,3	1
Production non-agricole	1,6	6,5	0,6	1,6	3	1,6	2,2	2,4	3,4	0,7	2,1
Extraction sel marin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce de produits agricoles	0,4	2,7	5,8	8,2	6,7	5,5	5	5,4	6,3	2,9	5,1
Commerce de produits non-agricoles	17,7	10,5	7,2	5,9	9,7	11,4	10,7	14,1	3,3	6,5	9,9
Services	4,6	3	1	4,3	1,3	3,9	0,6	3,5	1,6	0,1	2,9
Travail salarié non-agricole	14,8	19,9	10,7	13,2	9,7	10,5	9,5	16,6	7,1	2,2	10,6
Vente de charbon de bois	4,4	4,4	6,6	6,2	4,7	3,3	14,8	7,2	6,8	6,5	5,2
Transferts de ménages résidents	0,8	2,9	3,7	1,4	4,8	2,9	3,2	3,2	2,8	1,4	2,6
Transferts de ménages non-résidents	5,8	11,6	4,2	6,6	17	11,6	0,9	3,9	6,2	46	13,6
Autres revenus	19,3	9,4	3,2	6,1	3,6	17,6	5,7	0,6	6,8	4	10,6
Dons	0	0	0,1	0,1	0	0	0	0	0	0	0
Revenu total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 116 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre par zone de moyens de subsistance

	Production agricole	Production animale	Cueillette, chasse	Pêche	Marché	Transferts alimentaires de ménages		Aide alimentaire
						résidents	ménages non-résidents	
Zone Agro-pastorale Seche	6,5	2,8	3,6	0,5	11,6	0,5	0,4	0,4
Zone de Plaine en Monoculture	7	2,6	3,9	0,8	11,7	0,7	0,8	0,5
Zone d'agriculture de Montagne Humide	8,4	2,8	5,4	0,3	11,5	0,7	0,4	0,2
Zone Agro-pastorale de Plateau	9,6	2,6	5,9	0,6	11,6	1,3	0,5	1,5
Zone Agro-pastorale semi-humide	8	3,1	7,1	1,4	11,5	1	0,2	0,3
Zone Seche d'agriculture et de Peche	7,5	2,9	6	0,9	11,8	0,8	0,6	0,4
Ensemble	7,9	2,8	5,3	0,6	11,6	0,8	0,5	0,5

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 117: Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture par département géographique

	Production agricole	Production animale	Cueillette, chasse	Pêche	Marché	Transferts alimentaires de ménages		Aide alimentaire	Population estimée	Echantillon
						résidents	ménages non-résidents			
Nord-Ouest	7,4	2,8	3,9	0,3	11,7	0,4	0,4	0,3	72704	236
Nord	8,4	3,2	6	0,1	11,7	0,3	0,5	0,2	74160	196
Nord-est	9,6	2,8	4,1	0,3	11,8	0,5	0,3	0,5	34739	215
Artibonite	6,4	2,4	3	0,3	11,6	0,5	0,5	0,1	148954	309
Centre	9,7	2,7	5,8	0,7	11,6	1,4	0,6	1,6	88072	292
Ouest	7,4	2,9	5,9	1,1	11,6	1	0,5	0,6	123977	287
Grande-anse	8,5	2,5	5,5	0,8	11,7	1	0	0,2	57622	264
Nippes	7,3	3,5	6,2	0,4	11,8	0,9	0,7	0,4	38764	172
Sud	8,3	2,9	8,7	1,3	11,6	1	0,7	0,3	82325	238
Sud-est	8,3	2,8	5,1	0,5	11,3	0,8	0,6	0,5	53215	157
Ensemble	7,9	2,8	5,3	0,6	11,6	0,8	0,5	0,5	774532	2366

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 118 : Nombre moyen de mois de disponibilité de nourriture selon la source de nourriture pour l'ensemble des ménages et selon la pratique de l'agriculture à compte propre

	Production agricole	Production animale	Cueillette, chasse	Pêche	Marché	Transferts alimentaires de ménages		Aide alimentaire
						résidents	ménages non-résidents	
Pratique l'agriculture à compte propre	7,9	2,8	5,3	0,6	11,6	0,8	0,5	0,5
Ne pratique pas l'agriculture à compte propre		3,1	1,7	0,6	11,5	1,5	1,4	0,5
Ensemble	7,9	2,8	4,4	0,6	11,6	1	0,7	0,5

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 119 : Proportion (%) de ménages recevant des transferts alimentaires de ménages résidents et de ménages de la diaspora selon la fréquence de réception par département et par zone de moyens de subsistance

	Haïti		Diaspora	
	Tous les mois	Quelques mois	Tous les mois	Quelques mois
	Zone Agro-pastorale Seche	2,8	7	1,9
Zone de Plaine en Monoculture	6,4	6,3	7,6	12,5
Zone d'agriculture de Montagne Humide	5,3	8,1	2,3	6,8
Zone Agro-pastorale de Plateau	8,9	9,3	4,4	4,1
Zone Agro-pastorale semi-humide	5,7	16	1	5,6
Zone Seche d'agriculture et de Peche	6,1	6,6	4,6	8,6
Ensemble	5,8	7,8	3,9	8,2

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 120 : Nombre moyen de mois durant lesquels la nourriture est disponible par source de nourriture pour les ménages pratiquant l'agriculture à compte propre.

	Production agricole	Production animale	Ouïlette, chasse	Pêche	Marché	Transferts alimentaires de ménages résidents	Transferts alimentaires de ménages non-résidents	Aide alimentaire	Nombre de ménages estimé	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	6,4	23	3,7	0,3	11,3	0,5	0,1	0,3	40884	131
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	7,3	26	4,7	0,3	11,5	0,8	0,2	0,3	143771	455
Consommation alimentaire acceptable	8,1	29	5,6	0,7	11,7	0,8	0,6	0,5	589416	1778
Ensemble	7,9	28	5,3	0,6	11,6	0,8	0,5	0,5	774071	2364

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 121 : Nombre moyen de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture selon le niveau du score de consommation alimentaire

	Nombre de mois d'approvisionnement insuffisant en nourriture		Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	6,1	80035	245	
Consommation alimentaire / borderline	5,5	217599	659	
Consommation alimentaire acceptable	4,8	732643	2146	
Ensemble	5	1030277	3050	

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 122 : Proportion (%) de ménages obtenant la nourriture à partir de telle source d'approvisionnement par seuil du score de consommation alimentaire

	% production propre	%achat au comptant	%achat à crédit	%aide alimentaire	%chasse/ouïlette/pêche	%échange/troc/boukante	%mendicite	%ne sait pas	%paiement en nature reçu	%transfert du ménage en haïti	%transfert du ménage à l'étranger	%chez le voisin	%pas de réponse
Consommation alimentaire pauvre	19	58	11	2	3	0	0	0	2	1	0	0	3
Consommation alimentaire borderline	23	63	9	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1
Consommation alimentaire acceptable	23	70	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	23	68	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 123 : Distribution (%) des ménages selon la principale toilette utilisée par seuil du score de consommation alimentaire

	WC individuel	WC Public/ Communautaire	Latrine privée améliorée	Latrine publique améliorée	Latrine ordinaire privée	Latrine ordinaire publique/ Communautaire	Trou dans la cour	Aucun/dans la nature/tranraje	Total	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre			3,8		13,7	0,6	21,8	60,1	100	61241	190
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	0,2		11,9	0,7	15	1,2	19,6	51,4	100	196610	594
Consommation alimentaire acceptable	0,7	0,2	18,5	1,5	22,1	1,1	18,5	37,4	100	772145	2265
Ensemble	0,6	0,1	16,4	1,2	20,3	1,1	18,9	41,4	100	1029966	3049

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 124 : Taux de fréquentation scolaire (%) par sexe selon le score de consommation alimentaire

	Hommes	Femmes	Total	Population estimée	Echantillon
Consommation alimentaire pauvre	49,3	56,5	53,2	142303	445
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	66,4	61,8	64,1	442418	1366
Consommation alimentaire acceptable	72,6	67,9	70,3	1796332	5284
Ensemble	70,2	66	68,1	2381053	7095

Source : CNSA/CFSVA 2007.

Tableau 125 : Proportion (%) de ménages pratiquant telle culture par niveau du score de consommation alimentaire

	Maïs	Riz	Petit-mil/ sorgho	Haricot	Légumes	Canne à sucre	Café	Tubercules	Banane plantain	Pois/ pois	Pois de couche	Fruits	Population estimée
Consommation alimentaire pauvre	61,4	5,6	22,6	10,2	3,5	2,9	2,4	47,5	31,2	36,5	6,7	9,6	40884
Consommation alimentaire à la limite de l'acceptable	71,9	6,9	27,8	20,6	4,4	3,1	3,1	39,6	30,4	34,3	4,6	6	143771
Consommation alimentaire acceptable	70,4	11	28,9	26,4	8,7	5,4	5	37	30,6	35	4,1	9,3	589416
Ensemble	70,2	10	28,4	24,4	7,7	4,9	4,5	38	30,6	34,9	4,3	8,7	774071

Source : CNSA/CFSVA 2007.



wfp.org